



Government of Canada

Gouvernement du Canada

CLOSED VOLUME VOLUME COMPLET

DATED FROM / À COMPTER DU *20 juillet 98* TO / JUSQU'AU *13 décembre 99*

AFFIX TO TOP OF FILE - À METTRE SUR LE DOSSIER

DO NOT ADD ANY MORE PAPERS - NE PAS AJOUTER DE DOCUMENTS

FOR SUBSEQUENT CORRESPONDENCE SEE - POUR CORRESPONDANCE ULTÉRIEURE VOIR

FILE NO. - DOSSIER N°

8128-2-1-99

VOLUME

2

000285

8128-2-1-99 C#99-29607



Patrimoine canadien Canadian Heritage

Sous-ministre Deputy Minister

Hull (Québec)
K1A 0M5

Hull, Quebec
K1A 0M5

Chrono Op.
12/99

le 13 décembre 1999

Madame Mireille Roy
Présidente
Association des francophones de Nanaimo
30 - 1925 Bowen RD
Nanaimo (Colombie-Britannique)
V9S 1H1

Madame,

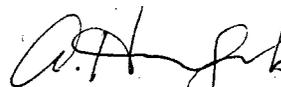
Je vous remercie de votre lettre du 29 octobre dernier, envoyée également à l'honorable Sheila Copps, à l'honorable Hedy Fry et à M. Norman Moyer, sous-ministre adjoint, Identité canadienne, et dans laquelle vous appuyez la demande de financement présentée pour le projet du Centre scolaire communautaire (CSF) de Nanaimo.

Comme vous le savez, nous sommes présentement en discussion avec les représentants du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique sur le financement du Plan d'immobilisation du CSF.

Dans sa lettre en date du 24 novembre 1999, M. Moyer vous informait que nous avons indiqué à la province notre ouverture à considérer un appui aux demandes touchant les installations communautaires complémentaires aux projets d'écoles du Plan d'immobilisation. Par ailleurs, il précisait que toute demande de financement pour de telles installations devait se faire via le CSF et le ministère de l'Éducation.

En terminant, je veux réitérer notre engagement à continuer de travailler en étroite collaboration avec la province afin de répondre aux besoins de la communauté franco-colombienne.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.


Alex Himelfarb

Canada



Patrimoine canadien Canadian Heritage

ON 99-21879
Chromo OP
11/99

NOV 24 1999

Madame Mireille Roy
Présidente
Association des francophones de Nanaimo
30 - 1925 Bowen RD
Nanaimo (Colombie-Britannique)
V9S 1H1

Madame,

Je vous remercie pour votre lettre du 29 octobre dernier, dans laquelle vous appuyez la demande de financement présentée pour le projet du Centre scolaire communautaire de Victoria.

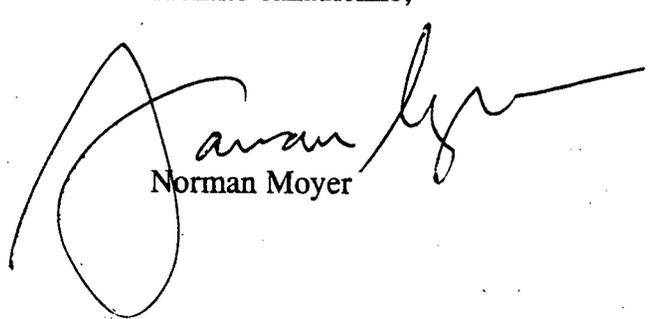
Comme vous le savez, nous sommes présentement en discussion avec les représentants du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique sur le financement du Plan d'immobilisation du CSF.

Nous avons déjà indiqué à la province que nous serions prêts à considérer un appui aux demandes touchant les installations communautaires complémentaires aux projets d'écoles du Plan d'immobilisation. Par ailleurs, il est important de rappeler que toute demande de financement pour de telles installations doit se faire via le CSF et le ministère de l'Éducation.

En terminant, je peux vous assurer que nous allons continuer de travailler en étroite collaboration avec la province afin de répondre aux besoins de la communauté franco-colombienne.

Veuillez d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le sous-ministre adjoint
Identité canadienne,


Norman Moyer

c.c. Orest Kruhlak

Canada



Patrimoine Canadien
Cabinet du Sous-ministre adjoint
Identité canadienne

Canadian Heritage
Office of the Assistant Deputy Minister
Canadian Identity

FICHE DE SERVICE - ACTION REQUEST

Date	November 15, 1999	Copies: <input checked="" type="checkbox"/> SMA-ADM <input type="checkbox"/> DG CPM - PCM <input type="checkbox"/> DG AS - SA <input type="checkbox"/> DG PCSP - CPPS <input type="checkbox"/> DG OLSP - PALO <input type="checkbox"/> SECRÉTARIAT DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE <input type="checkbox"/> GESTION DU SECTEUR - SECTOR MANAGEMENT <input type="checkbox"/> AUTRES - OTHERS
# Dossier - File #	CH1999-29899	
Transmise à - Referred to	Hilaire Lemoine	
Demandeur - Requestor	CIADM	

Date d'échéance / Due date November 26, 1999

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Donner Suite
For action | <input type="checkbox"/> Pour information
For information |
| <input type="checkbox"/> Fiche demandée
Fiche requested | <input type="checkbox"/> Faire circuler
Please circulate |
| <input type="checkbox"/> Pour action à l'interne
For internal action | |

REMARQUES / REMARKS:

S.V.P. Préparer une réponse pour M. Moyer. Thank you!

Note : Consulter la région. Faire référence au dossier CH1999-29607.



L'Association des francophones de Nanaimo

'99 NOV 9 PM 3 27

30 - 1925 Bowen RD
Nanaimo, C.-B.
V9S 1H1

Téléphone : 250-729-2776

Télécopieur : 250-729-2777

Courriel: afn@francophonenanaimo.org

Site Internet: www.francophonenanaimo.org

Nanaimo, le 29 octobre 1999

Norman Moyer
Sous-ministre adjoint
Citoyenneté et identité canadienne
Patrimoine canadien
25, rue Eddy-11^e étage
Hull, Québec
K1A 0M5

Objet : Appui au projet du CSF (partie parents et communauté) pour la construction d'une école francophone à Nanaimo

Monsieur Moyer,

Le mercredi 6 octobre avait lieu à Nanaimo, une rencontre publique de la communauté avec des représentants du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique. Les représentants du CSF ont fait le bilan de leurs accomplissements et des activités à poursuivre faisant partie de leur plan directeur 1997-2001 pour nous permettre d'en mesurer le progrès.

Les représentants du CSF nous ont aussi fait prendre connaissance du résumé des demandes de financement fédéral et provincial afin de répondre aux besoins de la communauté francophone et de soutenir le plan d'Immobilisation actuel de cinq ans (2000-2005).

Nous aimerions vous laisser savoir monsieur, que L'Association des francophones de Nanaimo appuie le CSF dans son projet éducatif et communautaire, plus particulièrement dans ses démarches pour l'obtention des fonds fédéraux nécessaires à la partie communautaire du projet. Nous aimerions voir ces fonds fédéraux être débloqués dans les plus brefs délais, car ces fonds sont pour nous essentiels à la réalisation de notre vision communautaire d'avenir. Nos intentions sont claires : l'Association des francophones de Nanaimo désire participer à l'élaboration du projet éducatif et communautaire avec le CSF et est prête à s'impliquer financièrement. Cependant, l'orientation que prendra la participation de l'A.F.N. au projet reste toutefois à déterminer, elle se fera lors de l'élaboration du projet collectif de Nanaimo.

Vivre et travailler à organiser au quotidien la réalité minoritaire de notre communauté fait de l'A.F.N. un témoin privilégié vous rapportant haut et fort l'importance de voir se réaliser le plus d'éléments possibles du plan directeur 2000-2005 du CSF ouvert à sa communauté.

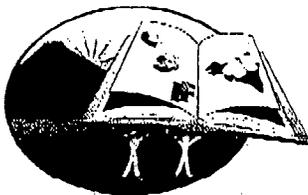
Dans l'espoir que vous porterez une attention particulière aussitôt que possible à notre situation je demeure à votre disposition.



Mireille Roy
Présidente

Cc: Dyanne Adam, l'honorable David Anderson, l'honorable Hedy Fry, l'honorable Raymond Chan, l'honorable Hardance Singh Dhalival, Sophia Leung, l'honorable Maria Minna, Mauril Bélanger, Reg Alcock, Jean Pelletier, Ronald Duhamel, l'honorable Sheila Copps, Alex Himelfarb, l'honorable Stéphane Dion, l'honorable Don Boudria, Nicole Hennessey

Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.



Francophone Program...
the highest standards in
French education.

MESSAGE ENVOYÉ PAR TÉLÉCOPIE

Date : 27 octobre 1999

À : Mme Lise Toupin, Gestionnaire, Opérations et coordination régionale, LOE, Patrimoine canadien

De : Nicolas Ardanaz, Directeur général, CSF

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir accepté de me rencontrer le 2 novembre de 14 à 15 h à vos bureaux d'Ottawa.

Les deux sujets dont j'aimerais vous entretenir concernent la soumission de budget du gouvernement provincial et le plan d'immobilisation (plus particulièrement le site pour la construction d'école à Vancouver).

Pour faire suite à votre demande vous trouverez en annexe un résumé de l'étude de British Columbia Building Corporation concernant un site pour la construction d'une école à Vancouver.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, je vous présente mes très sincères salutations.

Ha/DG/991028 LOE

18 pages

Executive Summary

Site Search for CSF K-12 School Site Vancouver, BC

***Prepared by
British Columbia Buildings Corporation***

Executive Summary

Site Search for CSF K-12 School Site Vancouver, BC

British Columbia Buildings Corporation (BCBC) commissioned a site search on behalf of the Conseil scolaire francophone in September 1999. The goal of this study was to analyze the Inventory of properties in southwest and southeast Vancouver that could support a K-12 school.

The geographic area selected for analysis (see map attached as Appendix A) was driven by the need for reasonable access from the City of Vancouver, Richmond and west Burnaby as well as by a perceived lack of suitable sites (i.e. a wider area than preferable was specified in order to encompass all potential sites).

The primary challenges faced by BCBC and its consultant in evaluating suitable sites were availability, size, compatibility of surrounding uses with school use and cost.

Based on the report prepared for BCBC by CB Richard Ellis; and subsequent analysis of sites conducted by the CSF, the CSF's consultant team and BCBC; it is apparent that the best potential site is the "Chrysler" site located at 26 S.W. Marine Drive. The Chrysler site fulfills the CSF requirements very well. The property has excellent access, a reasonable price, flat topography, potential availability, compatible adjacent uses and sufficient size. No other site evaluated by BCBC or the consultant team comes close to meeting the required parameters.

The following *Site Summary* lists all sites evaluated by CB Richard Ellis as well as the part BCBC owned Dogwood/Pearson site. Included are comments on the relative merits and challenges posed by each site.

Site Summary

Site 1	Champlain Mall - 3200 East 54 th Avenue
Site Area	683,020 sq. ft. (15.68 acres)
Availability	No
Approximate Cost	Market value will likely be in the order of \$60 to \$70 per buildable square foot, or about \$10,000,000 to \$12,000,000 for a four acre site.
Summary/Remarks	Excellent school site, but availability is unlikely, and would be expensive. Site is too far east in relation to west side and Richmond portions of catchment area. Rezoning required.
Site 2	City Works Yard - 1250 East 45 th Avenue
Site Area	74,293 sq. ft. (1.72 acres)
Availability	No
Approximate Cost	Likely (\$3 million to \$4 million). Assembly of adjacent homes could cost in the order of an additional \$1,500,000.
Summary/Remarks	Good location, close to large City park. Availability unlikely (City has no plans to sell the site). Site far from meeting the size criteria. Further assembly with adjacent properties would still be insufficient.
Site 3	CMHC - Stirling, 5706 - 5996 Stirling
Site Area	261,360 sq. ft. (6.00 acres)
Availability	No
Approximate Cost	Subject to achieved density/rezoning, market value could well be \$14 million to \$15 million.
Summary/Remarks	Key problems are availability (any contemplated sale may require a public tender process) and need to rezone. Political issue of displacing social housing. Probably too far east for proposed catchment area.
Site 4	Collingwood Village - 3507 Euclid Avenue
Site Area	48,224 sq. ft. (1.11 acres)
Availability	Unknown

CSE Vancouver Site Search**Executive Summary Page 3**

Approximate Cost \$3,800,000 to \$4,500,000

Summary/Remarks Proposed for development of two low rise (four storey) frame apartment buildings. Too far east. Rezoning required. Too small. Too expensive.

Site 5 Former Chrysler Property - 26 Southwest Marine Drive

Site Area 319,295 sq. ft. (7.33 acres)

Availability Opportunity to purchase may exist. Presently listed for lease.

Approximate Cost Likely similar or higher than 1998 reported acquisition price (\$10 million to \$11 million). Reported asking price for whole site is \$12,500,000 (\$1.7 million per acre). An opportunity may exist to recover portion of cost by selling front S.W. Marine portion of site for retail use depending on land area required for school.

Summary/Remarks Large corner site with a central location. Good access for proposed catchment area. Site of sufficient size for fields and surface parking. Excellent frontage on Ontario which has low traffic volume. School is a conditional use under the existing zoning. Even at asking price of \$12,500,000, presents most viable and best value alternative @ ½ the per acre price of residential alternatives.

Site 6 Former Eburne Sawmill - 9149 Hudson Street

Site Area 45 acres (approximately)

Availability Presently listed for sale. Offers for any portion or all of the site were accepted up to August 12, 1999.

Approximate Cost Possibly in the order of \$12.00 to \$18.00 per square foot of site area for developable land areas. Extensive off-site servicing costs are anticipated which would increase cost significantly.

Summary/Remarks Site with extensive water frontage. Transit exchange nearby. Physical access not ideal. Surrounded by industrial uses. Will be subject to complex multiple year City planning/rezoning process. Significant aircraft noise. Site too large for school uses, but a portion of the site could conceivably be allocated for school use. Inferior location relative to Burnaby portion of catchment area.

CSE Vancouver Site Search**Executive Summary Page 4**

Site 7 Sir Richard McBride Annex - 4750 St. Catherine Street

Site Area 69,331 sq. ft. (1.61 acres)

Availability Unknown

Approximate Cost Likely in order similar to total assessed value (mid \$3 million range). Assembly of adjacent lots could cost an additional \$2.5 to \$3.5 million.

Summary/Remarks Well located site already in school use. Assembly of adjacent lots unlikely to be successful. Key disadvantages are the small site and the need for extensive assembly activity.

Site 8 Marine Drive Golf Club Excess Lands - No civic address

Site Area Lot 6: Approximately 5.31 acres
Lot 7: Approximately 3.14 acres

Availability Unknown

Approximate Cost \$2.5 - \$3 million

Summary/Remarks Located outside the study area (too far west for catchment area). Excellent neighbourhood characteristics for school. Land use approvals unlikely, however: RA1 zoning does not permit elementary or secondary schools, the site is in the Agricultural Land Reserve, and the site is within the GVRD Green Zone.

Site 9 Former Oakherst Hospital - 7430 Oak Street

Site Area 204,606 sq. ft. (4.7 acres)

Availability Yes.

Approximate Cost Asking price of \$16,380,000 (\$3.5 million per acre).

Summary/Remarks An excellent site for school use, given the neighbourhood attributes and proximity to other schools and outdoor recreation facilities. However a development permit application is in process for large scale redevelopment, and the site has recently been rezoned to permit multi-family residential use. Site is expensive and rezoning would be required. Significant numbers of trees on site that could not be retained if fields were built. Strong neighbourhood resistance to school use anticipated.

CSF Vancouver Site Search**Executive Summary Page 6**

Site 13	3300 - 3699 Marine Way
Site Area	11 lots range in size from 33,464 sq. ft. (.77 acres) to 301,435 sq. ft. (6.92 acres). Total area is approximately 29 acres.
Availability	No.
Approximate Cost	Likely in the order of \$20.00 per sq. ft. (\$850,000 to \$900,000 per acre).
Summary/Remarks	Heavily treed, attractive sites. Too far east and too sloped for school use. Extensive park areas nearby, but requires a crossing of Marine Way. Note that the M-1B zoning by-law specifically discourages uses not related to the industrial sector.
Site 14	376 & 420 East Kent Avenue South
Site Area	169,448 sq. ft. (3.89 acres)
Availability	No.
Approximate Cost	Likely in the order of \$15 to \$18 per sq. ft.
Summary/Remarks	420 East Kent Avenue is sufficient size for the proposed use. 376 East Kent Avenue would require assembly with all or a portion of 420 East Kent. Drawbacks include the heavy industrial neighbourhood with heavy truck traffic, indirect access away from arterial roads and with at-grade railway crossings - not compatible with school use.
Site 15	Dueck Site - 86 Southeast Marine Drive
Site Area	349,787 sq. ft. (8.03 acres)
Availability	Unknown. The existing car dealership is developing a new showroom two blocks to the east, and will be vacating this site. The departure of the tenant may improve the likelihood that the owner will consider a sale. The owner also controls the adjacent site, and may be unwilling to split up the assembly.
Approximate Cost	Likely at least \$30 to \$33 per square foot of site area (\$10,500,000 to \$11,500,000), with a possible premium for the improvements.
Summary/Remarks	Large, high exposure site. Similar attributes to Chrysler site but inferior due to lack of low traffic frontage and extensive development present on both sides of the property.

CSF Vancouver Site Search**Executive Summary Page 7**

Site 16	Canadian Liquid Air Site - 8390 Manitoba Street
Site Area	3.96 acres
Availability	Listed for sale.
Approximate Cost	Likely \$3.1 to \$3.4 million (\$18 to \$20 per sq. ft.)
Summary/Remarks	Flat and level site with minimal improvement value. Site area of 3.96 acres is insufficient. Assembly of an adjacent parcel plus a portion of another would add less than two additional acres. Adjacent uses are incompatible due to heavy truck traffic from Cambie Works Yard across street and adjacent industrial users.
Site 17	9050 Shaughnessy Street
Site Area	285,318 sq. ft. (6.55 acres)
Availability	No. Conditionally sold.
Approximate Cost	Likely more than \$16 to \$18 per sq. ft. (\$4.5-\$5.1 million).
Summary/Remarks	Waterfront site proposed for redevelopment to light industrial or office space. Improvements are of little or no value: all of the value is in the land. Good regional access, but location south of Kent Avenue requires at-grade crossings of railway tracks. Heavy truck access in the vicinity. Heavy industrial zoning and nearby uses may make city approval difficult.
Site 18	8811 Laurel Street
Site Area	4.61 acres
Availability	Unknown
Approximate Cost	Likely in the order of \$18 to \$20 per sq. ft. (\$3.6 to \$4 million) Assembly of the adjacent parcel to the west could be in the order of \$2.5 to \$3 million.
Summary/Remarks	Easy access from Marine Drive. The primary disadvantage is insufficient site size, incompatible neighbouring uses and the need to assemble an adjacent property that is encumbered by numerous tenancies. City approval of school use unlikely.

CSE Vancouver Site Search

Executive Summary Page 8

Dogwood/Pearson

59th and Cambie Street

Site Area

3.34 acres (including assembly of City lot and Pearson Hospital Land).

Availability

Pearson Hospital land presently unavailable. Site also encumbered by Ambulance station and cell phone tower lease.

Approximate Cost

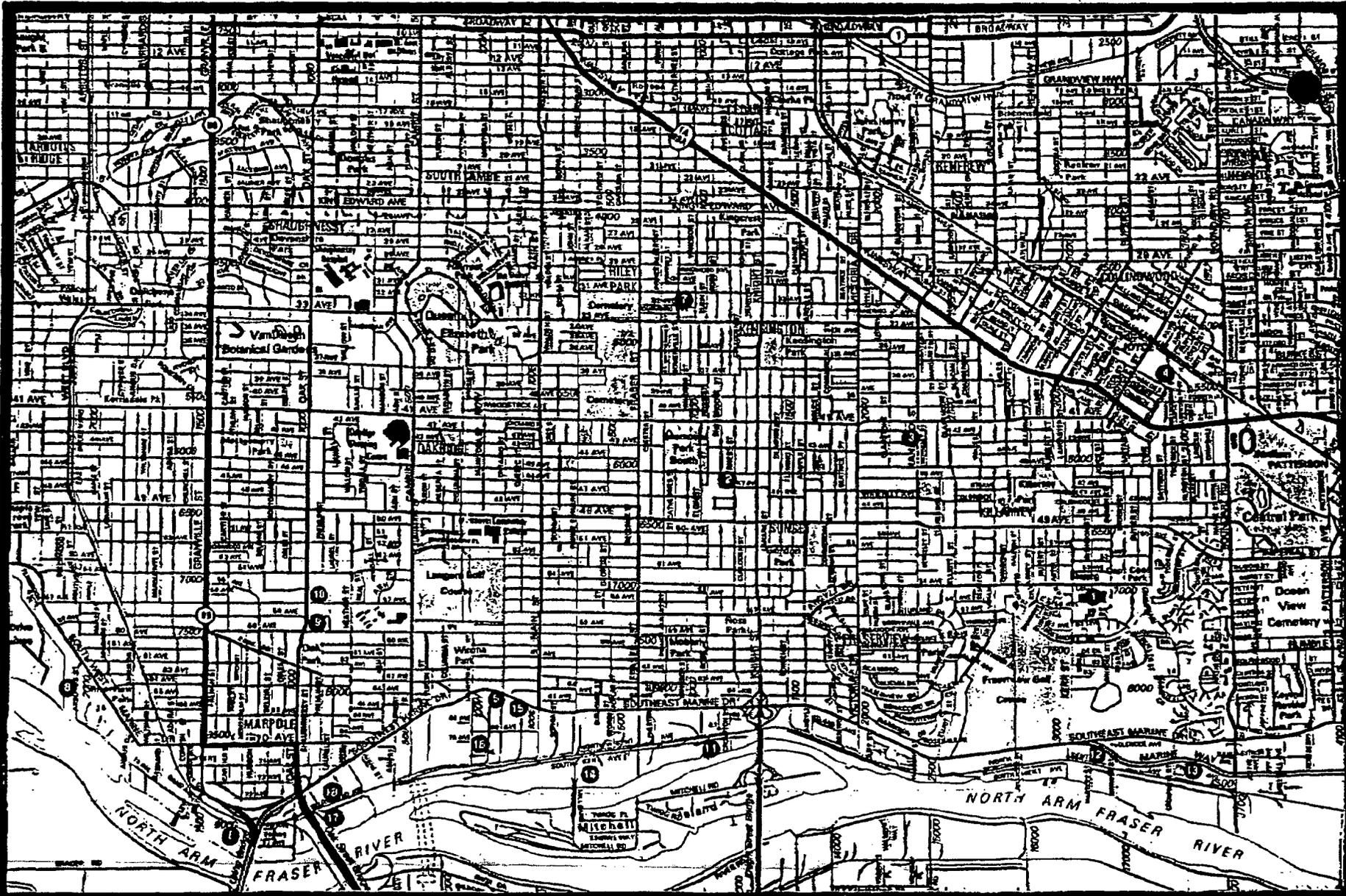
Likely in the order of \$12,000,000 (\$3.6 million per acre).

Summary/Remarks

Excellent access and location. Site size is too small. Very unlikely that proposed site will become available within reasonable time frame. Neighbourhood unlikely to support school use for this site. Likelihood of city approval questionable.

Appendix A Site Map

27-10-99 13:06 De-CONSELL SCOLAIRE FRANCOPHONE 504-214-9881 E-854 P.12/18 Trv783



CB Richard Ellis
Valuation & Consulting Services



DATE: 1999 10 08

TO: Dr. Nicholas Ardanaz & Jacques Vinet

FROM: Marc Ricou, Chuck Brook & Barbara Tully

SUBJECT: Vancouver Site Search

Further to the inquiries BCBC has made regarding the Chrysler site, the feedback we have received from the property owner is that he would be prepared to entertain an offer for the entire property at a price in the range of \$12,500,000.

Cons:

1. Cost \$10 - \$12 million. Over \$100 per buildable foot. This cost may make provincial approval difficult to obtain.
2. Site size, at 3.34 acres, is well below optimum size.
3. In order to obtain enough land for the elementary / secondary program, Vancouver Hospital and the Health Board must be brought to the table. This will add an additional decision and likely result in long delays. Conversations with the Vancouver Hospital this week indicate that they are not in a position to even discuss the Pearson site until a number of studies they have underway are complete.
4. The ambulance station would need to be relocated which involves obtaining approval of Ministry of Health, Ambulance Service and Union. There would be large costs, delays and compatible use issues. For example, the city has already indicated on the Dogwood site that it will not approve two principal uses on one legal lot.
5. There are no guarantees that the city will approve the proposal.
6. The local neighbourhood is anti-development. The proposed school site will front a number of single family residences. During the Langara/Oakridge Planning Study, area residents expressed concerns that the area is already overburdened with schools, i.e. - Churchill, Laurier and Ideal Alternative School.
7. BCBC has instructions from its Board of Directors to sell the Dogwood site on the open market with closure of the sale to occur prior to March 31, 2000. If BCBC's Board and provincial authorities stand by this date, a sale of the site would have to be negotiated late in this calendar year, 1999 thereby making it unavailable for consideration as a school site.
8. The proposed site configuration would leave BCBC's remaining Dogwood site with a poor configuration that would negatively affect the salability of the Dogwood site and thus the prospects of obtaining full value for the site for the provincial taxpayer.
9. There may be potential environmental issues to resolve regarding the boiler house.

CHRYSLER SITE, 16 S. W. Marine Drive**Pros:**

1. Cost is much lower on a total and per acre basis than Dogwood.
2. Site size is ample to accommodate a senior play field. It is big, square and flat.
3. Owner indicates that the site is available, at the right price.
4. The site provides the best value-for-dollar option, which is likely easier to sell to Treasury Board.

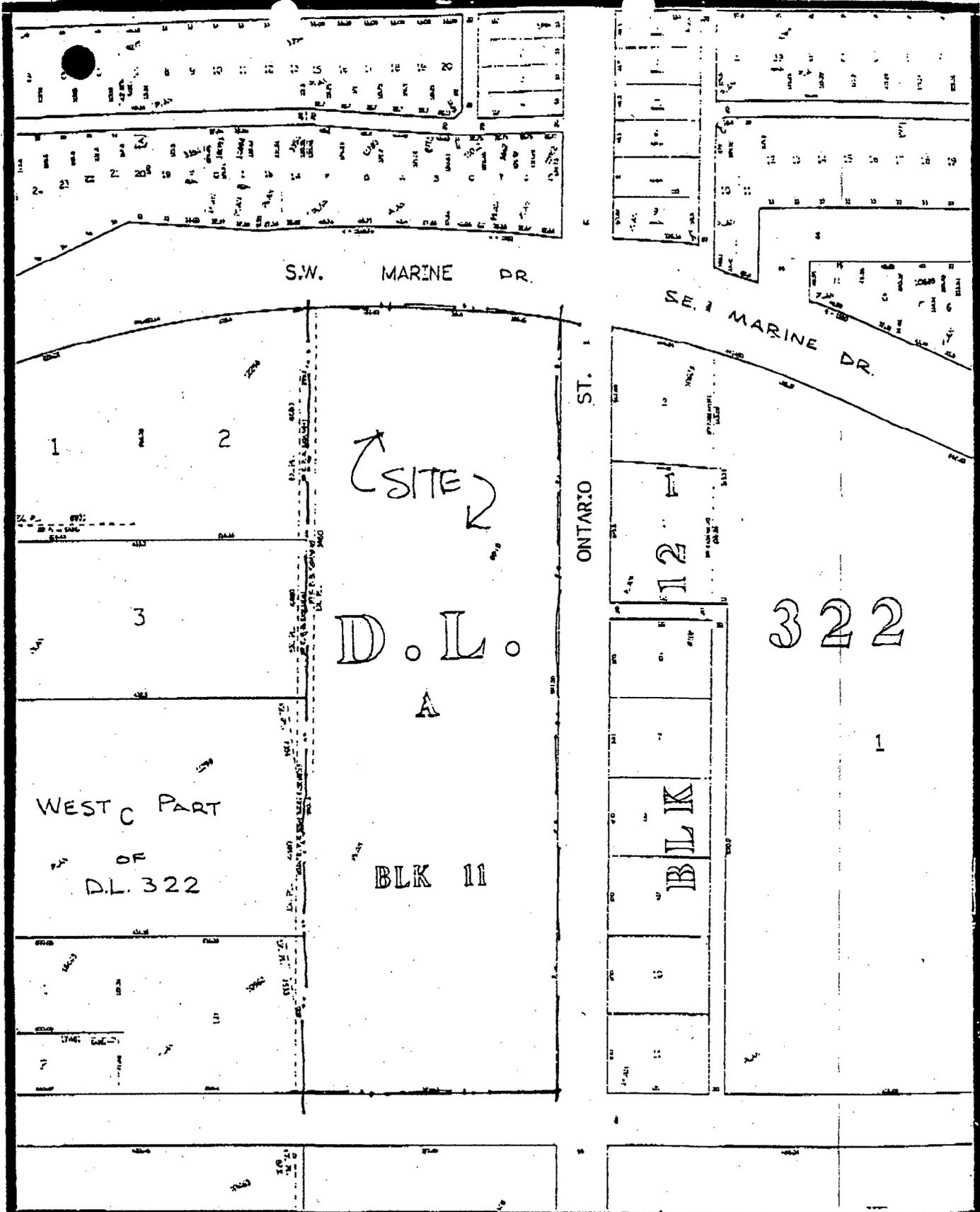
5. Further construction cost savings may be achieved at this location because the site can accommodate surface rather than underground parking.
6. Would allow school to be built more quickly.
7. Excellent access.
8. Level topography.
9. Not subject to tree removal bylaw.
10. School use is conditional, as in the Dogwood case. The zoning is more flexible than at Dogwood (no setbacks, 60' height limit etc.). There is unlikely to be much neighbourhood concern, although the City may have concern about encroachment into industrial land.

Cons:

1. The owner is pursuing leasing the building. There is a need to act quickly to tie up the site. Money and commitment would be required from CSF and the Ministry quickly to pursue the property while the owner is still open to offers.
2. Neighbourhood is industrial, as opposed to residential.
3. The existing building contains asbestos which will increase site cost somewhat due to increased demolition costs.

SUMMARY

The Chrysler site offers the opportunity to build a full-service CSF school sooner at lower cost than the Dogwood site. On the whole, we believe that the Chrysler site offers the best combination of price, size and compatibility with school use in comparison to the other sites that have been considered.



CB Richard Ellis
Valuation & Consulting Services

October 25, 1999

9806

(CSF) - Vancouver K-12 School
Vancouver, British Columbia

SITE SEARCH OVERVIEW:

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) has endeavored for the last year to identify viable sites for the Vancouver K-12 School. Included in this Site Search were:

1. **Vancouver School Board:** Of the few potential sites identified, the potentially workable sites of Sexsmith School was identified and reviewed; it was found to be not viable due to the limited site, and poor bus access in a Community where these issues would have rendered approval by the City as a complex and extremely unlikely possibility. Other sites were totally not viable.
2. **Vancouver Parks Board:** The only potential site identified in discussions with the Parks Board was the Oak Park Site. Ultimately the Parks Board and Community Association found the site of the school too large and the schedule too onerous.
3. **City of Vancouver:** The City Administration and Planning Departments were contacted regarding the above sites and also the BCBC Dogwood Site. They were unable to advise of any other sites. They have maintained a positive and constructive approach in all discussions and are supportive of CSF's objectives.
4. **BCBC Site Search:** The accompanying BCBC Site Search identifies potential sites for a CSF Facility and isolates the primary candidates.

Sheet1

Land Cost

Purchase Price	\$	12,500,000	(subject to negotiation)
Net GST (2.24%)	\$	280,000	
Property Purchase Tax	\$	<u>248,000</u>	
Total Land Cost	\$	13,028,000	

Soft Costs

Commission (1% of Purchase Price)	\$	125,000	(likely can be reduced)
Stage 1 & 2 Environmental	\$	15,000	
Asbestos review	\$	5,000	
Appraisal	\$	5,000	
BCBC Labour & Disbursements	\$	20,000	
Net GST on above (2.24%)	\$	<u>3,808</u>	
Total Soft Costs	\$	173,808	

Land Acquisition Budget: \$ 13,201,808
(not including city approvals,
site prep, demolition, geotech study)

CMC-22744



1999 AUG 31 A 9:26

Our Ref. 53566

AUG 20 1999

Nicolas Ardanaz
Chief Executive Officer
Conseil scolaire francophone
de la Colombie-Britannique
10991 Shellbridge Way Unit 280
Richmond BC V6X 3C6

Dear Nick Ardanaz:

Thank you for the copy of your "Summary of Initial Federal Capital Funding Requests."

This request is being reviewed by the Ministry's School Finance and Capital Planning Branch and the French Programs Unit, and I anticipate that we will respond more fully in the near future.

Yours sincerely,

ORIGINAL SIGNED BY

Rick Connolly

For: Charles Ungerleider
Deputy Minister

pc: Honourable Sheila Copps, Minister of Canadian Heritage
Alex Himelfarb, Deputy Minister of Canadian Heritage
Hilaire Lemoine, Director General, Official Languages Support Programs Branch,
Department of Canadian Heritage
Jean-Gilles Francoeur, Senior Programs Officer, Operations and Regional Coordination
Directorate, Official Languages Support Programs Branch,
Department of Canadian Heritage
Orest Kruhlak, Regional Director for British Columbia and Yukon,
Department of Canadian Heritage
Nicole Hennessey, President, Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

Ministry of
Education,
Skills and Training

Office of the
Deputy Minister

Mailing Address:
Parliament Buildings
Victoria BC Canada
V8V 1X4

Telephone: (604) 387-2026





AUG 20 1999

Our Ref. 53566

Nicolas Ardanaz
Chief Executive Officer
Conseil scolaire francophone
de la Colombie-Britannique
10991 Shellbridge Way Unit 280
Richmond BC V6X 3C6

Dear Nick Ardanaz:

Thank you for the copy of your "Summary of Initial Federal Capital Funding Requests."

This request is being reviewed by the Ministry's School Finance and Capital Planning Branch and the French Programs Unit, and I anticipate that we will respond more fully in the near future.

Yours sincerely,

ORIGINAL SIGNED BY

Rick Connolly

For: Charles Ungerleider
Deputy Minister

- pc: Honourable Sheila Copps, Minister of Canadian Heritage
- Alex Himelfarb, Deputy Minister of Canadian Heritage
- Hilaire Lemoine, Director General, Official Languages Support Programs Branch,
Department of Canadian Heritage
- Jean-Gilles Francoeur, Senior Programs Officer, Operations and Regional Coordination
Directorate, Official Languages Support Programs Branch,
Department of Canadian Heritage
- Orest Kruhlak, Regional Director for British Columbia and Yukon,
Department of Canadian Heritage
- Nicole Hennessey, President, Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

Ministry of
Education,
Skills and Training

Office of the
Deputy Minister

Mailing Address:
Parliament Buildings
Victoria BC Canada
V8V 1X4

Telephone: (604) 387-2026



**Request for Federal Funding
to Support Francophone Education
in Western Canada**

March 2, 1999 (Draft)
April 16, 1999 (Revised)



Contents

INTRODUCTION.....	2
ANALYSIS OF THE DISTRICT BUDGETS	3
MANITOBA 1996/97	3
ALBERTA, EAST CENTRAL REGION #3, 1997/98.....	4
REGION # 3 1998/99	4
ALBERTA, NORTH CENTRAL REGION # 4 1997/98	5
REGION # 4 1998/99	5
SASKATCHEWAN 1997/1998	6
SASKATCHEWAN 1998/1999	6
BRITISH COLUMBIA 1997/98.....	7
BRITISH COLUMBIA 1998/99.....	7
SUMMARY OF FEDERAL GRANTS AND DEFICITS	8
GENERAL OBSERVATIONS OF THE BUDGET ANALYSIS	9
FUNDING REQUESTS.....	10
PART 1: PERMANENT SUPPLEMENTARY COSTS	10
<i>Early childhood education: full-day kindergarten</i>	<i>10</i>
<i>Cultural programming.....</i>	<i>11</i>
<i>Supplementary staff costs to support small schools</i>	<i>12</i>
<i>Francisation</i>	<i>12</i>
<i>Administrative support.....</i>	<i>13</i>
<i>Promotion and recruitment.....</i>	<i>14</i>
<i>Summary of Costs: Continuous activities for 1999-2000</i>	<i>15</i>
PART 2: SPECIAL PROJECTS.....	16
<i>Establish resource centres</i>	<i>16</i>
<i>Distance education</i>	<i>16</i>
<i>Program development.....</i>	<i>17</i>
<i>Support for opening new classrooms.....</i>	<i>18</i>
<i>Summary of Costs: Major projects</i>	<i>18</i>

Request for Federal Funding to Support Francophone Education in Western Canada

Introduction

The mandate of the Western Canadian School Boards is based on Section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms (1982). The two court rulings of *Mahe'* and *renvoi manitobain* have clarified the mandate. The main principles emanating from the Charter and the court rulings are:

- Francophones have the right to govern their schools. All services and programs available in the Anglophone schools will be available in the Francophone schools.
- Section 23 of the Charter has a restoring dimension in that it seeks to reverse the impacts of assimilation.
- The Francophone school has many obligations to those it serves. These obligations include those that are academic, linguistic, community and cultural. The Francophone school should also serve as a center for community life.

The Western Canadian School Boards have additional expectations from their constitutional responsibilities resulting in extra expenses. These expenses are grouped into two categories:

- Permanent supplementary costs, which include full-day kindergarten, cultural programming, small schools, francisation, administrative support, and promotion and recruitment.
- Special projects, which include establishing resource centers, distance education, program development, and implementation, and opening new classrooms.

Analysis of the District Budgets

This section identifies the funding provided to each Francophone board by the federal and respective provincial or territorial governments for a particular year. In each case, the following identifies how the federal funding was used to support Francophone education.

Manitoba 1996/97

Number of FTEs 4439

Provincial Funding	24,996,009	Revenue/FTE	5631
--------------------	------------	-------------	------

Federal grant	2,263,890	Revenue/FTE	
---------------	-----------	-------------	--

Allocation of Federal Funds

Small school administration		66,585	
15/FTE			
Regular instruction	1,256,237		283/FTE
• francisation			
• class room resources			
• teacher assistants			
• cultural activities			
Special education	35,512		8/FTE
District administration	284,096		64/FTE
• promotion and registration of students			
• additional travel			
• regional offices			
• additional training			
• additional resources			
• professional development			
Program development	75,463		17/FTE
Libraries	84,341		19/FTE
Profession development for teachers	84,341		19/FTE
Travel (school counselors)	4,439		1/FTE
Transportation	217,511		49/FTE
Maintenance	39,951		9/FTE
Interest	115,414		26/FTE
Deficit	1,478,187		333/FTE

The Federal Grant plus deficit is 510+333 = 843

CONSEIL SCOLAIRE DU NORD-OUEST NO 1
 (ALBERTA)

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1998-99

Étudiants ETP	249	Revenu / ETP
Financement provincial:	2 061 391	8 279
Subvention fédérale:	445 208	1 788
Affectation des fonds fédéraux:		
Maternelle	39 354	158
Enseignement régulier	162 193	651
Services externes		
conseil scolaire	29 355	118
administration	158 521	637
recrutement / ouverture d'école	<u>55 782</u>	224
	445 206	

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1997-98

Étudiants ETP	233	Revenu / ETP
Financement provincial:	1 859 443	7 980
Subvention fédérale:	472 639	2 028
Affectation des fonds fédéraux:		
Enseignement régulier	170 739	686
Services aux élèves	20 000	80
Capital / technologie dans les écoles	74 000	297
Services externes		
conseil scolaire	32 030	129
administration	139 147	559
recrutement / ouverture d'école	<u>38 723</u>	147
	472 639	



Alberta, East Central Region #3, 1997/98

Number of FTEs 393

Provincial Funding	2,468,255	Revenue/FTE	6,280/FTE
Federal Grant	551,743	Revenue/FTE	1,403/FTE

Allocation of Federal Funds

Early child education			3,325
	8/FTE		

Regular instruction		406,121	1,033/FTE
---------------------	--	---------	-----------

- small class support
- support for cultural activities

External services		142,297	362/FTE
-------------------	--	---------	---------

- promotion and recruitment

Region # 3 1998/99

Number of FTEs 427

Provincial Funding	2,903,564	Revenue/FTE	6799/FTE
Federal Grant	317,015	Revenue/FTE	742/FTE

Allocation of Federal Funds and Deficit

Early Childhood Education		28,370	66/FTE
---------------------------	--	--------	--------

Regular Instruction		363,823	
		852/FTE	

Administration			169,739
----------------	--	--	---------

398/FTE

The Federal Grant plus deficit is 742+574 =1316

Alberta, North Central Region # 4 1997/98

Number of FTEs 1172

Provincial Funding	7,212,618	Revenue/FTE	6154/FTE
Federal Grant	1,043,553	Revenue/FTE	890/FTE

Allocation of Federal Funds

Early child education	152,935	130/FTE
Regular instruction	729,296	622/FTE
General administration	160,854	137/FTE

Region # 4 1998/99

Number of FTEs 1251

Provincial Funding	7,380,453	Revenue/FTE	5899/FTE
Federal Grant	704,668	Revenue/FTE	563/FTE

Allocation of Federal Funds

Early child education	186,130	148/FTE
Regular instruction	385,808	348/FTE

- small class support
- two consultants to support teachers
- general support for elementary education

Administration	132,742	106/FTE
----------------	---------	---------

- promotion and recruitment
- general administration

Deficit	1,077,548	861/FTE
---------	-----------	---------

The Federal Grant plus deficit is 563 + 861 = 1424

SASKATCHEWAN 1997/1998

Number of FTEs 937

Provincial Funding	6,281,582	Revenue/FTE	6,704/FTE
Federal Funding	1,656,622	Revenue/FTE	1,768/FTE

Allocation of Federal Funds

Administrative amalgamation of nine districts	940,877		1,004/FTE
Early child education and cultural support	715,745		763/FTE

SASKATCHEWAN 1998/1999

Number of FTEs 986

Provincial Funding	7,356,943	Revenue/FTE	7,461/FTE
Federal Funding	1,652,045	Revenue/FTE	1,676/FTE

Allocation of Federal Funds

Administrative amalgamation of nine districts	940,877		950/FTE
Early child education and cultural support	715,745		726/FTE

British Columbia 1997/98

Number of FTEs 1757

First Year of Implementation of the Governance Mandate

Provincial Funding	15,864,665	Revenue/FTE	9029/FTE
Federal Grant	4,058,016	Revenue/FTE	2310/FTE

Allocation of Federal Funds

Administration - school and district	1,109,986	631/FTE
Regular instruction	1,554,902	884/FTE
Transportation	266,511	151/FTE
Operation/maintenance	1,126,617	641/FTE

British Columbia 1998/99

Number of FTEs 2401

Provincial Funding	21,560,250	Revenue/FTE	8980/FTE
Federal Grant	3,235,500	Revenue/FTE	1347/FTE

Allocation of Federal Funds

School and district administration	1,122,795	467/FTE
Regular instruction including full-time K	1,411,542	587/FTE
Transportation	277,030	115/FTE
Operation/maintenance	424,133	176/FTE

Summary of Federal Grants and Deficits

<i>District/Province</i>	<i>Year</i>	<i>Federal Grant</i>	<i>Deficit</i>	<i>Req. Fed. Grant</i>
Manitoba	96/97	2,263,840 (510/FTE)	1,478,187	3,742,077 (843/FTE)
Alberta North	97/98	1,043,553 (890/FTE)	1,077,048	1,043,553 (890/FTE)
	98/99	704,668 (563/FTE)		1,782,216 (1424/FTE)
Alberta Central	97/98	551,743 (1403/FTE)	245,292	551,743 (1403/FTE)
	98/99	317,015 (742/FTE)		562,307 (1316/FTE)
British Columbia	97/98	4,058,016 (2310/FTE)		4,058,016 (2310/FTE)
	98/99	3,235,500 (1347/FTE)		3,235,500 (1347/FTE)

General Observations of the Budget Analysis

1. Francophone school boards could not have met their budget requirements for the fiscal years 1996-99 without Federal funding.
2. The data suggests that the Federal Government should provide approximately \$1000/FTE on a continuous basis if Francophones are to receive an equitable education in Western Canada.
3. Most of the Federal Funding was used to support classroom instruction.
4. Support for early childhood education appears to be very important in all constituencies.
5. Support for small classes is necessary if Francophones are going to receive a quality education.
6. Provincial Funding does not seem to be adequate for:
 - promotion and recruitment
 - full-day kindergarten
 - regional offices
 - adequate consultant support for teachers
 - Francophone cultural activities
 - providing administrative services for small schools
 - Francisation for K-12
7. Since the Western Provinces and the Yukon Territory have just begun to implement Francophone Governance, additional funding will be required to establish resource centers, start-up new classes, implement distance education services, and for program development.

Funding Requests

This section identifies the specific requests in two categories.

- *Permanent supplementary costs (over-and-above-costs)*. A list of those activities that are essential for Francophone education to exist in Western Canada.
- *Special Projects*. A list of projects and activities needed to support Francophone education to succeed in Western Canada.

Part 1: Permanent Supplementary Costs

All of the requests below are based on the following projected enrolments for the 1999/2000 school year.

Manitoba	5 300 FTE
Saskatchewan	1 000 FTE
Alberta	2 100 FTE
British Columbia	2 700 FTE
Yukon Territory	100 FTE
Total	11 200 FTE

Early childhood education: full-day kindergarten

Background

Given the effects of assimilation on the Francophone population of the four Western Provinces and the Yukon Territory, it is of the utmost urgency to ensure the full linguistic development of students from early childhood onwards.

Full-day Kindergarten is one of the preferred avenues to counter the effects of assimilation and to ensure that our young students develop required competencies in French to integrate fully into the school system as early as grade one.

Educational situations involving full-day kindergarten elsewhere in Canada and in the United States highlight its many benefits on a child's whole development. In BC and in

Region #4, Alberta, the districts are providing full-day kindergarten by using Federal Funding to finance the second half of the day.

Recommendation

Provide funding to support early childhood education:

- To provide funding for ½ of the full-time teachers in Kindergartens.
- To provide materials and to support implementation.

Estimated cost of recommendations: \$200/FTE is 11 200 X 200 =
\$2,240,000/Year

Cultural programming

Background

The Francophone school is an institution that offers programs and services to students of French language and culture. The Francophone community recognizes the importance of having such programs and services to support the growth of students as competent and autonomous individuals, confident with their identity and proud of their linguistic and cultural heritage. The mandate of the Francophone school is to prepare students to become responsible and contributing members in an Anglo-dominated society, while promoting and sharing their French culture.

Recommendation

Provide funding to support cultural programming:

- To increase the number of cultural activities available to schools.
- To provide staff in each region to co-ordinate cultural activities.
- To provide part-time specialists in each area of expertise (e.g., music, drama, dance, art). Second teachers to coordinate teacher training and assist schools in all matters related to providing cultural programs.
- To increase travel budgets for schools to support cultural activities.
- To provide financial assistance for student exchanges.

Estimated cost of recommendations: At \$100/FTE the cost/year would be 11 200 X 100 = \$1,120,000/Year

Supplementary staff costs to support small schools

Background

In order to meet our constitutional obligations (as it has been interpreted by the different rulings of the Charter), Western Canadian Francophone School Boards must open and maintain schools with very low enrolments. The small number of students requires greater operating costs per student, and at the same time, there are fewer students generating provincial funds. Additional federal funding is required to ensure that Francophone students being educated in small schools receive a quality education.

Recommendation

Provide funding to support small enrolments:

- To increase staff allocation formulas for teachers to better reflect the specific needs of all Francophone schools.

Estimated cost of recommendations: At \$300/FTE the cost/year would be 11
 $200 \times 300 = \$3,360,000/\text{Year}$

Francisation

Background

In recent years, the Four Western Provinces have adopted laws that altered the Public Schools Act and gave Francophones jurisdiction over their schools. The creation of Francophone Boards necessitates the implementation of a Francisation program (K-12) for those students whose competency does not meet the linguistic requirements of the Francophone program. The objective of Francisation is to give students the necessary skills to use the French language for spontaneous communication as well as a vehicle for learning.

Recommendation

Provide funding to support Francisation:

- To establish an information program for parents of children who have rights to a French education.
- To establish training and professional development programs for teacher aides and teachers who provide the Francisation program.
- To develop resources for the Francisation program.
- To provide staff to teach in the Francisation program.

- To provide funds to schools to implement the program.

Estimated cost of recommendations: At \$ 200/FTE the cost /year would be 11
200X200 = \$2,240,000/Year

Administrative support

Background

The Federal Government needs to enhance its funding of Francophone boards if they are to be successful in implementing the mandate. The Francophone Governance structure is a recent innovation in Western Canada; there is still much to be done to complete implementation. The large geographic areas, the diversity of situations, and the lack of historic cohesion among schools and communities, present great challenges for the elected members and for district and school administrators.

Recommendation

Provide funding to provide administrative support:

- To review management structures to ensure that they meet the needs of the district.
- To assist with the consultative processes for policy development.
- To provide additional personnel to assist districts and schools during this time of implementation.
- To provide a contingency fund for unexpected needs of a developing district.
- To increase the budget allocated for travel and lodging for elected members and district staff.
- To explore the possibility of school-based budgeting to support a decentralized administrative structure.

Estimated cost of recommendations: At \$100/FTE the cost/year would be 11
200X100 = \$1,120,000/Year

Promotion and recruitment

Background

The Francophone Boards need to make themselves known to all Francophones, in particular those who have a right to a French education. According to the census of 1991 and 1996, of the number of families who declared French as their first language, the majority of their children were not registered in Francophone programs.

Francophone School Boards need to make themselves known to all Francophones—and at the same time, clarify the differences between Francophone and Immersion programs. As well, the school boards are obligated to meet the needs of Francophone students by placing them in settings that are homogeneous and administered by Francophones. This obligation emanates from the Mahe' ruling. Therefore, additional funding is required.

Recommendation

Provide funding to support promotion and recruitment:

- To develop and implement promotional plans.
- To hire a publicity and recruitment director.
- To conduct a study to locate and identify those who have a right to Francophone education.
- To develop a recruitment plan with a suitable budget to meet the needs of each region within a board.
- To set up an information roster of all former students. To begin to build traditional events such as former student get-togethers.

Estimated cost of recommendations: At \$100/FTE the cost/year would be 11
200X100 = \$1,120,000/Year

Summary of Costs: Continuous activities for 1999-2000¹

Function	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	British Columbia	Yukon Territory
Early child education	1,060,000	200,000	420,000	540,000	20,000
Cultural programs	530,000	100,000	210,000	270,000	10,000
Small classes	1,590,000	300,000	630,000	810,000	30,000
Francisation	1,060,000	200,000	420,000	540,000	20,000
Administration	530,000	100,000	210,000	270,000	10,000
Promotion	530,000	100,000	210,000	270,000	10,000
Total	5,300,000	1,000,000	2,100,000	2,700,000	100,000

¹ Based on \$1000/FTE

Part 2: Special Projects

Establish resource centres

Background

Each school district should establish central and satellite resource centers to provide services to Francophone schools and communities. The centers could include production, multimedia, professional and educational branches and provide a gathering place for regional and professional activities.

Recommendation

Provide funding to establish central and satellite resource centers that include:

- production
- multimedia
- professional and educational library
- center for training and professional development

Estimated cost of recommendation: At \$100/FTE the cost for 5 years would be
 $11\ 200 \times 100 \times 5 = \$5,600,000$

Distance education

Background

There is a need to develop and deliver distance education courses to students throughout the Western Provinces. The number of small schools offering senior secondary courses will increase in the next few years. It is urgent that a distant education service be developed in each constituency. Work can be done jointly to develop courses and materials.

Recommendation

Provide funding to support distance education:

- To involve the western constituencies in working jointly to increase the number and variety of courses offered. For example:
 - the required courses for the core program
 - a reasonable number of optional courses

- high-interest courses to ensure that course selection is comparable to that offered at neighboring schools
- courses for home-school students
- To hire technicians for districts to install and maintain efficient technical networks for distance education.
- To develop jointly with the Western Provinces a student kit for each distant education course.

Estimated cost of recommendations: At \$50/FTE the cost for five years would be $11\ 200 \times 50 \times 5 = \$2,800,000$

Program development

Background

The development of curriculum, selection of resources, and implementation constitute fundamental activities in each school district. The Western Provinces are now working together to develop curriculum and resources. Each district must also develop effective inservice programs to train their teachers.

Recommendation

Provide funding to support program development:

- To increase the budgets for professional development for teachers.
- To set up summer institutes for professional development.
- To set up committees of educators for the Western Provinces to develop curriculum and resources.
- To develop and administer a training program in teaching strategies and multi-age classroom management.
- To set up contract agreements with resource people to offer an intensive orientation program for new administrators.
- To increase the budgets allocated for resources to schools.

Estimated cost of recommendations: At \$200/FTE for five years would be $11\ 200 \times 200 \times 5 = \$11,200,000$

Support for opening new classrooms

Background

If the promotion for new students is successful, there will be a significant need for additional resources. Resources will be needed to purchase equipment, furniture, and materials when establishing new classrooms.

Recommendation

Provide funding to support opening of new classrooms:

- For equipment, furniture, and materials.
- For general start-up purposes, particularly in new areas.
- For additional library resources.
- To provide computer technology for each new classroom.

Estimated cost of recommendations: At \$100/FTE for five years would be 11 200 X100X5 = \$5,600,000

Summary of Costs: Major projects

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	British Columbia	Yukon Territory
Resource Centre	(530,000/yr.) 2,650,000	(100,000/yr.) 500,000	(210,000/yr.) 1,050,000	(270,000/yr.) 1,350,000	(10,000/yr.) 50,000
Distance Education	(265,000/yr.) 1,325,000	(50,000/yr.) 250,000	(105,000/yr.) 525,000	(135,000/yr.) 675,000	(5,000/yr.) 25,000
Program Development	(1,060,000/yr.) 5,300,000	(200,000/yr.) 1,000,000	(420,000/yr.) 2,100,000	(540,000/yr.) 2,700,000	(20,000/yr.) 100,000
New Classrooms	(530,000/yr.) 2,650,000	(100,000/yr.) 500,000	(210,000/yr.) 1,050,000	(270,000/yr.) 1,350,000	(10,000/yr.) 50,000
Yearly Totals	2,385,000	450,000	945,000	1,215,000	45,000
5-Year Totals	11,925,000	2,250,000	4,725,000	6,075,000	225,000

**Demande de
financement fédéral
à l'appui de l'éducation francophone
dans l'Ouest canadien**

Ébauche présentée le 2 mars 1999
Document révisé le 16 avril 1999

Table des matières

INTRODUCTION.....	2
ANALYSE DES BUDGETS DES DISTRICTS SCOLAIRES.....	3
MANITOBA 1996/97.....	3
ALBERTA, RÉGION No 3, CENTRE-EST 1997/98	4
RÉGION No 3 1998/99.....	4
ALBERTA, RÉGION No 4, CENTRE-NORD 1997/98.....	5
RÉGION No 4 1998/99.....	5
SASKATCHEWAN 1997/98.....	6
SASKATCHEWAN 1998/99.....	6
COLOMBIE-BRITANNIQUE 1997/98.....	7
COLOMBIE-BRITANNIQUE 1998/99.....	7
SOMMAIRE DES SUBVENTIONS FÉDÉRALES ET DES DÉFICITS	8
OBSERVATIONS GÉNÉRALES DÉCOULANT DE L'ANALYSE DES BUDGETS.....	9
DEMANDE DE FINANCEMENT.....	10
PREMIÈRE PARTIE : COÛTS SUPPLÉMENTAIRES PERMANENTS	10
<i>Éducation des petits enfants : la maternelle à temps plein</i>	<i>10</i>
<i>Programmation culturelle.....</i>	<i>11</i>
<i>Coûts de personnel supplémentaires à l'appui des petites écoles.....</i>	<i>12</i>
<i>Francisation</i>	<i>12</i>
<i>Soutien administratif.....</i>	<i>13</i>
<i>Promotion et recrutement.....</i>	<i>14</i>
<i>Sommaire des coûts : activités continues pour l'année 1999-2000.....</i>	<i>15</i>
DEUXIÈME PARTIE : PROJETS SPÉCIAUX	16
<i>Établissement de centres de ressources</i>	<i>16</i>
<i>Éducation à distance</i>	<i>16</i>
<i>Élaboration de programmes.....</i>	<i>17</i>
<i>Favoriser l'ouverture de nouvelles salles de classe.....</i>	<i>18</i>
<i>Sommaire des coûts : projets majeurs.....</i>	<i>18</i>

Demande de financement fédéral à l'appui de l'éducation francophone dans l'Ouest canadien

Introduction

La mission des conseils scolaires de l'Ouest canadien se fonde sur l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés (1982). La décision *Mahé* et le *renvoi manitobain* ont permis de clarifier leur mission. Les grands principes dérivés de la Charte et des jugements sont les suivants :

- < Les Francophones ont le droit de gérer leurs propres écoles. Tous les services et programmes offerts dans les écoles anglophones le seront également dans les écoles francophones.
- < L'article 23 de la Charte possède une dimension de restauration puisqu'il cherche à inverser les répercussions de l'assimilation.
- < L'école francophone assume de nombreuses obligations envers les personnes qu'elle dessert. Ces obligations sont d'ordre scolaire, linguistique, communautaire et culturel. L'école francophone doit également être un centre de vie communautaire.

Les conseils scolaires de l'Ouest canadien doivent faire face à des attentes additionnelles en vertu de leurs responsabilités constitutionnelles, ce qui entraîne, pour eux, des dépenses supplémentaires. Ces dernières appartiennent à deux catégories :

- < Coûts supplémentaires permanents, qui incluent la maternelle à temps plein, la programmation culturelle, les petites écoles, la francisation, le soutien administratif ainsi que la promotion et le recrutement.
- < Projets spéciaux, qui comprennent l'établissement de centres de ressources, l'éducation à distance, l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes ainsi que l'ouverture de nouvelles salles de classe.

Analyse des budgets des districts scolaires

Cette section détaille les fonds que chacun des conseils scolaires francophones a reçus du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial ou territorial concerné, pour une année donnée. Dans chaque cas, on précise la manière dont les fonds fédéraux ont été utilisés pour appuyer l'éducation francophone.

Manitoba 1996/97

Nombre d'ÉTP (équivalent temps plein) 4439

Financement provincial	24 996 009	Revenus/ÉTP	5631
Subvention fédérale	2 263 890	Revenus/ÉTP	510

Affectation des fonds fédéraux

Administration de petites écoles	66 585	15/ÉTP
Instruction régulière	1 256 237	283/ÉTP
< francisation		
< ressources pour la salle de classe		
< aides-enseignants		
< activités culturelles		
Éducation spécialisée	35 512	8/ÉTP
Administration de district	284 096	64/ÉTP
< promotion et inscription des élèves		
< déplacements additionnels		
< bureaux régionaux		
< formation additionnelle		
< ressources additionnelles		
< perfectionnement professionnel		
Élaboration de programmes	75 463	17/ÉTP
Bibliothèques	84 341	19/ÉTP
Perfectionnement prof. (enseignants)	84 341	19/ÉTP
Déplacements (cons. pédagogiques)	4 439	1/ÉTP
Transport	217 511	49/ÉTP
Entretien	39 951	9/ÉTP
Intérêt	115 414	26/ÉTP
Déficit	1 478 187	333/ÉTP

La subvention fédérale et le déficit s'élèvent à : 510 + 333 = 843.

Alberta, Région No 3, Centre-Est 1997/98

Nombre d'ÉTP 393

Financement provincial	2 468 255	Revenus/ÉTP	6 280/ÉTP
Subvention fédérale	551 743	Revenus/ÉTP	1 403/ÉTP

Affectation des fonds fédéraux

Éducation des jeunes enfants	3 325	8/ÉTP
Instruction régulière	406 121	1 033/ÉTP
< appui aux petites classes		
< appui aux activités culturelles		
Services externes	142 297	362/ÉTP
< promotion et recrutement		

Région No 3 1998/99

Nombre d'ÉTP 427

Financement provincial	2 903 564	Revenus/ÉTP	6 799/ÉTP
Subvention fédérale	317 015	Revenus/ÉTP	742/ÉTP

Affectation des fonds fédéraux et déficit

Éducation des jeunes enfants	28 370	66/ÉTP
Instruction régulière	363 823	852/ÉTP
Administration	169 739	398/ÉTP

La subvention fédérale et le déficit s'élèvent à : 742 + 574 = 1316

Alberta, Région No 4 Centre-Nord 1997/98

Nombre d'ÉTP 1172

Financement provincial	7 212 618	Revenus/ÉTP	6 154/ÉTP
Subvention fédérale	1 043 553	Revenus/ÉTP	890/ÉTP
Affectation des fonds fédéraux			
Éducation des jeunes enfants		152 935	130/ÉTP
Instruction régulière		729 296	622/ÉTP
Administration générale		160 854	137/ÉTP

Région No 4 1998/99

Nombre d'ÉTP 1251

Financement provincial	7 380 453	Revenus/ÉTP	5 899/ÉTP
Subvention fédérale	704 668	Revenus/ÉTP	563/ÉTP
Affectation des fonds fédéraux			
Éducation des jeunes enfants		186 130	148/ÉTP
Instruction régulière		385 808	348/ÉTP
< appui aux petites classes			
< deux conseillers épaulant les enseignants			
< soutien général à l'éducation élémentaire			
Administration		132 742	106/ÉTP
< promotion et recrutement			
< administration générale			
Déficit		1 077 548	861/ÉTP

La subvention fédérale et le déficit s'élèvent à : 563 + 861 = 1424.

Saskatchewan 1997/98

Nombre d'ÉTP 937

Financement provincial	6 281 582	Revenus/ÉTP	6 704/ÉTP
Subvention fédérale	1 656 622	Revenus/ÉTP	1 768/ÉTP
Allocation des fonds fédéraux Regroupement administratif de neuf conseils scolaires		940 877	1 004/ÉTP
Éducation des jeunes enfants et appui aux activités culturelles		715 745	763/ÉTP

Saskatchewan 1998/99

Nombre d'ÉTP 986

Financement provincial	7 356 943	Revenus/ÉTP	7 461/ÉTP
Subvention fédérale	1 652 045	Revenus/ÉTP	1 676/ÉTP
Allocation des fonds fédéraux Regroupement administratif de neuf conseils scolaires	940 877		950/ÉTP
Éducation des jeunes enfants et appui aux activités culturelles	715 745		726/ÉTP

Colombie-Britannique 1997/98

Nombre d'ÉTP 1757

Première année de la mise en oeuvre de la mission de gestion scolaire.

Financement provincial	15 864 665	Revenus/ÉTP	9 029/ÉTP
Subvention fédérale	4 058 016	Revenus/ÉTP	2 310/ÉTP
Affectation des fonds fédéraux			
Administration - écoles et district		1 109 986	631/ÉTP
Instruction régulière		1 554 902	884/ÉTP
Transport		266 511	151/ÉTP
Fonctionnement/entretien		1 126 617	641/ÉTP

Colombie-Britannique 1998/99

Nombre d'ÉTP 2401

Financement provincial	21 560 250	Revenus/ÉTP	8 980/ÉTP
Subvention fédérale	3 235 500	Revenus/ÉTP	1 347/ÉTP
Affectation des fonds fédéraux			
Administration des écoles et du district		1 122 795	467/ÉTP
Instruction régulière (y compris maternelle à temps plein)		1 411 542	587/ÉTP
Transport		277 030	115/ÉTP
Fonctionnement/entretien		424 133	176/ÉTP

Sommaire des subventions fédérales et des déficits

<i>District/Province</i>	<i>Année</i>	<i>Subvention fédérale</i>	<i>Déficit</i>	<i>Subvention fédérale requis</i>
Manitoba	96/97	2 263 840 (510/ÉTP)	1 478 187	3 742 077 (843/ÉTP)
Alberta – Nord Ouest	97/98	472 639 (2 028/ÉTP)		472 639 (2 028/ÉTP)
	98/99	445 206 (1 788/ÉTP)		445 206 (1 788 ÉTP)
Alberta - Nord	97/98	1 043 553 (890/ÉTP)		1 043 553 (890/ÉTP)
	98/99	704 668 (563/ÉTP)	1 077 048	1 782 216 (1 424/ÉTP)
Alberta - Est	97/98	551 743 (1 403/ÉTP)		551 743 (1 403/ÉTP)
	98/99	317 015 (742/ÉTP)	245 292	562 307 (1 316/ÉTP)
Colombie- Britannique	97/98	4 058 016 (2 310/ÉTP)		4 058 016 (2 310/ÉTP)
	98/99	3 235 500 (1 347/ÉTP)		3 235 500 (1 347/ÉTP)

Observations générales découlant de l'analyse des budgets

- 1.. Les conseils scolaires francophones n'auraient pas pu répondre aux exigences budgétaires des exercices 1996-1999 sans le financement fédéral.
- 2.. Les données révèlent que le gouvernement fédéral devrait verser environ 1000 \$/ÉTP en permanence si on veut que les Francophones reçoivent une éducation équitable dans l'Ouest canadien.
- 3.. La majeure partie du financement fédéral a servi à appuyer l'enseignement en classe.
- 4.. L'appui à l'éducation des jeunes enfants semble revêtir une très grande importance dans tous les districts concernés.
- 5.. L'appui aux petites classes est nécessaire si on veut que les Francophones reçoivent une éducation de qualité.
- 6.. Le financement provincial ne semble pas couvrir adéquatement :
 - < la promotion et le recrutement
 - < la maternelle à temps plein
 - < les bureaux régionaux
 - < un soutien adéquat pour les enseignants en matière de conseillers
 - < les activités culturelles francophones
 - < la prestation de services administratifs au niveau des petites écoles
 - < la francisation, de la maternelle à la 12e année — *en tout, ceci à peine 20 enseignants de plus.*
- 7.. Étant donné que les provinces de l'Ouest canadien et le territoire du Yukon ont récemment démarré la mise en oeuvre de la gestion scolaire francophone, il leur faudra fournir un financement additionnel en vue d'établir des centres de ressources, de créer de nouvelles classes, de mettre en oeuvre des services d'éducation à distance et de favoriser l'élaboration de programmes.

Demandes de financement

Cette section répartit les demandes particulières en deux catégories.

- < *Coûts supplémentaires permanents (coûts en sus)*. Liste des activités qui sont essentielles pour l'existence de l'éducation francophone dans l'Ouest canadien.
- < *Projets spéciaux*. Liste des projets et activités qui doivent soutenir l'éducation francophone dans l'Ouest canadien si on veut qu'elle s'y traduise par une réussite.

Première partie : Coûts supplémentaires permanents

Toutes les demandes ci-dessous sont basées sur les effectifs projetés pour l'année scolaire 1999/2000.

Manitoba	5 300 ÉTP
Saskatchewan	1 000 ÉTP
Alberta	2 100 ÉTP
Colombie-Britannique	2 700 ÉTP
Territoire du Yukon	100 ÉTP
Total	11 200 ÉTP

Éducation des jeunes enfants : la maternelle à temps plein

Renseignements généraux

Étant donné les effets de l'assimilation sur la population francophone des quatre provinces de l'Ouest et du territoire du Yukon, il faut assurer le plus rapidement possible le plein développement linguistique des élèves dès la première enfance. La maternelle à temps plein est une des méthodes retenues pour contrer les effets de l'assimilation et s'assurer que nos jeunes élèves développent les compétences exigées en matière de langue afin qu'ils puissent s'intégrer dans le système scolaire et ce, dès la première année.

Les situations pédagogiques où l'on a adopté le principe de la maternelle à temps plein, que ce soit dans d'autres régions du Canada ou aux États-Unis, mettent en relief les nombreux avantages qu'elle offre en matière de développement global de l'enfant. En Colombie-Britannique et dans la

Région No 4 de l'Alberta, les conseils scolaires offrent la maternelle à temps plein en se servant de fonds fédéraux pour financer la seconde partie de la journée.

Recommandation

Assurer le financement nécessaire pour appuyer l'éducation des jeunes enfants afin :

- ⊙ d'assurer le financement de la moitié des enseignants et enseignantes de maternelle à temps plein;
- ⊙ de fournir le matériel et appuyer la mise en oeuvre.

Le coût estimé des recommandations est le suivant :

$$200 \text{ \$/ÉTP} - 11\ 200 \times 200 = 2\ 240\ 000 \text{ \$ par an.}$$

Programmation culturelle

Renseignements généraux

L'école francophone est une institution qui offre ses programmes et services aux élèves de langue et de culture françaises. La communauté francophone reconnaît l'importance de la prestation de tels programmes et services pour soutenir la croissance des élèves qui deviendront ainsi des individus compétents et autonomes, sûrs de leur identité et fiers de leur héritage linguistique et culturel. La mission de l'école francophone est de préparer les élèves à devenir des membres responsables et actifs d'une société dominée par la culture anglophone tout en promouvant et en partageant leur culture francophone.

Recommandation

Assurer le financement de la programmation culturelle en vue :

- < d'augmenter le nombre d'activités culturelles offertes aux écoles;
- < de doter chaque région d'un personnel de coordination des activités culturelles;
- < de fournir des spécialistes à temps partiel dans chaque domaine spécialisé (p. ex. musique, art dramatique, danse, beaux-arts). Détacher des enseignants afin qu'ils coordonnent la formation de leurs collègues et aident les écoles sur le plan de la prestation de programmes culturels;
- < d'augmenter les budgets de déplacement dont disposent les écoles en vue de soutenir les activités culturelles;
- < d'apporter un soutien financier aux échanges d'élèves.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 100 \$/ÉTP, le coût annuel s'établirait à : $11\ 200 \times 100 = 1\ 120\ 000 \text{ \$}$.

Coûts de personnel supplémentaires pour soutenir les petites écoles

Renseignements généraux

S'ils souhaitent satisfaire à leurs obligations constitutionnelles (telles qu'elles ont été interprétées dans les différents jugements prononcés au sujet de la Charte), les conseils scolaires francophones de l'Ouest canadien doivent ouvrir et maintenir des écoles caractérisées par des effectifs limités. Le petit nombre d'élèves se traduit par des coûts de fonctionnement plus élevés par tête alors que les écoles comptent déjà moins d'élèves bénéficiant du financement provincial. Des fonds fédéraux additionnels sont donc nécessaires si on veut garantir une éducation de qualité aux élèves francophones qui reçoivent leur éducation dans de petites écoles.

Recommandation

Fournir des fonds à l'appui des effectifs restreints afin :

- ⟨ d'augmenter les formules de distribution du personnel enseignant de manière à mieux refléter les besoins particuliers de l'ensemble des écoles francophones.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 300 \$/ÉTP, le coût annuel serait de l'ordre de : $11\ 200 \times 300 = 3\ 360\ 000$ \$.

Francisation

Renseignements généraux

Aux cours des dernières années, les quatre provinces de l'Ouest ont adopté des lois modifiant leur loi respective sur les écoles publiques et donnant aux Francophones juridiction sur leurs propres écoles. La création de conseils scolaires francophones exige la mise en place d'un programme de francisation (M-12) à l'intention des élèves dont la compétence linguistique ne satisfait pas aux normes du programme francophone. La francisation et la francisation familiale a pour but de fournir aux élèves et aux parents les compétences qu'ils doivent posséder afin d'utiliser la langue française comme véhicule de communication spontanée et d'apprentissage.

Recommandation

Assurer le financement de la francisation afin :

- ⊙ d'établir un programme d'information s'adressant aux parents d'enfants qui ont droit à l'éducation francophone;
- ⊙ de mettre sur pied des programmes de formation et de perfectionnement professionnel à l'intention des aides-enseignants et des enseignants qui dispensent le programme de francisation;
- ⊙ de développer des ressources pour le programme de francisation;

- ⊙ de fournir le personnel chargé de l'enseignement du programme de francisation;
- ⊙ de fournir aux écoles les fonds nécessaires à la mise en oeuvre du programme.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 200 \$/ÉTP, le coût annuel se monterait à : $11\ 200 \times 200 = 2\ 240\ 000$ \$.

Soutien administratif

Renseignements généraux

Le gouvernement fédéral se doit d'augmenter le financement octroyé aux conseils scolaires francophones s'il veut que ces derniers réussissent à réaliser leur mission. La structure de la gestion scolaire francophone est une innovation récente dans l'Ouest canadien, et il reste encore beaucoup à faire pour achever la mise en oeuvre du programme. L'immensité des zones géographiques, la diversité des situations et l'absence d'une cohésion historique entre les écoles et les collectivités sont autant de défis de taille que doivent relever les membres élus ainsi que les administrateurs des conseils et des écoles.

Recommandation

Assurer le financement du soutien administratif afin :

- < d'examiner les structures gestionnaires pour s'assurer qu'elles répondent bien aux besoins de chaque conseil;
- < de faciliter les démarches consultatives dans le cadre de l'élaboration de politiques;
- < de fournir un personnel additionnel pour aider les conseils scolaires et les écoles durant la phase de mise en oeuvre;
- < d'établir un fonds de prévoyance afin que les conseils en voie de développement puissent faire face aux besoins imprévus;
- < d'augmenter le budget alloué aux frais de déplacement et d'hébergement des membres élus et du personnel des conseils;
- < d'explorer la possibilité d'une budgétisation gérée par les écoles en vue de favoriser une structure administrative décentralisée.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 100 \$/ÉTP, le coût annuel serait de l'ordre de : $1\ 200 \times 100 = 1\ 120\ 000$ \$.

Promotion et recrutement

Renseignements généraux

Les conseils scolaires francophones ont besoin de se faire connaître de l'ensemble des Francophones, en particulier de ceux qui ont droit à l'éducation en français. Selon les recensements de 1991 et de 1996, la plupart des familles qui y indiquaient le français comme première langue n'avaient pas inscrits leurs enfants dans les programmes francophones.

Les conseils scolaires francophones doivent donc se faire connaître de l'ensemble des Francophones, et en même temps, clarifier les différences qui existent entre les programmes francophones et les programmes d'immersion en français. De plus, les conseils scolaires sont dans l'obligation de répondre aux besoins des élèves francophones en leur fournissant des établissements qui soient homogènes et administrés par des Francophones. Cette obligation provient de la décision Mahé et elle requiert un financement additionnel.

Recommandation

Fournir des fonds pour appuyer la promotion et le recrutement afin :

- < d'élaborer et de mettre en oeuvre des plans de promotion;
- < d'embaucher une directrice (un directeur) de la publicité et du recrutement;
- < de mener une étude dans le but de repérer et d'identifier les personnes ayant droit à l'éducation francophone;
- < d'élaborer un plan de recrutement doté d'un budget adéquat en vue de satisfaire aux besoins de chacune des régions ayant un conseil scolaire;
- < d'établir, à des fins d'information, la liste exhaustive des anciens élèves; de démarrer l'organisation d'événements traditionnels tels que les réunions d'anciens élèves.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 100 \$/ÉTP, le coût annuel serait de : $11\,200 \times 100 = 1\,120\,000$ \$.

Sommaire des coûts : activités continues pour l'année 1999-2000¹

Fonction	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon
Éducation des jeunes enfants	1 060 000	200 000	420 000	540 000	20 000
Programmes culturels	530 000	100 000	210 000	270 000	10 000
Petites classes	1 590 000	300 000	630 000	810 000	30 000
Francisation	1 060 000	200 000	420 000	540 000	20 000
Administration	530 000	100 000	210 000	270 000	10 000
Promotion	530 000	100 000	210 000	270 000	10 000
Totaux	5 300 000	1 000 000	2 100 000	2 700 000	100 000

¹ Sur la base de 1000 \$/ÉTP

Deuxième partie : Projets spéciaux

Établissement de centres de ressources

Renseignements généraux

Chaque conseil scolaire devrait établir des centres de ressources centraux et satellites afin de servir les écoles et les communautés francophones. Ces centres pourraient offrir des services de production, multimédias, professionnels et pédagogiques, et servir de lieux de réunion pour les activités régionales et professionnelles.

Recommandation

Fournir des fonds en vue de l'établissement de centres de ressources centraux et satellites incluant :

- < des services de production
- < des services multimédias
- < une bibliothèque professionnelle et pédagogique
- < un centre de formation et de perfectionnement professionnel

Coût estimé de la recommandation : sur la base de 100 \$/ÉTP, le coût sur cinq ans se monterait à : $11\ 200 \times 100 \times 5 = 5\ 600\ 000$ \$.

Éducation à distance

Renseignements généraux

Le besoin d'élaborer et de dispenser des cours d'éducation à distance pour les élèves francophones se fait sentir dans l'ensemble des provinces de l'Ouest. Ainsi, le nombre de petites écoles offrant des cours du deuxième cycle du secondaire ne fera que croître au cours des prochaines années. La mise au point d'un service d'enseignement à distance constitue donc une grande priorité dans chacun des conseils. Ceux-ci pourront collaborer à l'élaboration de cours et de matériel.

Recommandation

Fournir des fonds pour appuyer l'éducation à distance :

- < promouvoir la collaboration entre les conseils de l'Ouest canadien afin d'augmenter le nombre et la gamme des cours ainsi offerts. Par exemple :
 - les cours obligatoires du tronc commun
 - une quantité raisonnable de cours à option

- des cours suscitant l'intérêt des élèves pour s'assurer que la sélection en matière de cours est comparable à celle des écoles voisines
- des cours pour les élèves du programme d'enseignement à domicile
- < d'embaucher des techniciens afin que les conseils scolaires puissent installer et entretenir des réseaux techniques efficaces pour l'éducation à distance;
- < de favoriser l'élaboration, par les provinces de l'Ouest, d'une trousse de l'élève pour chaque élève suivant un cours d'éducation à distance.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 50 \$/ÉTP, le coût sur cinq ans s'élèverait à : $11\ 200 \times 50 \times 5 = 2\ 800\ 000$ \$.

Élaboration de programmes

Renseignements généraux

L'élaboration de programmes d'études, la sélection de ressources et leur mise en oeuvre constituent des activités fondamentales des conseils scolaires. Dorénavant, les provinces de l'Ouest collaborent à l'élaboration de programmes d'études et de ressources. Chaque conseil scolaire doit également élaborer des programmes de formation pédagogique efficaces afin d'assurer la formation de son personnel enseignant.

Recommandation

Fournir des fonds pour soutenir l'élaboration de programmes afin :

- < d'augmenter les budgets couvrant le perfectionnement professionnel des enseignants;
- < de mettre sur pied des stages d'été pour le perfectionnement professionnel;
- < d'organiser des comités d'éducateurs au niveau des provinces de l'Ouest en vue d'élaborer des programmes d'études et des ressources;
- < d'élaborer et d'administrer un programme de formation en stratégies d'enseignement et de gestion de classes multi-niveaux;
- < d'établir des ententes contractuelles avec des personnes-ressources afin d'offrir un programme d'orientation intensif à l'intention des nouveaux administrateurs;
- < d'augmenter les budgets des écoles en matière de ressources.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 200 \$/ÉTP sur cinq ans, il serait égal à : $11\ 200 \times 200 \times 5 = 11\ 200\ 000$ \$.

Appuyer l'ouverture de nouvelles salles de classe

Renseignements généraux

Si on désire que la promotion s'adressant aux nouveaux élèves réussisse, on doit se préparer à satisfaire à un besoin important en matière de ressources additionnelles. Les conseils devront disposer de ressources pour l'acquisition d'équipement, de mobilier et de matériel lors de l'ouverture de nouvelles salles de classe.

Recommandation

Fournir des fonds pour appuyer l'ouverture de nouvelles salles de classe :

- < pour l'achat d'équipement, de mobilier et de matériel;
- < pour répondre aux besoins généraux de mise en marche, notamment dans de nouvelles régions;
- < pour l'obtention de ressources additionnelles à destination des bibliothèques;
- < pour équiper chaque nouvelle salle de classe en technologie informatique.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 100 \$/ÉTP sur cinq ans, il serait de : $11\,200 \times 100 \times 5 = 5\,600\,000$ \$.

Sommaire des coûts : projets majeurs

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon
Centre de ressources	(530 000/an) 2 650 000	(100 000/an) 500 000	(210 000/an) 1 050 000	(270 000/an) 1 350 000	(10 000/an) 50 000
Éducation à distance	(265 000/an) 1 325 000	(50 000/an) 250 000	(105 000/an) 525 000	(135 000/an) 675 000	(5 000/an) 25 000
Élaboration de programmes	(1 060 000/an) 5 300 000	(200 000/an) 1 000 000	(420 000/an) 2 100 000	(540 000/an) 2 700 000	(20 000/an) 100 000
Nouvelles salles de classe	(530 000/an) 2 650 000	(100 000/an) 500 000	(210 000/an) 1 050 000	(270 000/an) 1 350 000	(10 000/an) 50 000
Totaux annuels	2 385 000	450 000	945 000	1 215 000	45 000
Totaux sur 5 ans	11 925 000	2 250 000	4 725 000	6 075 000	225 000

CM 11042

CIDORC

Cabinet de la
ministre du Patrimoine canadien



Office of the
Minister of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5

Madame Andrée Johansson
Présidente
Comité directeur du projet
du Centre scolaire communautaire phase II
La Société francophone de Victoria
927, chemin Old Esquimalt, bureau 101
Victoria (Colombie-Britannique)
V9A 4X4

6 - AOÛT 1999

Handwritten initials and circled numbers: 114, 1, 2, hys

Madame,

Au nom de l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, je vous remercie de votre lettre du 7 juin dernier, dans laquelle vous appuyez la demande de financement présentée pour le projet du Centre scolaire communautaire de Victoria.

Les responsables du ministère ont entamé des discussions avec les représentants du Conseil scolaire francophone (CSF) et ceux du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique concernant le financement du plan d'immobilisations du CSF, lequel a été déposé aux deux paliers de gouvernement en septembre dernier.

Le gouvernement fédéral a déjà indiqué à la province qu'il serait prêt à considérer les demandes touchant les installations communautaires complémentaires aux projets d'écoles du plan d'immobilisations. Comme vous le savez, toute demande de financement pour de telles installations doit être présentée par le CSF et le ministère de l'Éducation. Dans ce contexte, il importe que le projet de Victoria soit intégré à la demande globale de financement qui est maintenant préparée conjointement par le CSF et le ministère de l'Éducation.

En terminant, je regrette de vous informer que la ministre ne peut acquiescer à votre désir de la rencontrer en raison de son horaire fort chargé. Cependant, je tiens à vous assurer que M^{me} Copps est très consciente de l'importance de mettre en place un réseau d'écoles francophones en Colombie-Britannique et qu'elle est convaincue, qu'en partenariat avec la province, nous saurons répondre aux besoins pressants de la communauté francophone de la Colombie-Britannique.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gilles Pineau,
conseiller politique principal

Canada

CH99-19042

Projet de réponse à la lettre de Mme Andrée Johansson du 7 juin 1999

- Je vous remercie de votre lettre du 7 juin dernier appuyant la demande de financement pour le Centre scolaire et communautaire de Victoria.
- Mes fonctionnaires ont entamé des discussions avec les représentants du Conseil scolaire francophone (CSF) et ceux du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique sur le financement du Plan d'immobilisation du CSF qui a été déposé aux deux niveaux de gouvernement en septembre dernier.
- Le gouvernement fédéral a déjà indiqué à la province qu'il serait prêt à considérer les demandes touchant les installations communautaires complémentaires aux projets d'écoles du Plan d'immobilisation. Comme vous le savez, toute demande de financement pour de telles installations doit se faire via le CSF et le ministère de l'Éducation.
- Dans ce contexte, il est très important que le projet de Victoria soit intégré à la demande globale de financement qui est maintenant préparée conjointement par le CSF et le ministère de l'Éducation.
- D'autre part, je regrette sincèrement de ne pouvoir acquiescer à votre demande pour une rencontre dans un avenir prochain.
- Je tiens toutefois à vous assurer que je suis fort consciente de l'importance de mettre en place un réseau d'écoles francophones en Colombie-Britannique. Je suis confiante, qu'en partenariat avec la province, nous saurons trouver réponse aux besoins pressants de la communauté francophone de la Colombie-Britannique .

LA SOCIÉTÉ FRANCOPHONE DE VICTORIA

L'Honorable Sheila Copps, D.F., C.P.
Patrimoine canadien
Terrasses de la Chaudière
25, rue Eddy
Hull, Québec K1A 0M5

No. Invitation _____
Resp. / Lead CIDGOL
BWEST.
CC:

- ACK - FICHE
*original treated in
correspondence.*

Le 7 juin 1999

Madame la Ministre,

En tant que vice-présidente de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique et présidente du Comité directeur du projet du Centre scolaire communautaire, je connais particulièrement votre engagement auprès de la communauté francophone et je vous en remercie très vivement.

Depuis 1997 la communauté francophone de Victoria, en collaboration avec le Conseil scolaire francophone (CSF) de la Colombie Britannique, travaille activement à un projet de mise sur pied d'un Centre scolaire communautaire pour notre capitale.

Nous sommes heureux de savoir qu'une contribution provinciale de 3,25 millions de dollars permettra au CSF d'assurer la rénovation de l'école Brodeur pour les élèves de la maternelle à la douzième année.

En ce qui concerne la partie communautaire du Centre, la Société francophone de Victoria qui représente la communauté a reçu le mandat de mener à bien ce projet. En tant que présidente du Comité directeur du projet du Centre scolaire communautaire phase II, j'aimerais appuyer la demande de fonds supplémentaire de 3,25 millions de dollars auprès de notre gouvernement fédéral.

En effet, cette contribution fédérale permettrait de développer et rénover l'école pour assurer des services à la communauté et de pouvoir accommoder la communauté. Si cette contribution fédérale pouvait être accordée lors de l'Année de la francophonie, quelle meilleure visibilité pourrions-nous espérer?

Victoria étant la capitale de la Colombie-Britannique un tel projet desservirait non seulement une population de 6,000 francophones mais aussi une population de 20,000 anglophones qui se sont déclarés bilingues lors du dernier recensement ainsi que les très nombreux francophiles de la région, et cela, au cœur de l'école Brodeur, école régionale francophone de 400 élèves, de la maternelle à la douzième année, de Sooke à Sidney. En milieu minoritaire, il est en effet essentiel que les jeunes francophones soient entourés par leur communauté.

J'aimerais également solliciter l'honneur d'une rencontre avec vous qui nous permettrait de mieux faire avancer notre projet.

En espérant avoir le plaisir de pouvoir vous rencontrer prochainement, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Andrée Johansson
Présidente
Comité directeur du projet du Centre scolaire communautaire phase II

c.c. M^{me} Nicole Hennessey
Présidente du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

Update avec

~~Vacances~~

- CSF a soumis desc. des 10 projets, (33M\$)
- Rencontre prévue avec Mogen le 6 août
- On attend demande de FRAY pour l'immo, LCE et Cost. secolaire
- mesurs prov. ont été signées.

2197-01427



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage

Célébrons la
Francophonie canadienne



Celebrate Our Country's
French Canadian Heritage

AUG - 3 1999
AOUT

NOTE À L'INTENTION DE MONSIEUR NORMAN MOYER

**RENCONTRE AVEC M^{ME} NICOLE HENNESSEY, PRÉSIDENTE DU
CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE LA
COLOMBIE-BRITANNIQUE**

(Pour information)

RÉSUMÉ

- ° Le Conseil scolaire francophone de Colombie-Britannique (CSF) nous faisait parvenir dernièrement une demande d'appui financier pour sa programmation annuelle et une demande détaillée de financement pour les installations complémentaires de dix projets d'école.
- ° Dans les deux cas, ces demandes doivent être entérinées et soumises par la province avant que nous puissions les considérer.

Projets d'immobilisation

- ° La présidente du Conseil scolaire francophone (CSF), M^{me} Nicole Hennessey, nous faisait parvenir, en septembre 1998, une demande de l'ordre de 30 M\$ pour appuyer un Plan d'immobilisation pour l'ensemble des écoles francophones d'environ 91 M\$ soumis à la province. Cette lettre soulignait l'urgence de la situation de Vancouver.
- ° Le ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, M. Paul Ramsay, écrivait à M^{me} Copps, le 13 avril dernier, lui transmettant un budget provincial de l'ordre de 69,5 M\$ sur cinq ans pour réaliser le Plan d'immobilisation du CSF et une demande de 26,16 M\$ au gouvernement fédéral. La province a déjà transféré sept sites au CSF et a entrepris des travaux mineurs pour un engagement total de 17, 2 M\$ à ce jour.

.../2

1-877-372-6269
www.francoCanada.gc.ca

Canada

000355

- 2 -

- Toutefois, dans cette lettre du 13 avril, le ministre Ramsay excluait, à notre surprise, les installations dites «communautaires» de son budget et il nous demandait plutôt 50 p. 100 des dépenses totales prévues **pour la construction des écoles** au cours des cinq prochaines années (50 p.100 des dépenses à venir de 52, 3 M\$ soit 26,16 M\$).
- Dans sa réponse du 31 mai au ministre Ramsay, la ministre indiquait clairement que nous n'avons pas l'intention de contribuer aux installations scolaires proprement dites, une responsabilité provinciale, mais que nous considérons plutôt un **appui aux installations communautaires, complément aux écoles**, jugées essentielles par le CSF et les communautés impliquées. Nous appliquerons cette approche à l'ensemble des négociations avec les différentes provinces sur cette question (voir lettre ci-jointe).
- Le 7 juin dernier, nous rencontrons les représentants du ministère de l'Éducation à Victoria pour transmettre le même message qui semble d'ailleurs avoir été assez bien compris. Le ministère a accepté de revoir sa demande de financement en consultation avec le CSF.
- Le 13 juillet dernier, nous recevons une **demande détaillée du CSF de 33 M\$ pour les «ajouts communautaires»** de dix projets d'école du Plan d'immobilisation. On nous demande de financer des installations pour la maternelle à temps plein et la prématernelle, des gymnases et des auditoriums à usages multiples, des salles d'étudiants et des locaux communautaires. Cette demande a été déposée au ministère de l'Éducation de la province et devra faire l'objet de discussions au niveau provincial dans les prochaines semaines avant d'être présentée au fédéral (voir demande ci-jointe).
- La situation de Vancouver demeure urgente; on compte que la nouvelle école de 800 places soit complétée pour la rentrée de l'an 2000. Toutefois, le CSF éprouve toujours des difficultés à négocier un terrain et n'aura de réponse à ce sujet qu'à l'automne. ✓
- Nous attendons la demande révisée de la province avant de réagir sur les montants demandés et de poursuivre nos discussions avec la province.

Renouvellement des mesures portant sur la gestion scolaire

- L'entente portant sur la gestion scolaire en Colombie-Britannique venait à échéance en mars dernier (3,75 M\$ par année sur trois ans couvrant des mesures de programmation et non d'immobilisation). À cet effet,

.../3

- 3 -

M^{me} Hennessey vous faisait parvenir, dans sa correspondance du 1^{er} juin dernier, une demande de financement élaboré conjointement avec les autres conseils scolaires francophones des provinces de l'Ouest et des territoires pour les coûts supplémentaires associés à la mise en oeuvre de la gestion scolaire francophone dans un milieu minoritaire. Pour la Colombie-Britannique la demande annuelle se chiffre à 2,7 M\$ en programmation et 1,2 M\$ en projets spéciaux. N

◦ Lors d'une rencontre avec la province, le 7 juin dernier, les représentants du Ministère ont précisé le type de demande recevable par le fédéral (initiatives ponctuelles généralement non financées par la province). Les représentants provinciaux se sont engagés à poursuivre les discussions avec le CSF afin d'élaborer une demande d'aide financière acceptable pour toutes les parties. Nous attendons toujours la demande officielle de la province.

Propos suggérés

- Merci pour le document décrivant les projets d'immobilisation, document fort bien élaboré. Nous comptons sur vous pour assurer une bonne consultation des communautés concernées.
- Nous attendrons les résultats de vos discussions avec la province et la demande formelle de la province avant de poursuivre nos discussions. Nous sommes prêts à considérer le cas de Vancouver dans un premier temps, si nécessaire.
- De même pour le renouvellement de l'entente sur la gestion scolaire, nous attendons une demande formelle de la province.



Hilaire Lemoine

Pièces jointes

Préparé par :

Jean-Gilles Francoeur, Programmes d'appui aux langues officielles, 994-2964

Minister
of Canadian Heritage



Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

MAY 31 1999

The Honourable Paul Ramsey, M.L.A.
Minister of Education
Province of British Columbia
Post Office Box 9045, Station Provincial Government
Victoria, British Columbia
V8W 9E2

Dear Mr. Ramsey:

Thank you for your letter of April 13, 1999, regarding the Province of British Columbia funding estimates as per the *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique* five-year capital plan.

I appreciate your efforts to establish a province-wide Francophone school network. Although building schools does not come under the purview of the federal government, the Department of Canadian Heritage is committed to providing financial support for the establishment of Francophone school governance throughout Canada.

Departmental officials will pursue discussions with provincial representatives to identify, for each project, the expenditures related to community needs. These would include additional spaces for Francophone preschools or extra classrooms for full-time kindergarten, costs that would normally not be covered by the Province. The *Conseil scolaire* and the community should also be part of the planning process of these capital projects. I welcome your invitation to meet with you to discuss these matters of importance to the Francophone community of British Columbia, and I regret that I was unable to meet with you during my recent visit to Vancouver.

I trust that this information is useful. Please accept my best wishes.

Yours sincerely,

Sheila Copps

Canada



Patrimoine canadien Canadian Heritage

Sous-ministre Deputy Minister

Hull (Québec)
K1A 0M5

Hull, Quebec
K1A 0M5

le 29 juillet 1999

Madame Nicole Hennessey
Présidente
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
280 - 10991 Shellbridge Way
Richmond (Colombie-Britannique)
V6X 3C6

Madame,

Je vous remercie de votre lettre du 13 juillet dernier, à laquelle vous annexiez le *Résumé des demandes préalables de financement fédéral des immobilisations* de juillet 1999.

Ce document fort bien élaboré deviendra, j'en suis persuadé, un outil de planification important. Je note d'ailleurs que vous l'avez présenté au ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, l'honorable Paul Ramsay, et à ses représentants.

J'ai bon espoir qu'en partenariat avec la province, nous saurons trouver réponse aux besoins jugés prioritaires par le Conseil scolaire et les communautés intéressées, tout en tenant compte des fonds dont dispose le gouvernement fédéral à cet égard. Nous serons en mesure de poursuivre nos discussions avec la province dès que nous recevrons la demande révisée du ministère de l'Éducation.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

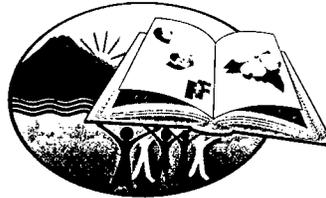

from Alex Himelfarb

c.c. : M. Orest Krublak

~~M. Hilarie Lemoine~~

Canada

*Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.*



*Francophone Program...
the highest standards in
French education.*

Richmond, le 13 juillet 1999

L'honorable Sheila Copps
Ministre, Patrimoine canadien
Chambre des communes centre
Pièce 509-S
Édifice du Parlement, rue Wellington
Ottawa (ONT)
K1A 0A6

Madame la Ministre,

Le Conseil scolaire francophone (CSF) de la Colombie-Britannique poursuit les démarches et les discussions nécessaires auprès du Patrimoine canadien dans le but d'obtenir un engagement concret pour lui permettre de consolider la gestion scolaire en Colombie-Britannique. Nous recherchons toujours un appui financier pour la réalisation de notre plan d'immobilisation 1998-2000 et pour les installations communautaires complémentaires aux écoles financées par la province.

Nous demeurons toujours en attente d'une réponse. Nous souhaitons réitérer notre demande d'entretien et vous proposons une brève rencontre le 7 août 1999, lors du congrès de l'ACELF. Je serai présente à Ottawa à cette occasion en compagnie du vice-président du CSF, monsieur Marc-André Ouellette et du directeur général, monsieur Nicolas Ardanaz. Je vous invite à communiquer avec ce dernier au (604) 214-2600 afin de fixer un rendez-vous.

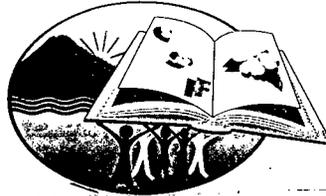
Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes très sincères salutations.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Nicole Hennessey'.

Nicole Hennessey
Présidente

c.c. Monsieur Alex Himelfarb, sous-ministre, Patrimoine canadien
Monsieur Orest Kruhlik, directeur régional / C.-B. et Yukon, Patrimoine canadien
Monsieur Hillaire Lemoine, directeur général de la direction générale du PALO,
Patrimoine canadien.

Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.



Francophone Program...
the highest standards in
French education.

Richmond, le 13 juillet 1999

Monsieur Alex Himelfarb
Sous-ministre
Patrimoine canadien
15, rue Eddy
Hull (Québec)
K1A 0M5

Monsieur Himelfarb,

Suite à la rencontre très productive avec vos collaborateurs du Programme d'appui aux langues officielles, avec les représentants du bureau régional du Patrimoine canadien à Vancouver ainsi que ceux du ministère de l'Éducation, nous avons détaillé les éléments de notre demande de financement.

C'est avec empressement que nous vous faisons parvenir ce nouveau document faisant état des prévisions budgétaires reliées à la réalisation du Plan d'immobilisation du CSF et aux installations communautaires complémentaires incluant les coûts additionnels de la programmation du CSF. Veuillez noter que ce document a également été expédié au ministre de l'Éducation, M. Paul Ramsey, au secteur *Facilities Branch* ainsi qu'à Monsieur Peter Owen du secteur *Legislation and Governance*.

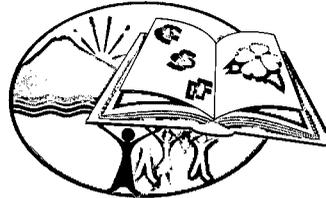
J'espère que ces informations vous seront satisfaisantes. Pour toutes questions additionnelles, je vous invite à communiquer directement avec le directeur général du CSF, Monsieur Nicolas Ardanaz, au (604) 214-2600.

Dans l'espoir d'un règlement imminent de notre demande financière, je vous prie d'agréer, monsieur Himelfarb, mes meilleures salutations.

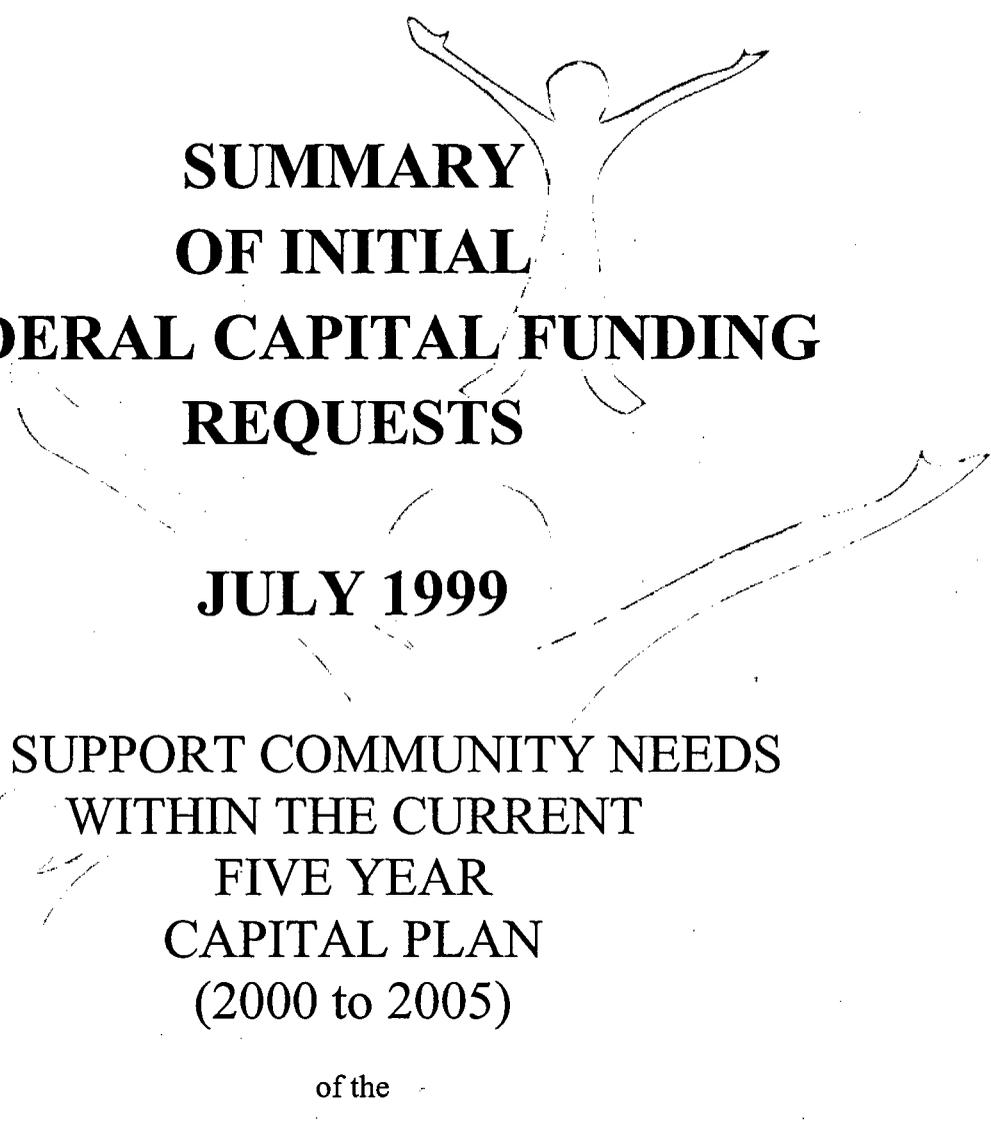
Nicole Hennessey
Présidente

- c.c. M. Orest Kruhlak, directeur régional / C.-B. et Yukon, Patrimoine canadien
M. Hillaire Lemoine, directeur général de la direction générale du PALO, Patrimoine canadien
- p.j. Summary of Initial Federal Capital Funding Requests

● *Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.*



*Francophone Program...
the highest standards in
French education.*



**SUMMARY
OF INITIAL
FEDERAL CAPITAL FUNDING
REQUESTS**

JULY 1999

**TO SUPPORT COMMUNITY NEEDS
WITHIN THE CURRENT
FIVE YEAR
CAPITAL PLAN
(2000 to 2005)**

of the

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE
DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE**

**SCHOOL DISTRICT NO. 93(FEA)
BRITISH COLUMBIA**

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (Francophone Education Authority of British Columbia)

280 - 10991 Shellbridge Way, Richmond (C.-B.) V6X 3C6 tél.: (604) 214-2600 téléc.: (604) 214-9881
numéro sans frais: 1-888-715-2200 site internet (web): <http://www.csf.bc.ca> adresse électronique: info@csf.bc.ca

TABLE OF CONTENT

INTRODUCTION	i
SUMMARY OF INITIAL FEDERAL CAPITAL FUNDING REQUEST	1
CHILLIWACK – LAVÉRENDRYE - REGIONAL SCHOOL	2
VICTORIA – VICTOR BRODEUR - REGIONAL SCHOOL	4
KELOWNA - L'ANSE-AU-SABLE - REGIONAL SCHOOL	6
PRINCE GEORGE - REGIONAL SCHOOL.....	8
NANAIMO - REGIONAL SCHOOL.....	10
NORTH VANCOUVER - ANDRÉ-PIOLAT REGIONAL SCHOOL	12
SURREY - REGIONAL SCHOOL	14
COQUITLAM-MAILLARDVILLE - REGIONAL SCHOOL	16
VANCOUVER - REGIONAL SCHOOL	18
FRASER VALLEY - W. J. MOUAT - REGIONAL SCHOOL.....	20

INTRODUCTION

The Conseil scolaire francophone (CSF) is blessed with a broad but unique territory that makes it one of the largest geographical school jurisdictions in the country. CSF boundaries extend from the BC/Alberta border to the Pacific ocean, and from the Yukon Territory to the State of Washington in the other direction. This vast area of responsibility is compounded by one of the highest francophone assimilation ratios in Canada. With this in mind, one can easily see why the CSF chose the following mission statement :

The Conseil scolaire francophone of British Columbia is committed to offering educational programs and services enhancing the full development and the cultural identity of the Francophone learners in the province. In addition, the Board undertakes to participate actively in the development of Francophone community life in British Columbia.

The CSF has undertaken the full extent of its challenge with respect to the survival and the development of the Francophone community in British Columbia. Communities vary immensely in terms of their density, geographic location and socio-economic and cultural support systems. This being the case, it follows that educational programs vary greatly. Francophone children receive their education in :

- Isolated classrooms in English Language schools;
- Isolated classrooms in French Immersion schools;
- In schools offering three programs : English, French Immersion and Francophone program;
- In Francophone homogeneous schools in a stand-alone facility.

Despite this wide variety of settings, the CSF has given itself the following objectives :

- 1. Offer services that respond to the needs of the Francophone student population.**
- 2. Develop comprehensive programming from Kindergarten to Grade 12.**
- 3. Develop management and professional development strategies that work towards the ongoing improvement of the Francophone education system.**
- 4. Develop strategies that encourage partnerships with parents and community.**
- 5. Maintain a thoughtful governance through involvement of partners in education and development of policies and an efficient cost-effective management structure that respond to the needs of the Francophone education system.**

It is in the context of these objectives that the CSF has a deliberate plan to acquire, build or renovate its facilities to make them attractive not only to children but to members of the community as well. Each construction or renovation project is the subject of an extensive consultative process and mechanism that ensure meaningful and full participation of all educational partners.

A typical construction/renovation committee is composed of representatives from: the parents, students and teachers of each subgroup (elementary and secondary), as well as from the community, the school administration and the district administration who work intensively with the consultants and architects selected for each project. The participation of representatives begins at the initial planning stage, before the acquisition of land is completed, and continues through the planning and design of the project. This exercise begins with an extensive study of environmental impacts and compliance with all relevant environmental statutes. It includes the discussion of aspects of programming and design with each representative's constituency to achieve the highest level of input and understanding of the direction and purpose of the project. Throughout this process the CSF ensures adequate participation, consultation and involvement of the community.

The consultative process has been a valuable learning experience which has been instrumental in identifying the following community needs;

- that Francophone schools should provide a cultural milieu not only for students but also for parents and other members of the community;
- that Francophone schools should include spaces which are designed with multi-functionality in mind;
- that Francophone school spaces should be made available to students, parents and other members of the Francophone community;
- that Francophone community users should not have to compete with the educational program for moderate use of space throughout the day;
- that Francophone schools should provide space for pre-school programs (which may well be the vital component that will help in the struggle against assimilation);
- that pre-school programs, like full time attendance at the kindergarten level are the key to successful educational programs in minority settings where the school is faced with the challenge of reversing the effects of assimilation.

It is only with the intense pursuit of its goals and objectives and with the support of all levels of government that the CSF will have the hope of meeting the intent of Section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms to ensure the right of Citizens of Canada to have their children receive primary and secondary school instruction in the language of the English or French linguistic minority population of a province.

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Summary of Initial Federal Capital Funding Requests To Accomodate Francophone Community Needs And SUPPORT THE CURRENT FIVE YEAR CAPITAL PLAN (2000 to 2005)

School	Community	All Day Kindergarten	Pre-school	Secondary Student Lounge	Gymnasium	Community Multi-Functional Auditorium	Community Multi-Functional Space	Community Media Centre	TOTALS
LaVérendrye	Chilliwack	\$267 927	\$299 448		\$1 295 579	\$971 685	\$282 111	\$252 415	\$3 369 165
Brodeur	Victoria	\$124 008	\$262 605	\$84 821	\$1 097 337	\$1 179 043	\$338 115	\$169 057	\$3 254 985
Anse-au-Sable	Kelowna	\$186 116	\$211 734			\$585 531	\$184 027	\$132 113	\$1 279 521
Prince George	Prince George	\$259 166	\$289 656	\$200 418		\$1 582 415	\$314 238	\$266 540	\$2 912 432
Nanaimo	Nanaimo	\$234 104	\$261 646	\$155 268		\$1 136 412	\$288 027	\$231 450	\$2 306 907
André-Piolat	North Vancouver	\$362 318	\$404 944	\$244 572		\$1 745 582	\$364 469	\$344 220	\$3 466 084
Surrey	Surrey	\$271 889	\$303 876	\$207 620		\$1 650 017	\$283 649	\$253 791	\$2 970 842
Coquitlam	Coquitlam	\$263 859	\$294 901	\$201 443		\$1 763 057	\$260 217	\$245 761	\$3 029 238
Vancouver	Vancouver	\$403 152	\$1 689 973	\$235 100		\$4 569 635	\$1 676 712	\$418 649	\$8 993 220
Fraser Valley	Abbotsford			\$145 407		\$1 156 117	\$241 985	\$199 901	\$1 743 409
TOTAL		\$2 372 539	\$4 018 782	\$1 474 649	\$2 392 916	\$16 319 473	\$4 233 547	\$2 513 897	\$33 325 804

* Multi-functional and other spaces shared with the community are defined through the consultative process they are intended to make the school more inviting to the community.

KELOWNA - L'ANSE-AU-SABLE - REGIONAL SCHOOL

Project Type:

- Addition and renovation of the existing structure to accommodate enrolment.

History/Characteristics:

- The Francophone community of Kelowna has been established for decades.
- The Francophone program in Kelowna was among the first programs established in B.C. and has been in place at A. S. Matheson Elem. since 1979.
- Enrolment at A. S. Matheson had been unstable for the period 1985 to 1995 ranging from 30 to 40.
- The Program was transferred to Gordon Elementary School and renamed L'Anse-au-Sable in Sept. 1998.
- The asset was transferred in 1998.
- The creation of the new program at L'Anse-au-Sable had the effect of returning enrolment to the highest point in the history of elementary Francophone programs in Kelowna with a reported enrolment of 45 in Sept. 98.
- Projected enrolment for Sept. 1999 is even higher.
- Secondary Francophone students have been receiving their instruction at Kelowna Secondary School. The current population is at 23.

Project details:

- The current facility offers insufficient space for growth.
- A portion of this facility is used for administrative² purposes which reduces the space allocation for instruction.
- The general state of the facility is in great need of renovations.
- In its present condition, the facility does not have room for growth in relation to its current student population and future growth.
- The CSF is looking forward to expanding the facility and renovating it to extend its economic life expectancy.
- Additional multi-functional space is required to accommodate community needs.

² Despite its small size, this school is the designated office of a full time administrator who is responsible for Francophone programs in Kelowna (Anse-au-sable, Kelowna Sec.) Summerland (McDonald Elem., Summerland Sec., Trout Creek Elem.).

BUDGET SUMMARY: ADDITION AND RENOVATIONS - ANSE-AU-SABLE (Kelowna)

Description	Provincially Funded Planned Construction	Federal Funding Requested To Supplement Provincial Funding					TOTALS Fed. Request
		All Day		Multi- functional Auditorium	Multi- functional Space	Community Media Centre	
		Kindergarten	Pre-school				
Additions in square meters	2353	85	95	250	90	65	
1 Construction							
Site acquisition (asset transfer)	\$525 000						
Development Cost Charges	\$58 825						
Site development	\$51 527	\$5 690	\$10 000	\$15 000	\$8 000	\$5 000	\$43 690
Building cost	\$2 576 356						
Supplementary building		\$93 500	\$104 500	\$275 000	\$99 000	\$71 500	\$643 500
GST		\$6 943	\$8 015	\$20 300	\$7 490	\$5 355	\$48 103
2 Fees	\$242 883						
Basic Consultants		\$18 700	\$20 900	\$55 000	\$19 800	\$14 300	\$128 700
Supplementary consultants		\$2 338	\$2 613	\$6 875	\$4 084	\$2 949	\$18 858
Disbursements		\$2 571	\$2 874	\$7 563	\$2 723	\$1 966	\$17 696
G.S.T.		\$1 653	\$1 847	\$4 861	\$1 862	\$1 345	\$11 568
3 Equipment and furnishing	\$553 660						
G.S.T. on E & F		\$21 038	\$23 513	\$81 345	\$5 940	\$4 290	\$136 125
		\$1 473	\$1 646	\$5 694	\$416	\$300	\$9 529
4 GST rebate		-\$6 847	-\$7 825	-\$20 981	-\$6 642	-\$4 760	-\$47 056
5 Project contingency	\$84 343	\$13 558	\$15 153	\$39 875	\$14 355	\$10 368	\$93 308
6 Parking contribution		\$25 500	\$28 500	\$75 000	\$27 000	\$19 500	\$175 500
7 Contribution for land							
8 TOTAL	\$4 092 594	\$186 116	\$211 734	\$565 531	\$184 027	\$132 113	\$1 279 521

Multi-functional and other spaces shared with the community are defined through the consultative process.

COQUITLAM-MAILLARDVILLE - REGIONAL SCHOOL

Project Type:

- New school construction

History/Characteristics:

- Currently, Francophone programs exist in three different locations in the city of Coquitlam: Millside Elementary, Como Lake Jr., and Centennial Secondary.
- Francophone programs in Coquitlam have traditionally responded to the needs of Francophone communities in the municipalities of Coquitlam, Pitt Meadows, Port Moody, Port Coquitlam, New Westminster and part of Burnaby⁷.
- Francophone programs have existed in the area since 1980 and have, until recently, been under the jurisdiction of School District No. 43 (Coquitlam).
- The community has been struggling for decades to establish Francophone programs in this area. The current educational programs represent modest success from the community perspective.
- Although programs have existed successfully in three locations, it has always been in shared facilities⁸ and with limited control of these facilities by the Francophone community.
- Francophone programs in Coquitlam are growing steadily with reported enrolments ranging from 104 students in 1990 to 181 in 1998.

Project details:

- The CSF has obtained property adjacent to the Millside Elementary site where the current elementary Francophone program is housed. This was a transfer of asset from School District No.43 (Coquitlam) to School District No.93 (CSF).
- The CSF is looking forward to the construction of a K-12 school on the acquired site.
- Negotiations are currently underway to achieve a joint-use agreement for playground space adjacent to both school sites (Millside and the new CSF School).
- Some of the studies related to the environmental impact of the construction have already been initiated.
- This new school will offer a regional program that is consistent with Ministry preferences regarding consolidation of smaller programs where possible. The program will respond to the needs of numerous communities with a single facility, thereby eliminating the need for the construction or acquisition of a number of smaller facilities.
- Additional multi-functional space (not otherwise funded) will be required to accommodate community needs.

⁷ The area of the city of Burnaby is served by two different schools. The eastern half in the Coquitlam catchment area, the western half is served by the francophone program located in Vancouver.

⁸ Dual track or multiple track schools.

BUDGET SUMMARY: NEW SCHOOL CONSTRUCTION - COQUITLAM/MAILLARDVILLE

Description	Provincially Funded Planned Construction	Federal Capital Funding Requested To Supplement Provincial Funding						TOTALS Fed. Request
		All Day Kindergarten	Pre-school	Secondary Student Lounge	Multi- functional Auditorium	Multi- functional Space	Community Media Centre	
Additions in square meters	4293	85	95	85	550	90	85	
1 Construction								
Site acquisition	\$1 571 000	\$31 105	\$34 765	\$31 105	\$201 270	\$32 935	\$31 105	\$362 285
Development Cost Charges	\$101 700							
Site development	\$406 805	\$9 332	\$10 429		\$60 381	\$9 881	\$9 332	\$99 354
Building cost	\$4 068 047							
Supplementary building		\$119 000	\$133 000	\$119 000	\$770 000	\$126 000	\$119 000	\$1 386 000
GST		\$11 161	\$12 474	\$10 507	\$72 216	\$11 817	\$11 161	\$129 335
2 Fees	\$380 362							
Basic Consultants		\$23 800	\$26 600		\$154 000	\$25 200	\$23 800	\$253 400
Supplementary consultants		\$2 975	\$3 325		\$19 250	\$5 198	\$4 909	\$35 656
Disbursements		\$3 273	\$3 658	\$3 273	\$21 175	\$3 465	\$3 273	\$38 115
G.S.T.		\$2 103	\$2 351	\$229	\$13 610	\$2 370	\$2 239	\$22 902
3 Equipment and furnishing	\$888 651	\$26 775	\$29 925	\$26 775	\$227 766	\$7 560	\$7 140	\$325 941
G.S.T. on E & F		\$1 874	\$2 095	\$1 874	\$15 944	\$529	\$500	\$22 816
4 GST rebate		-\$10 294	-\$11 505	-\$8 575	-\$69 203	-\$10 007	-\$9 451	-\$119 036
5 Project contingency	\$134 246	\$17 255	\$19 285	\$17 255	\$111 650	\$18 270	\$17 255	\$200 970
6 Parking contribution		\$25 500	\$28 500		\$165 000	\$27 000	\$25 500	\$271 500
7 Contribution for land								
8 TOTAL	\$7 550 811	\$263 859	\$294 901	\$201 443	\$1 763 057	\$260 217	\$245 761	\$3 029 238

Multi-functional and other spaces shared with the community are defined through the consultative process.

SURREY - REGIONAL SCHOOL

Project Type:

- New school construction

History/Characteristics:

- The Francophone programs in the Surrey/White Rock and Delta municipal areas were created in the late 70's.
- Prior to September 1998, the two neighbouring municipalities of Surrey and Delta areas had been the site of five (5) different Francophone programs : two were housed in Surrey (K. B. Woodwards and White Rock Elementary), and three were in Delta (Gray Elementary, Burnsvieview Jr. Sec. and North Delta Sr. Sec.).
- In September 1998, Francophone programs for these two municipal areas were consolidated into a single program in a leased CSF facility.
- The facility currently used (the old Davidson Elementary School) has been declared surplus and slated for demolition by School District No. 36 (Surrey) and is currently leased to the CSF pending construction of the new facility.
- The change of name to Gabrielle-Roy occurred in October 1998.
- The current enrolment at Gabrielle-Roy is at 257 from Kindergarten to grade 9. These figures are quite spectacular given that the previous year's combined enrolment had been approximately 170. Kindergarten enrolment for September 1999 is currently at 47.

Project details:

- Asset transfer has taken place in 1999 effectively transferring vacant land from School District No. 36 (Surrey) to School District No. 93 (CSF).
- It is hoped that the construction be approved soon for a K-12 facility to receive students of all grade levels from Surrey/White Rock and Delta.
- The facility will also offer a secondary program to students graduating from the neighbouring Langley Elementary Francophone program.
- The current leased facility (Gabrielle-Roy) is scheduled for demolition at the end of the lease period .
- Pursuant to Ministry of Education (B.C.) suggestions, the Surrey/White Rock , Delta and Langley (for secondary) programs were consolidated into one. This new school will offer a regional program designed to consolidate smaller programs and respond to the needs of numerous communities with a single facility, thereby eliminating the need for the construction or acquisition of a large number of smaller facilities.
- Additional multi-functional space (not otherwise funded) will be required to accommodate community needs.

BUDGET SUMMARY: NEW SCHOOL CONSTRUCTION - SURREY

Description	Provincially Funded Planned Construction	Federal Capital Funding Requested To Supplement Provincial Funding						TOTALS Fed. Request
		All Day Kindergarten	Pre-school	Secondary Student Lounge	Multi- functional Auditorium	Multi- functional Space	Community Media Centre	
Additions in square meters	4605	85	95	85	500	95	85	
1 Construction								
Site acquisition	\$2 012 500	\$37 147	\$41 517	\$37 147	\$218 512	\$41 517	\$37 147	\$412 989
Development Cost Charges	\$107 125							
Site development	\$436 370	\$11 144	\$12 455		\$65 554	\$12 455	\$11 144	\$112 752
Building cost	\$4 363 698							
Supplementary building		\$119 000	\$133 000	\$119 000	\$700 000	\$133 000	\$119 000	\$1 323 000
GST		\$11 710	\$13 088	\$10 930	\$68 885	\$13 088	\$11 710	\$129 412
2 Fees	\$408 006							
Basic Consultants		\$23 800	\$26 600		\$140 000	\$26 600	\$23 800	\$240 800
Supplementary consultants		\$2 975	\$3 325		\$17 500	\$5 486	\$4 909	\$34 195
Disbursements		\$3 273	\$3 658	\$3 273	\$19 250	\$3 658	\$3 273	\$36 383
G.S.T.		\$2 103	\$2 351	\$229	\$12 373	\$2 502	\$2 239	\$21 796
3 Equipment and furnishing	\$953 235	\$26 775	\$29 925	\$26 775	\$207 060	\$7 980	\$7 140	\$305 655
G.S.T. on E & F		\$1 874	\$2 095	\$1 874	\$14 494	\$559	\$500	\$21 396
4 GST rebate		-\$10 668	-\$11 923	-\$8 863	-\$65 111	-\$10 981	-\$9 825	-\$117 371
5 Project contingency	\$144 002	\$17 255	\$19 285	\$17 255	\$101 500	\$19 285	\$17 255	\$191 835
6 Parking contribution		\$25 500	\$28 500		\$150 000	\$28 500	\$25 500	\$258 000
7 Contribution for land								
8 TOTAL	\$8 424 936	\$271 889	\$303 876	\$207 620	\$1 650 017	\$283 649	\$253 791	\$2 970 842

Multi-functional and other spaces shared with the community are defined through the consultative process.

NORTH VANCOUVER - ANDRÉ-PIOLAT - REGIONAL SCHOOL

Project Type :

- New School construction

History/Characteristics:

- The original André-Piolat school was built in the mid 1950's.
- In the early 1980's the Francophone program had been located in two multiple track⁵ schools : Larson Elementary and Balmoral Secondary.
- In 1987 a Senior Secondary program was created at Carson Graham Sr. Secondary.
- In 1988 the elementary program was moved to its current location then named North Star Elementary. The name change to the current André-Piolat occurred in 1990.
- The asset transfer including the property and the current school was completed in 1998.
- The current property is now owned by School District No. 93 (CSF).
- The student population of the North Vancouver Francophone program has more than doubled since the creation of the initial program at Larson in the 1980's.

Project details :

- The André-Piolat (formerly North Star) facility was an ageing facility in need of major renovations at the time it was transferred in 1999.
- Recently the building was evaluated by a professional appraiser as being "expired"⁶.
- Safety and security considerations motivate the CSF to require the earliest possible demolition and reconstruction dates for this site.
- The projected structure would house 400 (K-12) students and continue to receive students from the North-Vancouver, West-Vancouver, Lions Bay and Deep Cove areas.
- Additional multi-functional space (not otherwise funded) will be required to accommodate community needs.

⁵ Multiple track schools are those where more than two different types of educational programs are operated simultaneously.

⁶ Beyond its economic and operational life.

BUDGET SUMMARY: NEW SCHOOL CONSTRUCTION - PIOLAT (North Vancouver)

Description	Provincially Funded Planned Construction	Federal Capital Funding Requested To Supplement Provincial Funding						TOTALS Fed. Request
		All Day	Pre-school	Secondary Student Lounge	Multi- functional Auditorium	Multi- functional Space	Community Media Centre	
		Kindergarten						
Additions in square meters	4485	85	95	75	400	90	85	
1 Construction								
Site acquisition	\$5 550 000	\$105 184	\$117 559	\$92 809	\$494 983	\$111 371	\$105 184	\$1 027 090
Development Cost Charges	\$112 125							
Site development	\$191 249	\$31 555	\$35 268		\$148 495	\$33 411	\$31 555	\$280 284
Building cost	\$4 249 986							
Supplementary building	\$127 500	\$119 000	\$133 000	\$105 000	\$560 000	\$126 000	\$119 000	\$1 162 000
GST		\$17 902	\$20 008	\$13 847	\$84 243	\$18 955	\$17 902	\$172 856
2 Fees	\$426 592							
Basic Consultants		\$23 800	\$26 600		\$112 000	\$25 200	\$23 800	\$211 400
Supplementary consultants		\$2 975	\$3 325		\$14 000	\$5 198	\$4 909	\$30 406
Disbursements		\$3 273	\$3 658	\$2 888	\$15 400	\$3 465	\$3 273	\$31 955
G.S.T.		\$2 103	\$2 351	\$202	\$9 898	\$2 370	\$2 239	\$19 163
3 Equipment and furnishing	\$928 395							
G.S.T. on E & F		\$26 775	\$29 925	\$23 625	\$165 648	\$7 560	\$7 140	\$260 673
		\$1 874	\$2 095	\$1 654	\$11 595	\$529	\$500	\$18 247
4 GST rebate		-\$14 878	-\$16 628	-\$10 678	-\$71 901	-\$14 861	-\$14 035	-\$142 981
5 Project contingency	\$133 237	\$17 255	\$19 285	\$15 225	\$81 200	\$18 270	\$17 255	\$168 490
6 Parking contribution		\$25 500	\$28 500		\$120 000	\$27 000	\$25 500	\$226 500
7 Contribution for land								
8 TOTAL	\$11 719 084	\$362 318	\$404 944	\$244 572	\$1 745 562	\$364 469	\$344 220	\$3 466 084

Multi-functional and other spaces shared with the community are defined through the consultative process.

VICTORIA – VICTOR BRODEUR - REGIONAL SCHOOL

Project Type :

- Renovation of existing structure to extend the economic and operational life of the structure.

History/Characteristics:

- The current facility was built in 1927 as a Secondary School, known as Harbour View Secondary, belonging to School District No. 61 (Victoria) and was declared surplus and closed prior to 1984.
- The Francophone program in Victoria was initially implemented at Uplands Elementary School, in a shared facility, in the late 70's.
- L'école Victor-Brodeur had been founded in 1973 and was strictly a Francophone program for Armed Forces personnel until 1985.
- In 1985 the Department of National Defence transferred the program to the jurisdiction of School District No. 61 (Victoria).
- The program was housed in its current location, at what used to be called Harbour View, and combined the smaller population of the Uplands Elementary with the DND. Francophone program into a single Kindergarten to grade 12 program.
- This program has always been and remains the largest Francophone program in British Columbia, mostly because it has been a combined K-12 program since 1985.
- In 1985 enrolment totalled 122 . By 1990 enrolment had moved to 187 . In 1995 enrolment figures indicated 305 and in 1998 enrolment reached 362.

Project details :

- Recently the school was part of an asset transfer which occurred from School District No. 61 (Victoria) to School District No. 93 (CSF) in 1999.
- Due to the age of the building, its present condition is in great state of disrepair.
- Major renovations are long overdue. The last substantial renovation to this facility occurred more than 25 years ago.
- The CSF is planning renovations that will upgrade the facility and extend the economic and operational life of the building.
- The program at Brodeur is intended to serve the educational needs of the Francophone communities in Victoria, Saanich, Colwood, Langford, Metchosin and Sooke.
- A substantial portion of the building is designated and currently used by the Francophone community.

BUDGET SUMMARY: ASSET TRANSFER AND RENOVATIONS - BRODEUR (Victoria)

Description	Provincially Funded Planned Construction	Federal Capital Funding Requested To Supplement Provincial Funding							TOTALS Fed. Request
		All Day Kindergarten	Pre-school	New Gymnasium	Secondary Student Lounge	Multi- functional Auditorium	Multi- functional Space	Community Media Centre	
5 Additions in square meters	5095	85	180	950	85	800	250	125	
1 Construction									
Site acquisition (asset transfer)									
Development Cost Charges									
Site development	\$100 000								
Building cost	\$2 776 775								
Supplementary building		\$59 500	\$126 000	\$665 000	\$59 500	\$560 000	\$175 000	\$87 500	\$1 732 500
GST		\$4 165	\$8 820	\$46 550	\$4 165	\$39 200	\$12 250	\$6 125	\$121 275
2 Fees	\$355 597								
Basic Consultants		\$11 900	\$25 200	\$80 000		\$84 000	\$35 000	\$17 500	\$253 600
Supplementary consultants		\$1 488	\$3 150	\$15 000		\$14 000	\$7 219	\$3 609	\$44 466
Disbursements		\$1 636	\$3 465	\$15 000	\$1 636	\$15 400	\$4 813	\$2 406	\$44 356
G.S.T.		\$1 052	\$2 227	\$7 700	\$115	\$7 938	\$3 292	\$1 646	\$23 970
3 Equipment and furnishing	\$264 051	\$13 388	\$28 350	\$149 625	\$13 388	\$165 648	\$10 500	\$5 250	\$386 148
G.S.T. on E & F		\$937	\$1 985	\$10 474	\$937	\$11 595	\$735	\$368	\$27 030
4 GST rebate		-\$4 185	-\$8 861	-\$44 012	-\$3 547	-\$39 939	-\$11 068	-\$5 534	-\$117 147
5 Project contingency	\$141 839	\$8 628	\$18 270	\$152 000	\$8 628	\$81 200	\$25 375	\$12 688	\$306 788
6 Parking contribution		\$25 500	\$54 000			\$240 000	\$75 000	\$37 500	\$432 000
7 Contribution for land									
8 TOTAL	\$3 638 262	\$124 008	\$262 605	\$1 097 337	\$84 821	\$1 179 043	\$338 115	\$169 057	\$3 254 985

Multi-functional and other spaces shared with the community are defined through the consultative process.

VANCOUVER - REGIONAL SCHOOL

Project Type:

- New school construction

History/Characteristics:

- The Vancouver Francophone program was created in the late 70's and implemented in a dual track situation at Jamieson Elementary School.
- Within a year, the program had outgrown Jamieson Elementary School and was moved to a vacant school and renamed L'École Anne-Hébert.
- The Francophone secondary program has been housed at Kitsilano Secondary School since its creation, shortly after the implementation of the Francophone Elementary program.
- In 1989, the site of Anne-Hébert Elementary was renovated substantially. This renovation resulted in the addition of six classrooms and a gymnasium to accommodate increasing enrolment.
- After the creation of the CSF, a second elementary facility had to be leased to accommodate the student population. The second elementary facility, L'école Rose-des-Vents, is receiving the K-3 student population west of Main Street in Vancouver as well as from Richmond. This facility is leased from the Catholic Diocese with no possibility of extending the lease beyond June 2000.
- Recent history has seen the Vancouver student population increase substantially and steadily. Ministry of Education figures show enrolment figures ranging from 169 in 1985 to 469 in 1998.

Project details:

- The CSF has been exploring numerous options for the acquisition of a site in Vancouver. The high cost of land is making every aspect of this project substantially more expensive than similar projects in other areas of the province.
- Explorations and discussions have included School District No. 39 (Vancouver) and the Vancouver City Parks Board to date.
- The site currently under study is well situated and currently owned by B.C. Buildings Corp⁹.
- The CSF is planning to build a K-12 School in Vancouver that would service the needs of the municipalities of Richmond, Vancouver and part of Burnaby.
- This will be a regional program that is consistent with Ministry preferences regarding the consolidation of smaller programs to respond to the needs of numerous communities with a single facility, thereby eliminating the need for the construction or acquisition of a large number of smaller facilities.
- The new facility should be designed to accommodate up to 900 students K-12.
- Additional multi-functional space (not otherwise funded) will be required to accommodate community needs.

⁹ A Crown Corporation involved in Land and Building transactions in B.C.

BUDGET SUMMARY: NEW SCHOOL CONSTRUCTION - VANCOUVER

Description	Provincially Funded Planned Construction	Federal Capital Funding Requested To Supplement Provincial Funding						TOTALS Fed. Request
		All Day Kindergarten	Pre-school	Secondary Student Lounge	Multi- functional Auditorium	Multi- functional Space	Community Media Centre	
Additions in square meters	7145	85	180	85	970	250	100	
1 Construction								
Site acquisition	\$10 000 000	\$118 964	\$350 000	\$165 278	\$1 357 593	\$349 895	\$139 958	\$2 481 688
Development Cost Charges	\$167 000							
Site development	\$991 648	\$35 689	\$99 000		\$165 000	\$120 000		\$419 689
Building cost	\$6 610 989							
Supplementary building		\$119 000	\$793 000		\$1 358 000	\$800 000	\$140 000	\$3 210 000
GST		\$19 156	\$86 940	\$11 569	\$201 641	\$88 893	\$19 597	\$427 796
2 Fees	\$646 224							
Basic Consultants		\$23 800	\$105 000		\$252 000	\$138 560	\$24 248	\$543 608
Supplementary consultants		\$25 000	\$25 000		\$60 000	\$33 000	\$5 775	\$148 775
Disbursements		\$3 273	\$20 000	\$10 000	\$40 000	\$22 000	\$3 850	\$99 123
G.S.T.		\$3 645	\$10 500	\$700	\$24 640	\$13 549	\$2 371	\$55 405
3 Equipment and furnishing	\$1 271 767	\$26 775	\$80 000	\$40 000	\$430 000	\$48 000	\$8 400	\$633 175
G.S.T. on E & F		\$1 874	\$5 600	\$2 800	\$30 100	\$3 360	\$588	\$44 322
4 GST rebate		-\$16 779	-\$70 067	-\$10 247	-\$174 339	-\$71 945	-\$15 338	-\$358 716
5 Project contingency	\$228 079	\$17 255	\$100 000	\$15 000	\$210 000	\$46 400	\$4 200	\$392 855
6 Parking contribution underground *		\$25 500	\$85 000		\$615 000	\$85 000	\$85 000	\$895 500
7 Contribution for land								
8 TOTAL	\$19 915 707	\$403 152	\$1 689 973	\$235 100	\$4 569 635	\$1 676 712	\$418 649	\$8 993 220

* Cost of Parking Contribution is to be used for underground parking which is less costly than surface parking due to high cost of property in the Vancouver area.
 * Multi-functional and other spaces shared with the community are defined through the consultative process.
 * The high cost of land in Vancouver is making every aspect of this project substantially more expensive than similar projects in other areas of the province.

61

CHILLIWACK – LA VÉRENDRYE - REGIONAL SCHOOL

Project Type:

- Addition to existing structure (classes and gymnasium) to accommodate enrolment.

History/Characteristics:

- The Francophone program was initially created by the Department of National Defence (DND) to service the needs of Francophone families.
- During the period the DND program administered the Francophone school it was located on the military base in Chilliwack.
- The responsibility for administration of the program was transferred to School District No 33 (Chilliwack) sometime during the 1980s.
- Shortly after the transfer from the DND to School District No.33 (Chilliwack), the program was relocated to its present (School District No. 33 owned) facilities.
- After the transfer of responsibilities from the DND. to School District No.33 (Chilliwack), the nature of the student population actually attending the program changed gradually. The ratio of children of military families to children of civilian families decreased steadily.
- The departure of the military personnel after the closure of Canadian Forces Base Chilliwack impacted enrolment in 1996.
- Student population has increased (since the base closure) to 74 students in Sept 98 leading us to believe that the departure of military personnel had only a temporary effect on enrolment.
- Since the program has become a B.C. public school it has been frequented largely by children of the Chilliwack area Francophone community.
- Asset transfer¹ from School District No.33 (Chilliwack) to School District No.93 (CSF) occurred during the 1998-99 school year.
- The Chilliwack area general population is in continuous growth.
- Program enrolment is expected to reach 150 in the near future.

Project details:

- Additional classroom space is needed to house the Francophone program.
- Additional space is needed to provide a gymnasium.
- Additional space is needed to provide the services normally expected from B.C. public schools: special education, media centre and library etc.
- Additional multi-functional space is required to accommodate community needs.

¹ Asset transfers are the preferred way of acquiring land or school buildings. It can occur when a B.C. School District declares a property as surplus to its foreseeable needs. Because the property already belongs to a school jurisdiction, the transaction is the least costly for the Ministry of Education.

BUDGET SUMMARY: ADDITION AND RENOVATIONS - LAVÉRENDRYE (Chilliwack)

Description	Provincially Funded Planned Construction	Federal Capital Funding Requested To Supplement Provincial Funding						TOTALS Fed. Request
		All Day Kindergarten	Pre-school	Multi-functional Gymnasium	Multi- functional Auditorium	Multi- functional Space	Community Media Centre	
1 Construction	1198	85	95	400	300	95	85	
Site acquisition (asset transfer)	\$780 000	\$55 342	\$61 853	\$260 434	\$195 326	\$61 853	\$55 342	\$690 150
Development Cost Charges	\$14 900							
Site development	\$25 345	\$16 603	\$18 556	\$78 130	\$58 598	\$18 556	\$16 603	\$207 045
Building cost	\$563 220							
Supplementary building		\$102 000	\$114 000	\$480 000	\$360 000	\$114 000	\$102 000	\$1 272 000
GST		\$12 176	\$13 609	\$57 299	\$42 975	\$13 609	\$12 176	\$151 844
2 Fees	\$50 028							
Basic Consultants		\$20 400	\$22 800	\$96 000	\$72 000	\$22 800	\$20 400	\$254 400
Supplementary consultants		\$2 550	\$2 850	\$12 000	\$9 000	\$4 703	\$4 208	\$35 310
Disbursements		\$2 805	\$3 135	\$13 200	\$9 900	\$3 135	\$2 805	\$34 980
G.S.T.		\$1 803	\$2 015	\$8 484	\$6 363	\$2 145	\$1 919	\$22 728
3 Equipment and furnishing	\$71 341	\$22 950	\$25 650	\$141 984	\$106 488	\$6 840	\$6 120	\$310 032
G.S.T. on E & F		\$1 607	\$1 796	\$9 939	\$7 454	\$479	\$428	\$21 702
4 GST rebate		-\$10 598	-\$11 845	-\$51 491	-\$38 618	-\$11 038	-\$9 876	-\$133 466
5 Project contingency	\$17 657	\$14 790	\$16 530	\$69 600	\$52 200	\$16 530	\$14 790	\$184 440
6 Parking contribution		\$25 500	\$28 500	\$120 000	\$90 000	\$28 500	\$25 500	\$318 000
7 Contribution for land								
8 TOTAL	\$1 522 491	\$267 927	\$299 448	\$1 295 579	\$971 685	\$282 111	\$252 415	\$3 369 165

* Multi-functional and other spaces shared with the community are defined through the consultative process.

NANAIMO - REGIONAL SCHOOL

Project Type:

- New school construction.

History/Characteristics:

- The Francophone program in Nanaimo began modestly with an enrolment of approximately 21 students in 1978.
- The program was first implemented in a dual track³ school (Brankin Elementary).
- The program was later moved to Quarterway Elementary School in 1985. Current enrolment is at 83.
- Secondary Francophone students currently attend Nanaimo District Secondary School. Current Francophone enrolment is at 23.
- The program in Nanaimo is expected to respond to the needs of Francophone communities for : Nanaimo, Ladysmith, Parksville and Qualicum Beach.
- The Francophone population has increased steadily in the area since 1991.
- Our research indicates that the potential student population for the area being served could be as high as 520 eligible⁴ children.

Project details:

- The new facility is anticipated to service the needs of 400 students K – 12.
- The population of eligible children for the region leads us to believe that a viable consolidated program would be the most appropriate way to address the Francophone education needs of the region.
- This project is for the acquisition of a site and construction of a new facility in the Nanaimo region.
- A recent research of the area has revealed that no adequate facility belonging to School District No. 68 (Nanaimo) is surplus and available for asset transfer.
- The necessity for site acquisition and school construction seems to be unavoidable at this time.
- The anticipation is that this facility will offer a regional program pursuant to Ministry preferences encouraging the consolidation of smaller programs into larger ones servicing numerous communities with a single facility thereby eliminating the need for the construction or acquisition of a greater number of smaller facilities.
- Additional multi-functional space (not otherwise funded) will be required to accommodate community needs.

³ Dual track is the term used for a school where two educational programs are administered in the same school. In many cases, these are a regular English language program and a Francophone program. Most frequently, the second program is French Immersion.

⁴ As defined by the Canadian Charter of Rights – Section 23

BUDGET SUMMARY: NEW SCHOOL CONSTRUCTION - NANAIMO

Description	Provincially Funded Planned Construction	Federal Capital Funding Requested To Supplement Provincial Funding						TOTALS Fed. Request
		All Day Kindergarten	Pre-school	Secondary Student Lounge	Multi- functional Auditorium	Multi- functional Space	Community Media Centre	
Additions in square meters	4265	85	95	75	400	112	90	
1 Construction								
Site acquisition	\$1 500 000	\$29 894	\$33 411	\$26 377	\$140 680	\$39 390	\$31 653	\$301 407
Development Cost Charges	\$106 625							
Site development	\$423 954	\$8 968	\$10 023		\$42 204	\$11 817	\$9 496	\$82 509
Building cost	\$4 239 538							
Supplementary building		\$102 000	\$114 000	\$90 000	\$480 000	\$134 400	\$108 000	\$1 028 400
GST		\$9 860	\$11 020	\$8 146	\$46 402	\$12 993	\$10 440	\$98 862
2 Fees	\$396 397							
Basic Consultants		\$20 400	\$22 800		\$96 000	\$26 880	\$21 600	\$187 680
Supplementary consultants		\$2 550	\$2 850		\$12 000	\$5 544	\$4 455	\$27 399
Disbursements		\$2 805	\$3 135	\$2 475	\$13 200	\$3 696	\$2 970	\$28 281
G.S.T.		\$1 803	\$2 015	\$173	\$8 484	\$2 528	\$2 032	\$17 035
3 Equipment and furnishing	\$895 038							
G.S.T. on E & F		\$22 950	\$25 650	\$20 250	\$141 984	\$8 064	\$6 480	\$225 378
		\$1 607	\$1 796	\$1 418	\$9 939	\$564	\$454	\$15 776
4 GST rebate		-\$9 023	-\$10 085	-\$6 621	-\$44 081	-\$10 938	-\$8 790	-\$89 538
5 Project contingency	\$139 905	\$14 790	\$16 530	\$13 050	\$69 600	\$19 488	\$15 660	\$149 118
6 Parking contribution		\$25 500	\$28 500		\$120 000	\$33 600	\$27 000	\$234 600
7 Contribution for land								
8 TOTAL	\$7 701 457	\$234 104	\$261 646	\$155 268	\$1 136 412	\$288 027	\$231 450	\$2 306 907

Multi-functional and other spaces shared with the community are defined through the consultative process.

PRINCE GEORGE - REGIONAL SCHOOL

Project Type :

- New school construction

History/Characteristics:

- The Francophone program in Prince George has been in place since 1979.
- The Francophone community in Prince George is substantial and is growing continuously.
- The program has been and continues to be successful.
- We view the potential for enrolment in a new school at 325 at least.
- The program is currently stable at approximately 175 students K-12.

Project details :

- Recent discussions with School District No.57 (Prince George) concerning surplus school sites have not been productive.
- Having examined the possibility of an asset transfer with School District No.57 (Prince George), the next step appears to be a site search and construction of a new school.
- The projected Prince George K-12 School would respond to current and future needs.
- The new K-12 school would be a regional school that would respond to the needs of families living in the greater Prince George area.
- Additional multi-functional space will be required to accommodate community needs.

BUDGET SUMMARY: NEW SCHOOL CONSTRUCTION - PRINCE GEORGE

Description	Provincially Funded Planned Construction	Federal Capital Funding Requested To Supplement Provincial Funding						TOTALS Fed. Request
		All Day	Pre-school	Secondary Student Lounge	Multi- functional Auditorium	Multi- functional Space	Community Media Centre	
		Kindergarten						
Additions in square meters	3985	85	95	85	500	112	95	
1 Construction								
Site acquisition	\$300 000	\$6 399	\$7 152	\$6 399	\$37 641	\$8 432	\$7 152	\$73 174
Development Cost Charges	\$99 625							
Site development	\$427 088	\$1 920	\$2 146		\$11 292	\$2 529	\$2 146	\$20 033
Building cost	\$4 270 884							
Supplementary building		\$136 000	\$152 000	\$136 000	\$800 000	\$179 200	\$152 000	\$1 555 200
GST		\$10 102	\$11 291	\$9 968	\$59 425	\$13 311	\$11 291	\$115 388
2 Fees	\$399 328							
Basic Consultants		\$27 200	\$30 400		\$160 000	\$35 840	\$30 400	\$283 840
Supplementary consultants		\$3 400	\$3 800		\$20 000	\$7 392	\$6 270	\$40 862
Disbursements		\$3 740	\$4 180	\$3 740	\$22 000	\$4 928	\$4 180	\$42 768
G.S.T.		\$2 404	\$2 687	\$262	\$14 140	\$3 371	\$2 860	\$25 723
3 Equipment and furnishing	\$876 533							
G.S.T. on E & F		\$30 600	\$34 200	\$30 600	\$236 640	\$10 752	\$9 120	\$351 912
		\$2 142	\$2 394	\$2 142	\$16 565	\$753	\$638	\$24 634
4 GST rebate		-\$9 961	-\$11 133	-\$8 413	-\$61 288	-\$11 856	-\$10 056	-\$112 707
5 Project contingency	\$140 939	\$19 720	\$22 040	\$19 720	\$116 000	\$25 984	\$22 040	\$225 504
6 Parking contribution		\$25 500	\$28 500		\$150 000	\$33 600	\$28 500	\$266 100
7 Contribution for land								
8 TOTAL	\$6 514 397	\$259 166	\$289 656	\$200 418	\$1 582 415	\$314 236	\$266 540	\$2 912 432

Multi-functional and other spaces shared with the community are defined through the consultative process.

FRASER VALLEY - W. J. MOUAT - REGIONAL SCHOOL

Project Type :

- New school construction.

History/Characteristics:

- The Francophone program at W. J. Mouat Senior Secondary in Abbotsford was created in 1988 to receive Francophone secondary students from the Abbotsford area.
- Over the last 11 years, this program has been the only option for Francophone students wishing to pursue a secondary education in their own language.
- More recently, after the creation of the CSF, enrolment at W.J.Mouat has been supplemented by students graduating from our elementary schools in Mission, Abbotsford, Maple Ridge and Chilliwack making it a regional program providing secondary education for the Fraser Valley.

Project details :

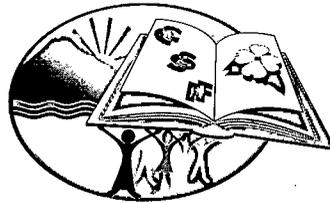
- The CSF is looking forward to providing a viable and accessible Francophone secondary program for the Fraser Valley.
- Discussions with a view to establishing a separate facility (footprint) on the W.J.Mouat site or at another suitable site are ongoing. A special committee mandated to make recommendations regarding the secondary programme for the Fraser Valley will begin its work in September.
- This project is about the acquisition of that footprint and construction of an appropriate facility to house the Francophone secondary program in the Fraser Valley.
- Additional multi-functional space (not otherwise funded) will be required to accommodate community needs.

BUDGET SUMMARY: NEW SCHOOL CONSTRUCTION - FRASER VALLEY SECONDARY SCHOOL (Abbotsford)

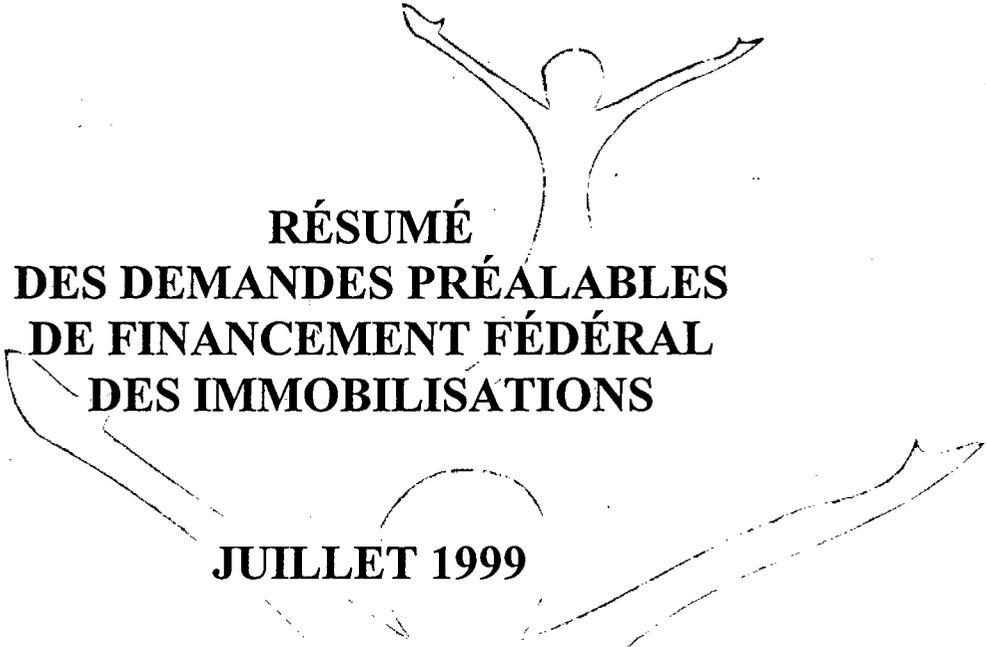
Description	Provincially Funded Planned Construction	Federal Capital Funding Requested To Supplement Provincial Funding					TOTALS Fed. Request
			Secondary Student Lounge	Multi- functional Auditorium	Multi- functional Space	Community Media Centre	
Additions in square meters	8138		85	500	115	95	
1 Construction							
Site acquisition (asset transfer)	\$11 846 000						
Development Cost Charges							
Site development	\$50 332						
Building cost	\$2 516 616						
Supplementary building			\$102 000	\$600 000	\$138 000	\$114 000	\$954 000
GST			\$7 140	\$42 000	\$9 660	\$7 980	\$66 780
2 Fees	\$318 855						
Basic Consultants				\$90 000	\$27 600	\$22 800	\$140 400
Supplementary consultants				\$15 000	\$5 693	\$4 703	\$25 395
Disbursements			\$2 805	\$16 500	\$3 795	\$3 135	\$26 235
G.S.T.			\$196	\$8 505	\$2 596	\$2 145	\$13 442
3 Equipment and furnishing	\$237 549		\$22 950	\$177 480	\$8 280	\$6 840	\$215 550
G.S.T. on E & F			\$1 607	\$12 424	\$580	\$479	\$15 089
4 GST rebate			-\$6 081	-\$42 791	-\$6 728	-\$7 210	-\$64 811
5 Project contingency	\$127 341		\$14 790	\$87 000	\$20 010	\$16 530	\$138 330
6 Parking contribution				\$150 000	\$34 500	\$28 500	\$213 000
7 Contribution for land							
8 TOTAL	\$15 096 693		\$145 407	\$1 156 117	\$241 985	\$199 901	\$1 743 409

Multi-functional and other spaces shared with the community are defined through the consultative process.

Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.

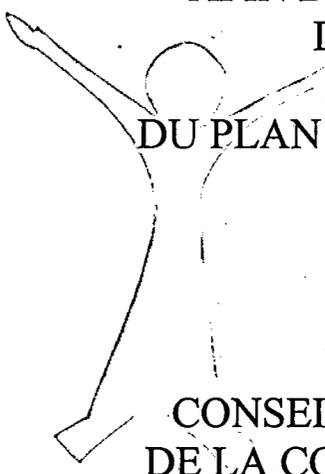


Francophone Program...
the highest standards in
French education.



**RÉSUMÉ
DES DEMANDES PRÉALABLES
DE FINANCEMENT FÉDÉRAL
DES IMMOBILISATIONS**

JUILLET 1999



**AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS
DE LA COMMUNAUTÉ
PENDANT LA DURÉE
DU PLAN D'IMMOBILISATIONS ACTUEL
DE CINQ ANS
(2000 à 2005)**

du

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE
DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (CSF)**

DISTRICT SCOLAIRE N° 93

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (Francophone Education Authority of British Columbia)

280 - 10991 Shellbridge Way, Richmond (C.-B.) V6X 3C6 tél.: (604) 214-2600 téléc.: (604) 214-9881
numéro sans frais: 1-888-715-2200 site internet (web): <http://www.csf.bc.ca> adresse électronique: info@csf.bc.ca

000387

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	i
RÉSUMÉ DES DEMANDES PRÉALABLES DE FINANCEMENT FÉDÉRAL DES IMMOBILISATIONS.....	1
CHILLIWACK - ÉCOLE RÉGIONALE LAVÉRENDRYE.....	2
VICTORIA - ÉCOLE RÉGIONALE VICTOR BRODEUR	4
KELOWNA - ÉCOLE RÉGIONALE L'ANSE-AU-SABLE	6
PRINCE GEORGE - ÉCOLE RÉGIONALE.....	8
NANAIMO - ÉCOLE RÉGIONALE.....	10
VANCOUVER NORD - ÉCOLE RÉGIONALE ANDRÉ-PIOLAT	12
SURREY - ÉCOLE RÉGIONALE.....	14
COQUITLAM-MAILLARDVILLE - ÉCOLE RÉGIONALE.....	16
VANCOUVER - ÉCOLE RÉGIONALE.....	18
VALLÉE FRASER - ÉCOLE RÉGIONALE W.J. MOUAT.....	20

INTRODUCTION

Le Conseil scolaire francophone (CSF) a la chance de posséder un territoire vaste et unique grâce auquel il peut se prévaloir d'une des plus grandes juridictions scolaires géographiques du pays. Les limites du CSF s'étendent de la frontière de l'Alberta et de la Colombie-Britannique jusqu'à l'océan Pacifique d'est en ouest; et du Territoire du Yukon à l'état de Washington du nord au sud. Ce vaste territoire dont le CSF est responsable s'accompagne d'un taux d'assimilation francophone parmi les plus élevés du Canada. Si l'on tient compte de ces faits, il est facile de comprendre pourquoi le CSF a choisi l'énoncé de mission suivant :

Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique s'engage à offrir des programmes et des services éducatifs valorisant le plein épanouissement et l'identité culturelle des apprenantes et des apprenants francophones de la province. De plus, il s'engage à participer activement au développement de la collectivité francophone de la Colombie-Britannique.

Le CSF a attaqué ce défi dans sa totalité en ce qui concerne l'épanouissement et la survie de la communauté francophone en Colombie-Britannique. Les communautés varient énormément en ce qui concerne la densité, l'emplacement géographique et les réseaux de soutien culturel et socio-économique. Étant donné ces réalités, il va de soi que les programmes éducatifs varient énormément. Les enfants francophones reçoivent leur éducation dans :

- des classes uniques dans des écoles de langue anglaise ;
- des classes uniques dans des écoles d'immersion en français ;
- des écoles offrant trois programmes différents : le programme anglais, l'immersion en français et le programme francophone ;

Malgré ces diverses installations, le CSF s'est fixé les objectifs suivants :

- 1. Offrir des services qui répondent aux besoins des apprenantes et apprenants francophones.**
- 2. Élaborer des programmes scolaires complets de la maternelle à la douzième année.**
- 3. Concevoir des stratégies de gestion et de perfectionnement professionnel qui visent une amélioration continue du système scolaire francophone.**
- 4. Mettre au point des stratégies qui encouragent des partenariats avec les parents et la communauté.**
- 5. Maintenir une gestion éclairée grâce à la participation des partenaires éducatifs et à l'élaboration d'une structure de gestion efficace et rentable ainsi que de politiques adaptées aux besoins du système d'éducation francophone.**

C'est dans le contexte de ces objectifs que le CSF a établi un plan délibéré d'acquiescer, de construire et de rénover ses installations afin de les rendre attrayantes non seulement pour les enfants mais aussi pour les membres de la communauté. Chaque projet de construction ou de rénovation fait l'objet d'un large processus de consultation et de mécanismes qui assurent une participation entière et réelle de tous les partenaires éducatifs.

Un comité conseil typique de construction/ rénovation est composé de représentants des parents, des élèves et du personnel enseignant de chaque sous-groupe (élémentaire et secondaire), ainsi que de représentants de la communauté, de l'administration de l'école et du Conseil scolaire qui travaillent de façon intensive avec les consultantes, les consultants et architectes choisis pour chaque projet. La participation des représentantes et représentants commence au stade de la planification préalable, avant que l'acquisition des terrains ne soit achevée et elle continue tout au long de la conception et planification du projet.

Cet exercice commence avec une étude détaillée des effets sur l'environnement et avec le respect des lois sur l'environnement pertinentes. Cet exercice comprend également une discussion des aspects de la programmation et de la conception avec la représentante et le représentant de chaque circonscription afin de parvenir au plus haut niveau de participation et de compréhension de la direction et des intentions du projet. Tout au long de ce processus, le CSF s'assure que la communauté puisse participer, s'engager et être consultée d'une manière raisonnable.

Le processus de consultation a été une expérience d'apprentissage bénéfique qui a joué un rôle important dans l'identification des besoins de la communauté, énumérés ci-après :

- les écoles francophones doivent offrir un environnement culturel non seulement pour les élèves mais aussi pour leurs parents et pour les autres membres de la communauté ;
- les écoles francophones doivent posséder des endroits conçus en vue d'usages multiples ;
- les écoles francophones doivent être mises à la disposition des élèves, des parents et des autres membres de la communauté francophone ;
- n
o - les usagers de la communauté francophone ne doivent pas être obligés de rivaliser avec le programme éducatif pour pouvoir occuper modérément des locaux dans la journée ;
- les écoles francophones doivent posséder des locaux pouvant accueillir les programmes de prématernelle (ces derniers constituent peut-être l'élément primordial qui permettra de lutter contre l'assimilation) ;
- les programmes de prématernelle ainsi que les maternelles à temps plein constituent la clé de programmes éducatifs réussis dans des contextes minoritaires où l'école doit faire face au défi de contrer les effets de l'assimilation.

Seule la poursuite intense de ses buts et de ses objectifs accompagnée du soutien gouvernemental à tous les niveaux permettra au CSF d'être en accord avec l'esprit de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui assure le droit des enfants des citoyennes et citoyens canadiens de recevoir un enseignement primaire et secondaire dans la langue de la population linguistique minoritaire anglaise ou française de la province.

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Résumé des demandes préalables de financement fédéral des immobilisations afin de répondre aux besoins de la communauté francophone et de SOUTENIR LE PLAN D'IMMOBILISATION ACTUEL DE CINQ ANS (2000 à 2005)

École	Communauté	Maternelle à temps plein	Prématernelle	Salle des étudiant(e)s de secondaire	Gymnase à usages multiples*	Auditorium communautaire à usages multiples	Locaux communautaires à usages multiples	Médiathèque communautaire	TOTAL
LaVérendrye	Chilliwack	\$267 927	\$299 448		\$1 295 579	\$971 685	\$282 111	\$252 415	\$3 369 165
5 Brodeur	Victoria	\$124 008	\$262 605	\$84 821	\$1 097 337	\$1 179 043	\$338 115	\$169 057	\$3 254 985
Anse-au-Sable	Kelowna	\$186 116	\$211 734			\$565 531	\$184 027	\$132 113	\$1 279 521
Prince George	Prince George	\$259 166	\$289 656	\$200 418		\$1 582 415	\$314 236	\$266 540	\$2 912 432
6 Nanaimo	Nanaimo	\$234 104	\$261 646	\$155 268		\$1 136 412	\$288 027	\$231 450	\$2 306 907
4 André-Piolat	North Vancouver	\$362 318	\$404 944	\$244 572		\$1 745 562	\$364 469	\$344 220	\$3 466 084
2 Surrey	Surrey	\$271 889	\$303 876	\$207 620		\$1 650 017	\$283 649	\$253 791	\$2 970 842
3 Coquitlam	Coquitlam	\$263 859	\$294 901	\$201 443		\$1 763 057	\$260 217	\$245 761	\$3 029 238
1 Vancouver	Vancouver	\$403 152	\$1 689 973	\$235 100		\$4 569 635	\$1 676 712	\$418 649	\$8 993 220
Fraser Valley	Abbotsford			\$145 407		\$1 156 117	\$241 985	\$199 901	\$1 743 409
TOTAL		\$2 372 539	\$4 018 782	\$1 474 649	\$2 392 916	\$16 319 473	\$4 233 547	\$2 513 897	\$33 325 804

* Les installations à usages multiples et autres locaux partagés avec la communauté sont déterminés lors du processus de consultation. Il est envisagé que ces endroits rendront l'école plus accueillante pour la communauté.

CHILLIWACK - ÉCOLE RÉGIONALE LAVÉRENDRYE

Nature du projet :

- Addition aux installations existantes (classes et gymnase) pour accueillir les effectifs.

Historique/ Particularités

- Le programme francophone avait originairement été créé par le ministère de la Défense nationale (MDN) pour répondre aux besoins des familles francophones.
- Au temps où l'école francophone était gérée par le programme du MDN, cette école était située sur la base militaire de Chilliwack.
- La responsabilité de la gestion du programme fut transférée au District scolaire n° 33 (Chilliwack) pendant les années 1980.
- Peu de temps après le transfert du MDN au District scolaire n° 33 (Chilliwack), le programme fut relogé dans ses locaux actuels (propriété du District scolaire n° 33).
- Après le transfert de responsabilités du MDN au District scolaire n° 33 (Chilliwack), la nature de la population scolaire participant effectivement au programme a changé progressivement. Le taux d'enfants provenant de familles militaires par rapport au nombre d'enfants de familles civiles a continué à décroître régulièrement.
- Le départ du personnel militaire après la fermeture de la Base des Forces canadiennes Chilliwack a eu un impact sur le niveau des inscriptions en 1996.
- La population scolaire a augmenté (depuis la fermeture de la base) pour atteindre 74 élèves en septembre 1998, ce qui donne à penser que le départ du personnel militaire n'a eu qu'un effet temporaire sur les effectifs.
- Depuis que le programme a été incorporé au système de la Colombie-Britannique pour en devenir une école publique, la grande majorité des élèves proviennent de la communauté francophone de la région de Chilliwack.
- Le transfert de biens¹ du District scolaire n° 33 (Chilliwack) au District scolaire n° 93 (CSF) s'est effectué pendant l'année scolaire 1998-1999.
- La population générale de la région de Chilliwack connaît une croissance continue.
- On prévoit que les effectifs du programme atteindront 150 élèves dans un futur proche.

Détails du projet :

- Des classes supplémentaires sont nécessaires pour abriter le programme francophone.
- Des locaux supplémentaires sont nécessaires pour un gymnase.
- Des locaux supplémentaires sont également nécessaires pour offrir les services normalement offerts par les écoles publiques de la Colombie-Britannique : éducation spécialisée, médiathèque, bibliothèque, etc....
- Des installations supplémentaires à usages multiples sont nécessaires pour répondre aux besoins de la communauté.

¹ Le transfert de biens constitue le moyen préféré d'acquérir des terres ou des bâtiments scolaires. Il peut se produire quand un district scolaire de la Colombie-Britannique déclare une de ses propriétés excédentaire, dans un avenir prévisible. Comme la propriété appartient déjà à une juridiction scolaire, cette transaction est la moins coûteuse pour le ministère de l'Éducation.

RÉSUMÉ DU BUDGET: ADDITION ET RÉNOVATION- LA VÉRENDRYE (CHILLIWACK)

Description	Projet de construction subventionnée par la province	Demande de financement des immobilisations afin de compléter le financement par la province						TOTAL Demande de financement fédéral
		Maternelle à temps plein	Prématernelle	Gymnase à usages multiples	Auditorium à usages multiples	Locaux à usages multiples	Médiathèque communautaire	
Additions (en mètres carrés)	1198	85	95	400	300	95	85	
1 Construction								
Acquisition du terrain(transfert de biens)	\$780 000	\$55 342	\$61 853	\$260 434	\$195 326	\$61 853	\$55 342	\$690 150
Frais de développement	\$14 900							
Aménagement de terrain	\$25 345	\$16 603	\$18 556	\$78 130	\$58 598	\$18 556	\$16 603	\$207 045
Frais de construction	\$563 220							
Frais supplémentaires de construction		\$102 000	\$114 000	\$480 000	\$360 000	\$114 000	\$102 000	\$1 272 000
TPS		\$12 176	\$13 609	\$57 299	\$42 975	\$13 609	\$12 176	\$151 844
2 Honoraires	\$50 028							
Consultants principaux		\$20 400	\$22 800	\$96 000	\$72 000	\$22 800	\$20 400	\$254 400
Consultants supplémentaires		\$2 550	\$2 850	\$12 000	\$9 000	\$4 703	\$4 208	\$35 310
Versements		\$2 805	\$3 135	\$13 200	\$9 900	\$3 135	\$2 805	\$34 980
TPS		\$1 803	\$2 015	\$8 484	\$6 363	\$2 145	\$1 919	\$22 728
3 Matériel et approvisionnement	\$71 341	\$22 950	\$25 650	\$141 984	\$106 488	\$6 840	\$6 120	\$310 032
TPS s'appliquant sur matériel et approvisionnement		\$1 607	\$1 796	\$9 939	\$7 454	\$479	\$428	\$21 702
4 Remboursement de la TPS		-\$10 598	-\$11 845	-\$51 491	-\$38 618	-\$11 038	-\$9 876	-\$133 466
5 Dépenses imprévues relatives au projet	\$17 657	\$14 790	\$16 530	\$69 600	\$52 200	\$16 530	\$14 790	\$184 440
6 Contributions versées pour le stationnement		\$25 500	\$28 500	\$120 000	\$90 000	\$28 500	\$25 500	\$318 000
7 Contributions versées pour le terrain								
8 TOTAL	\$1 522 491	\$267 927	\$299 448	\$1 295 579	\$971 685	\$282 111	\$252 415	\$3 369 165

Les installations à usages multiples et autres locaux partagés avec la communauté sont déterminés lors du processus de consultation.

VICTORIA - ÉCOLE RÉGIONALE VICTOR BRODEUR

Nature du projet :

- Rénovation des installations existantes pour en augmenter la capacité économique et opérationnelle.

Historique/ Particularités :

- Les installations actuelles furent construites en 1927 pour abriter une école secondaire, connue sous le nom d'école secondaire Harbour View et appartenant au District scolaire n° 61 (Victoria). Elle fut déclarée excédentaire et fermée avant 1984.
- Le programme francophone à Victoria fut au départ créé à l'école élémentaire Uplands, dans des installations partagées, à la fin des années 1970.
- L'école Victor Brodeur a été fondée en 1973 et était strictement un programme francophone à l'intention du personnel des Forces armées jusqu'en 1985.
- En 1985, le ministère de la Défense nationale a transféré le programme sous la juridiction du District scolaire n° 61 (Victoria).
- Le programme a été abrité dans ses locaux actuels, dans les bâtiments qui s'appelaient auparavant Harbour View et qui comprenaient les effectifs modestes de l'école élémentaire Uplands et ceux du programme francophone du MDN. Il était devenu un programme unique intégrant toutes les classes de la maternelle à la douzième année.
- Ce programme a toujours été et demeure le programme francophone le plus important de la Colombie-Britannique, principalement parce qu'il démarre à la maternelle et finit à la douzième année depuis 1985.
- En 1985, les effectifs totalisaient 122. En 1990, ils avaient augmenté jusqu'à 187 élèves. En 1995, les chiffres d'inscription indiquaient 305 et en 1998, ils avaient atteint 362.

Détails du projet :

- Récemment, en 1999, l'école a fait partie d'un transfert de biens entre le District scolaire n° 61 (Victoria) et le District scolaire n° 93 (CSF).
- Compte tenu de leur ancienneté, les bâtiments nécessitent des réparations urgentes.
- Des rénovations importantes auraient dû être faites depuis très longtemps. Ces installations n'ont pas été rénovées de manière notable depuis plus de 25 ans.
- Le CSF prévoit des rénovations qui amélioreront les installations et aggrandiront la capacité opérationnelle et économique des bâtiments.
- Il est prévu que le programme à Brodeur répondra aux besoins éducatifs des communautés francophones pour les endroits suivants : Victoria, Saanich, Colwood, Langford, Metchosin et Sooke.
- Une partie importante des bâtiments est réservée et utilisée actuellement par la communauté francophone.

RÉSUMÉ DU BUDGET: ADDITION ET RÉNOVATION- BRODEUR (VICTORIA)

Description	Projet de construction subventionnée par la province	Demande de financement fédéral des immobilisations afin de compléter le financement par la province							
		Maternelle à temps plein	Prémamanuelle	Nouveau Gymnase	Salles des étudiant(e)s de secondaire	Auditorium à usages multiples	Locaux à usages multiples	Médiathèque communautaire	TOTAL Demande de financement fédéral
Additions (en mètres carrés)	5095	85	180	950	85	800	250	125	
1 Construction									
Acquisition de terrain (transfert de biens)									
Frais de développement									
Aménagements de terrain	\$100 000								
Frais de construction	\$2 776 775								
Frais supplémentaires de construction		\$59 500	\$126 000	\$665 000	\$59 500	\$560 000	\$175 000	\$87 500	\$1 732 500
TPS		\$4 165	\$8 820	\$46 550	\$4 165	\$39 200	\$12 250	\$6 125	\$121 275
2 Honoraires	\$355 597								
Consultants principaux		\$11 900	\$25 200	\$80 000		\$84 000	\$35 000	\$17 500	\$253 600
Consultants supplémentaires		\$1 488	\$3 150	\$15 000		\$14 000	\$7 219	\$3 609	\$44 466
Versements		\$1 636	\$3 465	\$15 000	\$1 636	\$15 400	\$4 813	\$2 406	\$44 356
TPS		\$1 052	\$2 227	\$7 700	\$115	\$7 938	\$3 292	\$1 646	\$23 970
3 Matériel & Approvisionnement	\$264 051	\$13 388	\$28 350	\$149 625	\$13 388	\$165 648	\$10 500	\$5 250	\$386 148
TPS s'appliquant sur matériel et approvisionnement		\$937	\$1 985	\$10 474	\$937	\$11 595	\$735	\$368	\$27 030
4 Remboursement de la TPS		-\$4 185	-\$8 861	-\$44 012	-\$3 547	-\$39 939	-\$11 068	-\$5 534	-\$117 147
5 Dépenses imprévues relatives au projet	\$141 839	\$8 628	\$18 270	\$152 000	\$8 628	\$81 200	\$25 375	\$12 688	\$306 788
6 Contributions versées pour le stationnement		\$25 500	\$54 000			\$240 000	\$75 000	\$37 500	\$432 000
7 Contributions versées pour le terrain									
8 TOTAL	\$3 638 262	\$124 008	\$262 605	\$1 097 337	\$84 821	\$1 179 043	\$338 115	\$169 057	\$3 254 985

Les installations à usages multiples et autres locaux partagés avec la communauté sont déterminés lors du processus de consultation.

KELOWNA - ÉCOLE RÉGIONALE L'ANSE-AU-SABLE

Nature du projet :

- Addition aux installations existantes et rénovation des installations pour accueillir les effectifs.

Historique/ Particularités :

- La communauté francophone est implantée depuis des décennies à Kelowna.
- Le programme francophone de Kelowna est parmi les premiers fondés en Colombie-Britannique et fonctionne à l'école élémentaire A. S. Matheson depuis 1979.
- Le programme a été transféré à l'école élémentaire Gordon et rebaptisé L'Anse-au-Sable en septembre 1998.
- Les effectifs à l'école A. S. Matheson ont fait preuve d'une certaine instabilité pendant la période allant de 1985 à 1995, variant de 30 à 40 élèves.
- Les immeubles ont été transférés en 1998.
- La création du nouveau programme à L'Anse-au-Sable a eu pour effet de retrouver les effectifs les plus élevés de toute l'histoire des programmes élémentaires francophones de Kelowna avec un chiffre de 45 en septembre 1998.
- Les effectifs prévus pour septembre 1999 sont encore plus élevés.

Détails du projet :

- Les installations actuelles n'offrent pas suffisamment de place permettant une croissance.
- Une partie de ces installations est utilisée à des fins administratives², ce qui réduit l'espace réservé à l'enseignement.
- L'état général des installations a grand besoin de rénovations.
- Dans leurs conditions actuelles, les installations n'ont pas de place pour une croissance en rapport avec sa population scolaire et son futur accroissement.
- Le CSF anticipe avec plaisir l'agrandissement et la rénovation des locaux afin d'améliorer leur durée d'utilisation.
- Des locaux supplémentaires à usages multiples sont nécessaires pour répondre aux besoins de la communauté.

² Malgré la petite taille de cette école, un bureau y est réservé à l'usage d'un administrateur à temps complet et responsable des programmes francophones à Kelowna (L'Anse-au-Sable, l'école secondaire de Kelowna) et à Summerland (les écoles élémentaires McDonald et Trout Creek, et l'école secondaire de Summerland).

RÉSUMÉ DU BUDGET: ADDITION ET RENOVATIONS - ANSE-AU-SABLE (Kelowna)

Description	Projet de construction subventionnée par la province	Demande de financement fédéral des immobilisations afin de compléter le financement par la province					TOTAL Demande de financement fédéral
		Maternelle à temps plein	Prématornelle	Auditorium à usages multiples	Locaux à usages multiples	Médiathèque communautaire	
Additions (en mètres carrés)	2353	85	95	250	90	65	
1 Construction							
Acquisition du terrain (transfert de biens)	\$525 000						
Frais de développement	\$58 825						
Aménagement du terrain	\$51 527	\$5 690	\$10 000	\$15 000	\$8 000	\$5 000	\$43 690
Frais de construction	\$2 576 356						
Frais supplémentaires de construction		\$93 500	\$104 500	\$275 000	\$99 000	\$71 500	\$643 500
TPS		\$6 943	\$8 015	\$20 300	\$7 490	\$5 355	\$48 103
2 Honoraires	\$242 883						
Consultants principaux		\$18 700	\$20 900	\$55 000	\$19 800	\$14 300	\$128 700
Consultants supplémentaires		\$2 338	\$2 613	\$6 875	\$4 084	\$2 949	\$18 858
Versements		\$2 571	\$2 874	\$7 563	\$2 723	\$1 966	\$17 696
TPS		\$1 653	\$1 847	\$4 861	\$1 862	\$1 345	\$11 568
3 Matériel & approvisionnement	\$553 660	\$21 038	\$23 513	\$81 345	\$5 940	\$4 290	\$136 125
TPS s'appliquant sur matériel et approvisionnement		\$1 473	\$1 646	\$5 694	\$416	\$300	\$9 529
4 Remboursement de la TPS		-\$6 847	-\$7 825	-\$20 981	-\$6 642	-\$4 760	-\$47 056
5 Dépenses imprévues relatives au projet	\$84 343	\$13 558	\$15 153	\$39 875	\$14 355	\$10 368	\$93 308
6 Contributions versées pour stationnement		\$25 500	\$28 500	\$75 000	\$27 000	\$19 500	\$175 500
7 Contributions versées pour le terrain							
8 TOTAL	\$4 092 594	\$186 116	\$211 734	\$565 531	\$184 027	\$132 113	\$1 279 521

Les installations à usages multiples et autres locaux partagées avec la communauté sont déterminés lors du processus de consultation.

PRINCE GEORGE - ÉCOLE RÉGIONALE

Nature du projet :

- Construction d'une nouvelle école

Historique/ Particularités :

- Le programme francophone de Prince George est en place depuis 1979.
- La communauté francophone de Prince George est de taille importante et s'accroît continuellement.
- Le programme a connu et continue à connaître un bon succès.
- Il est envisagé qu'une nouvelle école pourrait éventuellement recruter des effectifs de 325 au minimum.
- Actuellement, le programme est stable et comprend environ 175 élèves répartis de la maternelle à la douzième année.

Détails du projet :

- Des discussions récentes avec le District scolaire n° 57 (Prince George) au sujet d'emplacements scolaires excédentaires n'ont pas abouti.
- Ayant étudié, sans succès, la possibilité d'un transfert de biens avec le District scolaire n° 57 (Prince George), il semble que la prochaine étape soit la recherche d'un emplacement et la construction d'une nouvelle école.
- L'école primaire et secondaire (M-12) envisagée pour Prince George répondrait aux besoins actuels et futurs.
- La nouvelle école primaire et secondaire (M-12) serait une école régionale qui répondrait aux besoins des familles vivant dans la grande agglomération de Prince George.
- Des locaux supplémentaires à usages multiples sont nécessaires pour répondre aux besoins de la communauté.

RÉSUMÉ DU BUDGET: CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE - PRINCE GEORGE

Description	Projet de construction subventionnée par la province	Demande de financement fédéral des immobilisations afin de compléter le financement par la province						TOTAL Demande de financement fédéral
		Maternelle à temps plein	Prématernelle	Salle des étudiant(e)s de secondaire	Auditorium à usages multiples	Locaux à usages multiples	Médiathèque communautaire	
Additions (en mètres carrés)	3985	85	95	85	500	112	95	
1 Construction								
Acquisition du terrain	\$300 000	\$6 399	\$7 152	\$6 399	\$37 641	\$8 432	\$7 152	\$73 174
Frais de développement	\$99 625							
Aménagement du terrain	\$427 088	\$1 920	\$2 146		\$11 292	\$2 529	\$2 146	\$20 033
Frais de construction	\$4 270 884							
Frais supplém.de construction		\$136 000	\$152 000	\$136 000	\$800 000	\$179 200	\$152 000	\$1 555 200
TPS		\$10 102	\$11 291	\$9 968	\$59 425	\$13 311	\$11 291	\$115 388
2 Honoraires	\$399 328							
Consultants principaux		\$27 200	\$30 400		\$160 000	\$35 840	\$30 400	\$283 840
Consultants supplémentaires		\$3 400	\$3 800		\$20 000	\$7 392	\$6 270	\$40 862
Versements		\$3 740	\$4 180	\$3 740	\$22 000	\$4 928	\$4 180	\$42 768
TPS		\$2 404	\$2 687	\$262	\$14 140	\$3 371	\$2 860	\$25 723
3 Matériel et approvisionnement	\$876 533							
TPS s'appliquant sur matériel et approvisionnement		\$30 600	\$34 200	\$30 600	\$236 640	\$10 752	\$9 120	\$351 912
		\$2 142	\$2 394	\$2 142	\$16 565	\$753	\$638	\$24 634
4 Remboursement de la TPS								
		-\$9 961	-\$11 133	-\$8 413	-\$61 288	-\$11 856	-\$10 056	-\$112 707
5 Dépenses imprévues relatives au projet	\$140 939							
		\$19 720	\$22 040	\$19 720	\$116 000	\$25 984	\$22 040	\$225 504
6 Contributions versées pour le stationnement								
		\$25 500	\$28 500		\$150 000	\$33 600	\$28 500	\$266 100
7 Contributions versées pour le terrain								
8 TOTAL	\$6 514 397	\$259 166	\$289 656	\$200 418	\$1 582 415	\$314 236	\$266 540	\$2 912 432

Les installations à usages multiples et autres locaux partagés avec la communauté sont déterminés lors du processus de consultation.

NANAIMO - ÉCOLE RÉGIONALE

Nature du projet :

- Construction d'une nouvelle école.

Historique/ Particularités :

- Le programme francophone à Nanaimo a commencé modestement avec des effectifs d'environ 21 élèves en 1978.
- Le programme fut d'abord logé dans une école à voie double³ (l'école élémentaire Brankin).
- En 1985, le programme a déménagé pour s'installer à l'école élémentaire Quarterway. Les effectifs francophones actuels sont de 83 élèves.
- Les élèves francophones du niveau secondaire sont présentement inscrits à l'école secondaire du district de Nanaimo. Les effectifs francophones sont actuellement de 23 élèves.
- Il est envisagé que le programme de Nanaimo répondra aux besoins des communautés francophones pour les endroits suivants : Nanaimo, Ladysmith, Parksville et Qualicum Beach.
- La population francophone a augmenté régulièrement dans cette région depuis 1991.
- Nos recherches indiquent, pour la région desservie, une éventuelle population scolaire pouvant atteindre le chiffre élevé de 520 enfants éligibles⁴.

Détails du projet :

- On anticipe que les nouveaux locaux satisfiront les besoins de 400 élèves répartis de la maternelle à la douzième année.
- La population d'enfants éligibles pour la région porte à croire qu'un programme intégré serait viable et serait la manière la plus appropriée de répondre aux besoins d'une éducation francophone dans la région.
- Ce projet comprend l'acquisition d'un emplacement ainsi que la construction de nouvelles installations dans la région de Nanaimo.
- Une étude récente de la région révèle qu'il n'existe aucuns locaux adéquats excédentaires au District scolaire n° 68 (Nanaimo) pouvant faire l'objet d'un transfert de biens.
- La nécessité d'acquérir un emplacement et de construire une nouvelle école semble, à l'heure actuelle, inévitable.
- Il est anticipé que ces locaux offriront un programme régional conforme aux préférences du Ministère qui encourage la consolidation des programmes les plus petits en des programmes plus importants desservant de nombreuses communautés avec des locaux uniques, éliminant ainsi la nécessité de construire ou d'acquérir un plus grand nombre de petites installations.
- Des locaux supplémentaires à usages multiples (qui ne seront pas autrement subventionnés) seront nécessaires pour satisfaire les besoins de la communauté.

³ « École à voie double » est l'expression utilisée pour une école où deux programmes éducatifs sont offerts dans la même école. Dans de nombreux cas, il s'agit d'un programme régulier de langue anglaise et d'un programme francophone. Le plus souvent, le deuxième est un programme d'immersion en français.

⁴ Selon la définition stipulée dans la Charte canadienne des droits - Article 23

RÉSUMÉ DU BUDGET: CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE - NANAIMO

Description	Projet de construction subventionnée par la province	Demande de financement fédéral des immobilisations afin de compléter le financement de la province						TOTALS Demande de financement fédéral
		Maternelle à temps plein	Prématernelle	Salle des étudiant(e)s de secondaire	Auditorium à usages multiples	Locaux à usages multiples	Médiathèque communautaire	
Additions (en mètres carrés)	4265	85	95	75	400	112	90	
1 Construction								
Acquisition du terrain	\$1 500 000	\$29 894	\$33 411	\$26 377	\$140 680	\$39 390	\$31 653	\$301 407
Frais de développement	\$106 625							
Aménagements de terrain	\$423 954	\$8 968	\$10 023		\$42 204	\$11 817	\$9 496	\$82 509
Frais de construction	\$4 239 538							
Frais supplémentaires de construction		\$102 000	\$114 000	\$90 000	\$480 000	\$134 400	\$108 000	\$1 028 400
TPS		\$9 860	\$11 020	\$8 146	\$46 402	\$12 993	\$10 440	\$98 862
2 Honoraires	\$396 397							
Consultants principaux		\$20 400	\$22 800		\$96 000	\$26 880	\$21 600	\$187 680
Consultants supplémentaires		\$2 550	\$2 850		\$12 000	\$5 544	\$4 455	\$27 399
Versements		\$2 805	\$3 135	\$2 475	\$13 200	\$3 696	\$2 970	\$28 281
TPS		\$1 803	\$2 015	\$173	\$8 484	\$2 528	\$2 032	\$17 035
3 Matériel et approvisionnement	\$895 038							
TPS s'appliquant sur matériel et approvisionnement		\$22 950	\$25 650	\$20 250	\$141 984	\$8 064	\$6 480	\$225 378
		\$1 607	\$1 796	\$1 418	\$9 939	\$564	\$454	\$15 776
4 Remboursement de la TPS		-\$9 023	-\$10 085	-\$6 621	-\$44 081	-\$10 938	-\$8 790	-\$89 538
5 Dépenses imprévues relatives au projet	\$139 905							
		\$14 790	\$16 530	\$13 050	\$69 600	\$19 488	\$15 660	\$149 118
6 Contributions versées pour le stationnement		\$25 500	\$28 500		\$120 000	\$33 600	\$27 000	\$234 600
7 Contributions versées pour le terrain								
8 TOTAL	\$7 701 457	\$234 104	\$261 646	\$155 268	\$1 136 412	\$288 027	\$231 450	\$2 306 907

Les installations à usages multiples et autres locaux partagés avec la communauté sont déterminés lors du processus de consultation.

NORTH VANCOUVER - ÉCOLE RÉGIONALE ANDRÉ-PIOLAT

Nature du projet :

- Construction d'une nouvelle école.

Historique/ Particularités :

- La première école André-Piolat a été construite dans le milieu des années 1950.
- Au début des années 1980, le programme francophone a été logé dans deux écoles à voies multiples⁵ : l'école élémentaire Larson et l'école secondaire Balmoral.
- En 1987, un programme secondaire de deuxième cycle a été fondé à l'école secondaire Carson Graham.
- En 1988, le programme élémentaire a déménagé pour s'installer à son emplacement actuel et a été rebaptisé École élémentaire North Star. Le changement qui a abouti au nom actuel André-Piolat est survenu en 1990.
- Le transfert de biens comportant le terrain et l'école actuelle est survenu en 1998.
- Les bâtiments actuels sont maintenant la propriété du District scolaire n° 93 (CSF).
- Les effectifs scolaires du programme francophone de North Vancouver ont plus que doublé depuis la création du premier programme à l'école Larson dans les années 1980.

Détails du projet :

- Les installations de l'école André-Piolat (auparavant dénommée North Star) étaient anciennes et nécessitaient des rénovations majeures à l'époque de leur transfert en 1999.
- Récemment, un estimateur de biens immobiliers professionnel a évalué l'immeuble comme « irrécupérable »⁶.
- Des raisons de sûreté et de sécurité contraignent le CSF à demander les dates les plus proches possibles de démolition et de reconstruction pour cet emplacement.
- La structure envisagée pourrait abriter 400 élèves (de M à 12) et pourrait continuer à accueillir les élèves de North Vancouver, des régions de West Vancouver, de Lions Bay et de Deep Cove.
- Des locaux supplémentaires à usages multiples (qui ne seront pas autrement subventionnés) seront nécessaires pour satisfaire les besoins de la communauté.

⁵ Les écoles à voies multiples sont celles où coexistent plus de deux types différents de programmes éducatifs.

⁶ Ayant dépassé les limites de sa vie économique et opérationnelle.

RÉSUMÉ DU BUDGET: CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE - PIOLAT(North Vancouver)

Description	Projet de construction subventionnée par la province	Demande de financement fédéral des immobilisations afin de compléter le financement de la province						TOTAL Demande de financement fédéral
		Maternelle à temps plein	Prématernelle	Salle des étudiant(e)s de secondaire	Auditorium à usages multiples	Locaux à usages multiples*	Médiathèque communautaire	
Additions (en mètres carrés)	4485	85	95	75	400	90	85	
1 Construction								
Acquisition du terrain (transfert de biens)	\$5 550 000	\$105 184	\$117 559	\$92 809	\$494 983	\$111 371	\$105 184	\$1 027 090
Frais de développement	\$112 125							
Aménagements de terrain	\$191 249	\$31 555	\$35 268		\$148 495	\$33 411	\$31 555	\$280 284
Frais de construction	\$4 249 986							
Frais supplémentaires de construction	\$127 500	\$119 000	\$133 000	\$105 000	\$560 000	\$126 000	\$119 000	\$1 162 000
TPS		\$17 902	\$20 008	\$13 847	\$84 243	\$18 955	\$17 902	\$172 856
2 Honoraires	\$426 592							
Consultants principaux		\$23 800	\$26 600		\$112 000	\$25 200	\$23 800	\$211 400
Consultants supplémentaires		\$2 975	\$3 325		\$14 000	\$5 198	\$4 909	\$30 406
Versements		\$3 273	\$3 658	\$2 888	\$15 400	\$3 465	\$3 273	\$31 955
TPS		\$2 103	\$2 351	\$202	\$9 898	\$2 370	\$2 239	\$19 163
3 Matériel et approvisionnement	\$928 395							
TPS s'appliquant sur matériel et approvisionnement		\$26 775	\$29 925	\$23 625	\$165 648	\$7 560	\$7 140	\$260 673
		\$1 874	\$2 095	\$1 654	\$11 595	\$529	\$500	\$18 247
4 Remboursement de la TPS		-\$14 878	-\$16 628	-\$10 678	-\$71 901	-\$14 861	-\$14 035	-\$142 981
5 Dépenses imprévues relatives au projet	\$133 237							
		\$17 255	\$19 285	\$15 225	\$81 200	\$18 270	\$17 255	\$168 490
6 Contributions versées pour le stationnement		\$25 500	\$28 500		\$120 000	\$27 000	\$25 500	\$226 500
7 Contributions versées pour le terrain								
8 TOTAL	\$11 719 084	\$362 318	\$404 944	\$244 572	\$1 745 562	\$364 469	\$344 220	\$3 466 084

Les installations à usages multiples et autres locaux partagés avec la communauté sont déterminés lors du processus de consultation.

SURREY - ÉCOLE RÉGIONALE

Nature du projet :

- Construction d'une nouvelle école.

Historique/ Particularités :

- Les programmes francophones dans les régions municipales de Surrey/ White Rock et de Delta ont été créés vers la fin des années 1970.
- Avant septembre 1998, les deux municipalités voisines de Surrey et de Delta abritaient cinq (5) programmes francophones différents : deux étaient logés à Surrey (à l'école élémentaire K.B. Woodwards et à l'école élémentaire de White Rock) et trois autres se trouvaient à Delta (l'école élémentaire Gray, l'école secondaire de premier cycle Burnsvie et l'école secondaire de deuxième cycle North Delta).
- En septembre 1998, les programmes francophones pour ces deux régions municipales ont été consolidés en un programme unique dans des installations louées par le CSF.
- Les locaux actuellement occupés (l'ancienne école élémentaire Davidson) ont été déclarés excédentaires et classés pour démolition par le District scolaire n° 36 (Surrey) et sont actuellement loués au CSF en attendant la construction des nouvelles installations.
- La nouvelle dénomination Gabrielle-Roy est intervenue en octobre 1998.
- Les effectifs actuels à Gabrielle-Roy sont de 257 élèves de la maternelle à la neuvième année. Ces chiffres sont assez phénoménaux si l'on considère que le total des effectifs des années précédentes n'atteignait que 170. Les effectifs de la maternelle pour septembre 1999 sont actuellement de 47.

Détails du projet :

- Le transfert des biens s'est effectué en 1999, donnant effectivement au District scolaire n° 93 (CSF) des terrains non bâtis appartenant auparavant au District scolaire n° 36 (Surrey).
- Il est espéré que la construction d'installations pouvant abriter des classes de la maternelle à la douzième année et accueillant des élèves de Surrey/ White Rock et de Delta recevra prochainement l'approbation nécessaire à son démarrage.
- Les locaux offriront également un programme secondaire aux finissantes et aux finissants du programme élémentaire francophone voisin de Langley.
- La démolition des installations actuelles louées (Gabrielle-Roy) est prévue à l'expiration du bail.
- Conformément aux suggestions du ministère de l'Éducation (C.-B.), les programmes (secondaires) de Surrey/ White Rock, de Delta et de Langley ont été consolidés en un seul programme. Cette nouvelle école offrira un programme régional conçu pour consolider les programmes moins importants et répondre aux besoins des nombreuses communautés possédant des installations uniques, éliminant ainsi le besoin de construire ou d'acquérir un grand nombre de petites installations.
- Des locaux supplémentaires à usages multiples (qui ne seront pas autrement subventionnés) seront nécessaires pour répondre aux besoins de la communauté.

RÉSUMÉ DU BUDGET: CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE - SURREY

Description	Projet de construction subventionnée par la province	Demande de financement fédéral des immobilisations afin de compléter le financement de la province						TOTAL Demande de financement fédéral
		Maternelle à temps plein	Prémarternelle	Salle des étudiant(e)s de secondaire	Auditorium à usages multiples	Locaux à usages multiples	Médiathèque communautaire	
Additions (en mètres carrés)	4605	85	95	85	500	95	85	
1 Construction								
Acquisition du terrain (transfert de biens)	\$2 012 500	\$37 147	\$41 517	\$37 147	\$218 512	\$41 517	\$37 147	\$412 989
Frais de développement	\$107 125							
Aménagement de terrain	\$436 370	\$11 144	\$12 455		\$65 554	\$12 455	\$11 144	\$112 752
Frais de construction	\$4 363 698							
Frais supplémentaires de construction		\$119 000	\$133 000	\$119 000	\$700 000	\$133 000	\$119 000	\$1 323 000
TPS		\$11 710	\$13 088	\$10 930	\$68 885	\$13 088	\$11 710	\$129 412
2 Honoraires	\$408 006							
Consultants principaux		\$23 800	\$26 600		\$140 000	\$26 600	\$23 800	\$240 800
Consultants supplémentaires		\$2 975	\$3 325		\$17 500	\$5 486	\$4 909	\$34 195
Versements		\$3 273	\$3 658	\$3 273	\$19 250	\$3 658	\$3 273	\$36 383
TPS		\$2 103	\$2 351	\$229	\$12 373	\$2 502	\$2 239	\$21 796
3 Matériel et équipement	\$953 235							
TPS s'appliquant sur matériel et approvisionnement		\$26 775	\$29 925	\$26 775	\$207 060	\$7 980	\$7 140	\$305 655
		\$1 874	\$2 095	\$1 874	\$14 494	\$559	\$500	\$21 396
4 Remboursement de la TPS		-\$10 668	-\$11 923	-\$8 863	-\$65 111	-\$10 981	-\$9 825	-\$117 371
5 Dépenses imprévues relatives au projet	\$144 002							
		\$17 255	\$19 285	\$17 255	\$101 500	\$19 285	\$17 255	\$191 835
6 Contributions versées pour le stationnement		\$25 500	\$28 500		\$150 000	\$28 500	\$25 500	\$258 000
7 Contributions versées pour le terrain								
8 TOTAL	\$8 424 936	\$271 889	\$303 876	\$207 620	\$1 650 017	\$283 649	\$253 791	\$2 970 842

Les installations à usages multiples et autres locaux partagés avec la communauté sont déterminés lors du processus de consultation.

COQUITLAM-MAILLARDVILLE - ÉCOLE RÉGIONALE

Nature du projet :

- Construction d'une nouvelle école.

Historique/ Particularités :

- Actuellement, les programmes francophones se trouvent dans trois emplacements différents dans la ville de Coquitlam : l'école élémentaire Millside, l'école secondaire de premier cycle Como Lake et l'école secondaire Centennial.
- Traditionnellement, les programmes francophones de Coquitlam ont desservi les communautés francophones des municipalités de Coquitlam, de Pitt Meadows, de Port Moody, de Port Coquitlam, de New Westminster et d'une partie de Burnaby⁷.
- Les programmes francophones existent dans cette région depuis 1980 et ont, jusqu'à récemment, été sous la juridiction du District scolaire n° 43 (Coquitlam).
- La communauté se bat depuis des dizaines d'années pour parvenir à établir des programmes francophones dans cette région. Les programmes éducatifs actuels ne représentent qu'un succès modeste du point de vue de la communauté.
- Bien que des programmes aient prospéré dans trois emplacements, cela n'a toujours été que dans des installations partagées⁸ et avec un contrôle limité de ces dernières par la communauté francophone.
- Les programmes francophones de Coquitlam s'accroissent continuellement avec des inscriptions allant de 104 élèves en 1990 à 181 en 1998.

Détails du projet :

- Le CSF a acquis la propriété adjacente à l'école élémentaire Millside où le programme élémentaire francophone actuel est logé. Ceci est un transfert de biens entre le District scolaire n° 43 (Coquitlam) et le District scolaire n° 93 (CSF).
- Le CSF anticipe avec satisfaction la construction d'une école (M à 12) sur l'emplacement acquis.
- Des négociations sont actuellement en cours pour obtenir un accord d'utilisation partagée pour le terrain de jeux adjacent aux deux écoles (l'école Millside et la nouvelle école du CSF).
- Quelques-unes des études d'impact sur l'environnement de la construction projetée ont déjà été entreprises.
- Cette nouvelle école offrira un programme régional conforme aux préférences du Ministère concernant la consolidation des plus petits programmes quand cela est possible. Ce programme pourra répondre aux besoins de nombreuses communautés possédant une installation unique, éliminant ainsi le besoin de construire ou d'acquérir un certain nombre d'installations plus petites.
- Des locaux supplémentaires à usages multiples (qui ne seront pas autrement subventionnés) seront nécessaires pour satisfaire les besoins de la communauté.

⁷ La région de la ville de Burnaby est desservie par deux écoles différentes. La moitié est se trouve dans la zone de recrutement de Coquitlam, tandis que la moitié ouest est desservie par le programme francophone situé à Vancouver.

⁸ Des écoles à voie double ou à voies multiples.

RÉSUMÉ DU BUDGET: CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE - COQUITLAM/MAILLARDVILLE

Description	Projet de construction subventionnée par la province	Demande de financement fédéral des immobilisations afin de compléter le financement de la province						TOTAL Demande de financement fédéral
		Maternelle à temps plein	Prématernelle	Salle des étudiant(e)s de secondaire	Auditorium à usages multiples	Locaux à usages Multiples	Médiathèque communautaire	
Additions (en mètres carrés)	4293	85	95	85	550	90	85	
1 Construction								
Acquisition de terrain (transfert de biens)	\$1 571 000	\$31 105	\$34 765	\$31 105	\$201 270	\$32 935	\$31 105	\$362 285
Frais de développement	\$101 700							
Aménagement de terrain	\$406 805	\$9 332	\$10 429		\$60 381	\$9 881	\$9 332	\$99 354
Frais de construction	\$4 068 047							
Frais supplémentaires de construction		\$119 000	\$133 000	\$119 000	\$770 000	\$126 000	\$119 000	\$1 386 000
TPS		\$11 161	\$12 474	\$10 507	\$72 216	\$11 817	\$11 161	\$129 335
2 Honoraires	\$380 362							
Consultants principaux		\$23 800	\$26 600		\$154 000	\$25 200	\$23 800	\$253 400
Consultants supplémentaires		\$2 975	\$3 325		\$19 250	\$5 198	\$4 909	\$35 656
Versements		\$3 273	\$3 658	\$3 273	\$21 175	\$3 465	\$3 273	\$38 115
TPS		\$2 103	\$2 351	\$229	\$13 610	\$2 370	\$2 239	\$22 902
3 Matériel et approvisionnement	\$888 651	\$26 775	\$29 925	\$26 775	\$227 766	\$7 560	\$7 140	\$325 941
TPS s'appliquant sur matériel et approvisionnement		\$1 874	\$2 095	\$1 874	\$15 944	\$529	\$500	\$22 816
4 Remboursement de TPS		-\$10 294	-\$11 505	-\$8 575	-\$69 203	-\$10 007	-\$9 451	-\$119 036
5 Dépenses imprévues relatives au projet	\$134 246	\$17 255	\$19 285	\$17 255	\$111 650	\$18 270	\$17 255	\$200 970
6 Contributions versées pour le stationnement		\$25 500	\$28 500		\$165 000	\$27 000	\$25 500	\$271 500
7 Contributions versées pour le terrain								
8 TOTAL	\$7 550 811	\$263 859	\$294 901	\$201 443	\$1 763 057	\$260 217	\$245 761	\$3 029 238

Les installations à usages multiples et autres locaux partagés avec la communauté sont déterminés lors du processus de consultation.

VANCOUVER - ÉCOLE RÉGIONALE

Nature du projet :

- Construction d'une nouvelle école.

Historique/ Particularités :

- Le programme francophone de Vancouver a été créé à la fin des années 1970 et offert dans une école à voie double, l'école élémentaire Jamieson.
- En une seule année, le programme était devenu trop grand pour l'école élémentaire Jamieson et il fut donc installé dans une école vide. Il fut rebaptisé École Anne-Hébert.
- Depuis sa création, peu de temps après la mise en oeuvre du programme élémentaire francophone, le programme secondaire francophone a été abrité dans les locaux de l'école secondaire de Kitsilano.
- En 1989, les installations de l'école élémentaire Anne-Hébert ont été rénovées d'une manière importante, ce qui a eu comme résultat la création de six salles de classe supplémentaires et d'un gymnase destinés à accueillir les effectifs croissants.
- Après la fondation du CSF, des locaux pour une deuxième école élémentaire ont dû être loués afin de loger les effectifs scolaires. Cette deuxième école élémentaire, l'école Rose-des-Vents accueille, de la maternelle à la troisième année, la population scolaire en provenance de l'ouest de la rue Main à Vancouver ainsi que celle de Richmond. Le Diocèse Catholique loue ces locaux au CSF et il n'y a aucune possibilité de renouveler le bail au-delà de juin 2000.
- L'époque récente a vu un accroissement important et régulier de la population scolaire. Les statistiques du ministère de l'Éducation montrent des inscriptions allant de 169 en 1985 à 469 en 1998.

Détails du projet :

- Le CSF a étudié de nombreuses possibilités pour l'acquisition d'un emplacement à Vancouver. Le prix élevé des terrains rend chaque aspect de ce projet considérablement plus onéreux que pour des projets similaires dans les autres régions de la province.
- Ces explorations et discussions ont eu lieu, jusqu'à présent, avec le District scolaire n° 39 (Vancouver) et le *Vancouver City Parks Board*.
- L'emplacement actuellement à l'étude est bien situé et appartient à présent à la *B.C. Buildings Corp.*⁹
- Le CSF prévoit la construction d'une école (M à 12) à Vancouver qui desservirait les municipalités de Richmond et de Vancouver ainsi qu'une partie de Burnaby.
- Ce programme sera un programme régional conforme aux préférences du Ministère concernant la consolidation des programmes moins importants afin de répondre aux besoins des nombreuses communautés possédant des installations uniques, éliminant ainsi le besoin de construire ou d'acquérir un grand nombre de petites installations.
- Les nouveaux locaux doivent être conçus pour abriter jusqu'à 900 élèves (M-12).
- Des locaux supplémentaires à usages multiples (qui ne seront pas autrement subventionnés) seront nécessaires pour satisfaire les besoins de la communauté.

⁹ Une société d'État s'occupant des transactions de biens fonciers et immobiliers en C.-B.

RÉSUMÉ DU BUDGET: CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE - VANCOUVER

Description	Projet de construction subventionnée par la province	Demande de financement fédéral des immobilisations afin de compléter le financement de la province						TOTAL Demande de financement fédéral
		Maternelle à temps plein	Prématernelle	Salle des étudiant(e)s de secondaire	Auditorium à usages multiples	Locaux à usages multiples	Médiathèque communautaire	
Additions (en mètres carrés)	7145	85	180	85	970	250	100	
1 Construction								
Acquisition de terrain	\$10 000 000	\$118 964	\$350 000	\$165 278	\$1 357 593	\$349 895	\$139 958	\$2 481 688
Frais de développement	\$167 000							
Aménagement de terrain	\$991 648	\$35 689	\$99 000		\$165 000	\$120 000		\$419 689
Frais de construction	\$6 610 989							
Frais supplémentaires de construction		\$119 000	\$793 000		\$1 358 000	\$800 000	\$140 000	\$3 210 000
TPS		\$19 156	\$86 940	\$11 569	\$201 641	\$88 893	\$19 597	\$427 796
2 Honoraires	\$646 224							
Consultants principaux		\$23 800	\$105 000		\$252 000	\$138 560	\$24 248	\$543 608
Consultants supplémentaires		\$25 000	\$25 000		\$60 000	\$33 000	\$5 775	\$148 775
Versements		\$3 273	\$20 000	\$10 000	\$40 000	\$22 000	\$3 850	\$99 123
TPS		\$3 645	\$10 500	\$700	\$24 640	\$13 549	\$2 371	\$55 405
3 Matériel et approvisionnement	\$1 271 767	\$26 775	\$80 000	\$40 000	\$430 000	\$48 000	\$8 400	\$633 175
TPS s'appliquant sur matériel et approvisionnement		\$1 874	\$5 600	\$2 800	\$30 100	\$3 360	\$588	\$44 322
4 Remboursement de TPS		-\$16 779	-\$70 067	-\$10 247	-\$174 339	-\$71 945	-\$15 338	-\$358 716
5 Dépenses imprévues relatives au projet	\$228 079	\$17 255	\$100 000	\$15 000	\$210 000	\$46 400	\$4 200	\$392 855
6 Contributions versées pour le stationnement		\$25 500	\$85 000		\$615 000	\$85 000	\$85 000	\$895 500
7 Contributions versées pour le terrain								
8 TOTAL	\$19 915 707	\$403 152	\$1 689 973	\$235 100	\$4 569 635	\$1 676 712	\$418 649	\$8 993 220

Les contributions versées pour le stationnement s'appliquent aux garages souterrains qui sont moins chers que les installations de surface en raison du prix élevé des terrains dans la région de Vancouver

Les installations à usages multiples et autres locaux partagés avec la communauté sont déterminés lors du processus de consultation.

Le prix élevé des terrains à Vancouver rend ce projet, dans tous ses aspects, considérablement plus coûteux que des projets similaires dans les autres régions de la province.

19

VALLÉE FRASER - ÉCOLE RÉGIONALE W. J. MOUAT

Nature du projet :

- Construction d'une nouvelle école.

Historique/ Particularités :

- Le programme francophone situé à l'école secondaire de deuxième cycle W. J. Mouat à Abbotsford a été fondé en 1988 pour accueillir les élèves francophones du secondaire de la région d'Abbotsford.
- Au cours des onze dernières années, ce programme a offert la seule possibilité pour les élèves francophones désirant poursuivre une éducation au niveau secondaire dans leur propre langue.
- Plus récemment, après la fondation du CSF, les inscriptions à W. J. Mouat ont été augmentées par celles des finissantes et des finissants des écoles élémentaires de Mission, d'Abbotsford, de Maple Ridge et de Chilliwack. Il en est résulté un programme régional offrant un enseignement secondaire pour la Vallée du Fraser.

Détails du projet :

- Le CSF anticipe avec satisfaction la possibilité d'offrir un programme secondaire francophone viable et facile d'accès à la Vallée du Fraser.
- Des discussions avec le but d'établir des installations séparées (tracé de l'emplacement) sur le terrain de W. J. Mouat ou tout autre terrain adéquat sont actuellement en cours. Un comité spécial formé pour donner des recommandations au sujet du programme secondaire pour la Vallée Fraser commencera sa tâche en septembre.
- Ce projet concerne l'acquisition de cet emplacement et la construction des installations nécessaires pour l'accueil du programme secondaire francophone dans la Vallée du Fraser.
- Des locaux supplémentaires à usages multiples (qui ne seront pas autrement subventionnés) seront nécessaires pour répondre aux besoins de la communauté.

RÉSUMÉ DU BUDGET : CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE - ÉCOLE SECONDAIRE DE LA VALLÉE DU FRASER (Abbotsford)

Description	Projet de construction subventionnée par la province	Demande de financement fédéral des immobilisations afin de compléter le financement par la province					TOTAL Demande de financement fédéral
		Salle des étudiant(e)s de secondaire	Auditorium à usages multiples	Locaux à usages multiples	Médiathèque communautaire		
Additions (en mètres carrés)	8138	85	500	115	95		
1 Construction							
Acquisition de terrain (transfert de biens)	\$11 846 000						
Frais de développement							
Aménagement de terrain	\$50 332						
Frais de construction	\$2 516 616						
Frais supplémentaires de construction							
TPS		\$102 000	\$600 000	\$138 000	\$114 000	\$954 000	
		\$7 140	\$42 000	\$9 660	\$7 980	\$66 780	
2 Honoraires	\$318 855						
Consultants principaux			\$90 000	\$27 600	\$22 800	\$140 400	
Consultants supplémentaires			\$15 000	\$5 693	\$4 703	\$25 395	
Versements		\$2 805	\$16 500	\$3 795	\$3 135	\$26 235	
TPS		\$196	\$8 505	\$2 596	\$2 145	\$13 442	
3 Matériel et approvisionnement	\$237 549	\$22 950	\$177 480	\$8 280	\$6 840	\$215 550	
TPS s'appliquant sur matériel et approvisionnement		\$1 607	\$12 424	\$580	\$479	\$15 089	
4 Remboursement de la TPS		-\$6 081	-\$42 791	-\$8 728	-\$7 210	-\$64 811	
5 Dépenses imprévues relatives au projet	\$127 341	\$14 790	\$87 000	\$20 010	\$16 530	\$138 330	
6 Contributions versées pour le stationnement			\$150 000	\$34 500	\$28 500	\$213 000	
7 Contributions versées pour le terrain							
8 TOTAL	\$15 096 693	\$145 407	\$1 156 117	\$241 985	\$199 901	\$1 743 409	

Les installations à usages multiples et autres locaux partagés avec la communauté sont déterminés lors du processus de consultation.

APP 06875
MEMO OF
07/99

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS RECOMMANDÉS

RECOMMENDED ACTIVITIES AND EVENTS

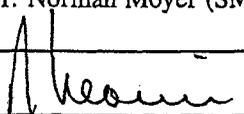
PRIORITÉ / PRIORITY:

- (1): **Ministre** (les événements de 1er priorité seront ajoutés systématiquement au calendrier des événements)
/ **Minister** (Priority one events will be systematically added to the Minister's Calendar of Events)
- (F1) **Secrétaire d'État Multiculturalisme (Situation de la femme) / Secretary of State
Multiculturalism (Status of Women)**
- (M1) **Secrétaire d'État - Parcs / Secretary of State - Parks**
- (2): **Représentant (Député ou autre ministre) / Replacement (MP or other Minister)**
- (3): **Présence du DexR ou d'un représentant du ministère / REXD or Departmental
Representative**
- (4): **Aucune représentation officielle / No Official Representation**

RECOMMANDATION FICHE / FICHE DE RECOMMANDATION

July 26, 1999

NAME OF THE EVENT / NOM DE L'ÉVÉNEMENT : Rencontre avec Mme Hennessey, présidente du Conseil scolaire de Colombie-Britannique, et autres représentants.					
DATE OF THE EVENT / DATE DE L'ÉVÉNEMENT 07/08/99	TIME (start-finish) HEURE (début-fin) au choix	LOCATION / LIEU (city/ville, province, country/pays) bureaux de Hull	DEPARTMENTAL CONTACT / PERSONNE RESSOURCE (name/nom, phone number / No. téléphone) Hilaire Lemoine, 994-0943	PRIORITY / PRIORITÉ 3	INVITATION NO. / NO. D'INVITATION INV99-06892
DESCRIPTION OF THE ORGANIZATION / DESCRIPTION DE L'ORGANISME Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique gère les écoles francophones de la maternelle à la 12e année sur tout le territoire de la province.					
EVENT FORMAT AND DESCRIPTION / GENRE D'ÉVÉNEMENT ET DESCRIPTION (Dinner/Dîner, Conference/Conférence, Ceremony/Cérémonie, Meeting/Rencontre) Rencontre					
JUSTIFICATION FOR ATTENDING / JUSTIFICATION DE LA PARTICIPATION					
ROLE / RÔLE					
KEY MESSAGES / MESSAGES CLÉS Demande chiffrée du Conseil scolaire a été présentée au fédéral et à la province. Cette demande se doit d'être entérinée par la province et présentée au fédéral par la province. Attendons réaction de la province sur ce document mais discussions déjà bien amorcée.					
OTHER SPEAKERS / CONFÉRENCIERS			KEY PARTICIPANTS / PARTICIPANTS CLÉS		
AUDIENCE / AUDITOIRE			LENGTH OF SPEECH / LONGUEUR DU DISCOURS _____ minutes _____ %english/anglais _____ %french/français		
CONTRIBUTIONS (ministerial or other / ministérielles ou autres) Une rencontre entre M. Norman Moyer (SMA), M. Hilaire Lemoine (DG) et les représentants du Conseil scolaire est prévue le 6 août, de 10h00 à 11h00. M. Gilles Pineau sera aussi invité à participer. Une note de breffage est en préparation.					


 Citizenship and Canadian Identity / Citoyenneté et identité canadienne
 Bureau of Ministerial Events / Bureau des événements ministériels

CA 99-16496



Patrimoine canadien Canadian Heritage

Sous-ministre Deputy Minister

Hull (Québec) Hull, Quebec
K1A 0M5 K1A 0M5

le 28 juin 1999

Madame Nicole Hennessey
Présidente
Conseil scolaire francophone
de la Colombie-Britannique
280 - 10991 Shellbridge Way
Richmond (Colombie-Britannique)
V6X 3C6

Madame,

Je vous remercie de votre lettre du 1^{er} juin dernier, par laquelle vous me transmettiez la demande d'aide financière du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) relative à la consolidation de la gestion scolaire dans cette province.

Je tiens d'abord à vous remercier de vos bons vœux pour ma nouvelle nomination. Je suis extrêmement heureux d'avoir été affecté à un ministère dont le mandat est lié à des préoccupations qui sont au coeur de la société canadienne.

Depuis la réception de votre lettre, mes collaborateurs des Programmes d'appui aux langues officielles et du bureau régional se sont rendus à Victoria pour vous rencontrer, de même que les représentants du ministère de l'Éducation. Je crois comprendre que ces discussions ont été fort utiles et qu'un suivi sera fait à cet égard.

.../2

- 2 -

Vos discussions avec la province permettront de déterminer quels sont les coûts additionnels de la programmation du CSF qui apparaîtront à la demande de financement de cette dernière. De même, le Conseil scolaire aura un rôle de premier plan à jouer dans l'élaboration de la demande provinciale relative au Plan d'immobilisation du CSF et aux installations communautaires complémentaires aux écoles financées par la province.

J'espère que nous serons en mesure de poursuivre et de conclure nos discussions avec la province sur ces demandes d'aide financière dans les plus brefs délais.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Alex Himelfarb

c.c. : M. Orest Kruhlak

01-06-99 14:43 De-CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE

604-214-9881

E-034 P.02/23 Trav490

C7N99-16496

99.06.02

*Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.*



*Francophone Program...
the highest standards in
French education.*

*CR/CN99-09957
CN99-16361
CN98-28108*

Richmond, le 1^{er} juin 1999

Monsieur Alex Himelfarb
Sous-ministre, Patrimoine canadien
Cabinet du Sous-ministre
Étage 12A14
25, rue Eddy, Arrêt postal : 25-12-0
Hull (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Sous-ministre,

Nous tenons par la présente à vous féliciter pour votre nomination au poste de Sous-ministre au Patrimoine canadien.

Nous avons précédemment communiqué par correspondance avec l'Honorable Sheila Copps, ainsi que par correspondance et plusieurs rencontres avec des élus et votre personnel à Ottawa, mais nos demandes à ce jour sont restées sans effet.

Le Conseil scolaire francophone (CSF) de la Colombie-Britannique se trouve dans une situation délicate suite à l'inaction des deux niveaux de gouvernement pour une nouvelle entente sur la mise en œuvre de la gestion scolaire dont la date limite était le 30 mars 1999 et les démarches de financement pour le Plan d'immobilisation de la Colombie-Britannique. Cette inaction est aussi une cause d'instabilité pour la population francophone de la province.

Nous sommes à l'étape de la planification budgétaire pour l'année scolaire 1999-2000 mais nous sommes dans l'impossibilité de le faire sans avoir reçu confirmation de la décision du gouvernement fédéral en ce qui concerne le manque à gagner pour gérer un conseil scolaire en milieu minoritaire. Notre situation n'est pas unique, les conseils scolaires de l'Ouest canadien font face à des difficultés semblables. À cet effet nous nous permettons de joindre une copie du document préparé par les conseils scolaires francophones de l'Ouest canadien, qui identifie les coûts supplémentaires de gestion pour nos conseils scolaires. Les suggestions de budget émises dans ce document nous placeraient dans une situation plus équitable pour offrir une éducation de qualité.

Sans réponse dans les 10 jours qui suivent cette lettre, nous serons dans l'obligation d'informer les parents francophones que, dû au manque à gagner et à l'inaction du gouvernement fédéral, certains services devront être abolis pour la prochaine année scolaire.

Nous vous demandons :

- a) d'entamer au plus tôt des discussions avec le ministère de l'Éducation provincial ;
- b) d'inclure le CSF à la table de négociations ; et
- c) de débloquer le processus pour définir une entente efficiente et efficace.

01-06-99 14:44 De-CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE

804-214-9881

E-034 P.03/23 Trav490

Monsieur Alex Himelfarb
1^{er} juin 1999

Page 2

Nous exigeons une rencontre dans les plus brefs délais et sommes à votre disposition pour faciliter la prise de contact avec le ministère de l'Éducation si notre coopération était requise.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-ministre, en cette année du Sommet de la francophonie tenue au Canada, l'expression de nos sentiments respectueux.



Nicole Hennessey
Présidente

NH/RO/ha

Pièce jointe

cc. Conseil d'administration
Dr Nicolas Ardanaz, directeur général

ha/ADM/Patrimoine 890602

000417



JUN 23 1999

NOTE À L'INTENTION DE MONSIEUR ALEX HIMELFARB

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CONSEIL SCOLAIRE
FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE**

(Pour signature)

RÉSUMÉ

- Le Conseil scolaire francophone de Colombie-Britannique (CSF) vous écrivait dernièrement pour revendiquer un appui financier pour sa programmation annuelle et pour son Plan d'immobilisation.
- Vous trouverez ci-joint un projet de lettre réponse pour votre signature.
- Nous joignons aussi une fiche d'information portant sur le CSF et les demandes d'appui financier relatives à la mise en oeuvre de la gestion scolaire et aux projets d'immobilisation.

Contexte

- Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) a été créé en novembre 1995. Le CSF a la responsabilité de plus de 2 500 élèves répartis dans une cinquantaine d'écoles à travers la province.
- Le CSF louait les installations scolaires des conseils anglophones jusqu'à l'an dernier. Depuis, la province a conclu le transfert de sept écoles et/ou sites au CSF au coût de 17 M\$ et prévoit des dépenses additionnelles de l'ordre de 52 M\$ au cours des quatre prochaines années.

.../2



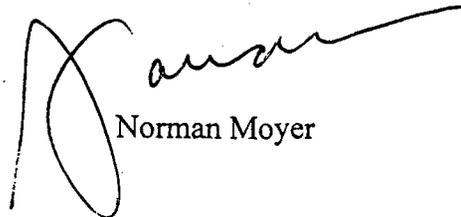
- 2 -

Considérations

- ° Le ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, M. Paul Ramsay, écrivait à M^{me} Copps, le 13 avril dernier, lui demandant un appui financier pour la réalisation d'un plan quinquennal d'immobilisation pour l'ensemble des écoles francophones (copie jointe).
- ° Dans sa réponse du 31 mai, la ministre a indiqué que Patrimoine canadien considérerait un appui aux installations communautaires, complémentaires aux écoles (voir lettre ci-jointe).
- ° L'entente portant sur la gestion scolaire en Colombie-Britannique venait à échéance en mars dernier. À cet effet, M^{me} Hennessey vous faisait parvenir, dans sa correspondance du 1^{er} juin dernier, une demande de financement élaboré conjointement avec les autres conseils scolaires francophones des provinces de l'Ouest et des territoires.
- ° Lors d'une rencontre avec la province, le 7 juin dernier, les représentants du Ministère ont précisé le type de demande recevable par le fédéral. Les représentants provinciaux se sont engagés à poursuivre les discussions avec le CSF afin d'élaborer une demande d'aide financière acceptable pour toutes les parties.

Recommandation

- ° Nous vous suggérons de signer la lettre ci-jointe à la présidente du Conseil scolaire francophone de Colombie-Britannique.



Norman Moyer

Pièces jointes

Préparé par :

Jean-Gilles Francoeur, Programmes d'appui aux langues officielles, 994-2964

GESTION SCOLAIRE ET PLAN D'IMMOBILISATION DU CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Projets d'immobilisation

- ° En septembre 1998, le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) nous demandait 30 M\$ pour appuyer un Plan d'immobilisation de 91 M\$ (couvrant 17 sites différents); urgence de la situation de Vancouver.
- ° Le 13 avril dernier, le ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, M. Paul Ramsay, nous transmettait une demande de 26,16 M\$ sur un budget total de 69,5 M\$ sur cinq ans. La province a déjà transféré sept sites au CSF et a entrepris des travaux mineurs pour un engagement total de 17, 2 M\$ à ce jour.
- ° Dans sa réponse du 31 mai, la ministre indiquait clairement que nous n'avons pas l'intention de contribuer aux installations scolaires proprement dites, mais que nous considérons plutôt un appui aux installations communautaires, complément aux écoles, jugées essentielles par le CSF et les communautés impliquées.

Renouvellement des mesures portant sur la gestion scolaire

- ° L'entente portant sur la gestion scolaire en Colombie-Britannique (3,75 M\$ par année sur trois ans couvrant des mesures de programmation et non d'immobilisation) venait à échéance en mars dernier. M^{me} Hennessey vous faisait parvenir, dans sa lettre du 1^{er} juin dernier, une demande de financement élaboré conjointement avec les autres conseils scolaires francophones de l'Ouest et du Nord pour les coûts supplémentaires associés à la mise en oeuvre de la gestion scolaire francophone dans un milieu minoritaire.
- ° Avec les nouvelles enveloppes dont nous disposons pour appuyer la gestion scolaire (18 M\$ par année pour la gestion scolaire et le postsecondaire), nous ne pourrions que financer les initiatives stratégiques principales des nouveaux conseils scolaires, notamment les programmes de refrancisation et d'intégration de dimensions culturelles dans l'enseignement.

Suivi

- ° Le 7 juin dernier, nous rencontrons nos homologues provinciaux et le CSF pour préciser le type de demande recevable par le fédéral; représentants provinciaux se sont engagés à poursuivre les discussions avec le CSF afin d'élaborer une demande d'aide financière acceptable pour toutes les parties.

196/98

Sein Jules

les commentaires ont été faits.

(voir en annexe).

La lettre piquée nous sera
envoyée.

NB: lettre à M. Weiss piquée. 1- copie / Sein

000421 ad

**Government of Canada
PRIVY COUNCIL OFFICE**

**Gouvernement du Canada
BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ**

66 Slater, 21st Floor
Ottawa, Ontario K1A 0A3

66, rue Slater, 21^{ème} étage
Ottawa (Ontario) K1A 0A3

No. of/de pages : 4 (plus this page/plus cette page)

Date: 98-06-12

TO/À : Leon-Gilles Francoeur

Facsimile/télécopieur : 953-6580 Telephone/téléphone :

FROM/DE
JO ANN GAGNON

Facsimile/télécopieur : 947-7581 Telephone/téléphone : 947-7554 Internet : jagagnon@pco.gc.ca

COMMENTS/COMMENTAIRES
Voici le projet de lettre
et le site couverture
Merci de me fournir de
commentaires

Vertical stamp or note on the right edge of the page.

NOTE À L'INTENTION DE L'HONORABLE STÉPHANE DION**CORRESPONDANCE DE NICOLE HENNESSEY**

(Pour signature)

Madame Nicole Hennessey, présidente du Conseil scolaire de la Colombie-Britannique, vous a écrit le 4 mai dernier à la suite de ses rencontres à Ottawa avec messieurs David Anderson, Hardance Singh Dhaliwal et Ronald Duhamel. Mme Hennessey regrette de ne vous avoir pas rencontré à la même occasion, mais elle vous envoie copie du plan d'immobilisation en discussion avec les autorités provinciales, espérant que vous pourriez intervenir dans ce dossier.

Le ministère du Patrimoine canadien a entamé des discussions avec les ministres de l'Éducation concernant l'appui aux langues officielles dans l'enseignement au cours des cinq prochaines années. Le protocole qui en résultera fixera les paramètres des négociations mais entre temps, des ententes provisoires de financement seront conclues avec les gouvernements provinciaux. Pour l'année 1998-1999, une diminution du financement de 11 p. cent, résultant de la Phase II de la Revue des programmes, s'appliquera en Colombie-Britannique comme ailleurs.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique devrait se prononcer sous peu sur le plan d'immobilisation déposé par le Conseil scolaire. Par ailleurs, le transfert de certaines écoles est déjà en cours et le gouvernement provincial a identifié des sommes nécessaires à leur mise en état ou à l'étude des travaux à effectuer.

Au cours de l'automne 1998, le gouvernement fédéral pourrait se pencher sur le renouvellement du financement accordé à la gestion scolaire des conseils scolaires francophones. Mise à part l'Ontario, qui vient d'obtenir pour la première fois un appui à ce titre cette année pour

- 2 -

une période de 6 ans, le financement accordé aux provinces bénéficiaires expirera le 1er avril 1999, y compris en Colombie-Britannique.

° Dans le projet de réponse ci-joint, vous remerciez Mme Hennessey d'avoir porté ce dossier à votre attention. Vous indiquez que vous comprenez l'importance d'établir un réseau d'écoles francophones pour assurer la stabilité de la gestion scolaire en Colombie-Britannique et vous exprimez votre confiance que le gouvernement de la province assumera ses responsabilités en matière d'éducation de ses citoyens francophones. Le financement de la gestion scolaire en Colombie-Britannique expire en 1998⁸⁹ mais d'ici là, vous mentionnez que le gouvernement pourrait se pencher sur la question.

*Sera corrigé
par Jo Ann.*

George Anderson

pièce jointe

Gagnon/Therrien/Seidle/rp

Madame Nicole Hennessey
Présidente du Conseil scolaire
francophone de la Colombie-Britannique
Pièce 280
10991, Shellbridge Way
Richmond (Colombie-Britannique)
V6X 3C6

Madame,

Je vous remercie de votre lettre du 4 mai 1998, accompagnée du document complet du plan d'immobilisation que le Conseil scolaire francophone a déposé auprès du ministre de l'Éducation de la province en décembre 1997.

Je partage votre préoccupation concernant une éducation de qualité pour les élèves canadiens français de la Colombie-Britannique et je comprend l'importance d'établir un réseau d'écoles francophones et une gestion scolaire stable dans ce but. Il va de soi que l'avenir de la francophonie canadienne repose en bonne partie sur la jeunesse qui doit pouvoir profiter d'institutions d'enseignement appropriées, conformément aux dispositions de la *Charte canadienne des droits et libertés* et aux jugements des tribunaux.

Le gouvernement provincial a entrepris de procéder au transfert de certaines écoles au profit du Conseil scolaire francophone, ce qui m'apparaît un geste très positif. De plus, votre projet d'immobilisation est présentement à l'étude par les instances provinciales. À cette étape-ci, je suis confiant que le gouvernement provincial assumera ses responsabilités en matière d'éducation de ses citoyens francophones.

Pour ce qui ^{est de} concerne la gestion scolaire, je sais que le financement versé à ce titre à la Colombie-Britannique par le gouvernement fédéral expirera au début de 1999. D'ici là, mes collègues et moi-même aurons sans doute l'occasion d'examiner cette question et de

- 2 -

prendre les décisions qui favoriseront l'avenir des communautés de la Francophonie
canadienne.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Stéphane Dion

**Réponse de M. Stéphane Dion à Nicole Hennessey
correspondance du 4 mai 1998**

- ◆ Pris connaissance de votre plan d'immobilisation.
- ◆ Réalise l'importance d'établir réseau d'écoles francophones pour assurer stabilité de la gestion scolaire francophone en C.B.
- ◆ Heureux d'apprendre que le gouvernement provincial va de l'avant avec transfert de certaines écoles au Conseil scolaire francophone.
- ◆ Croit comprendre que le Cabinet provincial devra se prononcer sous peu sur ce plan. Suis persuadé que gouvernement provincial saura assumer ses responsabilités en matière d'éducation de ses citoyens francophones.
- ◆ Le Programme des langues officielles dans l'enseignement a été renouvelé en mars dernier pour un total de 835 millions de dollars sur cinq ans, ce qui assurera financement stable des programmes provinciaux et territoriaux d'enseignement des langues officielles. Toutefois, l'ensemble des mesures portant sur la gestion scolaire francophone au pays devra être examiné par le Gouvernement dans les mois à venir.
- ◆ Soyez assuré de mon appui pour l'ensemble de ses mesures, y compris une aide financière additionnelle pour la mise en oeuvre de la gestion scolaire en C.B.

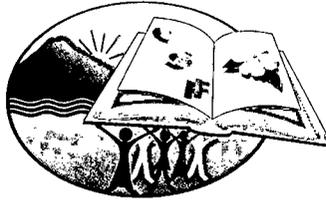
Préparé par J.G. Francoeur (994-2964)

**Réponse de M. Stéphane Dion à Nicole Hennessey
correspondance du 4 mai 1998**

- ◆ Pris connaissance de votre plan d'immobilisation.
- ◆ Réalise l'importance d'établir réseau d'écoles francophones pour assurer stabilité de la gestion scolaire francophone en C.B.
- ◆ Croit comprendre que le Cabinet provincial devra se prononcer sous peu sur ce plan. Suis persuadé que gouvernement provincial saura assumer ses responsabilités en matière d'éducation de ses citoyens francophones.
- ◆ Le Programme des langues officielles dans l'enseignement a été renouvelé en mars dernier pour un total de 835 millions de dollars sur cinq ans, ce qui assurera financement stable des programmes provinciaux et territoriaux d'enseignement des langues officielles. Toutefois, l'ensemble des mesures portant sur la gestion scolaire francophone au pays devra être examiné par le Gouvernement dans les mois à venir.
- ◆ Soyez assuré de mon appui pour l'ensemble de ses mesures, y compris une aide financière additionnelle pour la mise en oeuvre de la gestion scolaire en C.B.

Préparé par J.G. Francoeur (994-2964)

Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.



Francophone Program...
the highest standards in
French education.

Richmond, le 4 mai 1998

L'honorable Stéphane Dion
Président du Conseil Privé de la Reine au Canada
Ministre des Affaires intergouvernementales
Pièce 276, Édifice de la Confédération
Chambre des Communes
Ottawa (ON)
K1A 0A6

A wise

- J'ai aussi fait
copie notes à Fry
et Copps.

Monsieur le Ministre,

Lors de notre visite à Ottawa, nous avons rencontré l'honorable David Anderson, l'honorable Hardance Singh Dhaliwal, ainsi que monsieur Ronald Duhamel Secrétaire d'état pour la Diversification de l'économie dans l'Ouest canadien.

Le but de ces rencontres était de présenter le plan d'immobilisation du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF). Celles-ci nous ont permis de nous rendre compte d'un aspect nouveau pour nous en ce qui concerne les rouages du gouvernement fédéral et spécialement d'apprendre qu'il aurait été bon de pouvoir vous rencontrer. Ceci s'avérant impossible, nous vous remettons le document complet du plan d'immobilisation que le CSF a déposé auprès du ministre de l'Éducation, l'honorable Paul Ramsey, au mois de décembre 1997.

Nous vous prions d'en prendre connaissance, ce dossier étant primordial à l'existence du Conseil scolaire francophone et à la livraison d'une éducation de qualité aux élèves canadiens français de la Colombie-Britannique.

Une demande semblable avait été déposée auprès de l'honorable Sheila Copps, qui nous a assurés de son soutien.

La présente a pour but de vous mettre au courant de la situation et de demander votre intervention. Nous savons que le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique s'attend à recevoir un appui du gouvernement fédéral pour mener à bien ce plan d'immobilisation.

Nous vous remercions de l'attention particulière que vous porterez à ce dossier et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre plus haute considération.

Nicole Hennessey
Présidente

NH/NA/ha

cc. L'honorable Sheila Copps, Ministre du Patrimoine canadien
L'honorable Ronald Duhamel, Secrétaire d'État (Sciences, Recherches, Développement)

Ha/ADM/Hon Dion plan immobilisation
980504

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (Francophone Education Authority of British Columbia)
280 - 10991 Shellbridge Way, Richmond (C.-B.) V6X 3C6 tél.: (604) 214-2600 téléc.: (604) 214-9881
numéro sans frais: 1-888-715-2200 site internet (web): <http://www.csf.bc.ca> adresse électronique: info@csf.bc.ca

CA 99-16361

ci DORE

Cabinet de la
ministre du Patrimoine canadien



Office of the
Minister of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5

Madame Nicole Hennessey
Présidente
Conseil scolaire francophone
de la Colombie-Britannique
10991, passage Shellbridge
Richmond (Colombie-Britannique)
V6X 3C6

- 3 JUIN 1999

Jean-Pierre

Madame,

Au nom de l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, je vous remercie de votre lettre du 30 mars dernier, dans laquelle vous demandez une rencontre afin de discuter du plan d'immobilisation du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique. Veuillez excuser le retard mis à vous répondre.

La ministre regrette sincèrement de n'avoir pu vous rencontrer lors de son passage à Vancouver. En raison d'un horaire fort chargé, elle ne peut pas acquiescer à votre demande de rencontre dans un avenir prochain. Cependant, j'ai été informé qu'un entretien a été fixé avec M. Pierre Gaudet, directeur des Opérations et de la coordination régionale, au 8 juin prochain, à Victoria. M. Gaudet doit également rencontrer les représentants du ministère de l'Éducation de la province afin de poursuivre les discussions sur ce dossier.

Vous souhaitant un franc succès dans vos démarches, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gilles Pineau,
conseiller politique principal

- c.c. L'honorable Diane Marleau
L'honorable Stéphane Dion
L'honorable Herb Dhaliwal
L'honorable Raymond Chan

Canada

CA 99-16361

ci DORE

Cabinet de la
ministre du Patrimoine canadien



Office of the
Minister of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5

Madame Nicole Hennessey
Présidente
Conseil scolaire francophone
de la Colombie-Britannique
10991, passage Shellbridge
Richmond (Colombie-Britannique)
V6X 3C6

- 3 JUIN 1999

Lise
[Signature]

Sheila - Sheila
Copie je crois ?
Shi

Madame,

Au nom de l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, je vous remercie de votre lettre du 30 mars dernier, dans laquelle vous demandez une rencontre afin de discuter du plan d'immobilisation du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique. Veuillez excuser le retard mis à vous répondre.

La ministre regrette sincèrement de n'avoir pu vous rencontrer lors de son passage à Vancouver. En raison d'un horaire fort chargé, elle ne peut pas acquiescer à votre demande de rencontre dans un avenir prochain. Cependant, j'ai été informé qu'un entretien a été fixé avec M. Pierre Gaudet, directeur des Opérations et de la coordination régionale, au 8 juin prochain, à Victoria. M. Gaudet doit également rencontrer les représentants du ministère de l'Éducation de la province afin de poursuivre les discussions sur ce dossier.

Vous souhaitant un franc succès dans vos démarches, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Signature]

Gilles Pineau,
conseiller politique principal

- c.c. L'honorable Diane Marleau
- L'honorable Stéphane Dion
- L'honorable Herb Dhaliwal
- L'honorable Raymond Chan

Canada

BF a prop visite de Copps le juin 99

.WofS

RENCONTRE AVEC M^{me} NICOLE HENNESSEY, PRÉSIDENTE DU CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (CSF)

Mme Hennessey voudra sans doute discuter principalement de l'appui du fédéral au Plan d'immobilisation du CSF. Elle voudra peut-être aussi aborder le renouvellement de l'entente gestion scolaire.

Contexte

- Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) a été créé en novembre 1995. À l'origine il n'avait juridiction que sur une partie de la province mais suite à l'arrêté en Conseil du 27 mars 1998, le CSF a obtenu la gestion du programme francophone pour l'ensemble du territoire.
- Le CSF a la responsabilité de plus de 2 500 élèves répartis dans une cinquantaine d'écoles à travers la province. Le CSF prévoit desservir 4 500 élèves en l'an 2003.
- À Vancouver, plus de 450 étudiants fréquentent présentement trois écoles francophones. On estime à plus de 800 la population étudiante potentielle à Vancouver en l'an 2002-2003.
- Le *Vancouver School Board* a déjà indiqué devoir reprendre, pour ses propres besoins, l'école Anne Hébert et les espaces utilisés à l'école Kitsilano Secondary d'ici l'an 2000. Le CSF se doit donc de construire une nouvelle école (maternelle à 12^e année) à Vancouver pour l'automne de l'an 2000.

Projets d'immobilisation

- La présidente du Conseil scolaire francophone (CSF), M^{me} Nicole Hennessey, nous faisait parvenir en septembre 1998 une demande de l'ordre de 30 M\$ pour appuyer le plan d'immobilisation d'environ 91 M\$ déposé à la province. Cette lettre soulignait l'urgence de la situation de Vancouver et demandait une intervention immédiate du fédéral de l'ordre de 5 M\$ **pour financer des ajouts «communautaires» jugés essentiels** (et non couverts par la province) tels une salle multifonctionnelle avec théâtre, une garderie et une maternelle à temps plein pour assurer la re francisation et des installations pour l'éducation à distance.
- Le ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, M. Paul Ramsay, vous écrivait le 13 avril dernier, vous transmettant un budget provincial de l'ordre de 69,5 M\$ sur cinq ans pour réaliser le plan d'immobilisation du CSF et une demande de 26,16 M\$ au gouvernement fédéral. La province a déjà transféré sept sites au CSF et a entrepris des travaux mineurs pour un engagement total de 17, 2 M\$ à ce jour (voir lettre ci-jointe).

- 2 -

- Toutefois, dans cette lettre du 13 avril, le ministre Ramsay **exclut, à notre surprise**, les installations dites «communautaires» de son budget et il nous demande plutôt 50 p. 100 des dépenses totales prévues **pour la construction des écoles** au cours des cinq prochaines années.
- En dépit des augmentations obtenues du Cabinet, il est évident que nous ne pourrions financer les sommes considérables demandées en Colombie-Britannique. Notre approche de négociation sera donc **d'éviter de contribuer aux installations scolaires proprement dites, une responsabilité clairement provinciale, et d'offrir plutôt notre appui aux installations communautaires** (en marge des écoles) jugées essentielles par le CSF et les communautés impliquées. Il faudra donc obtenir que la province change son approche et nous demande du financement au nom du CSF pour les ajouts communautaires plutôt que du financement pour les écoles comme tel. Nous appliquerons cette approche à l'ensemble des négociations avec les différentes provinces sur cette question.

Renouvellement des mesures portant sur la gestion scolaire

- L'entente portant sur la gestion scolaire en Colombie-Britannique (3,75⁵ M\$ par année sur trois ans couvrant des mesures de programmation et non d'immobilisation) venait à échéance en mars dernier et nous entamerons des discussions avec la province et le CSF d'ici l'été pour renouveler, du moins en partie, cette entente. Le CSF nous a déjà indiqué avoir un budget déficitaire pour l'année qui s'amorce.
- Il est clair qu'avec les nouvelles enveloppes dont nous disposons pour appuyer la gestion scolaire à travers le pays nous ne pourrions qu'appuyer les initiatives stratégiques principales des nouveaux conseils scolaires, notamment les programmes de restructuration et d'intégration de dimensions culturelles dans l'enseignement.

Propos suggérés

- Vous pourriez réitérer la volonté du gouvernement fédéral à appuyer la mise en oeuvre de la gestion scolaire en Colombie-Britannique **mais avec des moyens limités**.
- Vous pourriez clarifier que l'acquisition et la construction des écoles relèvent de la province et que le ministère du Patrimoine canadien serait plutôt **prêt à considérer un appui aux installations «communautaires» jugées essentielles** par le CSF et les communautés impliquées (ex. prématernelles, maternelles à temps plein, etc.) et qui ne recevraient pas normalement de financement provincial.
- Une demande de financement en ce sens devra être montée conjointement par le CSF et le gouvernement provincial. Le CSF se doit donc d'aller chercher la collaboration de la province pour préparer un tel budget.

- 3 -

- La demande de Vancouver étant plus urgente, nous pourrions traiter de ce projet dans un premier temps. Vous pourriez indiquer que vous demanderez à vos fonctionnaires de développer le meilleur mécanisme de collaboration avec leurs homologues provinciaux.
- Sur le plan du renouvellement des mesures portant sur la gestion scolaire, vous pourriez indiquer que notre appui sera très ciblé au cours des prochaines années et que nous serons prêts à considérer des projets particuliers qui vont au-delà du financement provincial (ex. refrancisation, dimension culturelle dans la classe, etc.).

Préparé par :

Jean-Gilles Francoeur, Programmes d'appui aux langues officielles, 994-2964

1999-10883-11



BRITISH
COLUMBIA

APR 13 1999

Our Ref. 50004

Honourable Sheila Copps
Minister of Canadian Heritage
House of Commons
Ottawa ON K1A 0M5

Dear Sheila Copps:

Thank you for your letter of January 21, 1999, regarding capital funding provided by the Province of British Columbia to the *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique*. I apologize for this late reply.

As you know, British Columbia is committed to establishing a province-wide Francophone school network, and is now in the process of undertaking a major capital investment to accomplish this goal. I am enclosing a summary that outlines the provision of assets and capital funding to date, as well as the funding proposal for a Vancouver school and other current year minor projects, and the *Conseil* Five Year Capital Plan for 1999/00. The Federal contribution for the current fiscal year, based on a 50 percent share of new construction, is estimated to be \$8.658 million.

Regarding the projects included in Years two through five of the Plan, while specific project decisions have not yet been made, the cost of new space and renovation is estimated to be \$35 million over the remaining four years. The Province would look to the Government of Canada for a 50 percent participation toward these projects (\$17.5 million) over that term.

I am pleased to know of your Government's willingness to join with British Columbia in this Capital program, and I would welcome the opportunity to meet with you and your officials to discuss the funding partnership that will ensure its timely delivery.

Yours sincerely,

Paul Ramsey
Minister

Enclosure

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE de la COLOMBIE-BRITANNIQUE

CAPITAL PROJECT FUNDING RECORD

1. Costs Fully Funded by British Columbia:

Assets transferred to CSF:

Ecole Windebank Elementary (Mission)	\$ 750,000
Renovation Project	1,300,000
Ecole Atchelitz-la Verendrye (Chilliwack)	420,000
Ecole Gordon Elementary (Kelowna)	400,000
Ecole Victor Brodeur (Victoria)	4,000,000
Ecole Andre Piolat (North Vancouver)	6,050,000
School Site (Surrey)	2,012,000
School Site (Coquitlam)	<u>1,571,000</u>

Total Compensation Paid for Assets Transferred **\$16,503,000**

Minor Projects Approved and Funded: **\$ 692,278**

Total Capital Funding Provided by British Columbia **\$17,195,278**

2. Projects to be Shared Between Canada and British Columbia:

Current Year:

Vancouver Area Elementary/Secondary School Project:

Site Costs	\$ 5,400,000
Building and Site Development Costs	<u>9,916,000</u>

Total Project Costs **\$15,316,000**

Minor Renovation Projects (Estimated Cost) 2,000,000

Current Year Capital Funding Requirement **\$17,316,000**

Federal Portion of Current Year Funding: (17,316,000 X 50%) \$ 8,658,000

Year 2 - 5 Funding Estimate, Based on CSF 5 Year Capital Plan **\$35,000,000**

Federal Portion of Year 2 - 5 Project Costs: (\$35,000,000 X 50%) \$17,500,000

RENCONTRE AVEC LE MINISTRE PAUL RAMSAY : PROJETS D'IMMOBILISATION DU CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE (CSF)

Le ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, M. Paul Ramsay, voudra sans doute discuter principalement de sa demande de financement pour la mise en oeuvre du Plan d'immobilisation du CSF. Il voudra peut-être aussi aborder le renouvellement de l'entente gestion scolaire.

Projets d'immobilisation

- Le ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, M. Paul Ramsay, vous écrivait le 13 avril dernier, vous transmettant un budget provincial de l'ordre de 69,5 M\$ sur cinq ans pour réaliser le plan d'immobilisation du CSF et une demande de 26,16 M\$ au gouvernement fédéral. La province a déjà transféré sept sites au CSF et a entrepris des travaux mineurs pour un engagement total de 17, 2 M\$ à ce jour (voir lettre ci-jointe).
- Vous avez déjà écrit au ministre Ramsay à trois reprises en mars et octobre 1998 et en janvier 1999, encourageant la province à poursuivre la réalisation du plan d'immobilisation du CSF et réaffirmant l'engagement du fédéral à poursuivre son appui à la mise en oeuvre de la gestion scolaire francophone à travers le pays.
- En septembre dernier, M^{me} Nicole Hennessey, présidente du CSF, nous faisait parvenir une demande urgente de 5 M\$ pour l'école de Vancouver, précisant que la contribution fédérale couvrirait des éléments jugés essentiels par la communauté et non couverts par la province soit, une salle avec amphithéâtre, un centre technologique pour l'éducation à distance et des espaces pour des classes prématernelles et des maternelles à temps plein.
- Toutefois, dans sa lettre du 13 avril dernier, le ministre Ramsay **exclut, à notre surprise**, les installations dites «communautaires» dans son budget et il nous demande plutôt 50 p. 100 des dépenses totales prévues **pour la construction des écoles** au cours des cinq prochaines années.
- En dépit des augmentations obtenues du Cabinet, il est évident que nous ne pourrions financer les sommes considérables demandées en Colombie-Britannique. Notre approche de négociation sera donc **d'éviter de contribuer aux installations scolaires proprement dites, une responsabilité clairement provinciale, et d'offrir plutôt notre appui aux installations communautaires** (en marge des écoles) jugées essentielles par le CSF et les communautés impliquées. Il faudra donc obtenir que la province change son approche et nous demande du financement au nom du CSF pour les ajouts communautaires plutôt que du financement pour les écoles comme tel. Nous appliquerons cette approche à l'ensemble des négociations avec les différentes provinces sur cette question.

- 2 -

Renouvellement des mesures portant sur la gestion scolaire

- L'entente portant sur la gestion scolaire en Colombie-Britannique (3,75 M\$ par année sur trois ans couvrant des mesures de programmation et non d'immobilisation) venait à échéance en mars dernier et nous entamerons des discussions avec la province et le CSF d'ici l'été pour renouveler, du moins en partie, cette entente. Le CSF nous a déjà indiqué avoir un budget déficitaire pour l'année qui s'amorce.
- Il est clair qu'avec les nouvelles enveloppes dont nous disposons pour appuyer la gestion scolaire à travers le pays nous ne pourrions qu'appuyer les initiatives stratégiques principales des nouveaux conseils scolaires, notamment les programmes de restructuration et d'intégration de dimensions culturelles dans l'enseignement.

Propos suggérés

- Vous pourriez réitérer la volonté du gouvernement fédéral à appuyer la mise en oeuvre de la gestion scolaire en Colombie-Britannique **mais avec des moyens limités.**
- Vous pourriez clarifier que l'acquisition et la construction des écoles relèvent de la province et que le ministère du Patrimoine canadien serait plutôt prêt à considérer un appui aux installations «communautaires» jugées essentielles par le CSF et les communautés impliquées (ex. prématernelles, maternelles à temps plein, etc.) et qui ne recevraient pas normalement de financement provincial. Une demande de financement en ce sens pourrait être montée conjointement par le CSF et le gouvernement provincial et nous espérons, dans les plus brefs délais.
- La demande de Vancouver étant plus urgente, nous pourrions traiter de ce projet dans un premier temps. Vous pourriez indiquer que vous demanderez à vos fonctionnaires de développer le meilleur mécanisme de collaboration avec leurs homologues provinciaux.
- Sur le plan du renouvellement des mesures portant sur la gestion scolaire, vous pourriez indiquer que notre appui sera très ciblé au cours des prochaines années et que nous serons prêts à considérer des projets particuliers qui vont au-delà du financement provincial (ex. restructuration, dimension culturelle dans la classe, etc.).

Préparé par :

Jean-Gilles Francoeur, Programmes d'appui aux langues officielles, 994-2964

Esaucho

Mois de

Yva

NÉGOCIATIONS MULTILATÉRALES AVEC LE C.M.E.C.

LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT

Contexte

- M. Paul Ramsey est président du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) depuis l'automne 1997. À ce titre, il pilote la négociation du protocole multilatéral qui régit le Programme des langues officielles dans l'Enseignement.
- En raison du maintien des coupures budgétaires annoncées, le CMEC avait refusé de négocier un renouvellement du Protocole à son échéance en mars 1998. Il avait préféré mener une campagne auprès de MM. Martin et Pettigrew et de vous-même afin d'obtenir des fonds supplémentaires.
- Le 2 mars dernier, vous avez annoncé un investissement supplémentaire de 48 millions de dollars supplémentaires par année en subventions aux provinces dans le domaine de l'éducation, dont 30 millions dans le programme régulier des langues officielles dans l'enseignement (qui passe de 152 à 182 M\$ par année) et 18 millions en «mesures spéciales», principalement pour consolider l'enseignement francophone.
- Le 27 avril, vous avez écrit à M. Ramsey pour préciser l'utilisation qui sera faite des fonds nouveaux en éducation (copie de la lettre ci-joint). Pour l'essentiel, la lettre indique que :
 - o le Ministère entend négocier un nouveau protocole et des ententes bilatérales selon une nouvelle approche, basée sur des plans d'action (cadre d'imputabilité, transparence et meilleure information des Canadiens);
 - o les 30 millions en fonds nouveaux seront répartis entre les provinces et territoires de manière à respecter la part historique de chacun;
 - o d'ici à ce que des plans d'action soient conclus, les fonds nouveaux seront versés pour des activités de développement plutôt que pour financer l'*infrastructure (per capita)*; cette façon de faire assure une plus grande imputabilité sur l'utilisation des fonds nouveaux).
- La lettre précisait également que 18 millions par année seront alloués pour conclure des ententes spéciales pour consolider le travail amorcé sur la gestion scolaire et le réseau postsecondaire francophone, de même que pour permettre des projets spéciaux en matière de langue seconde.
- Une première rencontre de négociation est prévue le 2 juin entre le Ministère et le CMEC.

Préoccupations du CMEC

- Vous n'avez reçu aucune réponse à votre lettre du 27 avril à M. Ramsey. Nos informations sont à l'effet que votre proposition a été généralement bien reçue.
- La plupart des provinces verraient d'un bon oeil l'adoption d'une approche par plans d'action mais craindraient une plus grande ingérence fédérale en éducation; elles pourraient insister pour que l'on développe un cadre très précis pour encadrer les plans d'action.

Principaux messages

- Les fonds nouveaux démontrent que le **Canada demeure fortement engagé** à collaborer avec les provinces et territoires.
- La proposition de financement vise à rassurer les membres du CMEC; toutes les **provinces et territoires profiteront équitablement** des fonds nouveaux.
- Il importe de **travailler ensemble pour améliorer et simplifier** le programme. L'approche par plans d'action est une façon d'y arriver.
- L'approche par plans d'action s'inscrit parfaitement dans **les principes de l'union sociale** :
 - o **Partenariat** entre les gouvernements (planification, identification des objectifs, mise en commun de l'information);
 - o **Imputabilité** devant les Canadiens (transparence, information et consultation du public).
- Au-delà de ces principes, nous **sommes prêt à discuter**. Les fonctionnaires se rencontreront le 2 juin. La balle est dans le camp du CMEC pour **proposer des moyens** de mettre l'approche en pratique.

[si le CMEC critique la décision d'affecter les fonds nouveaux à des projets plutôt qu'à l'infrastructure/per capita]

- Dans le cadre des mécanismes actuels, le financement de projets est le **seul moyen** d'assurer que le public reçoive **un maximum d'information** sur les fonds du programme.

[si le CMEC s'inquiète des délais à conclure un protocole]

- J'ai donné des instructions pour que les fonds du programme soient versés rapidement, au moyen de **mesures provisoires**, comme l'an dernier.

Minister
of Canadian Heritage



Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

MAY 31 1999

The Honourable Paul Ramsey, M.L.A.
Minister of Education
Province of British Columbia
Post Office Box 9045, Station Provincial Government
Victoria, British Columbia
V8W 9E2

Dear Mr. Ramsey:

Thank you for your letter of April 13, 1999, regarding the Province of British Columbia funding estimates as per the *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique* five-year capital plan.

I appreciate your efforts to establish a province-wide Francophone school network. Although building schools does not come under the purview of the federal government, the Department of Canadian Heritage is committed to providing financial support for the establishment of Francophone school governance throughout Canada.

Departmental officials will pursue discussions with provincial representatives to identify, for each project, the expenditures related to community needs. These would include additional spaces for Francophone preschools or extra classrooms for full-time kindergarten, costs that would normally not be covered by the Province. The *Conseil scolaire* and the community should also be part of the planning process of these capital projects. I welcome your invitation to meet with you to discuss these matters of importance to the Francophone community of British Columbia, and I regret that I was unable to meet with you during my recent visit to Vancouver.

I trust that this information is useful. Please accept my best wishes.

Yours sincerely,

Sheila Copps

Canada

CA99-25276

ci JORE

Minister
of Canadian Heritage



Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

The Honourable Raymond Chan, P.C., M.P.
Secretary of State (Asia-Pacific)
Room 307, Confederation Building
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

APR 30 1999

Handwritten signature

Dear Raymond:

Thank you for your letter of December 1, 1998, supporting the request for funding that was submitted by the *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique* and the *Fédération des francophones de la Colombie-Britannique* to establish and maintain French-language education in British Columbia. Please excuse the delay of my reply.

I am aware of the importance of creating, as soon as possible, a network of Francophone schools in British Columbia and, particularly, of responding to the need to construct a Francophone school in Vancouver. I have noted the long-term capital plan of the *Conseil* and understand that the provincial Cabinet will decide on this plan shortly. I am confident that the Province will assume its responsibilities in regard to education for the Francophone population in British Columbia. The provincial government has already implemented certain measures, in particular, the transfer of several schools to the *Conseil scolaire francophone*.

Like the provincial government and the other partners of the *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique*, the Department of Canadian Heritage recognizes the education needs of the Francophone community of British Columbia. The Department provides funding to the Province for French-language education under the Official Languages in Education Agreement and the Canada-British Columbia Special Agreement for the Implementation of Francophone School Governance, which expired in March 1999. For 1997-98, \$12.5 million were granted to the Province under these Agreements.

.../2

Canada

- 2 -

On March 2, 1999, in Moncton, I confirmed the Government of Canada's commitment to invest a further \$70 million annually in the official languages support programs. Consequently, the budget for these programs will rise from \$223.5 million to \$293.5 million per year. This major investment on the part of the Government demonstrates the importance that it attributes to the development of the official-language minority communities throughout the country and to the promotion of linguistic duality in Canada.

This recent decision will enable the federal government to enhance its support to the provinces and territories for official-language education, including second-language training, and to organizations that promote our linguistic duality.

I trust that this information is useful. Please accept my best wishes.

Yours sincerely,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Sheila Copps".

Sheila Copps



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
OTTAWA, CANADA

CONSTITUENCY OFFICE

House of Commons
Room 307
Confederation Building
Ottawa, K1A 0A6
Phone: (613) 996-1995
Fax: (613) 996-1560

#221-4940 No. 3 Road
Richmond, B.C.
V6X 3A5
Phone: (604) 666-9299
Fax: (604) 666-9298

Hon. Raymond Chan, PC, MP
Richmond

DEC 1 1998

1998 DEC -2 A 10: 09

The Honourable Sheila Copps, P.C., M.P.
Minister of Canadian Heritage
Jules-Leger Building
15 Eddy Street
12th Floor
Hull, Quebec

CH 98-332 R/W2

Dear Colleague:

Sheila

Recently, I had to opportunity to meet with representatives of La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique and Consiel scolaire fancophone de la Colombia-Britannique. We met to discuss their need for increased funding in the province of British Columbia to strengthen, and in some cases establish, French language schooling. I am informed this organization has been in contact with your office and department on an ongoing basis.

As you may be aware, these organizations plan to encourage provision of educational programs and services. This would showcase the French language and establish an environment that enables the growth of the French culture in other regions outside Quebec.

I am sure I do not need to mention this government's commitment to strengthening the bonds of the French culture existing in other regions of the country. This initiative, if funded, would be a beneficial part of this government's strategy.

Presently, they have a number of existing programs in B.C. scattered among a number of institutions. Consolidating them under one cohesive plan is not only a legitimate endeavour, but also, a necessary goal.

Once again, I thank you for your consideration of this project proposal and worthy policy initiative.

Sincerely,

Raymond

Raymond Chan

Cc: Diane Cote, La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique

CH98-33276

[Rédigez en anglais svp]

**Réponse à la lettre de Raymond Chan
(correspondance du 1er décembre 1998)**

- ◆ Vous remercie de votre correspondance du 1er décembre 1998 et de votre appui sur ce dossier important.
- ◆ J'ai pris connaissance du plan d'immobilisation du Conseil scolaire francophone de la C.-B. (CSF). Comme vous, je suis fort sensible à l'importance de mettre en place, dès que possible, un réseau d'écoles francophones pour assurer la stabilité de la gestion scolaire francophone en C.-B.
- ◆ Heureuse d'apprendre que le gouvernement provincial va de l'avant avec transfert de certaines écoles au Conseil scolaire francophone.
- ◆ Croit comprendre que le Cabinet provincial devra se prononcer sous peu sur ce plan. Suis persuadé que gouvernement provincial saura assumer ses responsabilités en matière d'éducation de ses citoyens francophones.
- ◆ Le gouvernement fédéral appuie l'éducation en français et la mise en oeuvre de la gestion scolaire francophone en C.-B. par l'entremise de *l'Entente sur les langues officielles dans l'enseignement* et de *l'Entente spéciale Canada - Colombie-Britannique relative à la mise en oeuvre de la gestion des écoles francophones* qui vient à échéance en mars 1999. Ainsi, en 1997-98, quelque 12,5 M\$ ont été engagés pour la C.B. dans le cadre de ces deux ententes.
- ◆ Comme le gouvernement provincial et tous les autres partenaires du CSF, le Ministère souhaite continuer d'appuyer les besoins de la communauté francophone de la C.-B. en matière d'éducation, dans le cadre des fonds dont dispose le gouvernement fédéral à cet égard.
- ◆ L'ensemble des mesures portant sur la gestion scolaire francophone au pays devra être examiné par le Gouvernement à l'automne et je suis persuadée que je pourrai compter sur votre appui sur ce dossier d'une extrême importance pour les francophones de la C.-B. et de tout le pays.
- ◆ Salutations sincères.

CHA-09957
Ci DORC

Cabinet de la
ministre du Patrimoine canadien



Office of the
Minister of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5

Monsieur Alain Pilon
Adjoint exécutif du ministre d'État
et leader du gouvernement à la
Chambre des communes
Édifice du Centre, pièce 119-S
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

29 AVR. 1999

Jean-Jules
① info
② sup. portage
avec région
③ sup. classe.
Merci
Sinc

Handwritten signature/initials

3/5/99

Monsieur,

Au nom de l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, je donne suite à la lettre que l'honorable Don Boudria lui faisait parvenir le 16 mars dernier, concernant la demande d'aide financière présentée au ministère du Patrimoine canadien par le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique pour son plan d'immobilisations.

La ministre a pris connaissance du plan d'immobilisations. Puisque le gouvernement fédéral ne peut financer directement un conseil scolaire, M^{me} Copps a écrit à l'honorable Paul Ramsey en janvier dernier pour lui demander de nous faire connaître le montant de la contribution fédérale qu'il désire obtenir et les modalités de l'engagement à plus long terme que son gouvernement serait disposé à prendre. Les responsables de ce dossier au ministère prévoient entamer les discussions avec ceux de la province aussitôt que nous aurons reçu une réponse à ce sujet.

Par ailleurs, le 2 mars dernier, le gouvernement fédéral annonçait qu'il versera 70 millions de dollars de plus par année dans les programmes d'appui aux langues officielles. De cette somme, 50 millions en fonds nouveaux iront à l'éducation. Ainsi, nous pourrions appuyer notamment certains projets d'immobilisations. Étant donné que la demande de financement de la Colombie-Britannique sera importante, l'appui du gouvernement fédéral devra être reparté sur plusieurs années. La ministre tient à vous assurer que nous allons continuer à appuyer, en fonction des fonds dont nous disposerons, la communauté francophone de la Colombie-Britannique.

Vous sachant gré de votre appui dans ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Handwritten signature of Gilles Pineau

Gilles Pineau,
conseiller politique principal

Canada

CH99-09957

**Réponse à la lettre de Don Boudria
(correspondance du 16 mars 1999)**

- ◆ Vous remercie de votre correspondance du 16 mars 1999 et de votre appui sur ce dossier important.
- ◆ J'ai aussi pris connaissance du plan d'immobilisation qui a été déposé à la province par le Conseil scolaire francophone de la C.-B. (CSF).
- ◆ Puisque le gouvernement fédéral ne peut appuyer directement un conseil scolaire provincial, j'ai écrit à l'honorable Paul Ramsay en janvier dernier pour lui indiquer que nous attendons toujours une demande chiffrée du gouvernement provincial qui clarifierait, du même coup, l'implication à plus long terme de la province pour ce plan d'immobilisation. Nous attendons toujours une réponse de la province.
- ◆ Comme vous le savez, j'ai annoncé, dernièrement, une somme additionnelle de 70 M\$ par année que le Gouvernement entend investir dans ses programmes d'appui aux langues officielles. Je vous remercie d'ailleurs de votre appui dans ce dossier fort important.
- ◆ De cette somme, 50 M\$ en fonds nouveaux iront à l'éducation et nous permettront d'appuyer, entre autres initiatives, certains projets d'immobilisation. Puisque la demande pour les projets de la Colombie-Britannique ~~risque d'être très élevée~~, il nous faudra planifier l'appui du gouvernement fédéral sur plusieurs années. *sera semblable - vraiment*
- ◆ Le ministère du Patrimoine canadien souhaite donc continuer d'appuyer les besoins de la communauté francophone de la Colombie-Britannique en matière d'éducation, dans le cadre des fonds dont dispose le gouvernement fédéral à cet égard. Nous comptons entamer des discussions avec la province dès réception d'une demande chiffrée à cet égard. *très importante*
- ◆ Salutations sincères. *QY*

Préparé par J.G. Francoeur (994-2964)

0199-07937W

Minister of State and
Leader of the Government
in the House of Commons



Ministre d'État et
Leader du gouvernement
à la Chambre des communes

Ottawa, Canada K1A 0A6

MAR 16 1999

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien
Pièce 511-S, Édifice du Centre
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Chère collègue,

Au début du mois de janvier, lors de mon séjour à Vancouver, j'ai eu l'occasion de rencontrer quelques membres de la Chambre de commerce francophone de Vancouver et du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique «CSF».

Lors de cette rencontre, la présidente du CSF, Madame Nicole Hennessey, me fit part des circonstances inquiétantes entourant les écoles Anne Hebert et Kitsilano à Vancouver. Il semble que la Commission scolaire de Vancouver reprendra les espaces occupés par ces écoles, d'ici le nouveau millénaire.

Compte tenu des précisions soulevées, je me permets de vous transmettre personnellement le plan d'immobilisation du CSF.

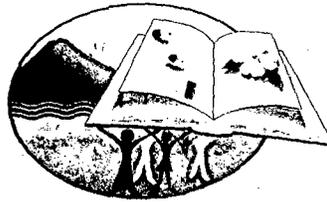
Je vous prie d'agréer, chère collègue, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

L'honorable Don Boudria

pièces jointes

c.c.: Madame Nicole Hennessey

*Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.*



*Francophone Program...
the highest standards in
French education.*

Le 12 janvier, 1999

L'honorable Don Boudria
Ministre d'État et leader du gouvernement
à la chambre des communes

Monsieur Boudria,

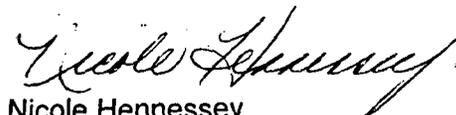
Suite à notre brève rencontre ce matin, lors de votre visite à la Chambre de Commerce francophone de la Colombie-Britannique, c'est avec plaisir que je vous fais parvenir notre plan d'immobilisation. Nous vous remercions de votre appui pour la mise en oeuvre de ce plan quinquennal pour assurer une éducation de qualité pour nos élèves francophones en Colombie Britannique. Toute intervention de votre part que vous jugerez appropriée auprès de Madame Copps, ministre du Patrimoine canadien sera grandement appréciée.

Nous avons réalisé une stratégie de contacts auprès des ministres fédéraux, des députés et des députées ainsi que des membres de cabinet de notre région. Nous attendons toujours une réponse positive de la part de notre gouvernement fédéral.

* { À Vancouver, la situation est urgente et nous inquiète, en septembre 1999, nos élèves francophones dans la région de Vancouver se trouveront sans école, car la Commission scolaire de Vancouver reprendra les espaces occupés par nos élèves francophones pour répondre à leurs besoins.

Nous avons commencé le processus pour la construction d'une école francophone régionale de la maternelle à la 12^e année, cependant, l'aide financière du gouvernement fédéral est impératif à la réussite de ce projet ainsi que les autres projets de notre plan d'immobilisation. La Colombie Britannique demeure toujours la dernière province qui, à ce jour, n'a pas reçu d'aide financière pour son plan d'immobilisation.

Au nom du Conseil d'administration, veuillez accepter, Monsieur Boudria, mes meilleures salutations.


Nicole Hennessey
Présidente



M. DON BOUDRIA

Lorsqu'on parle de Jeux internationaux, on a tendance à penser aux Jeux olympiques, à penser en termes de sports, de disciplines sportives. Aux Jeux de 2001, on retrouvera des compétitions athlétiques, comme des rencontres de boxe, de basket-ball, de football, de judo, de tennis sur table et de volley-ball de plage. Mais il ne faut pas oublier que les Jeux de la francophonie débordent largement ce cadre grâce à un important volet culturel qui veillera à inclure notamment le chant, la danse folklorique, le conte, la peinture, la photogra-

Document disclosed under the Access to Information Act / Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

Avec les 4e Jeux de la francophonie: l'espoir renaît

La participation et l'implication de francophones des provinces de l'Ouest à cet événement de masse, en plus d'exalter la fierté et le sentiment d'appartenance, permettra d'entreprendre une dynamique similaire à des niveaux régionaux, provinciaux et nationaux par l'instauration de défis intercommunautaires regroupant les 3 cycles de vie: enfants, adultes, aînés. Ce sont en fait des éléments résolument rassembleurs et unificateurs maintes fois espérés et à nouveau remis à l'ordre du jour.

À suivre...

IVAC

Express 6 fév.

en DIRECT...

DE VANCOUVER

L'école régionale francophone à Vancouver

Le comité pour la construction de l'école à Vancouver se réunissait pour la seconde fois le 18 janvier dernier. Sous la direction d'un des architectes chargés du projet de construction, les membres du comité ont discuté de l'utilisation des espaces prévus à l'intérieur de la future installation. Certaines normes sont établies par le ministère de l'Éducation. Ces normes garantissent la correspondance entre les «espaces désignés» et la programmation scolaire prescrite dans le curriculum. Les membres du comité ont souligné l'importance de développer un concept d'espaces distincts pour les niveaux élémentaire et secondaire permettant à la fois le partage des espaces communs comme la cafétéria, le gymnase, la salle de musique, la bibliothèque et certains laboratoires. Des espaces pour l'administration scolaire, le rangement, l'infirmier, les services spécialisés et autres ont aussi été discutés.

L'école, construite sur 2 étages, pourra accueillir jusqu'à 850 élèves. Au total, on y prévoit 366 salles de classe, ceci comprenant les classes régulières et les classes spécialisées (laboratoires, musique, beaux-arts, etc.). On a spécifié l'importance de prévoir les installations électriques nécessaires pour la mise en réseau d'ordinateurs dans toutes les salles de classe. Les membres devront définir l'utilisation de la salle des arts (céramique, gravure, chambre noire, etc.) ainsi que celle de certains laboratoires de science (serre, installation pour l'élevage du saumon, îlots de travail, etc.). Des espaces pour des classes de maternelle à temps plein sont prévus et, si le financement fédéral le permet, des salles pour les services préscolaires voisineront ces classes.

La question de la salle de théâtre multifonctionnelle a particulièrement intéressé les membres du comité. D'ailleurs, ces derniers ont suggéré à la firme d'architectes

de rencontrer les responsables de la salle de spectacle actuellement en rénovation à la Maison de la francophonie afin d'assurer la complémentarité des 2 projets. De plus, le comité prévoit effectuer quelques visites d'écoles (de la maternelle à la 12e année) de la région de Vancouver.

RENCONTRES À VENIR:

- Rencontre des parents de l'école secondaire Kitsilano, le mardi 9 février de 19h à 21h à l'école même.
- Rencontre des parents d'Anne-Hébert et de Rose-des-vents, le mercredi 10 février de 19h à 21h à l'école Anne-Hébert.

Une consultation publique aura lieu à Vancouver (avec tous les intervenants) à la fin du mois de février.

CSF

Au cours de la dernière année, le programme a versé une aide directe de 24,5 millions de dollars au Québec. De cette somme, les maisons de la culture du Québec n'ont reçu que... 197 490\$.

Colombie Britannique

Les francophones de Victoria, Nanaimo et Courtenay ont écouté 3 heures d'émissions françaises sur le campus de Victoria: CFUV 102,9. Les émissions ont eu lieu le mardi et le mercredi de 14h à 15h et le samedi de 10h à 11h.

Le ministère de la Petite entreprise et du Commerce de la Colombie-Britannique et Diversification du Canada ont produit une étude sur les francophones de la Colombie-Britannique pour l'année 2001. Pour plus d'infos, appelez au 1 888 338-9378.

Québec

D'après le Rapport du comité interministériel sur la langue française, 1996, voici des données inquiétantes: en 1996, les francophones de la région de Québec étaient 500 000; en 2011, les francophones de la région de Québec seront 400 000. Sur l'île de Montréal en 1996, c'était 50,4% de francophones, en 2011 40,4%.

France

Symbole de la résistance gauloise à l'envahisseur romain, Obélix contre César de Claude Zidi sortira en France en 2001. Son budget de 274 millions de francs n'a jamais investi dans un film de francophonie. Pour plus d'infos, allez sur www.asterix.tm.fr.

La France a conforté sa place de première destination touristique en 1998, en accueillant 70 millions de touristes, plus qu'en 1997. La France devrait attirer plus de touristes en matière de recettes touristiques, derrière les États-Unis.

DU SAVOIR EN RÉSERVE

Le savoir commence lorsqu'on sait où le trouver. Le savoir, c'est la communication. Le savoir, c'est vous relâcher. Le savoir, c'est le terrain. Vous le connaissez. Et en plus, vous le maîtrisez. Joignez-vous à nous.

Pour plus de renseignements, venez nous rencontrer ou appelez-nous.

735e Régiment de communication
4050, 4e Avenue Ouest, Vancouver
666-4325 ou 1 800 856-8488

www.dnd.ca



Défense nationale / National Defence

VOTRE CHOIX

23/4/99

Voici le nom. de Janeh
pour inscrire avec CSF. J'ai
demandé pour réserver pour Festival
d'été.

Merci JG,

000451

RECOMMENDATION FICHE / FICHE DE RECOMMANDATION

IN99-06129

April 23, 1999

NAME OF THE EVENT / NOM DE L'ÉVÉNEMENT : CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE					
DATE OF THE EVENT / DATE DE L'ÉVÉNEMENT (d/m/y) / (j/m/a) TO BE DETERMINED	TIME (start-finish) HEURE (début-fin) TO BE DETERMINED	LOCATION / LIEU (city/ville, province, country/pays) VANCOUVER, B.C.	DEPARTMENTAL CONTACT / PERSONNE RESSOURCE (name/nom, phone number / No. téléphone) JANET JONES 1-250-363-8562 JEAN-GILLES FRANCOEUR PALO 994-2964	PRIORITY / PRIORITÉ IN RESPONSE TO INVITATION 3 :DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE-HILAIRE LEMOINE PALO Recommend instead that the Minister should meet with BC Minister of Education Paul Ramsey while in Vancouver in May	INVITATION NO. / NO. D'INVITATION IN99-6129
DESCRIPTION OF THE ORGANIZATION / DESCRIPTION DE L'ORGANISME: CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE (The Francophone School Board responsible for management of Francophone education throughout BC)					
EVENT FORMAT AND DESCRIPTION / GENRE D'ÉVÉNEMENT ET DESCRIPTION (Dinner/Dîner, Conference/Conférence, Ceremony/Cérémonie, Meeting/Rencontre)					
THE PRESIDENT HAS REQUESTED AN URGENT MEETING WITH THE MINISTER REGARDING CAPITAL COSTS NEEDED FOR FRANCOPHONE SCHOOLS IN BC THROUGH 2003 BUT ESPECIALLY IN VANCOUVER WHERE A NEW SCHOOL IS URGENTLY NEEDED IN SEPTEMBER 2000					
JUSTIFICATION FOR ATTENDING / JUSTIFICATION DE LA PARTICIPATION N/A					
ROLE / RÔLE N/A					
KEY MESSAGES / MESSAGES CLÉS					
OTHER SPEAKERS / CONFÉRENCIERS			KEY PARTICIPANTS / PARTICIPANTS CLÉS Not confirmed at this time.		
AUDIENCE / AUDITOIRE			LENGTH OF SPEECH / LONGUEUR DU DISCOURS _____ minutes _____%english/anglais _____%french/français		
CONTRIBUTIONS (ministerial or other / ministérielles ou autres)					

*Si nous avons reçu
la lettre de
Ramsey.
n'est ce pas?
Sue*

Prepared by: Janet Jones, Senior Program Officer, Victoria 1-250-363-8562
 Recommended by: Laurel March, Acting Director, BC-Yukon District 1-604-666-0088

RECOMMENDATION FICHE / FICHE DE RECOMMANDATION IN99-06129

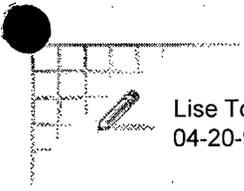
April 23, 1999

Approved by: Orest Kruhlak, Regional Executive Director, Western Region 1-604-666-2060

Voilà Jean-Pierre

pour info
Sui

11/ Merci, Lise



Lise Toupin
04-20-99 09:37 AM

Pour : Norman Moyer/HullOttawa/PCH/CA@PCH
cc : Hilaire Lemoine@PCH, Viviane Beaudoin/HullOttawa/PCH/CA@PCH, Suzanne
Murphy/HullOttawa/PCH/CA@PCH
Objet : École de Vancouver

À titre de remplaçante de Pierre Gaudet et comme suite à votre demande de renseignements sur le statut de l'école de Vancouver, voici quelques informations qui, je l'espère, vous seront utiles.

M. Nick Ardanaz, directeur général du Conseil scolaire francophone (CSF) de la Colombie-Britannique, m'a confirmé vendredi dernier que le Vancouver School Board s'est engagé à maintenir le statut actuel pour tous les étudiants présentement inscrits à Kitsilano et à l'école Anne Hébert. Ils y demeureront jusqu'à l'ouverture de la nouvelle école primaire/secondaire prévue pour septembre 2000 et au besoin jusqu'à septembre 2001.

Nous attendons sous peu une demande officielle de la province afin de poursuivre nos discussions relativement à la contribution fédérale au plan d'immobilisation du CFS. Selon les informations actuellement en main, la demande est importante. Citons par exemple, le cas de Vancouver qui à elle seule s'élève à 5 M\$ pour la partie communautaire de l'école.

N'hésitez pas à communiquer avec moi au 994-3507 ou par courriel pour obtenir de plus amples informations.

Jean-Gilles Francoeur

04/14/99 10:14 AM

To: Lise Toupin/HullOttawa/PCH/CA@PCH
cc: Janet Jones/West-Ouest/PCH/CA@PCH, Nicole Laplante/West-Ouest/PCH/CA@PCH
Subject: Docket Invitation 6129

Compte tenu des démarches que nous voulons entreprendre avec la province (aussitôt que nous recevrons leur demande chiffrée) il me semble qu'une autre rencontre avec Mme Hennessey ne serait pas utile maintenant. Mme Copps devrait plutôt rencontrer Ramsay à ce stade-ci. On pourrait rassurer Hennessey dans ce sens dans notre réponse. D'ailleurs tu as déjà passé ce message à Raymond.

Qu'est-ce que tu en penses?

jgf

----- Forwarded by Jean-Gilles Francoeur/HullOttawa/PCH/CA on 04/14/99 10:09 AM -----

Janet Jones

04/13/99 07:44 PM

To: Jean-Gilles Francoeur/HullOttawa/PCH/CA@PCH
cc: Nicole Laplante/West-Ouest/PCH/CA@PCH
Subject: Docket Invitation 6129

I have received for preliminary recommendation, request for urgent meeting, addressed to Mme Copps from Nicole Hennessey CSFC-B, dated 30 march . (I will fax you a copy)

I must return my recommendation to Van Reg Office by April 15.

Please let me know status of request for federal \$ for the Vancouver Francophone School , my understanding is that the deadline is end of this month. Are we going to be able to help?

Also Minister Copps expected out here in May.

My recommendation will be positive, that is , that she should meet with them, as this may be the only way to precipitate a decision.
lets discuss.

I will be available for a phonecall either Wednesday April 14 in morning, or the 15th before 10 PST.

.....janet

Réponse à la lettre de Paul Ramsay du 13 avril 1999
CH99 12883

[à rédiger en anglais]

- Thank you for your letter of April 13, 1999 presenting the province's funding estimates based on the *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique* five year capital plan.
- Pleased to note the commitment of the Province to establish a province-wide Francophone school network.
- Although building schools is clearly not part of the mandate of the federal government, the Department of Canadian Heritage is committed to providing financial support for the establishment of francophone school governance throughout Canada.
- Therefore, I have asked my staff to pursue discussions with your personnel in order to identify, for each project, the expenditures related to community needs which would normally not be covered by the Province such as additional spaces for French pre-schools, additional rooms for full-time kindergarten, etc. Clearly, the CSF and the community should also be part of the planning process of these capital projects.
- I welcome your invitation to meet, at your earliest convenience, in order to discuss these important matters for the Francophone community of British Columbia.

Prepared by : Jean-Gilles Francoeur (994-2964)

Case 12883-11

Honourable
Minister
of Education
and
Child Development



APR 13 1999

Our Ref. 50004

Honourable Sheila Copps
Minister of Canadian Heritage
House of Commons
Ottawa ON K1A 0M5

Dear Sheila Copps:

Thank you for your letter of January 21, 1999, regarding capital funding provided by the Province of British Columbia to the *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique*. I apologize for this late reply.

As you know, British Columbia is committed to establishing a province-wide Francophone school network, and is now in the process of undertaking a major capital investment to accomplish this goal. I am enclosing a summary that outlines the provision of assets and capital funding to date, as well as the funding proposal for a Vancouver school and other current year minor projects, and the *Conseil* Five Year Capital Plan for 1999/00. The Federal contribution for the current fiscal year, based on a 50 percent share of new construction, is estimated to be \$8.658 million.

Regarding the projects included in Years two through five of the Plan, while specific project decisions have not yet been made, the cost of new space and renovation is estimated to be \$35 million over the remaining four years. The Province would look to the Government of Canada for a 50 percent participation toward these projects (\$17.5 million) over that term.

26.2 M\$

I am pleased to know of your Government's willingness to join with British Columbia in this Capital program, and I would welcome the opportunity to meet with you and your officials to discuss the funding partnership that will ensure its timely delivery.

Yours sincerely,

Paul Ramsey
Minister

Enclosure

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE de la COLOMBIE-BRITANNIQUE

CAPITAL PROJECT FUNDING RECORD

1. Costs Fully Funded by British Columbia:

Assets transferred to CSF:

Ecole Windebank Elementary (Mission)	\$ 750,000
Renovation Project	1,300,000
Ecole Atchelitz-la Verendrye (Chilliwack)	420,000
Ecole Gordon Elementary (Kelowna)	400,000
Ecole Victor Brodeur (Victoria)	4,000,000
Ecole Andre Piolat (North Vancouver)	6,050,000
School Site (Surrey)	2,012,000
School Site (Coquitlam)	<u>1,571,000</u>
Total Compensation Paid for Assets Transferred	\$16,503,000

Minor Projects Approved and Funded:	<u>\$ 692,278</u>
Total Capital Funding Provided by British Columbia	\$17,195,278

2. Projects to be Shared Between Canada and British Columbia:

Current Year:

Vancouver Area Elementary/Secondary School Project:

Site Costs	\$ 5,400,000
Building and Site Development Costs	<u>9,916,000</u>
Total Project Costs	\$15,316,000

Minor Renovation Projects (Estimated Cost)	<u>2,000,000</u>
--	------------------

Current Year Capital Funding Requirement	<u>\$17,316,000</u>
--	---------------------

Federal Portion of Current Year Funding: (17,316,000 X 50%)	\$ 8,658,000
---	--------------

Year 2 - 5 Funding Estimate, Based on CSF 5 Year Capital Plan	<u>\$35,000,000</u>
---	---------------------

Federal Portion of Year 2 - 5 Project Costs: (\$35,000,000 X 50%)	\$17,500,000
---	--------------

52,36,000
 / 50% 26,16 M\$

Sept. 90 Jan. 20 Ap. 13
 107,1 M\$ 92,2 M\$ 69,5 M\$
 @
 91 M\$

Tot. 69.5
 @ 38% fed.

5 mai

Hiland

- recherche rapide ? Copps → Ramsay ?
Copps → Hennessy
- Lede sur Immo pour M.M. à Vancouver
- Keith Miller / Peter Owen comptable la base
Cape Hash
- budget gest. - semaines : 3. - M18 deficit

LO vent près, budget 99-00

→ choses récentes demandé version de Minimum LOE

Jean-Gilles Francoeur

04/09/99 10:34 AM

To: Hilaire Lemoine/HullOttawa/PCH/CA@PCH, Pierre Gaudet/HullOttawa/PCH/CA@PCH
cc: Lise Toupin/HullOttawa/PCH/CA@PCH
Subject: Appui aux projets d'immobilisation en C.-B.

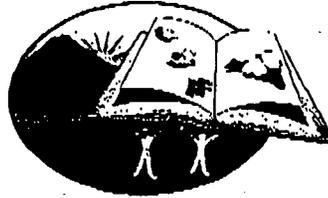
En janvier dernier, Mme Copps écrivait au ministre provincial, Paul Ramsay lui demandant qu'il nous soumette une demande chiffrée sur 5 ans pour l'ensemble des projets et qu'il indique quel serait l'engagement de la province sur cette même période. Nous n'avons toujours pas reçu de réponse à cette lettre.

Hier, j'ai parlé à mon contact au ministère de l'Éducation et il m'a indiqué que nous devrions recevoir une demande officielle sous peu. Je crois que nous pouvons nous attendre à une demande de l'ordre de 30M\$ et que le ministre Ramsay proposera une rencontre avec Mme Copps. Je lui ai indiqué que nous attendions cette lettre pour entamer des discussions avec eux.

Nous travaillerons à l'élaboration d'une stratégie sous peu.

jgf

Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.



Francophone Program...
the highest standards in
French education.

Richmond, le 30 mars 1999

TRANSMISSION PAR TÉLÉCOPIEUR

L'honorable Sheila Copps
Ministre, Patrimoine canadien
Chambre des communes centre
Pièce 509-S
Édifice du Parlement, rue Wellington
Ottawa (ONT)
K1A 0A6

No. Invitation 6129
Resp. / Lead RPAC
CC: CS
ack - fiche

Honorable Mme Copps, ⁵⁸

En septembre dernier, le Conseil scolaire francophone (CSF) de la Colombie-Britannique vous faisait parvenir une copie de son plan d'immobilisation 1998-2003 afin de vous sensibiliser à ses projets et à ses besoins en terme d'appui financier.

Cette missive comprenait une demande de contribution pour la construction éminente d'une école à Vancouver pour accueillir, dès septembre de l'année 2000, un groupe de 800 élèves de la maternelle à la douzième année.

Le Conseil scolaire francophone a pris connaissance du message sur l'investissement de fonds supplémentaires dans les programmes d'appui aux langues officielles, livré par Mme Copps le 2 mars dernier mais n'a obtenu aucun détail en réponse à sa demande.

Le CSF souhaite un entretien d'urgence avec la ministre du Patrimoine, l'honorable Sheila Copps, afin de discuter de ce dossier. Je vous invite à communiquer avec le directeur général du Conseil scolaire francophone, Dr. Nicolas Ardanaz, au (604) 214-2600 afin de fixer un rendez-vous

Veuillez agréer, Mme Copps, l'expression de mes plus cordiales salutations.

Nicole Hennessey
Présidente
Conseil scolaire francophone
de la Colombie-Britannique

- c.c. L'honorable Diane Marleau, Ministre de la Coopération internationale et Ministre responsable de la Francophonie internationale
- L'honorable Stéphane Dion, Ministre des Affaires intergouvernementales
- L'honorable Hedy Fry, Secrétaire d'état, Multiculturalisme et situation de la femme
- L'honorable Raymond Chan, Secrétaire d'état, Asie/Pacifique
- L'honorable Hardance Singh Dhalival, Ministre du Revenu

L'honorable Paul Martin, Ministre des Finances,
L'Honorable Ronald J. Duhamel, Secrétaire d'État, Diversification de l'économie de l'Ouest
Monsieur Mauril Bélanger, Président de la Chambre des communes
Sophia Leung, Chairperson, BC Liberal Caucus
Monsieur Jean Pelletier, Directeur du Cabinet du Très honorable Jean Chrétien
Mme Suzanne Hurubise, Sous-ministre, Patrimoine canadien
Madame Donna Mitchell, Sous-ministre adjointe, Diversification de l'économie de l'Ouest

CH 98-31627

CI DORC

Secrétaire d'État
(Multiculturalisme) (Situation de la femme)



Secretary of State
(Multiculturalism) (Status of Women)

Ottawa, Canada K1A 0M5

Remette à
5 FEV 1999
P. H. [Signature] J. M. [Signature]

Monsieur Daniel Le Scieller
Président
Fédération des parents francophones
de la Colombie-Britannique
1555, 7^e Avenue Ouest, bureau 223
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6J 1S1

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 4 novembre dernier, concernant la demande d'aide financière présentée par le Conseil scolaire francophone pour la réalisation de son plan d'immobilisation.

Les responsables de ce dossier à la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles m'ont informée que le gouvernement fédéral prévoit entamer sous peu des discussions avec les représentants du gouvernement provincial afin d'établir clairement la position de la province par rapport à l'ensemble du plan proposé. J'ose croire que ces démarches seront fructueuses étant donné l'engagement de plus en plus grand du gouvernement de la province pour le plan d'immobilisation.

Vous sachant gré de m'avoir fait part de votre appui dans ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'honorable Hedy Fry, C.P., députée

Canada

TÉLÉCOPIE



À/TO: <i>M. Hilarie Lefoivre</i>	Conseil scolaire francophone 10991 Shellbridge Way Bureau 280 Richmond, BC V6X 3C6 Téléphone : (604) 214-2600 Télécopie : (604) 214-9881 Info@csf.bc.ca
DE/FROM: <i>Raymond Duintet</i>	
DATE: <i>8 avril 99</i>	
Nbre de pages: <i>21</i> (y compris page de couverture) Nb. of pages: (including cover sheet)	
OBJET/SUBJECT:	

Tel qui entendue

Chantal,

sup. copie pour Michèle

Suzanne

Jean-Louis

Pour analyse & commentaires

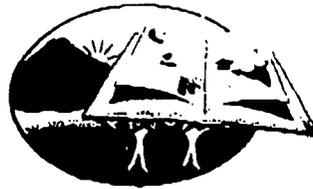
pour le vendredi 30 avril

Merci Gino

→ où est rendu ce doc. ?

→ envoyé aux provinces ?

*Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.*



*Francophone Program...
the highest standards in
French education.*

Richmond, le 30 mars 1999

TRANSMISSION PAR TÉLÉCOPIEUR

L'honorable Sheila Copps
Ministre, Patrimoine canadien
Chambre des communes centre
Pièce 509-S
Édifice du Parlement, rue Wellington
Ottawa (ONT)
K1A 0A6

Honorable Mme Copps,

En septembre dernier, le Conseil scolaire francophone (CSF) de la Colombie-Britannique vous faisait parvenir une copie de son plan d'immobilisation 1998-2003 afin de vous sensibiliser à ses projets et à ses besoins en terme d'appui financier.

Cette missive comprenait une demande de contribution pour la construction éminente d'une école à Vancouver pour accueillir, dès septembre de l'année 2000, un groupe de 800 élèves de la maternelle à la douzième année.

Le Conseil scolaire francophone a pris connaissance du message sur l'investissement de fonds supplémentaires dans les programmes d'appui aux langues officielles, livré par Mme Copps le 2 mars dernier mais n'a obtenu aucun détail en réponse à sa demande.

Le CSF souhaite un entretien d'urgence avec la ministre du Patrimoine, l'honorable Sheila Copps, afin de discuter de ce dossier. Je vous invite à communiquer avec le directeur général du Conseil scolaire francophone, Dr. Nicolas Ardanaz, au (604) 214-2600 afin de fixer un rendez-vous

Veillez agréer, Mme Copps, l'expression de mes plus cordiales salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicole Hennessey'.

Nicole Hennessey
Présidente
Conseil scolaire francophone
de la Colombie-Britannique

c.c. L'honorable Diane Marleau, Ministre de la Coopération internationale et Ministre responsable de la Francophonie internationale
L'honorable Stéphane Dion, Ministre des Affaires intergouvernementales
L'honorable Hedy Fry, Secrétaire d'état, Multiculturalisme et situation de la femme
L'honorable Raymond Chan, Secrétaire d'état, Asie/Pacifique
L'honorable Hardance Singh Dhalival, Ministre du Revenu

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (Francophone Education Authority of British Columbia)

280 - 10991 Shellbridge Way, Richmond (C.-B.) V6X 3C6 tél.: (604) 214-2600 téléc.: (604) 214-9881
numéro sans frais: 1-888-715-2200 site internet (web): <http://www.csf.bc.ca> adresse électronique: info@csf.bc.ca

L'honorable Paul Martin, Ministre des Finances,
L'Honorable Ronald J. Duhamel, Secrétaire d'État, Diversification de l'économie de l'Ouest
Monsieur Mauril Bélanger, Président de la Chambre des communes
Sophia Leung, Chairperson, BC Liberal Caucus
Monsieur Jean Pelletier, Directeur du Cabinet du Très honorable Jean Chrétien
Mme Suzanne Hurtubise, Sous-ministre, Patrimoine canadien
Madame Donna Mitchell, Sous-ministre adjointe, Diversification de l'économie de l'Ouest

**Demande de
financement fédéral
à l'appui de l'éducation francophone
dans l'Ouest canadien**

ÉBAUCHE

Le 2 mars 1999

Table des matières

INTRODUCTION.....	2
ANALYSE DES BUDGETS DES DISTRICTS SCOLAIRES.....	3
MANITOBA 1996/97.....	3
SASKATCHEWAN 1997/98.....	4
SASKATCHEWAN 1998/99.....	4
ALBERTA, RÉGION No 3, CENTRE-EST 1997/98.....	5
RÉGION No 3 1998/99.....	5
ALBERTA, RÉGION No 4, CENTRE-NORD 1997/98.....	6
RÉGION No 4 1998/99.....	6
COLOMBIE-BRITANNIQUE 1997/98.....	7
COLOMBIE-BRITANNIQUE 1998/99.....	7
SOMMAIRE DES SUBVENTIONS FÉDÉRALES ET DES DÉFICITS.....	8
OBSERVATIONS GÉNÉRALES DÉCOULANT DE L'ANALYSE DES BUDGETS.....	9
DEMANDE DE FINANCEMENT.....	10
PREMIÈRE PARTIE : COÛTS SUPPLÉMENTAIRES PERMANENTS.....	10
<i>Éducation des petits enfants : la maternelle à temps plein.....</i>	<i>10</i>
<i>Programmation culturelle.....</i>	<i>11</i>
<i>Coûts de personnel supplémentaires à l'appui des petites écoles.....</i>	<i>12</i>
<i>Francisation.....</i>	<i>12</i>
<i>Soutien administratif.....</i>	<i>13</i>
<i>Promotion et recrutement.....</i>	<i>14</i>
<i>Sommaire des coûts : activités continues pour l'année 1999-2000.....</i>	<i>15</i>
DEUXIÈME PARTIE : PROJETS SPÉCIAUX.....	16
<i>Établissement de centres de ressources.....</i>	<i>16</i>
<i>Éducation à distance.....</i>	<i>16</i>
<i>Élaboration de programmes.....</i>	<i>17</i>
<i>Favoriser l'ouverture de nouvelles salles de classe.....</i>	<i>18</i>
<i>Sommaire des coûts : projets majeurs.....</i>	<i>18</i>

Demande de financement fédéral à l'appui de l'éducation francophone dans l'Ouest canadien

Introduction

La mission des conseils scolaires de l'Ouest canadien se fonde sur l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés (1982). La décision *Mahé et le renvoi manitobain* ont permis de clarifier leur mission. Les grands principes dérivés de la Charte et des jugements sont les suivants :

- < Les Francophones ont le droit de gérer leurs propres écoles. Tous les services et programmes offerts dans les écoles anglophones le seront également dans les écoles francophones.
- < L'article 23 de la Charte possède une dimension de restauration puisqu'il cherche à inverser les répercussions de l'assimilation.
- < L'école francophone assume de nombreuses obligations envers les personnes qu'elle dessert. Ces obligations sont d'ordre scolaire, linguistique, communautaire et culturel. L'école francophone doit également être un centre de vie communautaire.

Les conseils scolaires de l'Ouest canadien doivent faire face à des attentes additionnelles en vertu de leurs responsabilités constitutionnelles, ce qui entraîne, pour eux, des dépenses supplémentaires. Ces dernières appartiennent à deux catégories :

- < Coûts supplémentaires permanents, qui incluent la maternelle à temps plein, la programmation culturelle, les petites écoles, la francisation, le soutien administratif ainsi que la promotion et le recrutement.
- < Projets spéciaux, qui comprennent l'établissement de centres de ressources, l'éducation à distance, l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes ainsi que l'ouverture de nouvelles salles de classe.

Analyse des budgets des districts scolaires

Cette section détaille les fonds que chacun des conseils scolaires francophones a reçus du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial ou territorial concerné, pour une année donnée. Dans chaque cas, on précise la manière dont les fonds fédéraux ont été utilisés pour appuyer l'éducation francophone.

Manitoba 1996/97

Nombre d'ÉTP (équivalent temps plein) 4439

Financement provincial	24 996 009	Revenus/ÉTP	5631
Subvention fédérale	2 263 890	Revenus/ÉTP	510
Affectation des fonds fédéraux			
Administration de petites écoles	66 585		15/ÉTP
Instruction régulière	1 256 237		283/ÉTP
< francisation			
< ressources pour la salle de classe			
< aides-enseignants			
< activités culturelles			
Éducation spécialisée	35 512		8/ÉTP
Administration de district	284 096		64/ÉTP
< promotion et inscription des élèves			
< déplacements additionnels			
< bureaux régionaux			
< formation additionnelle			
< ressources additionnelles			
< perfectionnement professionnel			
Élaboration de programmes	75 463		17/ÉTP
Bibliothèques	84 341		19/ÉTP
Perfectionnement prof. (enseignants)	84 341		19/ÉTP
Déplacements (cons. pédagogiques)	4 439		1/ÉTP
Transport	217 511		49/ÉTP
Entretien	39 951		9/ÉTP
Intérêt	115 414		26/ÉTP
Déficit	1 478 187		333/ÉTP

La subvention fédérale et le déficit s'élèvent à : 510 + 333 = 843.

Saskatchewan 1997/98

Nombre d'ÉTP 937

Financement provincial	6 281 582	Revenus/ÉTP	6 704/ÉTP
Subvention fédérale	1 656 622	Revenus/ÉTP	1 768/ÉTP
Allocation des fonds fédéraux Regroupement administratif de neuf conseils scolaires		940 877	1 004/ÉTP
Éducation des jeunes enfants et appui aux activités culturelles		715 745	763/ÉTP

Saskatchewan 1998/99

Nombre d'ÉTP 986 000

Financement provincial	7 356 943	Revenus/ÉTP	7 461/ÉTP
Subvention fédérale	1 652 045	Revenus/ÉTP	727/ÉTP
Allocation des fonds fédéraux Regroupement administratif de neuf conseils scolaires		940 877	950/ÉTP
Éducation des jeunes enfants et appui aux activités culturelles		715 745	726/ÉTP

Alberta, Région No 3, Centre-Est 1997/98

Nombre d'ÉTP 393

Financement provincial	2 468 255	Revenus/ÉTP	6 280/ÉTP
Subvention fédérale	551 743	Revenus/ÉTP	1 403/ÉTP

Affectation des fonds fédéraux

Éducation des jeunes enfants	3 325	8/ÉTP
Instruction régulière	406 121	1 033/ÉTP
< appui aux petites classes		
< appui aux activités culturelles		
Services externes	142 297	362/ÉTP
< promotion et recrutement		

Région No 3 1998/99

Nombre d'ÉTP 427

Financement provincial	2 903 564	Revenus/ÉTP	6 799/ÉTP
Subvention fédérale	317 015	Revenus/ÉTP	742/ÉTP

Affectation des fonds fédéraux et déficit

Éducation des jeunes enfants	28 370	66/ÉTP
Instruction régulière	363 823	852/ÉTP
Administration	169 739	398/ÉTP

La subvention fédérale et le déficit s'élèvent à : 742 + 574 = 1316

Alberta, Région No 4 Centre-Nord 1997/98

Nombre d'ÉTP 1172

Financement provincial	7 212 618	Revenus/ÉTP	6 154/ÉTP
Subvention fédérale	1 043 553	Revenus/ÉTP	890/ÉTP
Affectation des fonds fédéraux			
Éducation des jeunes enfants		152 935	130/ÉTP
Instruction régulière		729 296	622/ÉTP
Administration générale		160 854	137/ÉTP

Région No 4 1998/99

Nombre d'ÉTP 1251

Financement provincial	7 380 453	Revenus/ÉTP	5 899/ÉTP
Subvention fédérale	704 668	Revenus/ÉTP	563/ÉTP
Affectation des fonds fédéraux			
Éducation des jeunes enfants		186 130	148/ÉTP
Instruction régulière		385 808	348/ÉTP
< appui aux petites classes			
< deux conseillers épaulant les enseignants			
< soutien général à l'éducation élémentaire			
Administration		132 742	106/ÉTP
< promotion et recrutement			
< administration générale			
Déficit		1 077 548	861/ÉTP

La subvention fédérale et le déficit s'élèvent à : 563 + 861 = 1424.

ETP 98/9 →

1251
427
<hr/>
1678

Colombie-Britannique 1997/98

Nombre d'ÉTP 1757

Première année de la mise en oeuvre de la mission de gestion scolaire.

Financement provincial	15 864 665	Revenus/ÉTP	9 029/ÉTP
Subvention fédérale	4 058 016	Revenus/ÉTP	2 310/ÉTP

Affectation des fonds fédéraux			
Administration - écoles et district	1 109 986	631/ÉTP	
Instruction régulière	1 554 902	884/ÉTP	
Transport	266 511	151/ÉTP	
Fonctionnement/entretien	1 126 617	641/ÉTP	

Colombie-Britannique 1998/99

Nombre d'ÉTP 2401

Financement provincial	21 560 250	Revenus/ÉTP	8 980/ÉTP
Subvention fédérale	3 235 500	Revenus/ÉTP	1 347/ÉTP

Affectation des fonds fédéraux			
Administration des écoles et du district	1 122 795	467/ÉTP	
Instruction régulière (y compris maternelle à temps plein)	1 411 542	587/ÉTP	
Transport	277 030	115/ÉTP	
Fonctionnement/entretien	424 133	176/ÉTP	

Sommaire des subventions fédérales et des déficits

<i>District/Province</i>	<i>Année</i>	<i>Subvention fédérale</i>	<i>Déficit</i>	<i>Subvention fédérale requis</i>
Manitoba	96/97	2 263 840 (510/ÉTP)	1 478 187	3 742 077 (843/ÉTP)
Alberta - Nord	97/98	1 043 553 (890/ÉTP)	1 077 048	1 043 553 (890/ÉTP)
	98/99	704 888 (563/ÉTP)		1 782 216 (1 424/ÉTP)
Alberta - Est	97/98	551 743 (403/ÉTP)	245 292	551 743 (1 403/ÉTP)
	98/99	317 015 (742/ÉTP)		562 307 (1 316/ÉTP)
Colombie- Britannique	97/98	4 058 016 (2 310/ÉTP)		4 058 016 (2 310/ÉTP)
	98/99	3 235 500 (1 347/ÉTP)		3 235 500 (1 347/ÉTP)

Observations générales découlant de l'analyse des budgets

- 1.. Les conseils scolaires francophones n'auraient pas pu répondre aux exigences budgétaires des exercices 1996-1999 sans le financement fédéral.
- 2.. Les données révèlent que le gouvernement fédéral devrait verser environ 1000 \$/ÉTP en permanence si on veut que les Francophones reçoivent une éducation équitable dans l'Ouest canadien.
- 3.. La majeure partie du financement fédéral a servi à appuyer l'enseignement en classe.
- 4.. L'appui à l'éducation des jeunes enfants semble revêtir une très grande importance dans tous les districts concernés.
- 5.. L'appui aux petites classes est nécessaire si on veut que les Francophones reçoivent une éducation de qualité.
- 6.. Le financement provincial ne semble pas couvrir adéquatement :
 - < la promotion et le recrutement
 - < la maternelle à temps plein
 - < les bureaux régionaux
 - < un soutien adéquat pour les enseignants en matière de conseillers
 - < les activités culturelles francophones
 - < la prestation de services administratifs au niveau des petites écoles
 - < la francisation, de la maternelle à la 12e année
- 7.. Étant donné que les provinces de l'Ouest canadien et le territoire du Yukon ont récemment démarré la mise en oeuvre de la gestion scolaire francophone, il leur faudra fournir un financement additionnel en vue d'établir des centres de ressources, de créer de nouvelles classes, de mettre en oeuvre des services d'éducation à distance et de favoriser l'élaboration de programmes.

(\$/année)

Man

4,4 M\$

Sask

1 M\$

Alb

1,7 M\$

CB

2,4 M\$

9,5 M\$

Demandes de financement

Cette section répartit les demandes particulières en deux catégories.

- < *Coûts supplémentaires permanents (coûts en sus)*. Liste des activités qui sont essentielles pour l'existence de l'éducation francophone dans l'Ouest canadien.
- < *Projets spéciaux*. Liste des projets et activités qui doivent soutenir l'éducation francophone dans l'Ouest canadien si on veut qu'elle s'y traduise par une réussite.

Première partie : Coûts supplémentaires permanents

Toutes les demandes ci-dessous sont basées sur les effectifs projetés pour l'année scolaire 1999/2000.

Manitoba	5 300 ÉTP	
Saskatchewan	1 000 ÉTP	
Alberta	2 100 ÉTP	
Colombie-Britannique	2 700 ÉTP	
Territoire du Yukon	100 ÉTP	
Total	11 200 ÉTP	→ 11,2 M\$

Éducation des jeunes enfants : la maternelle à temps plein

Renseignements généraux

Étant donné les effets de l'assimilation sur la population francophone des quatre provinces de l'Ouest et du territoire du Yukon, il faut assurer le plus rapidement possible le plein développement linguistique des élèves dès la première enfance. La maternelle à temps plein est une des méthodes retenues pour contrer les effets de l'assimilation et s'assurer que nos jeunes élèves développent les compétences exigées en matière de langue afin qu'ils puissent s'intégrer dans le système scolaire et ce, dès la première année.

Les situations pédagogiques où l'on a adopté le principe de la maternelle à temps plein, que ce soit dans d'autres régions du Canada ou aux États-Unis, mettent en relief les nombreux avantages qu'elle offre en matière de développement global de l'enfant. En Colombie-Britannique et dans la

Coûts de personnel supplémentaires pour soutenir les petites écoles**Renseignements généraux**

S'ils souhaitent satisfaire à leurs obligations constitutionnelles (telles qu'elles ont été interprétées dans les différents jugements prononcés au sujet de la Charte), les conseils scolaires francophones de l'Ouest canadien doivent ouvrir et maintenir des écoles caractérisées par des effectifs limités. Le petit nombre d'élèves se traduit par des coûts de fonctionnement plus élevés par tête alors que les écoles comptent déjà moins d'élèves bénéficiant du financement provincial. Des fonds fédéraux additionnels sont donc nécessaires si on veut garantir une éducation de qualité aux élèves francophones qui reçoivent leur éducation dans de petites écoles.

Recommandation

Fournir des fonds à l'appui des effectifs restreints afin :

- (d'augmenter les formules de distribution du personnel enseignant de manière à mieux refléter les besoins particuliers de l'ensemble des écoles francophones.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 300 \$/ÉTP, le coût annuel serait de l'ordre de : $11\ 200 \times 300 = 3\ 360\ 000$ \$.

Francisation**Renseignements généraux**

Aux cours des dernières années, les quatre provinces de l'Ouest ont adopté des lois modifiant leur loi respective sur les écoles publiques et donnant aux Francophones juridiction sur leurs propres écoles. La création de conseils scolaires francophones exige la mise en place d'un programme de francisation (M-12) à l'intention des élèves dont la compétence linguistique ne satisfait pas aux normes du programme francophone. La francisation a pour but de fournir aux élèves les compétences qu'ils doivent posséder afin d'utiliser la langue française comme véhicule de communication spontanée et d'apprentissage.

Recommandation

Assurer le financement de la francisation afin :

- ⊙ d'établir un programme d'information s'adressant aux parents d'enfants qui ont droit à l'éducation francophone;
- ⊙ de mettre sur pied des programmes de formation et de perfectionnement professionnel à l'intention des aides-enseignants et des enseignants qui dispensent le programme de francisation;
- ⊙ de développer des ressources pour le programme de francisation;
- ⊙ de fournir le personnel chargé de l'enseignement du programme de francisation;

Région No 4 de l'Alberta, les conseils scolaires offrent la maternelle à temps plein en se servant de fonds fédéraux pour financer la seconde partie de la journée.

Recommandation

Assurer le financement nécessaire pour appuyer l'éducation des jeunes enfants afin :

- ⊙ d'assurer le financement de la moitié des enseignants et enseignantes de maternelle à temps plein;
- ⊙ de fournir le matériel et appuyer la mise en oeuvre.

Le coût estimé des recommandations est le suivant :

200 \$/ÉTP - 11 200 X 200 = 2 240 000 \$ par an.

Programmation culturelle

Renseignements généraux

L'école francophone est une institution qui offre ses programmes et services aux élèves de langue et de culture françaises. La communauté francophone reconnaît l'importance de la prestation de tels programmes et services pour soutenir la croissance des élèves qui deviendront ainsi des individus compétents et autonomes, sûrs de leur identité et fiers de leur héritage linguistique et culturel. La mission de l'école francophone est de préparer les élèves à devenir des membres responsables et actifs d'une société dominée par la culture anglophone tout en promouvant et en partageant leur culture francophone.

Recommandation

Assurer le financement de la programmation culturelle en vue :

- < d'augmenter le nombre d'activités culturelles offertes aux écoles;
- < de doter chaque région d'un personnel de coordination des activités culturelles;
- < de fournir des spécialistes à temps partiel dans chaque domaine spécialisé (p. ex. musique, art dramatique, danse, beaux-arts). Détacher des enseignants afin qu'ils coordonnent la formation de leurs collègues et aident les écoles sur le plan de la prestation de programmes culturels;
- < d'augmenter les budgets de déplacement dont disposent les écoles en vue de soutenir les activités culturelles;
- < d'apporter un soutien financier aux échanges d'élèves.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 100 \$/ÉTP, le coût annuel s'établirait à : 11 200 X 100 = 1 120 000 \$.

- ⊙ de fournir aux écoles les fonds nécessaires à la mise en oeuvre du programme.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 200 \$/ÉTP, le coût annuel se monterait à : $11\ 200 \times 200 = 2\ 240\ 000$ \$.

Soutien administratif

Renseignements généraux

Le gouvernement fédéral se doit d'augmenter le financement octroyé aux conseils scolaires francophones s'il veut que ces derniers réussissent à réaliser leur mission. La structure de la gestion scolaire francophone est une innovation récente dans l'Ouest canadien, et il reste encore beaucoup à faire pour achever la mise en oeuvre du programme. L'immensité des zones géographiques, la diversité des situations et l'absence d'une cohésion historique entre les écoles et les collectivités sont autant de défis de taille que doivent relever les membres élus ainsi que les administrateurs des conseils et des écoles.

Recommandation

Assurer le financement du soutien administratif afin :

- < d'examiner les structures gestionnaires pour s'assurer qu'elles répondent bien aux besoins de chaque conseil;
- < de faciliter les démarches consultatives dans le cadre de l'élaboration de politiques;
- < de fournir un personnel additionnel pour aider les conseils scolaires et les écoles durant la phase de mise en oeuvre;
- < d'établir un fonds de prévoyance afin que les conseils en voie de développement puissent faire face aux besoins imprévus;
- < d'augmenter le budget alloué aux frais de déplacement et d'hébergement des membres élus et du personnel des conseils;
- < d'explorer la possibilité d'une budgétisation gérée par les écoles en vue de favoriser une structure administrative décentralisée.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 100 \$/ÉTP, le coût annuel serait de l'ordre de : $1\ 200 \times 100 = 1\ 120\ 000$ \$.

Promotion et recrutement

Renseignements généraux

Les conseils scolaires francophones ont besoin de se faire connaître de l'ensemble des Francophones, en particulier de ceux qui ont droit à l'éducation en français. Selon les recensements de 1991 et de 1996, la plupart des familles qui y indiquaient le français comme première langue n'avaient pas inscrits leurs enfants dans les programmes francophones.

Les conseils scolaires francophones doivent donc se faire connaître de l'ensemble des Francophones, et en même temps, clarifier les différences qui existent entre les programmes francophones et les programmes d'immersion en français. De plus, les conseils scolaires sont dans l'obligation de répondre aux besoins des élèves francophones en leur fournissant des établissements qui soient homogènes et administrés par des Francophones. Cette obligation provient de la décision Mahé et elle requiert un financement additionnel.

Recommandation

Fournir des fonds pour appuyer la promotion et le recrutement afin :

- < d'élaborer et de mettre en oeuvre des plans de promotion;
- < d'embaucher une directrice (un directeur) de la publicité et du recrutement;
- < de mener une étude dans le but de repérer et d'identifier les personnes ayant droit à l'éducation francophone;
- < d'élaborer un plan de recrutement doté d'un budget adéquat en vue de satisfaire aux besoins de chacune des régions ayant un conseil scolaire;
- < d'établir, à des fins d'information, la liste exhaustive des anciens élèves; de démarrer l'organisation d'événements traditionnels tels que les réunions d'anciens élèves.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 100 \$/ÉTP, le coût annuel serait de : $11\ 200 \times 100 = 1\ 120\ 000$ \$.

Deuxième partie : Projets spéciaux

Établissement de centres de ressources

Renseignements généraux

Chaque conseil scolaire devrait établir des centres de ressources centraux et satellites afin de servir les écoles et les communautés francophones. Ces centres pourraient offrir des services de production, multimédias, professionnels et pédagogiques, et servir de lieux de réunion pour les activités régionales et professionnelles.

Recommandation

Fournir des fonds en vue de l'établissement de centres de ressources centraux et satellites incluant :

- < des services de production
- < des services multimédias
- < une bibliothèque professionnelle et pédagogique
- < un centre de formation et de perfectionnement professionnel

Coût estimé de la recommandation : sur la base de 100 \$/ÉTP, le coût sur cinq ans se monterait à : $11\ 200 \times 100 \times 5 = 5\ 600\ 000$ \$.

Éducation à distance

Renseignements généraux

Le besoin d'élaborer et de dispenser des cours d'éducation à distance pour les élèves francophones se fait sentir dans l'ensemble des provinces de l'Ouest. Ainsi, le nombre de petites écoles offrant des cours du deuxième cycle du secondaire ne fera que croître au cours des prochaines années. La mise au point d'un service d'enseignement à distance constitue donc une grande priorité dans chacun des conseils. Ceux-ci pourront collaborer à l'élaboration de cours et de matériel.

Recommandation

Fournir des fonds pour appuyer l'éducation à distance :

- < promouvoir la collaboration entre les conseils de l'Ouest canadien afin d'augmenter le nombre et la gamme des cours ainsi offerts. Par exemple :
 - les cours obligatoires du tronc commun
 - une quantité raisonnable de cours à option

- des cours suscitant l'intérêt des élèves pour s'assurer que la sélection en matière de cours est comparable à celle des écoles voisines
- des cours pour les élèves du programme d'enseignement à domicile
- < d'embaucher des techniciens afin que les conseils scolaires puissent installer et entretenir des réseaux techniques efficaces pour l'éducation à distance;
- < de favoriser l'élaboration, par les provinces de l'Ouest, d'une trousse de l'élève pour chaque élève suivant un cours d'éducation à distance.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 50 \$/ÉTP, le coût sur cinq ans s'élèverait à : $11\ 200 \times 50 \times 5 = 2\ 800\ 000$ \$.

Élaboration de programmes

Renseignements généraux

L'élaboration de programmes d'études, la sélection de ressources et leur mise en oeuvre constituent des activités fondamentales des conseils scolaires. Dorénavant, les provinces de l'Ouest collaborent à l'élaboration de programmes d'études et de ressources. Chaque conseil scolaire doit également élaborer des programmes de formation pédagogique efficaces afin d'assurer la formation de son personnel enseignant.

Recommandation

Fournir des fonds pour soutenir l'élaboration de programmes afin :

- < d'augmenter les budgets couvrant le perfectionnement professionnel des enseignants;
- < de mettre sur pied des stages d'été pour le perfectionnement professionnel;
- < d'organiser des comités d'éducateurs au niveau des provinces de l'Ouest en vue d'élaborer des programmes d'études et des ressources;
- < d'élaborer et d'administrer un programme de formation en stratégies d'enseignement et de gestion de classes multi-niveaux;
- < d'établir des ententes contractuelles avec des personnes-ressources afin d'offrir un programme d'orientation intensif à l'intention des nouveaux administrateurs;
- < d'augmenter les budgets des écoles en matière de ressources.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 200 \$/ÉTP sur cinq ans, il serait égal à : $11\ 200 \times 200 \times 5 = 11\ 200\ 000$ \$.

Appuyer l'ouverture de nouvelles salles de classe**Renseignements généraux**

Si on désire que la promotion s'adressant aux nouveaux élèves réussisse, on doit se préparer à satisfaire à un besoin important en matière de ressources additionnelles. Les conseils devront disposer de ressources pour l'acquisition d'équipement, de mobilier et de matériel lors de l'ouverture de nouvelles salles de classe.

Recommandation

Fournir des fonds pour appuyer l'ouverture de nouvelles salles de classe :

- < pour l'achat d'équipement, de mobilier et de matériel;
- < pour répondre aux besoins généraux de mise en marche, notamment dans de nouvelles régions;
- < pour l'obtention de ressources additionnelles à destination des bibliothèques;
- < pour équiper chaque nouvelle salle de classe en technologie informatique.

Coût estimé des recommandations : sur la base de 100 \$/ÉTP sur cinq ans, il serait de : 11 200 X 100 X 5 = 5 600 000 \$.

Sommaire des coûts : projets majeurs

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon
Centre de ressources	(530 000/an) 2 650 000	(100 000/an) 500 000	(210 000/an) 1 050 000	(270 000/an) 1 350 000	(10 000/an) 50 000
Éducation à distance	(265 000/an) 1 325 000	(50 000/an) 250 000	(105 000/an) 525 000	(135 000/an) 675 000	(5 000/an) 25 000
Élaboration de programmes	(1 060 000/an) 5 300 000	(200 000/an) 1 000 000	(420 000/an) 2 100 000	(540 000/an) 2 700 000	(20 000/an) 100 000
Nouvelles salles de classe	(530 000/an) 2 650 000	(100 000/an) 500 000	(210 000/an) 1 050 000	(270 000/an) 1 350 000	(10 000/an) 50 000
Totaux annuels	2 385 000	450 000	945 000	1 215 000	45 000
Totaux sur 5 ans	11 925 000	2 250 000	4 725 000	6 075 000	225 000

25 M⁸



Province of
British Columbia

Ministry of
Education

School Finance and
Capital Planning Branch

620 Superior Street
Victoria
British Columbia
V8V 2M4

CONFIDENTIEL

FACSIMILE COVER SHEET

TO: Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

Attention: Dr. Nicholas Ardanaz, Directeur general

Phone: 604-214-2601

Fax: 604-214-9881

TRANSMISSION FROM:

**Douglas Stewart
Assistant Director Capital Operations
School Finance and Capital Planning Branch**

Phone: (250) 356-2373

Fax: (250) 953-4985

**COMMENTS: Nick, letter attached to summarize provincial funding to date, for your meeting in Ottawa later this week.
Call me if you have any further questions,
regards, Doug**

NUMBER OF PAGE(S): (including this one)

IF YOU DO NOT RECEIVE THESE PAGE(S), PLEASE CALL AS SOON AS POSSIBLE.

**CONFIDENTIAL**

Ministry of Education

School Finance and
Capital PlanningMailing Address:
PO BOX 8151 STN PROV GOVT
Victoria BC V8W 9H1
Telephone: (250) 356-2586
Facsimile: (250) 387-1451Location:
3rd floor
617 Government Street
Victoria BC

January 20, 1999

Dr. Nicholas Ardanaz
 Directeur general
 Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
 280-10991 Shellbridge Way
 Richmond BC V6X 3C6

Dear Dr. Ardanaz:

Further to our discussion of Monday January 18, 1999 I am pleased to provide the following summary of capital funding provided as well as assets transferred to the Conseil scolaire (CSF) by the Province of British Columbia. Funding has been provided in two categories: minor capital for renovations, equipment, and portable classrooms; transfer of school buildings and sites to the CSF; as well, new school construction funding will be evaluated in the current and future capital plans.

Minor Funding:

Renovations	\$ 1,351,193	
Portable Classrooms	258,800	
Equipment	<u>476,616</u>	Total Minor Funding: \$ 2,086,609

Transfer of Buildings and Sites: (based on current independent appraisal)

Ecole Windebank Elementary, Mission:	\$ 1,847,300
Ecole Atchelitz la Verendrye, Chilliwack:	693,000
Ecole Gordon Elementary, Kelowna:	871,000
Ecole Victor Brodeur, Victoria:	11,000,000
Ecole Andre Piolat, North Vancouver:	6,055,000
Site, Coquitlam	1,571,000
Site, Surrey	<u>2,012,500</u>
	Total Value of Assets: <u>\$24,049,800</u>

Total Funding and Value Provided: \$26,136,409

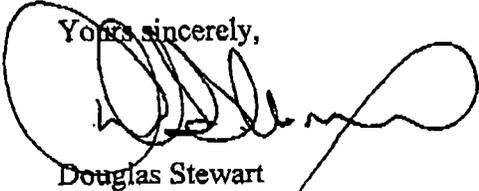
CONFIDENTIEL

In addition to the above, the Province is currently reviewing a funding submission in the amount of \$15,316,000 to acquire a site and construct a K-12 school for the CSF in Vancouver; a decision regarding this submission is expected in the near future.

The Province also acknowledges receipt of the 1999/2000 Capital Plan from the CSF, which outlines funding requirements of \$50,762,723 through the year 2003/2004.

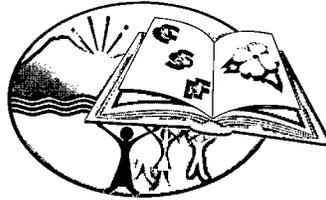
I look forward to working further with CSF officials regarding facility requirements of francophone students in British Columbia.

Yours sincerely,



Douglas Stewart
Manager, Capital Operations

*Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.*



*Francophone Program...
the highest standards in
French education.*

PLAN D'IMMOBILISATION 1999/2000

SOMMAIRE

SEPTEMBRE 1998

Le Conseil scolaire francophone (C.S.F.) a été créé le 2 novembre 1995 par le Gouvernement de la Colombie-Britannique avec pour mandat d'offrir des programmes et services éducatifs valorisant le plein épanouissement et l'identité culturelle des apprenantes et des apprenants francophones de la province. De plus, le C.S.F. s'est engagé à participer activement au développement de la collectivité francophone de la Colombie-Britannique.

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE
DE LA
COLOMBIE-BRITANNIQUE
(*Francophone Education Authority*)

PLAN D'IMMOBILISATION
SOMMAIRE

En tant que district scolaire, le Conseil scolaire francophone (C.S.F.) est unique de par la définition de son territoire qui inclut les districts de la Vallée du Fraser, du Sud de l'île de Vancouver et quelques autres districts à travers la province. De ce fait, on trouve la population étudiante du C.S.F. disséminée dans des régions rurales et concentrée dans les régions urbaines et les banlieues.

Le but principal du C.S.F. est d'offrir des programmes et des services éducatifs qui contribuent à la mise en valeur de la langue française et qui créent un environnement favorisant l'épanouissement de la culture française.

Actuellement le programme francophone est offert soit :

- dans des classes isolées au sein d'écoles anglaises ;
- dans des classes isolées au sein d'écoles immersion ;
- dans des classes d'écoles offrant les trois programmes d'enseignement : l'anglais, l'immersion française et le programme francophone ;
- dans des écoles homogènes francophones, gérées par des francophones.

L'objectif du C.S.F dans un premier temps est de pouvoir accommoder le plus grand nombre d'élèves possible dans des écoles homogènes tel que le justifieraient les régions à forte concentration de population étudiante. Le C.S.F. est convaincu que les écoles homogènes offrent un environnement qui contribue à l'atteinte de ses buts culturels et éducatifs. Ceci apporte également aux élèves francophones un sens de fierté et d'appartenance et le désir de contribuer aux activités communautaires.

Les études conduites par le C.S.F. ont démontré que la fusion de petits programmes francophones existants en école homogène est légitime et viable.

Le sommaire du projet de plan d'immobilisation étalé sur cinq ans donne en page 2 le détail des acquisitions, des rénovations, des extensions et des besoins en construction de nouvelles écoles. Les priorités ainsi définies assureront au C.S.F. que le développement et l'implantation de son plan d'immobilisation pour les écoles francophones soit mené à terme.

SOMMAIRE DU PLAN D'IMMOBILISATION DE 5 ANS
1998 - 2003

District scolaire : Conseil scolaire francophone		Date : Septembre 1998		Signature : _____							
Priorité de projet	Description du projet	Coût de transfert des biens		Capital approuvé * 1998-1999 \$	Secrétaire trésorier					De 1 à 5 ans Financement total \$	
		Site et édifices \$	Équipement \$		1 ^e année 1999/2000 \$	2 ^e année 2000/2001 \$	3 ^e année 2001/2002 \$	4 ^e année 2002/2003 \$	5 ^e année 2003/2004 \$		
1998-1999	Capitalisation des baux à court terme			715 000							
	Région de Vancouver élém./sec. Nouveau	3 670 000		9 895 707							
	École élémentaire Atchelitz La Vérendrye - Addition	780 000	37 482	747 231							
	École élémentaire Windebank - Rénovations	750 000	189 525	1 286 804							
	École élémentaire Weaver - Rénovations			75 000							
1	Capitalisation des baux à court terme				750 000						750 000
2	École élém. et sec. région de Surrey - Nouveau	2 012 500			6 412 436						6 412 436
3	École élém. et sec. Millside - Nouveau	1 571 000			5 979 811						5 979 811
4	Howe Sound - école élém. Whistler - Nouveau				1 408 152						1 408 152
5	Sunshine Coast - école élém. Sechelt - Rénovations	500 000	30 000		226 112						226 112
6	Kelowna - école élém. Gordon				180 168						180 168
	Powell River - école Côte-du-soleil		66 020								
	Région Alberni - école élém. Alberni	500 000									
	Région Comox - école élém. Comox	500 000									
	Capitalisation des baux à court terme					750 000					750 000
	École élém. et sec. André-Piolat - Nouveau	5 100 000				6 619 084					6 619 084
	Région de Nanaimo - école élém. et sec. - Nouveau (site de la couronne)					6 201 457					6 201 457
	Capitalisation des baux à court terme						800 000				800 000
	École Victor Brodeur - élém. sec. Rénovations majeures	11 846 000	206 160				3 250 693				3 250 693
	Région de Prince George - élém. sec. - Nouveau						300 000	6 214 397			6 514 397
	Région de Langley - école élém. de Langley	3 000 000					923 299				923 299
	Capitalisation des baux à court terme							310 000			310 000
	Kelowna - école élém. sec. Gordon - Addition rénovations	425 000	86 200					3 667 594			3 667 594
	Région de Powell River - école élém./jr. et sec. à Powell River							300 000	2 515 729		2 815 729
Totaux		30 654 500	615 387	12 719 742	14 956 679	13 570 541	5 273 992	10 491 991	2 515 729		107 108 932

ha/ADM/capital plan revend sept 98

*Ce document a été préparé par Facilities Branch du ministère de l'Éducation et le C.S.F. pour approbation finale par le ministre de l'Éducation.

Le Ministre a accepté en dépit la demande financière du CSF pour la première part du financement de l'infrastructure (voir colonne 3 : Capital approuvé 1998-1999).

CH 98-33388

ci DORE

Minister
of Canadian Heritage



Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

Press Release
Jean Belles

JAN 21 1999

The Honourable Paul Ramsey, M.L.A.
Minister of Education
Province of British Columbia
Post Office Box 9045, Station Provincial Government
Victoria, British Columbia
V8W 9E1

Dear Mr. Ramsey:

Thank you for your letter of November 26, 1998, regarding the implementation of the *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique* capital projects plan.

I commend your efforts on this initiative. The *Conseil* recently submitted a request for funding that emphasized the need for a new school in Vancouver. Since federal funding must transit through provincial or territorial governments, I suggest that the Government of British Columbia provide Department of Canadian Heritage officials with a more detailed request that clearly indicates the provincial financial commitment to the plan and the federal portion that you are seeking for its five-year period.

I have asked departmental officials to initiate discussions with your provincial representatives to clarify the positions of both governments and to explore a suitable framework of collaboration.

I trust that this information is useful. Please accept my best wishes.

Yours sincerely,

Sheila Copps

Canada

CH98-33388

**Réponse à la lettre de P. Ramsey
(correspondance du 26 novembre 1998)**

- ◆ Thank you for your letter of November 26.
- ◆ I am aware of the progress being done on the implementation of the capital plan of the Conseil scolaire francophone (CSF) and I congratulate your government in taking this initiative.
- ◆ Recently, I received a request for funding from the CSF emphasizing the urgent need for a new school in Vancouver. Since federal funding must transit through the province, your government should provide us with a more specific request for funding establishing clearly the provincial financial commitment to the plan and the federal portion you are requesting over the five year period of the plan.
- ◆ Furthermore, I have asked my staff to initiate discussions with your personnel in order to clarify the respective positions of both governments and explore the most suitable framework of collaboration that could be established.
- ◆ As I have said before, the federal government is presently examining the possibility of continuing to provide financial support for specific measures in respect of francophone school governance in Canada.
- ◆ I trust that this information is useful.
- ◆ Best wishes.

Préparé par J.G. Francoeur (994-2964)



Jean-Gilles Francoeur

12/18/98 09:59 AM



To: Viviane Beaudoin/HullOttawa/PCH/CA@PCH
cc: Lise Toupin/HullOttawa/PCH/CA@PCH
Subject: Correspondence CH98-33388

Cette réponse à la lettre de P. Ramsey est assez urgente. Pourrais-tu t'assurer que le dossier soit traité rapidement et demandé qu'on voit l'ébauche de réponse avant que ce soit signé.

Merci.

jgf



CH98-33388
c.m

NOV 26 1998

Our Ref. 48375

The Honourable Sheila Copps, PC, MP
Minister of Canadian Heritage
House of Commons
Ottawa ON K1A 0M5

Dear Minister:

Thank you for your letter dated October 6, 1998, in response to my letter to you dated June 22, 1998.

In my June 22, 1998, correspondence, I outlined the Province's commitment to implementing francophone governance, and requested your financial support of the capital investment necessary to accomplish it.

In your October 6, 1998, reply, you suggest that funding available under current agreements be reallocated to priority capital investment. This is not possible. All monies available for francophone governance under the current agreements have been assigned to meet operational costs of the Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, and are not available for reallocation to capital projects. I ask that you reconsider our request for additional capital funding as we enter the final stage of the territorial expansion of the Conseil.

As this matter is most urgent, I would appreciate an early reply to our request.

Yours sincerely,

Paul Ramsey
Minister

pc: Nicole Hennessey, President
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

1998 DEC -1 A 9:38



Province of
British Columbia

Ministry of
Education

School Finance and
Capital Planning Branch

620 Superior Street
Victoria
British Columbia
V8V 2M4

FACSIMILE COVER SHEET

TO: Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

CONFIDENTIEL

Attention: Dr. Nicholas Ardanaz, Directeur general

Phone: 604-214-2601

Fax: 604-214-9881

TRANSMISSION FROM:

**Douglas Stewart
Assistant Director Capital Operations
School Finance and Capital Planning Branch**

Phone: (250) 356-2373

Fax: (250) 953-4985

COMMENTS: Nick, letter attached to summarize provincial funding to date, for your meeting in Ottawa later this week.

**Call me if you have any further questions,
regards, Doug**

NUMBER OF PAGE(S): (including this one)

IF YOU DO NOT RECEIVE THESE PAGE(S), PLEASE CALL AS SOON AS POSSIBLE.



CONFIDENTIEL

Ministry of Education	School Finance and Capital Planning	Mailing Address: PO BOX 9151 STN PROV GOVT Victoria BC V8W 9H1 Telephone: (250) 356-2586 Facsimile: (250) 387-1451	Location: 3rd floor 617 Government Street Victoria BC
-----------------------	--	--	--

January 20, 1999

Dr. Nicholas Ardanaz
 Directeur general
 Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
 280-10991 Shellbridge Way
 Richmond BC V6X 3C6

Dear Dr. Ardanaz:

Further to our discussion of Monday January 18, 1999 I am pleased to provide the following summary of capital funding provided as well as assets transferred to the Conseil scolaire (CSF) by the Province of British Columbia. Funding has been provided in two categories: minor capital for renovations, equipment, and portable classrooms; transfer of school buildings and sites to the CSF; as well, new school construction funding will be evaluated in the current and future capital plans.

Minor Funding:

Renovations	\$ 1,351,193	
Portable Classrooms	258,800	
Equipment	<u>476,616</u>	Total Minor Funding: \$ 2,086,609

Transfer of Buildings and Sites: (based on current independent appraisal)

Ecole Windebank Elementary, Mission:	\$ 1,847,300
Ecole Atchelitz la Verendrye, Chilliwack:	693,000
Ecole Gordon Elementary, Kelowna:	871,000
Ecole Victor Brodeur, Victoria:	11,000,000
Ecole Andre Piolat, North Vancouver:	6,055,000
Site, Coquitlam	1,571,000
Site, Surrey	<u>2,012,500</u>
	Total Value of Assets: <u>\$24,049,800</u>

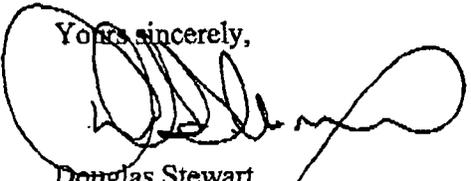
Total Funding and Value Provided: \$26,136,409

CONFIDENTIEL

In addition to the above, the Province is currently reviewing a funding submission in the amount of \$15,316,000 to acquire a site and construct a K-12 school for the CSF in Vancouver; a decision regarding this submission is expected in the near future.

The Province also acknowledges receipt of the 1999/2000 Capital Plan from the CSF, which outlines funding requirements of \$50,762,723 through the year 2003/2004.

I look forward to working further with CSF officials regarding facility requirements of francophone students in British Columbia.

Yours sincerely,

Douglas Stewart
Manager, Capital Operations

Tot. 52,2 M\$

ENF 2771
e1 DORE

Minister
of Canadian Heritage



Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

Dr. Victor C. Goldbloom
Commissioner of Official Languages
344 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1A 0T8

JAN 15 1999

Juste égalité
[Signature]

Dear Dr. Goldbloom:

Thank you for your letter of October 21, 1998, supporting the request for funding that was submitted by the *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique* to establish a new Francophone school in Vancouver. Please excuse the delay of my reply.

I am aware of the importance of creating, as soon as possible, a network of Francophone schools in British Columbia and, particularly, responding to the need to construct a Francophone school in Vancouver. I have noted the long-term capital plan of the *Conseil* and understand that the provincial Cabinet will decide on this plan shortly. I am confident that the Province will assume its responsibilities in regard to education for the Francophone population in British Columbia. The provincial government has already implemented certain measures, in particular, the transfer of several schools to the *Conseil scolaire francophone*.

Like the provincial government and the other partners of the *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique*, the Department of Canadian Heritage understands the education needs of the Francophone community of British Columbia. Support for education takes into account the amount of funds available to the federal government under the Official Languages in Education Agreement and the Canada-British Columbia Special Agreement for the Implementation of Francophone School Governance, which expires in March 1999. For 1997-98, \$12.5 million have been granted to the Province under the Agreements.

I trust that this information is useful. Please accept my best wishes.

Yours sincerely,

[Signature: Sheila Copps]

Sheila Copps

Canada

CH98-29771

**Réponse à la lettre de Victor C. Goldbloom
(correspondance du 21 octobre 1998)**

- ◆ Vous remercie de votre correspondance du 21 octobre dernier et de votre appui sur ce dossier important.
- ◆ J'ai aussi pris connaissance du plan d'immobilisation du Conseil scolaire francophone de la C.-B. (CSF). Comme vous, je suis fort sensible à l'importance de mettre en place, dès que possible, un réseau d'écoles francophones en C.-B. et en particulier à l'urgente situation de Vancouver.
- ◆ Heureuse d'apprendre que le gouvernement provincial va de l'avant avec transfert de certaines écoles au Conseil scolaire francophone.
- ◆ Croit comprendre que le Cabinet provincial devra se prononcer sous peu sur ce plan. Suis persuadé que gouvernement provincial saura assumer ses responsabilités en matière d'éducation de ses citoyens francophones.
- ◆ Le gouvernement fédéral appuie l'éducation en français et la mise en oeuvre de la gestion scolaire francophone en C.-B. par l'entremise de *l'Entente sur les langues officielles dans l'enseignement* et de *l'Entente spéciale Canada - Colombie-Britannique relative à la mise en oeuvre de la gestion des écoles francophones* qui vient à échéance en mars 1999. Ainsi, en 1997-98, quelque 12,5 M\$ ont été engagés pour la C.B. dans le cadre de ces deux ententes.
- ◆ Comme le gouvernement provincial et tous les autres partenaires du CSF, le Ministère souhaite continuer d'appuyer les besoins de la communauté francophone de la C.-B. en matière d'éducation, dans le cadre des fonds dont dispose le gouvernement fédéral à cet égard.
- ◆ L'ensemble des mesures portant sur la gestion scolaire francophone au pays devra être examiné par le Gouvernement à l'automne et je suis persuadée que je pourrai compter sur votre appui sur ce dossier d'une extrême importance pour les francophones de la C.-B. et de tout le pays.
- ◆ Salutations sincères.

Préparé par J.G. Francoeur (994-2964)

COMMISSAIRE AUX
LANGUES OFFICIELLES



COMMISSIONER OF
OFFICIAL LANGUAGES

CH9829771
cm

21 OCT. 1998

N/Réf. : 1130-10

L'Honorable Sheila Copps
Ministre de Patrimoine canadien
15, rue Eddy
Édifice Jules Léger, 12^e étage
Hull (Québec)
K1A 0M5

Madame la Ministre,

Le Conseil scolaire francophone (CSF) de la Colombie-Britannique déclare qu'il a un urgent besoin de financement de la part du gouvernement fédéral pour aider à défrayer la construction d'une nouvelle école de langue française, qui accueillerait 800 élèves de la maternelle à la 12^e année, à Vancouver. Le Vancouver School Board reprendra possession, en l'an 2000, de l'école élémentaire Anne-Hébert, qui dispense actuellement l'enseignement primaire aux élèves, afin de combler ses propres besoins.

Comme vous le savez, depuis sa création en 1995, le CSF a eu plusieurs démêlés avec le gouvernement provincial en ce qui a trait à l'élaboration de son plan d'éducation en français pour l'ensemble de la province, et a dû recourir à maintes reprises aux tribunaux. En fait, le juge Vickers s'apprête à rendre une autre décision, en rapport avec le mécanisme de règlement des différends qui sera utilisé par le Conseil scolaire dans le cadre de diverses négociations.

Je vous prie donc de bien vouloir tenir compte de ces faits relatifs à l'élaboration d'un plan d'éducation en français en Colombie-Britannique lors de votre examen de la demande d'aide financière du Conseil scolaire en vue de l'établissement d'une nouvelle école à Vancouver.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Victor C. Goldbloom

CA98-22748

Ci DORE

Minister
of Canadian Heritage



Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

The Honourable David Anderson, P.C., M.P.
Minister of Fisheries and Oceans
Room 133, East Block
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

DEC 10 1998

Lise
COPIE YVAN

Dear David:

The Honourable Diane Marleau, Minister for International Cooperation and Minister responsible for Francophonie, has forwarded to me a copy of your letter enclosing a copy of the letter of May 14, 1998, from Ms. Nicole Hennessey, President of the Francophone Education Authority of British Columbia, regarding the federal contribution to the Francophone education infrastructure in British Columbia. Please excuse the delay of my reply.

I recognize the importance of establishing a network of Francophone schools to ensure the stability of Francophone school governance in British Columbia. In October of this year, I replied to a request from the Honourable Paul Ramsey, Minister of Education of British Columbia, on this issue and have enclosed a copy of my response, for your perusal.

The provincial government will go ahead with the transfer of certain schools to the *Conseil scolaire francophone* and the provincial Cabinet expects to announce its plans shortly. I am confident that the provincial government will assume its responsibilities pertaining to the education of its Francophone communities.

The federal government concluded an agreement to provide \$12 million over three years to support the implementation of Francophone school governance in British Columbia. This agreement comes to term in March 1999.

In 1997-98, the federal government committed funds of more than \$12.5 million for the Canada-British Columbia Special Agreement for the Implementation of Francophone Schools Governance (\$3.75 million) and for the Agreement between the Government of Canada and the Government of British Columbia for minority-language education and second-language instruction (\$8.7 million).

.../2

Canada

- 2 -

I wish to continue to support the implementation of school governance in British Columbia through the Official Languages in Education agreement or through the renewal of special measures relating to school governance. Measures in respect of school governance in Canada will be reviewed by the Government in the fall, and I am confident that you will support this important initiative for Francophones in British Columbia and across Canada.

I trust that this information is useful. Please accept my best wishes.

Yours sincerely,



Sheila Copps

Enclosure

c.c.: The Honourable Diane Marleau, P.C., M.P.
The Honourable Stéphane Dion, P.C., M.P.

Minister
of Canadian Heritage



Ministre
du Patrimoine canadien

Hull, Canada K1A 0M5

The Honourable Paul Ramsey, M.L.A.
Minister of Education
Province of British Columbia
Post Office Box 9045, Station Provincial Government
Victoria, British Columbia
V8W 9E2

OCT 6 - 1998

Dear Mr. Ramsey:

Thank you for your letter of June 22, 1998, informing me of the latest developments regarding the implementation of Francophone school governance in British Columbia. Please excuse the delay of my reply.

I am pleased to learn that the provincial government will follow through with the transfer of certain schools to the *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique* and with renovations to these premises.

I understand that provincial Cabinet will render a decision shortly on the capital plans of the *Conseil scolaire*. I am confident that the provincial government will carry out its responsibilities concerning education for Francophones and that it will invest the required funds to accomplish this objective.

The federal government has provided support for French-language education and for the implementation of Francophone school governance in British Columbia for several years now and, under the Agreement on Minority-Language Education and Second-Language Instruction and the Special Agreement for the Implementation of Francophone School Governance. In 1997-98, some \$12.5 million were committed to British Columbia under these agreements.

The Official Languages in Education Program of the Department of Canadian Heritage will continue to support the implementation of Francophone school governance in British Columbia under the current agreements. The federal government is examining the possibility of continuing to provide financial support for specific projects once the Special Agreement for the Implementation of Francophone School Governance comes up for review in 1999.

.../2

Canada

- 2 -

Departmental officials would be willing to make arrangements to facilitate the reallocation of funds from existing agreements to priority capital initiatives.

I trust that this information is useful. Please accept my best wishes.

Yours sincerely,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Sheila Copps".

Sheila Copps

CH98-22748

**Réponse à la correspondance de David Anderson à Diane Marleau
(correspondance du 29 juin 1998)**

[Rédiger en anglais svp]

- ◆ J'ai pris connaissance de la correspondance que vous avez acheminé à l'honorable Stéphane Dion et à l'honorable Diane Marleau concernant les besoins en immobilisation du Conseil scolaire francophone de Colombie-Britannique et je vous remercie de votre appui sur ce dossier important.
- ◆ J'ai aussi revu le plan d'immobilisation du Conseil scolaire et je réalise l'importance d'établir un réseau d'écoles francophones pour assurer la stabilité de la gestion scolaire francophone en C.-B. D'ailleurs, j'ai répondu dernièrement à une demande du ministre de l'Éducation de la C.-B., l'honorable Paul Ramsey, à ce sujet.*
- ◆ Heureuse d'apprendre que le gouvernement provincial va de l'avant avec transfert de certaines écoles au Conseil scolaire francophone.
- ◆ Croit comprendre que le Cabinet provincial devra se prononcer sous peu sur ce plan. Suis persuadée que gouvernement provincial saura assumer ses responsabilités en matière d'éducation de ses citoyens francophones.
- ◆ Le gouvernement fédéral a conclu une entente de 12 M\$ sur trois ans afin d'appuyer la mise en oeuvre de la gestion scolaire francophone en C.-B. Cette entente vient à échéance en mars 1999.
- ◆ Ainsi, en 1997-98, quelque 12,5 M\$ ont été engagés pour la C.B. dans le cadre de l'Entente spéciale Canada - Colombie-Britannique relative à la mise en oeuvre de la gestion des écoles francophones (3,75 M\$) et de l'Entente relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde (8,7 M\$).
- ◆ *Souhaitons*
Nous allons continuer d'appuyer l'implantation de la gestion scolaire dans cette province soit via l'entente sur les langues officielles dans l'enseignement soit via un renouvellement des mesures spéciales portant sur la gestion scolaire.
- ◆ Comme vous le savez, l'ensemble des mesures portant sur la gestion scolaire francophone au pays devra être examiné par le Gouvernement à l'automne et je suis persuadé que je pourrai compter sur votre appui sur ce dossier d'une extrême importance pour les francophones de la C.-B. et de tout le pays.

●
Salutations sincères.

c.c. Diane Marleau
Stéphane Dion

SVP inclure copie de la lettre signée à Paul Ramsey (dossier CH98-20703).

Préparé par J.G. Francoeur (994-2964)

IAN HERITAGE

CANADIAN HERITAGE

REG/PRIO:

PK

98/7/2 - 13:41

Docket No.:	CH98-22748	Document date:	98/05/14
Cross-reference No.:	CH98-02101,10816	Date received:	98/07/17
	CH98-07420	Due date:	98/08/07
		Campaign code:	
		Ack/Acc:	N

Program: CIDORC - Dir., Op. & Reg. Coord/Op. & coord. rég.

Author: Hennessey, Nicole

Title/Org.: President/Conseil scolaire francophone de

Subject: Requests support for Capital Plan implementation for the Francophone community infrastructure in British Columbia (referred by the Minister for International Cooperation and responsible for La Francophonie)

Action: Reply/Réponse

c.c.: JILLIAN THORNE(MO)
c.c.: DMO, RPAC
c.c.:

Forward To: Central Corresp./Corresp. centrale - Jasmine - reply

Comments:

GAUTHIEN - 98/07/20
Please send copy of reply to name

*Tel que discuté entre
Viviane Beaudin et
Beverly le 24 juillet,
vous trouverez ci-joint
lettre à D. Anderson*

Approved by: _____

*← la réponse doit, à
D notre avis, être rédigée
pour H. Anderson (et non
ADM/F à Nicole Hennessey) de la
ministère. Merci // Sisi*

Signature []
required

DM

Minister's office

Approved by: _____
Minister's Assistant

Date: _____

Approved by: _____

Date: _____

Autopen: _____

Info copy for Min.: _____

CH98-22748

Ministre de la Coopération internationale et
Ministre responsable de la Francophonie



Hull, Québec K1A 0G4

Minister for International Cooperation and
Minister responsible for La Francophonie

1998 JUL 17 AM 7:45

29 VI 1998

The Honourable David Anderson, P.C., M.P.
Minister of Fisheries and Oceans
House of Commons
Room 133, East Block
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Dear Colleague:

I have received your letter asking my consideration for a proposal from Ms. Nicole Henessey, President of the Francophone Education Authority of British Columbia.

Ms. Henessey's request for federal financial support should be submitted to the Honourable Sheila Copps since this issue falls under the responsibility of Heritage Canada. It is her mandate to work with the francophone communities across Canada. I have therefore taken the liberty of forwarding your letter to her Office.

Yours sincerely,

Diane Marleau

c.c. The Honourable Sheila Copps, P.C., M.P. ✓
Minister of Canadian Heritage

199803182

NO. 90411

AV. 5210

S. 2

1-901 P. 02

Job-381

P0595W98

Ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie



Minister for International Cooperation and Minister responsible for La Francophonie

Hull, Québec K1A 0G4

129 VI 1998

The Honourable David Anderson, P.C., M.P.
Minister of Fisheries and Oceans
House of Commons
Room 133, East Block
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Dear Colleague;

I have received your letter asking my consideration for a proposal from Ms. Nicole Hennessey, President of the Francophone Education Authority of British Columbia.

Ms. Hennessey's request for federal financial support should be submitted to the Honourable Sheila Copps since this issue falls under the responsibility of Heritage Canada. It is her mandate to work with the francophone communities across Canada. I have therefore taken the liberty of forwarding your letter to her Office.

Yours sincerely,

Diane Marteau

c.c. The Honourable Sheila Copps, P.C., M.P. ✓
Minister of Canadian Heritage

Canada

Minister of
Fisheries and Oceans



Ministre des
Pêches et des Océans

Ottawa, Canada K1A 0E6



The Honourable Stéphane Dion, P.C., M.P.
Minister of Intergovernmental Relations; and
✓ The Honourable Diane Marleau, P.C., M.P.
Minister responsible for la Francophonie
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

My dear Colleagues:

I recently had the opportunity to meet with Ms. Nicole Hennessey, President of the Francophone Education Authority of British Columbia, in which we discussed the level of Francophone infrastructure in our Province.

Ms. Hennessey indicated that she has submitted a request for federal financial support in order to encourage the growth and development of the Francophone community in British Columbia. I trust that you will give her proposal every consideration.

Many thanks.

Yours sincerely,

David Anderson, P.C., M.P.

Canada



Le programme francophone...

JUN
JUIN

2 1998 l'éducation en français

May 14, 1998 par excellence.



Francophone Program...
the highest standards in
French education.

The Honourable David Anderson
Minister, Fisheries and Oceans
MP, Victoria Riding
922 View Street
Victoria, BC
V8V 3L5

Dear Minister:

We would like to express our gratitude for changing your agenda to accommodate our late arrival and also thank you for taking the time to meet with Mr. Marc-André Ouellette and myself.

As mentioned during the meeting, the Francophone Education Authority (FEA) has many priorities in its Capital Plan but the main challenge for the next school year is to have facilities ready for the Vancouver Centre, Surrey and Mission regions by September. It is very important also to note that our Capital Plan cannot proceed without the financial support of the Federal Government.

The Federal Government contribution to the Francophone infrastructure in British Columbia is fundamental for the growth and the development of the Francophone community. For this purpose, a letter has been sent to the Honourable Stéphane Dion explaining the FEA's Capital Plan.

On May 8, we met with the Honourable Paul Ramsey, Minister of Education. We received confirmation that financing will be provided for the FEA's 1998-1999 school year Capital Plan. The Minister also mentioned that he will present a submission before the end of May to the provincial Treasury Board regarding the transfer of assets.

Yesterday May 13, the Honourable Paul Ramsay approved the transfer of Windbank School (Mission School District) to the FEA and the appropriate financing has been confirmed. An official announcement should be made in the next few days.

Your personal interest and support in the FEA's Capital Plan implementation are greatly appreciated.

We remain,

Yours sincerely,

Nicole Hennessey
President

NH/MAO/ha

ADM/ADM David Anderson 980514

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (Francophone Education Authority of British Columbia)

280 - 10991 Shellbridge Way, Richmond (C.B.) V6X 3C6 tél: (604) 214-2600 téléc: (604) 214-9881
numéro sans frais: 1-888-715-2200 site internet (web): <http://www.csf.bc.ca> adresse électronique: info@cf.bc.ca



Patrimoine canadien Canadian Heritage

Sous-ministre Deputy Minister

Hull (Québec)
K1A 0M5

Hull, Quebec
K1A 0M5

CH98-31390
CH98-31390
Pierre [initials] Chrono 01
11/27

le 27 novembre 1998

Monsieur Daniel Le Scieller
Président
Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique
1555, 7^e Avenue Ouest, bureau 223
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6J 1S1

Monsieur,

Au nom de l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, et en mon nom personnel, je vous remercie de votre lettre du 4 novembre dernier, dans laquelle vous nous faites part de votre appui à la demande de financement du Conseil scolaire francophone pour assurer la mise en oeuvre de son Plan d'immobilisation. Le directeur des Programmes d'appui aux langues officielles, M. Hilaire Lemoine, a également reçu copie de votre lettre.

Je suis heureuse de constater l'engagement graduel du gouvernement provincial pour le Plan d'immobilisation du Conseil scolaire. Le gouvernement fédéral voudra, dans les prochains mois, entamer des discussions avec les représentants du gouvernement provincial afin d'établir clairement la position de la Province par rapport à l'ensemble du Plan proposé. L'appui éventuel du Ministère dans ce dossier sera déterminé en fonction des fonds dont disposera le gouvernement fédéral à cet égard.

Vous remerciant à nouveau de votre appui dans ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Suzanne Hurtubise

Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique

Vancouver, le 4 novembre 1998



Même lettre à Copps
et Hautboise
- de son répond

Monsieur Hilaire Lemoine
Directeur général de la Direction générale PALO
15, rue Eddy
7^e étage, Pièce 109
Hull, Québec
K1A 0M5

ML
Rosaire
inf. et pour
reprise.
del

Monsieur Lemoine,

La présente est pour vous signifier l'appui de la Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique au Conseil scolaire francophone (CSF) dans sa demande de financement auprès du gouvernement fédéral afin de lui permettre la mise en œuvre de son plan d'immobilisation.

Depuis bientôt 20 ans, la Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique (anciennement l'Association des parents francophones de la Colombie-Britannique) travaille à faire reconnaître le droit des parents francophones à faire instruire leurs enfants en français, droit conféré par l'article 23 de la Charte canadienne.

Non seulement la Fédération des parents défend le droit à une éducation en français mais elle doit également s'assurer de la qualité de celle-ci. Il va sans dire que pour atteindre ce résultat, l'élève doit évoluer, entre autres, dans un environnement physique favorisant son épanouissement. Cet élément essentiel augmente les chances de réussite de l'élève au niveau académique et contribue au développement de son sentiment d'appartenance à la culture francophone. Il est donc primordial que le Conseil scolaire puisse répondre, par le biais de son plan d'immobilisation, aux besoins des élèves francophones de la province en leur offrant des locaux adéquats.

En vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie de recevoir, monsieur Lemoine, mes salutations les plus distinguées.

Le président,

Daniel Le Scieller

Pour une
éducation
de qualité!

CH98-31374

CANADIAN HERITAGE

CANADIAN HERITAGE

REG/PRIO: GR

98/11/14 14:25

19 NOV 98

Docket No.: CH98-31394
Cross-reference No.: CH98-28375 C ✓
CH98-31390-(DM)

Document date: 98/11/04
Date received: 98/11/13
BF date: 98/11/17
Due date: 98/12/04
Campaign code:
Ack/Acc: N

Program: CIDORC - Dir., Op. & Reg. Coord/Op. & coord. rég.
Author: Le Scieller, Daniel
Title/Org.: Président/Association des parents
Subject: Appuie la demande de financement du Conseil scolaire francophone afin de lui permettre la mise en oeuvre de son plan d'immobilisation
Action: Reply/Réponse

Forward To:

J'ai vérifié avec le bureau de la sous-ministre et la lettre doit être préparée pour sa signature

ponse

Comments:

P. Savoie

Approved by:

Number)

Number)

Signature [required

DM

(Tel. Number)

Minister's office

Approved by:

Minister's Assistant

Date:

Approved by:

Date:

Autopen:

Info copy for Min.:



Patrimoine canadien Canadian Heritage

Sous-ministre Deputy Minister

Hull (Québec)
K1A 0M5

Hull, Quebec
K1A 0M5

le 20 octobre 1998

Madame Nicole Hennessey
Présidente
Conseil scolaire francophone
de la Colombie-Britannique
280 - 10991 Shellbridge Way
Richmond (Colombie-Britannique)
V6X 3C6

Madame,

Au nom de l'honorable Sheila Copps, ministre du Patrimoine canadien, et en mon nom personnel, je donne suite à votre lettre du 23 septembre dernier, dans laquelle vous transmettez une copie révisée du plan d'immobilisation 1998-2003 du Conseil scolaire francophone. Le directeur des Programmes d'appui aux langues officielles, M. Hilaire Lemoine, a également reçu copie de votre lettre sur le même sujet.

Je crois savoir que, le 25 septembre dernier, le sous-ministre adjoint responsable de l'Identité canadienne, M. Norman Moyer, vous a rencontrée à Victoria et a pu passer en revue l'ensemble du dossier. Je crois qu'il importe de mettre dès que possible en place un réseau d'écoles francophones en Colombie-Britannique et, en particulier, de répondre à l'urgente situation qui prévaut à Vancouver.

Le personnel des Programmes d'appui aux langues officielles entamera d'ailleurs bientôt des discussions avec les représentants du gouvernement provincial. Ces échanges viseront à établir clairement la position de la Province par rapport à l'ensemble du Plan d'immobilisation du Conseil scolaire francophone et, plus particulièrement, à examiner les modalités d'un appui fédéral possible au projet de construction à Vancouver.

.../2

- 2 -

De plus, M^{me} Copps a récemment écrit à l'honorable Paul Ramsay pour l'encourager à poursuivre ses efforts en vue d'assurer la pleine mise en oeuvre de la gestion scolaire en Colombie-Britannique et pour lui suggérer, à plus court terme, la possibilité de revoir l'utilisation des contributions actuelles du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation francophone.

Comme le gouvernement provincial et tous les autres partenaires du Conseil scolaire francophone, le Ministère souhaite appuyer les besoins de la communauté francophone de la Colombie-Britannique en matière d'éducation, dans le cadre des fonds dont dispose le gouvernement fédéral à cet égard.

Espérant ces renseignements utiles, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Suzanne Hurtubise

Dossier CH98-28375

Réponse aux lettres de N. Hennessey (dossiers combinés CH98-28375 et CH98-28108)

[Prière d'acheminer la réponse à Viviane Beaudoin avant d'envoyer à Mme Hennessey.]

- ◆ Vous remercie de votre lettre du 23 septembre, adressée à moi-même ainsi qu'à mes fonctionnaires, nous transmettant une copie révisée du plan d'immobilisation du Conseil scolaire francophone (CSF) et une demande d'appui.
- ◆ Depuis, le 25 septembre dernier, M. Norman Moyer, SMA responsable du secteur Identité, a eu une rencontre avec vous à Victoria et a pu passer en revue l'ensemble du dossier.
- ◆ Je suis fort sensible à l'importance de mettre en place, dès que possible, un réseau d'écoles francophones en CB et en particulier à l'urgente situation de Vancouver.
- ◆ À ce sujet, j'ai demandé à mes fonctionnaires d'entamer, dans les plus brefs délais, des discussions avec les représentants du gouvernement provincial afin d'établir clairement la position de la Province par rapport à l'ensemble du Plan d'immobilisation du CSF, et plus particulièrement, afin d'examiner les modalités d'un appui possible du fédéral au projet de construction à Vancouver.
- ◆ De plus, dernièrement, j'ai écrit à l'honorable Paul Ramsay pour l'encourager à poursuivre ses efforts afin d'assurer la pleine mise en oeuvre de la gestion scolaire en CB et pour lui suggérer, à plus court terme, la possibilité de revoir l'utilisation des contributions actuelles du fédéral dans le domaine de l'éducation francophone.
- ◆ Enfin, je regrette de ne pouvoir vous rencontrer prochainement mais j'ai demandé à M. Gilles Pineau, conseiller politique principal, Identité canadienne, de tenir cette rencontre en mon nom et au nom de notre sous-ministre, Mme Suzanne Hurtubise.
- ◆ Je suis persuadée que nous saurons, avec le gouvernement provincial et tous les autres partenaires du CSF, trouver réponse aux besoins pressants de la communauté francophone de de Colombie-Britannique.

Viviane Beaudoin 98-10-09-09301

Pour : Jasmine Ouellette/HullOttawa/PCH/CA@PCH
cc : Lise Toupin/HullOttawa/PCH/CA@PCH, Jean-Gilles Francoeur/HullOttawa/PCH/CA@PCH, Danielle Groulx/HullOttawa/PCH/CA@PCH
Objet : Lettres de Nicole Hennessey (C.-B.)

Nous avons à préparer des éléments de réponse pour deux dossiers de correspondance :

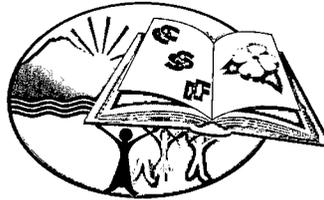
CH98-28108, lettre de Nicole Hennessey à Mme Hurtubise, BF le 13 octobre
CH98-28375, lettre de Nicole Hennessey à Mme Copps, BF le 9 octobre

Les deux lettres portent sur le même sujet et sont d'ailleurs identiques. Nous aimerions que le CH98-28375 réponde aux deux dossiers et nous aimerions faire reporter le BF au 13 octobre. Le sujet est assez délicat et nous devons examiner davantage l'approche que le ministère voudra adopter dans ce dossier.

Merci,

Viviane

Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.



Francophone Program...
the highest standards in
French education.

Richmond, le 23 septembre 1998

Monsieur Hilaire Lemoine
Directeur général de la Direction générale PALO
15, rue Eddy
7^e étage - pièce 109
Hull, Québec
K1A 0M5

114
Prof. Lemoine
Faudrait prévoir une rencontre avec
des parents? Qui en sont-ils avec
elle à notre niveau?
H.L.

Monsieur Lemoine,

C'est avec plaisir que je vous transmets une copie révisée du plan d'immobilisation 1998-2003 du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) afin de vous sensibiliser à nos projets en éducation et à nos besoins en terme d'appui financier.

Nous vous soumettons une demande de contribution de l'ordre de 30 millions de dollars (Annexe I), pour le financement du plan d'immobilisation, ce qui permettrait au Conseil, en combinaison avec le financement provincial, de compléter les projets prévus jusqu'à l'an 2003. De ce montant une somme de 5 millions (Annexe II) est requise d'urgence pour la construction d'une école qui offrirait les niveaux maternelle à 12^e année à Vancouver.

Une intervention immédiate de votre part pour l'apport des 5 millions est primordiale étant donné que le Vancouver School Board projette de reprendre les bâtiments de l'école Anne-Hébert pour la rentrée scolaire de l'an 2000. Le C.S.F. ne disposant plus d'édifice pour les élèves du niveau élémentaire à Vancouver se doit d'entreprendre la construction d'une école dès le mois d'octobre 1998 si nous voulons respecter la responsabilité que nous avons acceptée de livrer une éducation de qualité aux enfants francophones de la province.

Vu l'état d'urgence auquel le C.S.F fait face, nous vous saurions gré de nous accorder une rencontre afin de discuter de cette demande et vous fournir de plus amples détails. Mme Hélène Adl, secrétaire de direction, établira une communication avec votre bureau afin de vous proposer un rendez-vous auquel je serai accompagnée par le directeur général du CSF, Dr Nicolas Ardanaz.

Nous vous remercions de tenir compte de notre préoccupation et nous vous prions d'agréer, Monsieur Lemoine, nos très sincères salutations.

Nicole Hennessey
Présidente

Pièces jointes

ha/Logistic/lobbying

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE
DE LA
COLOMBIE-BRITANNIQUE
(*Francophone Education Authority*)

PLAN D'IMMOBILISATION
SOMMAIRE

En tant que district scolaire, le Conseil scolaire francophone (C.S.F.) est unique de par la définition de son territoire qui inclut les districts de la Vallée du Fraser, du Sud de l'île de Vancouver et quelques autres districts à travers la province. De ce fait, on trouve la population étudiante du C.S.F. disséminée dans des régions rurales et concentrée dans les régions urbaines et les banlieues.

Le but principal du C.S.F. est d'offrir des programmes et des services éducatifs qui contribuent à la mise en valeur de la langue française et qui créent un environnement favorisant l'épanouissement de la culture française.

Actuellement le programme francophone est offert soit :

- dans des classes isolées au sein d'écoles anglaises ;
- dans des classes isolées au sein d'écoles immersion ;
- dans des classes d'écoles offrant les trois programmes d'enseignement : l'anglais, l'immersion française et le programme francophone ;
- dans des écoles homogènes francophones, gérées par des francophones.

L'objectif du C.S.F dans un premier temps est de pouvoir accommoder le plus grand nombre d'élèves possible dans des écoles homogènes tel que le justifieraient les régions à forte concentration de population étudiante. Le C.S.F. est convaincu que les écoles homogènes offrent un environnement qui contribue à l'atteinte de ses buts culturels et éducatifs. Ceci apporte également aux élèves francophones un sens de fierté et d'appartenance et le désir de contribuer aux activités communautaires.

Les études conduites par le C.S.F. ont démontré que la fusion de petits programmes francophones existants en école homogène est légitime et viable.

Le sommaire du projet de plan d'immobilisation étalé sur cinq ans donne en page 2 le détail des acquisitions, des rénovations, des extensions et des besoins en construction de nouvelles écoles. Les priorités ainsi définies assureront au C.S.F. que le développement et l'implantation de son plan d'immobilisation pour les écoles francophones soit mené à terme.

SOMMAIRE DU PLAN D'IMMOBILISATION DE 5 ANS
1998 - 2003

District scolaire : Conseil scolaire francophone		Date : Septembre 1998		Signature : _____						
Priorité de projet	Description du projet	Coût de transfert des biens		Capital approuvé * 1998-1999 \$	1 ^o année 1999/2000 \$	2 ^o année 2000/2001 \$	3 ^o année 2001/2002 \$	4 ^o année 2002/2003 \$	5 ^o année 2003/2004 \$	De 1 à 5 ans Financement total \$
		Site et édifices \$	Équipement \$							
1998-1999	Capitalisation des baux à court terme			715 000						
	Région de Vancouver élém./sec. Nouveau	3 670 000		9 895 707						
	École élémentaire Atchelitz La Vérendrye - Addition	780 000	37 482	747 231						
	École élémentaire Windebank - Rénovations	750 000	189 525	1 286 804						
	École élémentaire Weaver - Rénovations			75 000						
1	Capitalisation des baux à court terme				750 000					750 000
2	École élém. et sec. région de Surrey - Nouveau	2 012 500			6 412 436					6 412 436
3	École élém. et sec. Millside - Nouveau	1 571 000			5 979 811					5 979 811
4	Howe Sound - école élém. Whistler - Nouveau				1 408 152					1 408 152
5	Sunshine Coast - école élém. Sechelt - Rénovations	500 000	30 000		226 112					226 112
6	Kelowna - école élém. Gordon				180 168					180 168
	Powell River - école Côte-du-soleil		66 020							
	Région Alberni - école élém. Alberni	500 000								
	Région Comox - école élém. Comox	500 000								
	Capitalisation des baux à court terme					750 000				750 000
	École élém. et sec. André-Piolat - Nouveau	5 100 000				6 619 084				6 619 084
	Région de Nanaimo - école élém. et sec. - Nouveau (site de la couronne)					6 201 457				6 201 457
	Capitalisation des baux à court terme						800 000			800 000
	École Victor Brodeur - élém. sec. Rénovations majeures	11 846 000	206 160				3 250 693			3 250 693
	Région de Prince George - élém. sec. - Nouveau						300 000	6 214 397		6 514 397
	Région de Langley - école élém. de Langley	3 000 000					923 299			923 299
	Capitalisation des baux à court terme							310 000		310 000
	Kelowna - école élém. sec. Gordon - Addition rénovations	425 000	86 200					3 667 594		3 667 594
	Région de Powell River - école élém./jr. et sec. à Powell River							300 000	2 515 729	2 815 729
Totaux		30 654 500	615 387	12 719 742	14 956 679	13 570 541	5 273 992	10 491 991	2 515 729	107 406 932

ha/ADM/capital plan revend sept 98

*Ce document a été préparé par Facilities Branch du ministère de l'Éducation et le C.S.F. pour approbation finale par le ministre de l'Éducation.

Le Ministre a accepté en dépôt la demande financière du CSF pour la première part du financement de l'infrastructure (voir colonne 3 : Capital approuvé 1998-1999).

90.3 MF

ANNEXE I

FINANCEMENT POUR LE PLAN D'IMMOBILISATION DU CSF

Depuis les années 1980, les parents et la communauté francophone de la C.-B. tentent d'obtenir la gestion scolaire en Colombie-Britannique. Bien que le ministère de l'Éducation ait créé le Conseil scolaire francophone en novembre 1995 et malgré le jugement Vickers en août 1996, les francophones rencontrent de grandes difficultés pour la mise en œuvre du programme scolaire tel que défini dans sa mission.

Le 9 décembre 1997, le CSF a déposé son premier plan d'immobilisation au ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, l'honorable Paul Ramsey, dont vous trouverez le sommaire financier en annexe. Une partie du financement proviendrait du gouvernement provincial. Cependant, il est essentiel pour nous, comme pour tous les autres conseils scolaires francophones qui ont institué l'immobilisation de services d'éducation en milieu minoritaire, d'obtenir du financement du gouvernement fédéral pour certains éléments du plan.

Le Plan traduit l'intention du CSF de mettre en place des écoles homogènes francophones afin de garantir la viabilité du système et la qualité des services offerts. Le ministère de l'Éducation a facilité le transfert de certaines écoles qui étaient en disponibilité dans les districts scolaires de la province à travers les services de « Facilities Branch ». Certaines de ces installations nécessitent des rénovations majeures et, dans les localités où aucun édifice n'est disponible, le Conseil doit en construire.

Nombre d'élèves inscrits au programme francophone

1994	1 700 élèves (avant la création du Conseil scolaire francophone)
1996	1 900 élèves (l'année suivant la création du CSF)
1998	2 550 élèves
2003	4 500 élèves (prévision)

Nombre d'élèves potentiels : 7 500 (prévision sur 5 à 10 ans)

Parmi les provinces à majorité anglophone, la Colombie-Britannique a connu la plus importante augmentation de sa population francophone depuis les 15 dernières années. Selon les derniers résultats du recensement (Statistique Canada - 1996), la Colombie-Britannique demeure la seule province où le nombre de francophones est toujours en croissance. Comme le soulignait le rapport Gallant, le système de gestion scolaire francophone nous permet de conserver les élèves déjà inscrits et pourrait, sur une période de 5 à 10 ans, attirer la plupart des autres enfants de langue maternelle française et récupérer peut-être 10 à 15 pour cent des enfants qui ont perdu leur langue maternelle.

L'investissement dans l'éducation des enfants devrait figurer dans les priorités du prochain budget du gouvernement fédéral. Le CSF n'a pas encore reçu de financement du gouvernement fédéral pour la construction ou la rénovation d'établissements scolaires.

Le montant total demandé par le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique de sources fédérales se chiffre à 30 millions de dollars.

ANNEXE II

URGENT --- FINANCEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE À VANCOUVER

En se référant à l'Annexe I et en suivant l'évolution des causes juridiques, il faut remarquer que le gouvernement provincial a besoin de beaucoup d'encouragement du gouvernement fédéral afin de donner au Conseil scolaire francophone (C.S.F.) les moyens de mettre en œuvre leur plan d'immobilisation et d'offrir une éducation de qualité aux enfants de la province telle que décrite dans sa mission. Le C.S.F. a aussi des responsabilités aux niveaux pédagogique, formation, relations avec le personnel enseignant.

En ce qui concerne la livraison de l'enseignement à Vancouver, le *Vancouver School Board* doit récupérer pour ses propres besoins l'école élémentaire Anne-Hébert qui accueille depuis 15 ans les élèves francophones de la métropole. Les élèves du secondaire reçoivent leur enseignement au sein d'une école anglophone (*Kitsilano Secondary*) qui refuse actuellement des élèves au programme anglais par manque d'espace.

Le CSF se doit de pourvoir aux besoins des enfants francophones qui seront sans locaux en l'an 2000 et se retrouve donc dans l'obligation de construire une nouvelle école à Vancouver pour l'année 2000 qui offrirait l'enseignement des niveaux maternelle à la 12^e. Le C.S.F. est actuellement en négociation avec le *Vancouver School Board* pour l'achat d'un terrain à cet effet. Il est évident que l'indice du coût de la vie et l'état du marché de l'immobilier à Vancouver font gonfler les frais reliés à l'achat d'un terrain et à la construction d'un nouvel établissement. Une partie du projet pourrait être financée par le gouvernement provincial, mais le CSF ne peut aller de l'avant sans la contribution du gouvernement fédéral pour un montant de 5 millions de dollars qui couvrirait les éléments suivants :

- une salle avec amphithéâtre : **2.4 millions**
- un centre technologique **1.6 million**
- des espaces pour l'aménagement de classes prématernelles (vital pour assurer les besoins actuels) : **1 million.**

Dès le mois d'octobre 1998, le CSF devra débiter la construction de cette école si nous voulons que tout soit fonctionnel pour la rentrée scolaire 2000. La nouvelle école pourra accommoder 800 élèves et regrouperait les élèves francophones de Vancouver dispersés actuellement dans trois installations différentes :

- école Anne-Hébert : 325 élèves de la maternelle à la 7^e année ;
- école Rose-des-Vents : 42 élèves de la maternelle à la 3^e année ;
- école Kitsilano Secondary : école anglophone qui accueille 90 élèves francophones de la 8^e à la 12^e année.

La métropole de Vancouver constitue le bassin de francophones le plus important avec environ 25 000 personnes ayant déclaré le français comme l'une des langues maternelles lors du dernier recensement de Statistique Canada en 1996.

Afin d'aider le C.S.F. à accomplir son engagement majeur envers la communauté, le gouvernement fédéral doit prendre en considération l'investissement dans l'éducation des enfants francophones dans les priorités du prochain budget. Le CSF n'a reçu à ce jour aucun financement du gouvernement fédéral pour la construction ou la rénovation d'établissements scolaires.

URGENT : Le montant nécessaire pour la construction d'un établissement scolaire à Vancouver et demandé d'urgence par le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique se chiffre à 5 millions de dollars.

Raymond 2/11/98
Vancouver options - 5M\$
- 3M\$?

- parking aux élévl.
- terrain : foot print

ha/logistic/lob

CH18-20490

98.8.11 CHORC

Ministre
du Patrimoine canadien



Minister
of Canadian Heritage

Hull, Canada K1A 0M5

A Pierre Condoe ou 32

AUG 10 11 AM 17/8/98

Jean-Bélis

- ① pour info
- ② partage avec la région
- ③ svp. classer Merci Sinc

L'honorable Ronald J. Duhamel
 Secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)
 (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)
 Édifice de l'Est, pièce 325
 Chambre des communes
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0A6

Cher Ronald,

Je vous remercie de votre lettre du 15 juin dernier, dans laquelle vous appuyez le plan d'immobilisation du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique.

Je suis consciente de l'importance d'établir un réseau d'écoles francophones afin d'assurer la stabilité de la gestion scolaire francophone en Colombie-Britannique. J'ai aussi pris connaissance du plan d'immobilisation du Conseil et je suis heureuse d'apprendre que le gouvernement provincial a entamé le transfert de certaines écoles au Conseil scolaire francophone. En outre, je crois comprendre que le Conseil du Trésor provincial devra se prononcer sous peu sur ce plan. Je suis d'ailleurs persuadée que le gouvernement provincial saura assumer ses responsabilités en matière d'éducation envers ses citoyens francophones.

Le gouvernement fédéral appuie l'éducation en français et la mise en oeuvre de la gestion scolaire francophone en Colombie-Britannique par l'entremise du Programme des langues officielles dans l'enseignement et de l'Entente spéciale Canada - Colombie-Britannique relative à la mise en oeuvre de la gestion des écoles francophones qui arrive à échéance en mars prochain. Ainsi, en 1997-1998, la province a reçu quelque 12,5 millions de dollars, dans le cadre de ces deux initiatives.

.../2

- 2 -

Les responsables du ministère continueront d'appuyer l'implantation de la gestion scolaire dans cette province, soit par l'entremise de l'entente sur les langues officielles dans l'enseignement, soit par le renouvellement des mesures spéciales portant sur la gestion scolaire. De plus, l'ensemble des mesures portant sur la gestion scolaire francophone au pays devra être examiné par le gouvernement fédéral à l'automne. Je suis persuadée que je pourrai compter sur votre appui dans ce dossier d'une extrême importance pour les communautés francophones de la Colombie-Britannique et d'ailleurs au pays.

Vous remerciant de l'intérêt que vous accordez aux communautés francophones, je vous prie d'agréer, cher Ronald, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Sheila Copps

CH98-20490

Réponse à la lettre de R.J. Duhamel
(correspondance du 15 juin 1998)

- ◆ Vous remercie de votre correspondance^a du 15 juin dernier et de votre appui sur ce dossier important.
- ◆ J'ai aussi pris connaissance du plan d'immobilisation du Conseil scolaire francophone de la C.B. Réalise l'importance d'établir réseau d'écoles francophones pour assurer stabilité de la gestion scolaire francophonie en C.B.
- ◆ Heureuse d'apprendre que le gouvernement provincial va de l'avant avec transfert de certaines écoles au Conseil scolaire francophone.
- ◆ Croit comprendre que le Cabinet provincial devra se prononcer sous peu sur ce plan. Suis persuadée que gouvernement provincial saura assumer ses responsabilités en matière d'éducation de ses citoyens francophones.
- ◆ Le Gouvernement fédéral appuie l'éducation en français et la mise en oeuvre de la gestion scolaire francophone en C.B. par l'entremise du Programme des langues officielles dans l'enseignement et de l'*Entente spéciale Canada - Colombie-Britannique relative à la mise en oeuvre de la gestion des écoles francophones* qui vient à échéance en mars 1999. (* 1257M e 97-e
- ◆ Nous allons continuer d'appuyer l'implantation de la gestion scolaire dans cette province soit via l'entente sur les langues officielles dans l'enseignement soit via un renouvellement des mesures spéciales portant sur la gestion scolaire.
- ◆ Comme vous le savez, l'ensemble des mesures portant sur la gestion scolaire francophone au pays devra être examiné par le Gouvernement ~~à l'automne~~ dans les mois à venir et je suis persuadée que je pourrai compter sur votre appui sur ce dossier d'une extrême importance pour les francophones de la C.B. et de tout le pays.
- ◆ Salutations sincères.

Préparé par J.G. Francoeur (994-2964)

C1078-20490

Secretary of State
Science, Research and Development
and Western Economic Diversification



Secrétaire d'État
Sciences, Recherche et Développement et
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Ottawa, Canada K1A 0H5

The Honourable L'honorable

R.J. Duhamel P.C., M.P. c.p., député

98 JUN 17 01 10 29

Le 15 juin 1998

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien
Édifice Jules-Léger
15, rue Eddy, 12ième étage
Hull (Québec)
K1A 0M5

Chère collègue,

Le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique a développé un plan d'immobilisation dont une copie a été déposée à mon bureau le 5 mai dernier.

Comme vous le savez sans doute, les francophones de la Colombie-Britannique ont de très grands défis par rapport à l'éducation en français dans leur province. Ils ont plusieurs priorités mais reconnaissent qu'ils doivent tout d'abord adresser les défis reliés aux districts scolaires de Vancouver Centre, notamment de Surrey et de Mission et ceci avant la rentrée scolaire en septembre 1998.

D'après la lettre que j'ai revue le 8 mai, le ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique, l'honorable Paul Ramsey, confirmait le financement prévu pour le plan d'immobilisation du Conseil scolaire. Il paraît aussi que le 13 mai, Monsieur Ramsey approuva le transfert de l'école Windebanks, district scolaire de Mission, pour septembre 1998 ainsi que le financement de son fonctionnement.

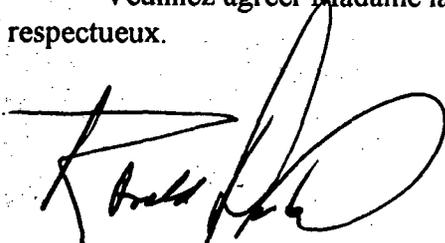
.../2

Canada

-2-

Est-ce possible de revoir le projet afin de déterminer si le gouvernement fédéral peut contribuer une aide financière? Les francophones de la Colombie-Britannique comptent sur l'intérêt et la générosité de votre ministère pour l'implantation de leur plan d'immobilisation et la rentrée scolaire de septembre 1998.

Veillez agréer Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Ronald J. Duhamel, C.P., député
Saint-Boniface

pièce jointe

CH98-34718

[Rédigez en anglais svp]

**Réponse à la lettre de Ronald J. Duhamel
(correspondance du 11 décembre 1998)**

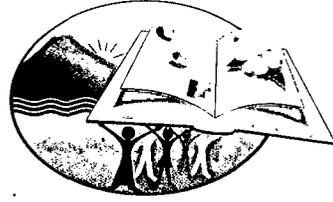
- ◆ Vous remercie de votre correspondance du 11 décembre 1998 et de votre appui sur ce dossier important.
- ◆ J'ai aussi pris connaissance du plan d'immobilisation et de la demande de financement du Conseil scolaire francophone de la C.-B. (CSF). Toutefois, le gouvernement fédéral ne peut appuyer directement un conseil scolaire provincial.
- ◆ Récemment, j'ai donc écrit à l'honorable Paul Ramsay pour lui indiquer que nous attendons toujours une demande chiffrée de la province qui clarifierait, du même coup, l'implication à plus long terme ~~de la province~~ *du gouvernement de la C.-B.* pour ce plan d'immobilisation.
- ◆ Comme vous le savez, j'ai présenté, dernièrement, une série de mesures au Cabinet touchant les langues officielles, dont des mesures spéciales portant sur la gestion scolaire francophone en milieu minoritaire. Je vous remercie d'ailleurs de votre appui dans ce dossier fort important.
- ◆ Le ministère du Patrimoine canadien souhaite donc continuer d'appuyer les besoins de la communauté francophone de la C.-B. en matière d'éducation, dans le cadre des fonds dont dispose le gouvernement fédéral à cet égard.
- ◆ Comme plusieurs des projets présentés touchent à l'aspect «développement communautaire» dans son ensemble et que le CSF vise à aménager des écoles communautaires ou des centres scolaires et communautaires, j'ose espérer que votre Ministère sera aussi en mesure de porter appui aux francophones de Colombie-Britannique.
- ◆ Salutations sincères.

Préparé par J.G. Francoeur (994-2964)

8008-1
8128-2-1-99



Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.



Francophone Program...
the highest standards in
French education.

DATE : le 20 juillet 1998

OBJET : Bilan des activités du CSF – mise à jour sur le plan d'immobilisation

DESTINATAIRES : Partenaires en éducation

Bonjour,

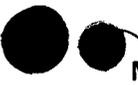
Il me fait plaisir de vous transmettre quelques documents qui vous permettront de prendre connaissance des dernières activités du CSF et plus particulièrement en ce qui a trait à son plan d'immobilisation.

J'aimerais souligner à quel point le Conseil apprécie et reconnaît les efforts de ses partenaires en éducation et apprécie leur appui à tous les niveaux du développement de la gestion scolaire en C.-B. Votre apport est essentiel à la réalisation de notre projet collectif en éducation.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'entrevois la rentrée scolaire et 1998-1999 et la continuation de notre collaboration. Entre-temps, je souhaite un bel été à toutes et à tous!

Nicolas Ardanaz
Directeur général

CT
C:\Mes documents\Communication\correspondance\bilan csf juillet 98



Mot de la présidente du CSF

Avec la présentation, en mai dernier, de son plan d'immobilisation au ministère de l'Éducation de la province ainsi qu'au ministère du Patrimoine canadien, le CSF complète la boucle initiale de sa planification quinquennale. C'est avec fierté et beaucoup de satisfaction que je peux affirmer que les fondements de cette planification reposent sur les aspirations de l'ensemble de la communauté francophone de la Colombie-Britannique. En effet, depuis sa création en 1996, le CSF a mené trois exercices de consultation et de sensibilisation majeures et investie une proportion importante de ses ressources à la concertation du milieu francophone.

J'aimerais souligner l'importance du rôle que les parents ont joué tout au long des consultations et depuis la création du Conseil. Le CSF apprécie et reconnaît les efforts des parents et leur appui constant à tous les niveaux du développement de la gestion scolaire en Colombie-Britannique. Leur apport, comme vous le savez bien, demeure essentiel pour la réalisation de notre projet collectif en éducation.

La première consultation a été tenue en septembre 1996 et permettait au CSF de recueillir les éléments entourant « La création du programme francophone idéal ». La réponse des partenaires en éducation à cette première invitation du CSF fut importante :

- 11 rencontres publiques de Prince George à Victoria organisées en collaboration avec les parents;
- un forum étudiants avec 50 élèves de la 6^e à la 12^e année
- des rencontres formelles avec les B.C. Teachers' Federation (BCTF), B.C. Public School Employers' Association (BCPSEA) et le Canadian Union of Public Employees (CUPE);
- des consultations avec le personnel enseignant et administratif de 22 écoles;
- trois rencontres publiques du Conseil d'administration du CSF;
- plus d'une cinquantaine de commentaires écrits recueillis.

Après la diffusion de plus de 3 000 copies du rapport suite à cette première consultation en janvier 1997, le Conseil d'administration du CSF se penchait sur la préparation d'un plan directeur intitulé « Vers le nouveau millénaire - 1997-2001 ». Les activités de développement du CSF pour les cinq prochaines années étaient ainsi communiquées au grand public dès le mois d'août 1997. La tournée de sensibilisation provinciale sur le plan quinquennal s'est prolongée jusqu'à l'hiver 1998. Les parents, les élèves, le personnel enseignant et administratif des écoles ainsi que les divers partenaires en éducation ont été rencontrés à maintes occasions dans le but de maintenir l'implication de tous à la gestion francophone en Colombie-Britannique.

Pour obtenir le financement nécessaire à la réalisation de tous ses projets, le CSF se devait de préparer un plan d'immobilisation dépeignant l'infrastructure du réseau des écoles francophones en C.-B (acquisition d'édifices, projets de location, de construction et de rénovation). En février 1998, le CSF fidèle à la tradition instaurée, convoquait la communauté francophone et ses partenaires en éducation à une autre consultation, celle-ci sur le plan d'immobilisation 1998-2003. Le printemps de 1998 fut dédié aux rencontres de comités de parents, du personnel enseignant et de la communauté. Cette consultation, menée par le CSF, devait

répondre aux critères du ministère de l'Éducation pour la création de l'infrastructure du programme francophone, c'est-à-dire :

- la consolidation des programmes francophones actuels;
- la recherche d'écoles existantes en disponibilité;
- le développement de partenariats avec les commissions scolaires anglophones; et
- la mise en place d'écoles homogènes francophones.

L'intérêt des uns et des autres quant à la mise en place d'un réseau d'écoles francophones s'est manifesté vivement. La version finale du plan d'immobilisation, quoique toujours vivante et en évolution, réside maintenant auprès du cabinet provincial et du ministère du Patrimoine canadien.

Tous les changements amorcés, la transition vers la prise en charge de la gestion scolaire et l'avenir des jeunes francophones en Colombie-Britannique, intéressent de près la communauté. Le CSF s'en réjouit et souhaite que tous se sentent concernés et impliqués à ce projet collectif. Le Conseil scolaire francophone restera à l'écoute de la communauté et poursuivra cette tradition de consultation. Il s'agit à présent de structurer et d'assurer la participation de tous les secteurs de la communauté aux projets du CSF par l'entremise d'un modèle de consultation permanent.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont l'éducation francophone en Colombie-Britannique à cœur et qui se dévouent sans relâche. Je continue à compter sur leur appui. C'est d'ailleurs avec beaucoup d'enthousiasme que j'entrevois la rentrée scolaire 1998-1999 et la continuation de notre grand projet commun.



Nicole Hennessey
Présidente

Les accès au CSF

Les rencontres

Le CSF a tenu 115 rencontres depuis septembre 1997. (voir bilan des rencontres pour 1997-1998 en annexe)

- rencontres publiques;
- rencontres avec parents et comités de parents;
- rencontres avec les administratrices et administrateurs scolaires;
- rencontres d'information et de consultation;
- rencontres avec les surintendantes et surintendants d'écoles;
- rencontres avec les directrices et les directeurs d'écoles;
- rencontres avec les parents;
- rencontres avec les enseignantes et les enseignants dans les écoles;
- rencontres avec la B.C. Teachers Federation (BCTF) et la B.C. Public School Employers Association (BCPSEA)

Les bureaux régionaux

Afin de mieux desservir les régions, les CSF a prévu la mise en place de bureaux régionaux dans son plan d'immobilisation. Un bureau régional est aménagé à Victoria depuis le mois de février 1998. Un deuxième bureau sera ouvert à l'automne 1998 à l'école régionale francophone de Mission. Ces bureaux, tout en permettant une présence du CSF et l'offre de services directs, servent de centre d'évaluation diagnostique pour les élèves à besoins spéciaux.

Les services offerts par le CSF

Formation des enseignants et enseignantes

Deux stages annuels de formation sont offerts à l'ensemble du personnel enseignant du programme francophone. Un stage d'été est organisé tous les ans et tous les intervenants en éducation y sont invités (parents, élèves, personnel enseignant, représentants de la communauté, jeunes, personnel administratif, etc.) Des formations ponctuelles sont offertes en technologie, en communication, en technique d'apprentissage, en technique d'enseignement, en bibliothéconomie, et autres domaines d'intérêt, selon les besoins.

Les services offerts par les conseillères et conseillers pédagogiques

Les conseillères et conseillers pédagogiques aux niveaux primaire et secondaire passent plus de 60 pour cent de leur temps dans les écoles à appuyer les enseignantes et les enseignants dans leur tâche. Celles-ci et ceux-ci voient à leur fournir des ressources pédagogiques adéquates et à les informer sur les derniers développements quant aux approches et techniques d'enseignement. La responsable des services spécialisés est basée à Victoria et coordonne la prestation de l'ensemble des services : orthophonie, service social, psychologie, douance, francisation, etc. Des équipes flottantes d'experts dans les domaines mentionnés parcourent la province afin de desservir les élèves à besoins spéciaux. Des centres d'évaluation diagnostique localisés dans les différentes régions permettront de tenir des évaluations complètes des élèves concernés.

Le Centre provincial de formation et de ressources pédagogiques et culturelles

Le Centre accueille les membres du personnel enseignant, les parents et la communauté intéressée aux ressources pédagogiques et culturelles. Plus de 30 000 documents sont disponible gratuitement par système de prêt. Le coordonnateur du Centre de ressources travaille de près avec le personnel enseignant afin de fournir le matériel prescrit à l'intérieur des programmes d'enseignement.

Le Centre est ouvert le mercredi en soirée ainsi que le samedi pour mieux accommoder sa clientèle. La salle de formation adjacente au Centre de ressources est disponible pour la tenue

de rencontres et est équipée pour la formation technologique. Une deuxième salle de rencontre peut être utilisée par la communauté sur réservation.

Le conseiller pédagogique aux programmes d'études travaille au développement des curriculums enseignés au programme francophone. Les programmes de Sciences humaines et de Français par exemple ont été développés suite aux travaux de comités regroupant des parents, des élèves et des professionnels du milieu pédagogique.

L'ensemble des conseillères et conseillers pédagogiques participe à de nombreuses rencontres publiques et surtout avec les comités de parents dans le but de connaître leurs attentes quant à l'éducation des enfants, de répondre aux nombreuses questions et d'adapter leurs interventions en salle de classe.

L'agent de services et de liaison communautaires

Son rôle ultime est de communiquer avec les parents et la communauté francophone. L'agent passe près de 65 pour cent de son temps au sein de la communauté. Il est le lien privilégié entre le CSF et ses clientèles.

De plus, le CSF facilite la participation des élèves à une foule d'activités culturelles et communautaires en offrant un financement spécial à travers le PACTE (Programme d'activités culturelles, communautaires et éducatives).

Les ressources immobilières et du transport

Une multitude de services sont offerts dans le but de faciliter l'accès des élèves aux écoles francophones tels l'organisation du transport, la re-localisation de programmes, l'achat de meubles ou la supervision des projets de rénovations et de déménagements. Le secteur des ressources immobilières et du transport consulte le personnel administratif et enseignant et les parents dans la planification de leurs travaux afin de répondre de manière appropriée aux besoins physiques des élèves.

Les ressources humaines

Les parents sont impliqués de très près au processus d'embauche de directrices et de directeurs d'école. Ils participent à l'établissement des critères d'embauche ainsi qu'à la pré-sélection et aux entrevues de sélection des candidates et candidats.

Le Conseil scolaire francophone devient l'employeur officiel du personnel enseignant du programme francophone en septembre 1998. Tous les services rattachés à la gestion du personnel seront en place : service de paye, avantages et bénéfices sociaux, etc. Le secteur des ressources humaines veille à l'application de la convention collective récemment signée avec les représentants du syndicat des enseignants soit le B.C. Teachers Federation (BCTF) et l'Association des Enseignantes et Enseignants francophones (ADEF). Le secteur des ressources humaines commencera à préparer la négociation d'une convention collective pour le personnel non-enseignant (surveillantes/ surveillant, secrétaires, aides à l'enseignement) qui sont encore sous prêt de services au CSF par leur commission scolaire anglophone.

Les comités du CSF (voir Grille du Bilan des exercices de consultation avec la communauté francophone, annexe I)

Le Conseil scolaire francophone forme des comités pertinents aux priorités de développement élaborées dans son plan directeur « Vers le nouveau millénaire 1997-2001 et s'assure d'une représentativité adéquate de tous ses partenaires en éducation.

Les projets éducatifs

« La concertation de la communauté francophone autour de l'école francophone », voilà comment se résume le projet éducatif. Des représentants et représentantes de tous les secteurs de la communauté (parents, milieu associatif, milieu culturel et CSF) se regroupent et identifient les

valeurs et les besoins qui sont prioritaires pour le développement du jeune francophone. Ces valeurs et besoins se traduisent ensuite en principes et pratiques pédagogiques et communautaires. Chaque école francophone devrait idéalement développer son projet éducatif avec la participation de la communauté locale. Durant l'année 1998-1999, le CSF propose d'appuyer les régions suivantes dans la mise en place de leur projet éducatif : Comox-Courtenay, Surrey, Chilliwack, Powell River et Kelowna.

Les politiques du CSF

Lorsque de nouvelles politiques sont élaborées, le CSF consulte les associations francophones, les comités de parents, le personnel administratif et enseignant des écoles. Le manuel des politiques est à la disposition du public au Centre de formation et de ressources du CSF et se retrouve également au bureau administratif de chacune des écoles du programme francophone.

Les communications

LE CSF utilise plusieurs outils de communications pour permettre l'échange d'information avec les parents, le personnel enseignant et administratif des écoles, la communauté et ses partenaires en éducation.

- « Le Bulletin », est l'organe d'information principal. Il est publié dans les deux langues officielles, tous les deux mois, et est distribué à tous les membres du CSF et aux partenaires en éducation.
- Le « CSF Express » est un feuillet d'information brève sur les décisions et résolutions prises par le Conseil d'administration du CSF. Cette feuille volante est diffusée, suite aux réunions du C.A., au personnel enseignant et administratif ainsi qu'aux comités de parents.
- Les conseillères pédagogiques ont également créé deux petits journaux saisonniers afin de communiquer avec le personnel enseignant. « D'écho en écho » s'adresse au personnel enseignant du niveau secondaire alors que « Le babillard » intéresse ceux de l'élémentaire.
- Le site Internet du CSF (info@csf.bc.ca) est un moyen agréable et efficace de s'informer des activités générales du Conseil, de la tenue des prochaines élections, des privilèges des membres, des nouveautés en salle de classes francophones etc. Ce site donne également accès à plusieurs sites Internet développés par les écoles du CSF.
- Des adresses électroniques individuelles vous permettent également de communiquer directement avec les élues et élus du conseil d'administration, avec les déléguées et délégués des différentes régions ou encore avec les membres du personnel du CSF.
- Le début de l'année scolaire est marqué par la parution de deux publications, le calendrier scolaire du CSF ainsi que le fascicule « Le CSF à votre service ». Le calendrier donne toutes les dates importantes en termes de réunions, de tables de travail, de stage de formation, de journées pédagogiques et de congé. Ce calendrier fait aussi mention des événements culturels et communautaires annuels : le Festival du Bois, la Semaine de la francophonie, le Parlement jeunesse et les Jeux francophones par exemple.
- Le CSF a une chronique bimensuelle à l'émission Micro-midi et participe à plusieurs émissions de la Société Radio-Canada sur invitation et selon les besoins. Des entrevues sont régulièrement accordées aux différents médias francophones et anglophones sur demande.
- Le CSF publie un rapport annuel qui résume l'ensemble de ses activités. Le rapport annuel présente le niveau d'accomplissement du CSF selon les indicateurs de réussite identifiés dans le Plan directeur 1997-2001 « Vers le nouveau millénaire ». Ce rapport sert également à sonder la satisfaction de la clientèle du CSF puisqu'une feuille de commentaires y est rattachée (*le rapport annuel sera diffusé en août 1998*).

- Le Conseil publie régulièrement des documents qui portent sur sa planification et les travaux de mise en place du réseau d'écoles francophones en Colombie-Britannique. Par exemple, le rapport sur « La création du programme francophone idéal » (janv. 1997), le Plan directeur 1997-2001 « Vers le nouveau millénaire » (août 1997) et le Plan d'immobilisation (fév. 1998) ont été diffusés à très grand tirage.
- Des communiqués de presse sont émis pour faire part aux médias et à la communauté dans son ensemble des développements majeurs, de décisions et positions importantes prises par le Conseil d'administration.
- Des dépliants et brochures et affiches sont produits suivant les besoins et les objectifs de promotion : ex. : Les maternelles à temps plein, les stages de formation, les écoles du CSF, etc. Ces outils sont distribués aux comités de parents, aux écoles, aux garderies et pré-maternelles et centres communautaires anglophones et francophones, etc. (selon la pertinence).

*La majorité des documents produits par le CSF sont disponibles dans les deux langues officielles afin de répondre au besoin d'information des parents anglophones et des partenaires en éducation anglophones. (voir politique linguistique B-200-21)

État des négociations pour les transferts d'école

Territoire 1 : Territoire original du CSF (de Chilliwack à Sooke)

Le CSF a négocié le transfert des écoles Windebank (Mission), Brodeur (Victoria) et est en instance de négociation pour l'acquisition de l'école André Piolat (North Vancouver)

Territoire 2 : Powell River et Kelowna (gestion par le CSF dès septembre 1998)

Le CSF a négocié la location de l'école Côte du Soleil (voir annexe 1 – Le CSF présente l'école Côte du Soleil) et le transfert de l'école Gordon (Kelowna). De plus les services en orthopédagogie ont été augmentés à la demande des parents et le CSF entreprend la création d'un secondaire complet.

Territoire 3 : Nanaimo, Qualicum, Comox, Sechelt/Gibson, Squamish, Whistler, Prince George

Le CSF a déjà tenu des rencontres officielles dans les six districts du Territoire 3 (administrateurs, personnel enseignant et parents) afin de les sensibiliser aux projets d'immobilisation prévus et d'assurer la préparation nécessaire. Déjà, certaines mesures pour l'amélioration du programme francophone ont été négociées et sont en place. Des portatives ont été ajoutées aux écoles élémentaires Parksville de Qualicum, Airport de Comox et Mamquam de Squamish. Du personnel enseignant a été ajouté aux écoles élémentaires Quarterway de Nanaimo, King George V de Prince George, Parksville de Qualicum, Sechelt et Mamquam de Squamish.

Territoire 4 : Territoire élargi (juillet 1999) Prince Rupert, Nicolas-Similkameen, Okanagan-Skaha, Alberni, Campbell River, Coast Mountain (Terrace), Nechako Lake et autres à venir.

À Port Alberni, le CSF a négocié le déménagement du programme francophone dans une annexe indépendante à l'école élémentaire Port Alberni et a attribué des ressources pour l'aménagement de deux salles de classe, d'un bureau et d'une salle de bain. Le CSF a également tenu une rencontre exploratoire à Terrace.

Note générale : les maternelles à temps plein sont introduites sur les territoires 1, 2 et 3 dès septembre 1998, le territoire 4 bénéficiera de cette mesure dès septembre 1999.

Les déménagements et ré-aménagements (pour septembre 1998)

Surrey - Les élèves des programmes francophones élémentaires des écoles K.B. Woodward de Surrey, White Rock et Gray de North Delta ainsi que ceux des programmes secondaires Burnsvie de Delta et de la région de Langley se retrouveront à la nouvelle école régionale francophone de Surrey – site Davidson - situé au 9826 – 152th St.

Chilliwack – Les programmes francophones du niveau secondaire des écoles Sardis et Vedder sont consolidés à l'école W.J Mouat, à Abbotsford.

Mission – Les programmes francophones des écoles élémentaires Mission Central, North Poplar (Abbotsford) et les élèves francophones de la région de Maple Ridge se retrouveront à la nouvelle école élémentaire régionale francophone à Mission – site Windebank – située au 32811, Stave Lake St.

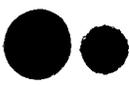
Vancouver – Les élèves de l'école Rose-des-Vents (annexe Anne-Hébert) déménagent dans des espaces plus grands situés au 1380, 73^e Avenue Ouest, à Vancouver. Cette nouvelle location permet d'accueillir des enfants de la région de Richmond.

Saanich – Le programme francophone de Saanich (annexe Brodeur) sera aménagé dans une nouvelle portative sur le terrain de l'école Keating située au 6843, Central Saanich Rd.

Kelowna – Le programme francophone sera aménagé à l'école Gordon, située au 825, Walrod St., Kelowna.

Prince George - Le programme francophone à l'école élémentaire King George V sera ré-aménagé dans un espace distinct à l'intérieur de l'école située au 747, Winnipeg Street.

Delta – Un nouveau programme élémentaire francophone (Maternelle à temps plein à la 2^e année) ouvre ses portes à l'école Weaver pour accueillir les élèves des régions de Delta, Ladner et Tsawwassen et Steveston. L'école Weaver est située au 785-49^e rue, à Tsawwassen.



En Annexe

- i) Bilan des exercices de consultation du CSF avec les parents francophones de la Colombie-Britannique**

- ii) Le CSF vous présente**
 - École Rose-des-Vents de la région Ouest de Vancouver (annexe Anne-Hébert)
 - École francophone de Saanich – site Keating (annexe Brodeur)
 - École régionale francophone à Surrey – site Davidson
 - École Gordon de la région de Kelowna
 - École La Vérendrye de Chilliwack
 - École élémentaire régionale francophone à Mission – site Windebank

- iii) Organigramme du CSF**

ANNEXE

- i) Bilan des exercices de consultation du CSF
avec les parents francophones de la C.-B.

**BILAN DES EXERCICES DE CONSULTATION DU CSF AVEC
 LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE**

Activité de consultation	Date	Participation
Consultation sur le programme francophone idéal Trois rencontres formelles avec organismes partenaires (dont l'APFCB)	Sept-déc. 1996	- 11 réunions publiques (environ 420 parents) - forum jeunesse (50) - réunions informelles - personnel enseignant de 22 écoles - personnel adm. des écoles - 50 contributions écrites -
Comité de gestion : faciliter la transition	Précédait le comité de liaison, à raison de trois réunions annuelles (1996)	- administrateurs et administratrices d'écoles, personnel enseignant, comités de parents
Comité de liaison : communiquer les questions soulevées par le milieu	Trois réunions annuelles depuis 1997 (env. 10 réunions)	- 100 parents environ (12 comités de parents représentés)
Rencontres publiques du CSF	Réunions mensuelles (sauf un mois l'été), environ 30 réunions	- participation remarquée des parents de Kelowna, Vancouver Nord, Langley, Nanaimo, Prince George, Powell River, Victoria, Comox
Tournée de sensibilisation au plan directeur du CSF	Janvier 1998	- Forum sur le partenariat environ 100 personnes
Comité organisateur du Forum 1997 (février)	Plusieurs rencontres pendant les mois précédant l'événement	- parents, élèves, personnel enseignant et administratif des écoles, représentantes et représentants de la communauté francophone
Tournée de consultation sur le plan d'immobilisation	Printemps 1998	11 rencontres publiques -rencontre avec les partenaires en éducation
Table en éducation	Rencontres mensuelles de concertation	- avec les partenaires en éducation dont la FFCB, la FPFCB, le Conseil jeunesse, le Conseil culturel et artistique et Educacentre

Comité techno	Rencontres régulières depuis le mois de mars 1997	- enseignants, parents, directions d'écoles, représentants du CSF et du ministère de l'Éducation
Stage d'été du CSF	Été 1997 et 1998	1997 : 45 part. 1998 : 170 participants
Table sur l'animation culturelle (+ comité ad hoc pour l'élaboration d'une politique)	Printemps 1998	- partenaires en éducation
Table d'évaluation du PACTE	Deux rencontres annuelles	- partenaires en éducation)
Comité de travail pour l'élaboration du document d'appui aux mesures d'accueil	Automne 1997 au printemps 1998	- 2 parents et un représentant de l'APFCB (enseignants, direction d'école et représentant d'Éducentre)
Comité de travail pour l'école de l'Ouest de Vancouver	- 8 rencontres en 1997 - 6 rencontres en 1998	- comité de parents pour l'école de l'ouest de Vancouver (comités de parents pour l'école de l'Ouest)
Comité de travail en éducation post secondaire	- 4 - 5 rencontres en 1998	- 1 représentant de l'APFCB (FFCB, CJFCB, Educacentre et CSF)
Comité de pré sélection et de sélection pour les postes de directions et dir. adjointes des écoles	Juin 1998	- 1 parent par comité (4 parents impliqués)
Consultation pour l'élaboration des critères pour les postes de direction d'écoles	Avril et mai 1998	- tous les comités de parents des écoles concernées ont participé (env. 25)
Rencontres d'information ou de consultation sur le transport scolaire et l'immobilisation	31 rencontres entre le 16 sept 1997 et le 30 juin 1998	- discussions sur le transport, choix des écoles, dispositions pour la transition et les déménagements, aménagement, etc.
Projets éducatifs (élaboration d'une trousse d'animation)	Depuis septembre 1997, continu	- En cours avec les communautés francophones de Victoria, Chilliwack et Courtenay/Comox

Coordination des activités de « Franco Ouest » -concertation du réseau de l'éducation francophone des provinces des l'Ouest	Décembre 1997	- 2 représentants de l'APFCB
Diverses rencontres avec l'agent de services et de liaison communautaires	-plus d'une cinquantaine de rencontres d'octobre 1997 à mai 1998	- Organisation des soirées portes ouvertes, recrutement des élèves, discussions sur les re-localisations, participation aux rencontres des comités de parents ou PAC, projets de centres scolaires communautaires, etc
Comité adhoc pour étudier et présenter des recommandations à leur conseil d'administration respectif par rapport à la structure, la consultation permanente et toute autre recommandation pertinente	- adopté le 18 avril 1998 en réunion conjointe (avec APFCB)	- composition : 4 personnes du CSF et 4 personnes de la FPFGB dont deux élus de chaque groupe. Le CSF attend les noms des représentant-e-s de la FPFGB

ANNEXE

ii) Le CSF vous présente :

- École Rose des Vents
- École francophone de Saanich
- École régionale francophone à Surrey
- École Gordon de la région de Kelowna
 - École La Vérendrye
- École élémentaire régionale francophone à Mission

Le CSF présente...

L'école Rose-des-Vents, de la région Ouest de Vancouver (Annexe Anne-Hébert)

24 juin 1998

L'adresse : 1345, 73^e Avenue ouest, Vancouver (C.-B.) V6P 3E8
Tél. : (604) 713-4858 **Télécopieur:** (604) 713-4860

L'ouverture : le mardi, 8 septembre 1998; les heures de classes régulières sont de 9 à 15 heures. Cependant, les élèves de la maternelle fréquenteront l'école de 9 à 11h 30 pendant les deux premières semaines d'école.

La direction d'école : M. Mario Cyr, directeur à l'école Anne-Hébert
Mme Dominique Joyal, directrice adjointe à l'école Anne-Hébert, responsable de l'école Rose-des-Vents

La clientèle : Les élèves du programme francophone de la maternelle (temps plein) à la 4^e année de la région ouest de Vancouver (ouest de la rue Main et Richmond).

Le personnel : Probabilité de trois postes en enseignement à temps complet, selon les inscriptions.

Le transport : L'objectif du CSF est de limiter la durée du trajet par autobus à 45 minutes. Un service de transport à domicile ou au service de garde est assuré pour tous les élèves.

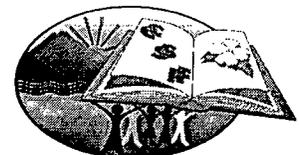
L'aménagement : Le déménagement de l'école de la 29^e Av. à la 73^e Av. se fera au cours de l'été. Le nouveau site offre un environnement plus spacieux. Des rénovations de l'ordre de 42 000\$ seront effectuées au cours des mois de juillet et août.

L'acquisition d'équipement et d'ameublement: Un parc de jeux sera aménagé à l'extérieur. Acquisition d'équipement (pupitres, chaises, etc.) en prévision de 45 à 50 élèves.

Le futur : Dans son plan d'immobilisation, le CSF a prévu la construction d'une école régionale pour Vancouver dès l'an 2000. Cette école accueillera tous les élèves de la région de Vancouver de la maternelle à la douzième année.

Note: L'école Rose-des-Vents (annexe Anne-Hébert) est une mesure temporaire visant à répondre aux besoins des plus jeunes demeurant dans l'ouest de la ville (ouest de la rue Main et Richmond).

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
280-10991 Shellbridge Way, Richmond (C.-B.) V6X 3C6
tél.: (604) 214-2600 téléc.: (604) 214-9881 no. sans frais: 1-888-715-2200
courriel: info@csf.bc.ca site internet: <http://www.csf.bc.ca>



Le CSF présente...

L'école francophone de Saanich-site Keating (Annexe Brodeur)

26 juin 1998

L'adresse : École Keating, 6843 Central Saanich Rd, Victoria (C.-B.) V8Z 5V4
Tél.: (250) 652-9261 Téléc.: (250) 652-2094

L'ouverture : le mardi, 8 septembre 1998.

La direction d'école : La nouvelle directrice de l'école Brodeur, Mme Carole Watkins, est responsable du programme francophone de l'école francophone de Saanich. Certains éléments de gestion interne seront assumés par la direction de l'école Keating (utilisation du gymnase, de salles de classe, de la bibliothèque, etc.).

**Les inscriptions sont acceptées pendant tout l'été.
Veuillez communiquer avec M. Daniel Bélanger au
Conseil scolaire francophone de la C.-B.**

1-888-715-2200

La clientèle : Une quinzaine d'élèves du programme francophone de la maternelle (temps plein) à la 5^e année de la région de Saanich. Les élèves peuvent poursuivre leurs études à l'école Brodeur.

Le personnel : Un poste d'enseignement et un poste d'assistant à l'enseignement à temps plein sont prévus.

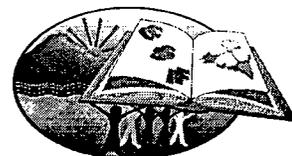
Le transport : Assuré lorsque l'élève est à plus de 3.0 kilomètres de l'école. L'objectif du CSF est de limiter la durée du trajet à 45 minutes. Un service de transport à domicile est assuré pour les élèves qui fréquentent la maternelle à temps plein.

L'aménagement : Une portative sera installée près de l'école au cours de l'été; les élèves du programme francophone auront donc accès à une nouvelle salle de classe.

L'acquisition d'équipement et d'ameublement: Acquisition d'équipement (pupitres, chaises, etc.) en prévision d'une quinzaine d'élèves.

Note: Une campagne intensive de recrutement d'élèves prendra place au cours de l'été afin d'augmenter le nombre d'inscriptions. Cette campagne sera menée par le secteur des communications du CSF en collaboration avec les parents de la région de Saanich.

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
280-10991 Shellbridge Way, Richmond (C.-B.) V6X 3C6
tél.: (604) 214-2600 téléc.: (604) 214-9881 no. sans frais: 1-888-715-2200
courriel: info@csf.bc.ca site internet: <http://www.csf.bc.ca>



Le CSF présente...

L'école régionale francophone à Surrey, site Davidson*

23 juin 1998

L'adresse : 9826 - 152th St, Surrey (C.-B.) V3R 5Y6
No. de tél. et de télécopieur: seront déterminés au cours de l'été.
Nous vous prions de communiquer avec le CSF pour toute information.

L'ouverture : le mardi, 8 septembre 1998; les heures de classe seront déterminées par la nouvelle direction.

La direction d'école : Mme Josette Desquins, directrice
M. Raymond Lemoine, directeur adjoint

La clientèle : Les élèves du programme francophone de la maternelle (temps plein) à la 9^e année des écoles élémentaires K.B. Woodward, White Rock et Gray (North Delta) ainsi que ceux de Burnsvie Junior Secondary et les élèves du niveau secondaire de la région de Langley se retrouveront à la nouvelle école régionale francophone, à Surrey. L'école devrait accueillir plus de 215 élèves des régions de North Delta, White Rock, Surrey et Langley. Un service de prématernelle sera aménagé dans les locaux de l'école.

Le secondaire : Les élèves des 8^e et 9^e années auront un programme francophone complet. Elles et ils fréquenteront le 2^e étage de l'édifice dans des espaces distincts. Les niveaux suivants (10^e à la 12^e) seront ajoutés à chaque année subséquente.

Le personnel : Il y aura 8,7 postes à temps plein. Des postes à combler seront identifiés avec la nouvelle direction d'école et seront affichés au cours de l'été.

Le transport : Assuré par autobus scolaire lorsque l'élève est à plus de 1.0 kilomètre de l'école. L'objectif du CSF est de limiter la durée du trajet par autobus à 45 minutes. Un service de transport à domicile est assuré pour les élèves qui fréquentent la maternelle à temps plein.

L'aménagement : Des rénovations externes de l'ordre de 100 000\$ seront effectuées au cours de l'été pour le début des classes (peinture, muret de protection pour l'aire d'embarquement dans l'autobus, clôture à l'arrière de l'école, vitres, etc.). Les deux classes portatives actuellement sur le site seront retirées.

L'acquisition d'équipement et d'ameublement: Un parc de jeux sera aménagé à l'extérieur. Acquisition d'équipement (pupitres, chaises, etc.) en prévision de 250 élèves.

Le futur : Dans son plan d'immobilisation, le CSF a prévu la construction d'une nouvelle école régionale dès l'an 2000.

Note: *Bienvenue à Josette Desquins et Raymond Lemoine, nouvelle direction, et bonne chance!*

**Un concours sera organisé pour trouver un nom à cette nouvelle école francophone.*

Pour information et inscription, veuillez communiquer avec M. Daniel Bélanger
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
280-10991 Shellbridge Way, Richmond (C.-B.) V6X 3C6
tél.: (604) 214-2600 téléc.: (604) 214-9881 no. sans frais: 1-888-715-2200
courriel: info@csf.bc.ca site internet: <http://www.csf.bc.ca>



Le CSF présente...

L'école Gordon de la région de Kelowna

23 juin 1998

L'adresse : 825 Walrod St., Kelowna (C.-B.) V1Y 2S4
Les numéros de téléphone et de télécopieur seront déterminés au cours de l'été.
Nous vous prions de communiquer avec le CSF pour toute information

L'ouverture : le mardi, 8 septembre 1998; les heures de classe seront déterminées par la nouvelle direction.

La direction d'école : M. Pierre Crevier, directeur avec charge d'enseignement.

**Pour information et inscription,
veuillez communiquer avec M. Daniel Bélanger au
Conseil scolaire francophone de la C.-B.
1-888-715-2200**

La clientèle : Une trentaine d'élèves du programme francophone de la maternelle (temps plein) à la 7^e année de la région de Kelowna. Un service de prématernelle sera aménagé dans les locaux de l'école.

Le secondaire: Les élèves poursuivent leurs études secondaires à l'école Kelowna Secondary.

Le personnel : Deux postes d'enseignement à temps plein sont prévus. Les autres besoins sont à préciser en collaboration avec la nouvelle direction. Les postes seront affichés au cours de l'été.

Le transport : Assuré lorsque l'élève est à plus de 2.0 kilomètres de l'école. L'objectif du CSF est de limiter la durée du trajet à 45 minutes. Un service de transport à domicile est assuré pour les élèves qui fréquentent la maternelle à temps plein.

L'aménagement : Le déménagement du programme francophone de l'école A.S. Matheson au site de l'école Gordon se fera au cours de l'été. Cette école homogène abrite entre autres quatre salles de classe et un gymnase.

L'acquisition d'équipement et d'ameublement: Un parc de jeux sera ajouté à l'extérieur. Acquisition d'équipement (pupitres, chaises, etc.) en prévision d'une trentaine d'élèves. Installation d'équipements technologiques (ordinateurs).

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
280-10991 Shellbridge Way, Richmond (C.-B.) V6X 3C6
tél.: (604) 214-2600 téléc.: (604) 214-9881 no. sans frais: 1-888-715-2200
courriel: info@csf.bc.ca site internet: <http://www.csf.bc.ca>



Le CSF présente...

L'école La Vérendrye, de Chilliwack

23 juin 1998

L'adresse : 6610, Lickman Road, Chilliwack (C.-B.) V2R 4A9
Tél.: (604) 858-2666 Télécopieur: (604) 858-5773

L'ouverture : le mardi, 8 septembre 1998; les heures de classe sont de 8 h 45 à 14 h 30.

La direction d'école : M. Éric Leclerc

La clientèle : Les élèves du programme francophone de la maternelle (temps plein) à la 7^e année de Chilliwack et ses environs. L'école devrait accueillir près de 90 élèves en septembre 1998.

Le secondaire : Les élèves fréquenteront le programme francophone secondaire de l'école W.J. Mouat, à Abbotsford (8^e à 12^e année).

Le personnel : Il y aura 5 postes à temps complet. Parmi les postes à combler, on compte deux postes à demi temps en enseignement de l'éducation physique et en orthopédagogie.

Le transport : Le transport des élèves continuera d'être assuré par le district scolaire de Chilliwack (No. 33) selon une entente entre les deux juridictions. Un service de transport à domicile est assuré pour les enfants qui fréquentent la maternelle à temps plein.

L'acquisition d'équipement et d'ameublement: Un laboratoire informatique sophistiqué comptant plus de 15 stations permettra aux élèves d'utiliser les nouvelles technologies de l'information et des communications ainsi que l'Internet dès septembre. Le projet «Café Internet» permettra aux parents et à la communauté d'utiliser ces équipements.

Le futur : On prévoit l'ajout d'un gymnase et d'une salle de classe à l'école. L'école La Vérendrye sera transférée au CSF par le ministère de l'Éducation dans un avenir rapproché. Cette école homogène pourrait accommoder une centaine d'élèves.

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
280-10991 Shellbridge Way, Richmond (C.-B.) V6X 3C6
tél.: (604) 214-2600 téléc.: (604) 214-9881 no. sans frais: 1-888-715-2200
courriel: info@csf.bc.ca site internet: <http://www.csf.bc.ca>



Le CSF présente...

L'école élémentaire régionale francophone à Mission, site Windebank*

14 juillet 1998

L'adresse : 7674, Stave Lake St., Mission (C.-B.) V2V 4G4
No. de tél. et de télécopieur: seront déterminés au cours de l'été.

Pour information et inscription, veuillez communiquer avec
Éric Leclerc, directeur: (604) 858-2666
Jack Éthier, directeur adjoint: (604) 826-1205

L'ouverture : le mardi, 8 septembre 1998 ; les heures de classe sont de 9 h à 14 h 45.

La direction d'école : Directeur : Éric Leclerc, assume aussi la direction de l'école La Vérendrye, de Chilliwack.
Directeur adjoint: Jack Éthier - à mi temps.

La clientèle : Une centaine d'élèves du programme francophone de la maternelle (temps plein) à la 7^e année des régions d'Abbotsford, de Mission et de Maple Ridge se retrouveront au nouveau site.

Le secondaire : Les élèves poursuivront leurs études secondaires à l'école W.J. Mouat Secondary d'Abbotsford (8^e à 12^e année).

Le personnel : Il y aura 5 postes à temps complet. Parmi les postes à combler, on compte un poste en enseignement de l'anglais (Language Arts et Langue seconde-ESL) et deux postes à mi temps en orthopédagogie et en éducation physique.

Le transport : Assuré par autobus scolaire lorsque l'élève est à plus de 3.0 kilomètres de l'école. L'objectif du CSF est de limiter la durée du trajet par autobus à 45 minutes. Un service de transport à domicile est assuré pour les enfants qui fréquentent la maternelle à temps plein.

L'aménagement : Des rénovations majeures de l'ordre de 1.2 million \$ sont en cours afin de préparer le début des classes. Un bureau régional du CSF sera aménagé ainsi qu'un centre d'évaluation diagnostique régional pour évaluer les élèves en difficulté d'apprentissage afin de leur offrir des services spécialisés adéquats.

Acquisition d'équipement et d'ameublement: Le CSF effectue actuellement l'achat de tout l'ameublement nécessaire et le fera livrer à l'école pour la fin du mois d'août. Un parc de jeux sera installé à l'extérieur.

Le futur : Le programme pourrait éventuellement accueillir 150 élèves.

** Un concours sera organisé pour trouver un nom à cette nouvelle école francophone*

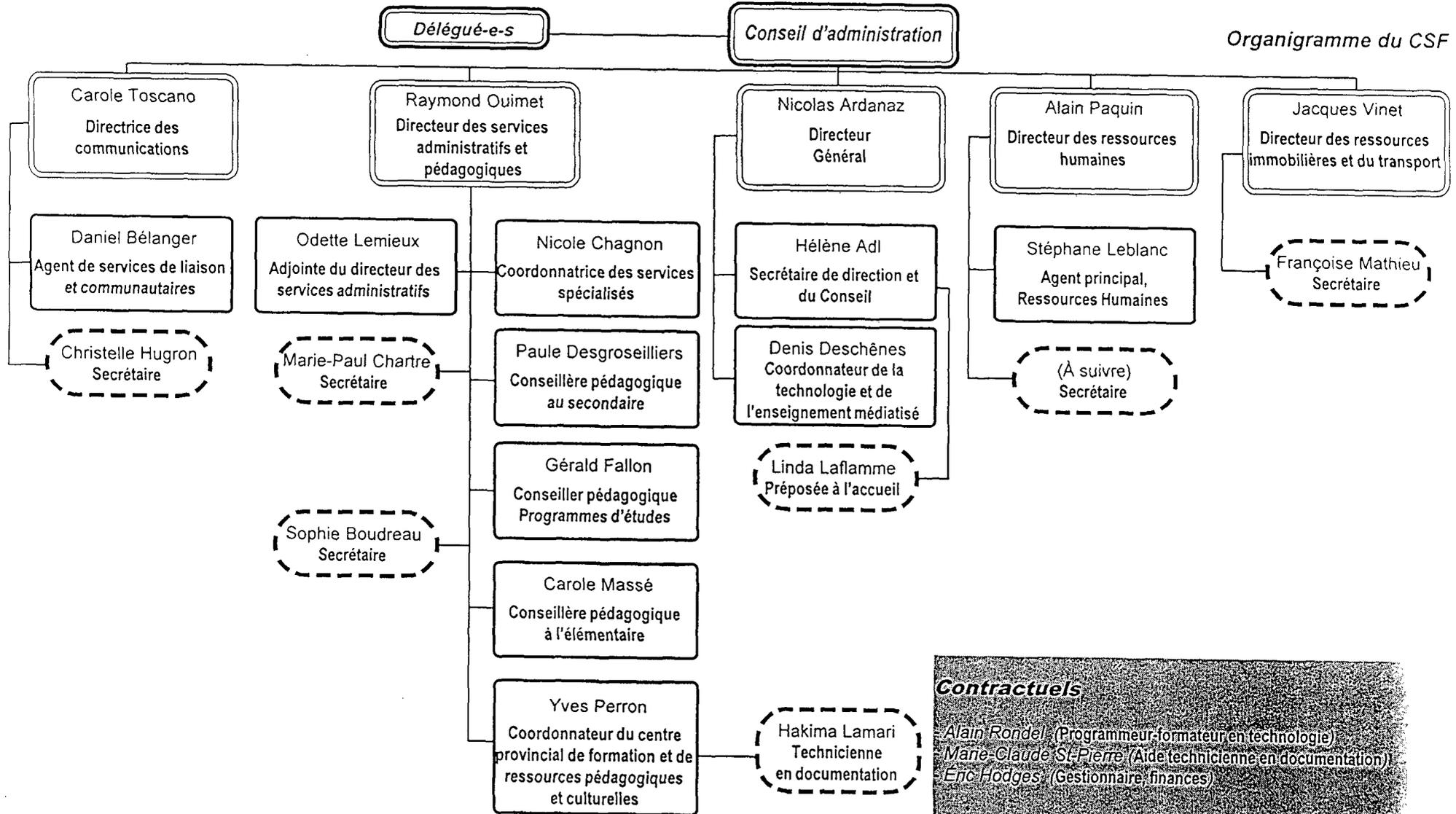
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
280-10991 Shellbridge Way, Richmond (C.-B.) V6X 3C6
tél.: (604) 214-2600 téléc.: (604) 214-9881 no. sans frais: 1-888-715-2200
courriel: info@csf.bc.ca site internet: <http://www.csf.bc.ca>



ANNEXE

iii) Organigramme du CSF

Organigramme du CSF



CANADIAN HERITAGE

CANADIAN HERITAGE

REG/PRIO:

#

98/02 - 15:55

Docket No.: CH98-02101
Cross-reference No.: CH97-30527

Document date: 98/01/30
Date received: 98/02/02
Due date: 98/02/23
Campaign code:
Ack/Acc: N

Program: CIDORC - Dir., Op. & Reg. Coord/Op. & coord. rég.

Author: Hennessey, Nicole

Title/Org.: Présidente/Conseil scolaire francophone de la

Subject: Remercie pour la rencontre et souligne l'importance du plan d'immobilisation pour le Conseil scolaire francophone en Colombie-Britannique

Action: Appropriate action/Mesure appropriée

c.c.: M. Chiarello (MO)
c.c.: RPAC SMDBME
c.c.:

Forward To: Dir., Op. & Reg. Coord./Op. & coord. rég. - App. action/Mesure a

Comments:

Approved by:

DG (or designate)

(Tel. Number)

ADM/REx D (or designate)

(Tel. Number)

Signature []
required

DM

(Tel. Number)

Minister's office

Approved by:

Minister's Assistant

Date: _____

Approved by:

Date: _____

Autopen: _____

Info copy for Min.: _____

TÉLÉCOPIE



À TO: *L'honorable Sheila Copps*

DE/FROM: *W. iole Hennessey*

DATE: *30 janvier 98*

Nbre de pages : (y compris page de couverture)

Nb. of pages : *2* (including cover sheet)

OBJET/SUBJECT:

Conseil scolaire francophone

10991 Shellbridge Way

Bureau 280

Richmond, BC V6X 3C6

Téléphone : (604) 214-2600

Télécopie : (604) 214-9881

Info@csf.bc.ca

C 498 - 0210

*Le programme francophone...
l'éducation en français
par excellence.*



*Francophone Program...
the highest standards in
French education.*

Richmond, le 30 janvier 1998

L'honorable Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien
Ministère du Patrimoine canadien
Édifice Jules Léger
15, rue Eddy, 12^e étage
Hull (Québec)
K1A 0M5

me. c. Winnipeg

Madame Copps,

Nous tenons par la présente à vous remercier pour le temps que vous nous avez consacré malgré un emploi du temps que nous savons très chargé.

Nous aimerions encore vous souligner l'importance du plan d'immobilisation pour le Conseil scolaire francophone et surtout pour l'avenir des « Canadiens Français » en Colombie-Britannique. Nous suivrons les conseils que vous nous avez prodigués et nous avons l'intention de communiquer au plus tôt avec Monsieur David Anderson, député de Victoria, Madame Heidi Fry, députée de Vancouver Centre et Monsieur Raymond Chan, député de Richmond.

Avec nos remerciements réitérés, nous vous prions d'agréer, Madame Copps, nos respectueuses salutations.

Nicole Hennessey
Nicole Hennessey
Présidente

NH/NA/ha

RECEIVED
JAN 31 1998

8128-2-1-99

PROGRAMMES D'APPUI AUX LANGUES OFFICIELLES OFFICIAL LANGUAGES SUPPORT BRANCH

NOM/NAME

FRANÇAIS/FRENCH	8128-2-1-99 : IMMOBILISATION
ANGLAIS/ENGLISH	

MODIFICATIONS

<input checked="" type="checkbox"/>	NOUVEAU DOSSIER / NEW FILE
<input type="checkbox"/>	NOUVEAU VOLUME / NEW VOLUME #
<input type="checkbox"/>	ANNULER NOUVEAU DOSSIER / CANCEL REQUEST
<input type="checkbox"/>	CHANGEMENT DU NOM FRANÇAIS
<input type="checkbox"/>	CHANGE IN THE ENGLISH NAME

COMMENTAIRES/COMMENTS

PROGRAMME D'APPUI AUX LANGUES OFFICIELLES S.V.P. ME RETOURNER LE DOSSIER. MERCI CYNTHIA PLOUFFE- 953-5125 MERCII! / THANK YOU!

DEMANDÉ PAR / REQUESTED BY:

Cynthia Plouffe
SIGNATURE

2 AVRIL 2001

DATE